HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN SYRIE ET AU LIBAN
SERVICE DES ANTIQUITÉS ET DES BEAUX-ARTS
BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

TOME XI

PIERRE MONTET
Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg

BYBLOS ET L'ÉGYPTE

QUATRE CAMPAGNES DE FOUILLES A GEBEIL

1921 - 1922 - 1923 - 1924

TEXTE

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VIe)

1928





LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN SYRIE ET AU LIBAN

SERVICE DES ANTIQUITÉS ET DES BEAUX-ARTS

BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Volumes parus jusqu'ici.

Tome I. **ABOU YOUSOF YA'KOUB. Le Livre de l'impôt foncier** (Kitâb al-Kharâdj), traduit de l'arabe et annoté par E. FAGNAN, 320 pp., gr. in-8°, 1921 . . . . **75** fr.

Tome II. **CONTENAU** (G.). **La Glyptique syro hittite**, 48 planches hors texte, XII et 217 pp., gr. in-8°, 1922. **100** fr.

Tome III. **GAUDEFROY-DEMONBYNES. La Syrie à l'époque des Mamelouks d'après les auteurs arabes.** Description géographique, économique et administrative, précédée d'une introduction sur l'organisation gouvernementale, CXIX, 287 pp., gr. in-8°, 1923. . . . . **90** fr.

Tome IV. **DUSSAUD** (R.). **Topographie historique de la Syrie antique et médiévale**, 16 cartes, XLVIII et 632 pp., gr. in-8°, 1927 . . . . **200** fr.

Tomes V et VI. **JERPHANION** (G. de). *Une nouvelle province de l'Art byzantin.* **Les Eglises rupestres de Cappadoce.** 2 vol. de texte in-4°, en 4 tomes, et 3 atlas de 200 planches, in-folio, 1925 à 1930. *En cours de publication.* Prix de souscription . . . . **1.500** fr.

Parus : *Texte*, tome Ier, 1re partie, 45 fig., LXIII et 297 pp., gr. in-4°, 1925.

Planches, 1er album, 69 planches, dont 52 en phototypie, 1 en héliogravure, 4 en couleurs, 10 de dessins et plans en noir 2 cartes en 3 couleurs, in-folio, 1925.

Planches, 2e album, 75 planches, dont 6 en couleur, 9 en héliogravure, 52 en phototypie et 8 en photolithographie, in-folio, 1928.

Sous presse : *Texte*, tome 1er, 2e partie. A l'apparition de ce tome, le prix de l'ouvrage sera majoré.

Tomes VII et VIII. **ENLART** (C.). **Les Monuments des Croisés dans le Royaume de Jérusalem.** Architecture religieuse et civile. 2 vol. de texte in-4° et 2 atlas, gr. in-4°. . . . . **600** fr.

Texte, tome 1er, 16 fig., XVI et 217 pp., in-4°, 1925.

Texte, tome II, 70 fig., VIII et 541 pp., in-4°, 1928.

Atlas, 1er album, 7 pp., planches 1 à 100 et 11 *bis*, 13 *bis*, 43 *bis*, 58 *bis*, en phototypie, photolithographie et photogravure, gr. in-4°, 1927.

Atlas, 2e album, 7 pp., planches 101 à 196 et 115 *bis*, 139 *bis*, 140 *bis*, 146 *bis*, 150 *bis*, en phototypie, photolithographie et photogravure, gr, in-4°, 1927.

Tome IX. **CUMONT** (F.). **Les Fouilles de Doura-Europos** (1922-1923). Un vol. de texte et une carte. 63 fig., LXVIII et 533 pp., gr. in-4°, broché, et un atlas de 124 planches dont 14 en couleurs, gr. in-4°. cartonné, 1926. **600** fr.

Tome X. **CHARLES-ROUX** (Fr.). **Les Echelles de Syrie et de Palestine au XVIIIe siècle**, 27 planches, 224 pages, gr. in-4°, 1928. . . . . **150** fr.

Tome XI. **MONTET** (Pierre). **Byblos et l'Egypte.** Quatre campagnes de fouilles à Byblos, 1921-1922-1922-1924. Un vol. de texte broché et un atlas sous cartonnage, gr. in-4°.

Sous presse :

JALABERT (L.). et **R. MOUTERDE. Inscriptions grecques et latines de la Syrie.** Tome 1er (nos 1-259). Commagène, Cyrrhestique.

DEHÉRAIN (H.). **Orientalistes et antiquaires.** — I. La vie de Pierre Ruffin, orientaliste et diplomate. — II. Sylvestre de Sacy, ses contemporains et ses disciples, 2 vol. gr. in-4°.

PEZARD (M.). **Fouilles de Kadèsh (Tell Nebi Mend)** (1921-1922). Un vol. gr. in-4°, illustré.

INGHOLT (Harald). **Palmyre : La Nécropole du Sud-Ouest** (campagnes 1924 et 1925), avec de nombreuses planches.

DOBIAS (J.). **Histoire de la Province romaine de Syrie.** 4 vol. gr. in-8°.

D'autres volumes sont en préparation.

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN SYRIE ET AU LIBAN
SERVICE DES ANTIQUITÉS ET DES BEAUX-ARTS
BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
TOME XI

BYBLOS ET L'ÉGYPTE

TEXTE

PIERRE MONTET
Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg

BYBLOS ET L'ÉGYPTE

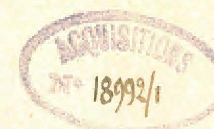
QUATRE CAMPAGNES DE FOUILLES A GEBEIL

1921 - 1922 - 1923 - 1924

TEXTE

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VIe)

1928





A la mémoire de

PAUL HUVELIN

ET DE

CHARLES CLERMONT-GANNEAU

AVANT-PROPOS

Les fouilles de Byblos ont exigé des ressources considérables. Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma très profonde reconnaissance à tous ceux qui en ont rendu possible l'entreprise. A l'Académie des Inscriptions, je suis redevable d'un double bienfait. Elle m'a désigné au choix du général Gouraud, Haut-Commissaire de France en Syrie, pour diriger les travaux. Elle en a pris à sa charge les dépenses, tandis que le Haut-Commissariat et le gouvernement du Grand-Liban se réservaient d'indemniser les habitants et d'acheter les terrains. Le matériel a été obligeamment prêté par le Service archéologique et par le Génie. A partir de 1922, le chantier a été gardé par un détachement militaire, qui fut augmenté les années suivantes. En même temps qu'ils assuraient le service de garde, les soldats de l'Armée du Levant ont travaillé aux fouilles et merveilleusement encadré la main-d'œuvre civile. En 1922, une équipe de marins a relevé des colonnes. Les autorités françaises en Syrie ont ainsi montré par l'exemple aux habitants, plus habitués à y voir un objet de commerce, quel respect est dû aux monuments du passé. Je ne saurais oublier ni les Révérends Pères Jésuites de l'Université de Beyrouth, dont la riche bibliothèque m'accueillit tant de fois, ni la sympathique population de Gebeil, mais je dois remercier particulièrement les maîtres de l'archéologie syrienne en France, le R. P. Sébastien Ronzevalle, le R. P. Vincent et M. René Dussaud, qui ont guidé les pas de l'égyptologue s'aventurant, comme les anciens missionnaires du Pharaon, vers des terres inconnues. Surtout, je tiens à adresser mon souvenir reconnaissant

à l'ami paternel et à l'illustre maître, dont les noms sont inscrits en tête de cet ouvrage. C'est grâce à M. Paul Huvelin, qui a donné une si vive impulsion à toute l'œuvre française en Syrie, que j'ai pu visiter à loisir, peu de temps après l'armistice, le site de Byblos et noter le premier les fragments antiques qui étaient sortis du sol depuis plusieurs années. M. Clermont-Ganneau avait adopté avec un véritable enthousiasme l'idée de retrouver sur la côte de Syrie les restes d'un édifice pharaonique. Il fit partager sa conviction par ses confrères de l'Académie des Inscriptions. Il était juste que leur nom restât attaché à l'œuvre dont ils ont été les parrains.

Strasbourg, le 30 novembre 1926.

INTRODUCTION

HISTOIRE DES RECHERCHES CONCERNANT BYBLOS

Lorsque Renan entreprit en 1860 les premières recherches méthodiques sur le site de Byblos, il se plaignait déjà d'arriver trop tard en constatant dans quel état lamentable nous était parvenue une si prodigieuse antiquité[1]. L'illustre savant attribuait la destruction des anciens sanctuaires aux chrétiens voulant faire expier à Byblos son paganisme obstiné, puis aux Croisés. Il était injuste pour les Musulmans. En fait, le texte célèbre de Benjamin de Tudèle, qui visita la côte de Syrie en 1172[2], prouve bien que d'importantes parties du sanctuaire principal étaient encore conservées peu d'années avant le départ définitif des Francs. Il n'en est pas moins vrai qu'à partir du moment où Adonis n'eut plus de fidèles, tous ceux qui eurent besoin de pierres exploitèrent la ville antique comme une carrière. Les Croisés en tirèrent les matériaux qui servirent pour édifier l'enceinte avec la citadelle, les fortifications du port, l'église Saint-Jean et leurs habitations. Tout près de nous, les Syriens enrichis, qui firent bâtir les

1. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris, 1864, 1 vol. et 1 atlas de planches. Voir le livre II, intitulé *Campagne de Byblos*, p. 153-358.

2. « On y voit l'antique sanctuaire des Beni-ʿAmmon, avec leur idole assise sur une *cathedra*, appelée *Kissé*. Elle est établie en pierre recouverte d'or; deux statues féminines sont assises à droite et à gauche, l'une d'un côté, l'autre d'un autre. Sur le devant se dresse un autel où, anciennement, les Beni-ʿAmmon offraient des sacrifices et de l'encens. » J'ai reproduit la traduction de M. Dussaud, *Le Sanctuaire phénicien de Byblos*, in *Syria*, VII (1926), p. 247-256.



belles maisons dont s'enorgueillit encore le bourg d'Amchiit, à quatre kilomètres au nord de Gebeil, mirent à mal le temple de Qassouba, petite colline à moins de deux kilomètres de la côte[1]. Mais l'avidité des antiquaires n'a pas été moins funeste : « Pour trouver une bague de la valeur de quelques francs, on a détruit des tombeaux remarquables de style et de grandeur ; pour une pierre gravée de l'époque romaine, on a détruit dix inscriptions[2]. » Aussi presque tous les tombeaux, que Renan et ses collaborateurs ont déblayés, étaient-ils violés. Les fouilleurs clandestins n'ont pas seulement dévasté les nécropoles, relativement tardives, qui s'étendent au nord et au sud de la ville et qui couvrent la colline de Mâr Nouhra ; ils ont pu pénétrer au moins dans une tombe royale datant à peu près du XVIIIe siècle avant l'ère chrétienne, et ont laissé au fond d'un sarcophage, à la place des objets qu'ils dérobaient à la science, quelques feuilles de papier d'écolier sur lesquelles se lisaient encore quelques mots d'anglais et un chiffre : 1851, qui est peut-être la date de la violation[3].

Renan n'a pas eu la bonne fortune de mettre la main, à Gebeil, sur un document d'une valeur comparable à la stèle de Yehavmelek, qui sortit du sol, après son départ, à quelques mètres de l'endroit où il avait arrêté une de ses tranchées, mais nous devons rendre justice à ses efforts. Il fallait d'abord noter tout ce qui était visible à la surface du sol, tant à Gebeil qu'aux environs. Ce relevé a été très bien fait par Renan, qui ne s'est pas lassé de parcourir le Liban entre Tripoli et Ghazir et n'a presque rien laissé à glaner derrière lui. L'énorme tour, qui est comme la marque distinctive de Gebeil (voir notre pl. II), et « qui paraît au premier abord l'œuvre des géants de la primitive antiquité », occupa longuement son attention. Les érudits du temps y voyaient un monument phénicien. Renan hésita longtemps, flottant dans un espace de vingt siècles et faisant de la citadelle tantôt un témoin des temps de Salomon, tantôt la contemporaine de saint Louis, et finit par se ranger à cette dernière opinion. La bonne volonté de la population maronite et la présence de l'armée française, où il lui fut loisible de prélever une nombreuse équipe de travailleurs, lui permirent d'entreprendre des fouilles. Des tombeaux se laissaient voir au bord de la mer et à l'est de la ville. Renan s'attaqua donc à ces nécropoles, mais surtout il diagnostiqua très justement

1. Renan, *op. cit.*, p. 200.
2. *Mission de Phénicie*, p. 155.
3. C'est notre tombeau IV.

que les plus anciens monuments et en particulier le sanctuaire d'Astarté, où étaient célébrées, au dire de Lucien, les Adonies, devaient se trouver sur la colline circulaire que domine la citadelle et au pied de laquelle ont été creusés, au bord de la mer, des silos et toutes sortes d'ouvrages. Il fit exécuter, en partant de la citadelle, deux grandes tranchées, l'une allant de l'est à l'ouest et l'autre du nord au sud. La première lui fit rencontrer un socle puissant, d'où il enleva, pour les rapporter au Louvre, des dalles d'albâtre ornées de gradins et d'une frise de médaillons, ainsi qu'un fragment de bas-relief représentant un lion passant[1]. En somme, les résultats de sa mission peuvent se résumer ainsi :

D'abord, le site de Byblos était fixé sans conteste possible. Le passage où Strabon définit Byblos une ville située sur une colline à quelque distance de la mer[2], avait égaré les savants. Renan lui-même avait songé à Qassouba, mais il comprit vite que cette colline était trop peu importante pour avoir été le siège d'une ville telle que Byblos. L'abondance des fragments antiques recueillis aux environs de la citadelle, la situation des nécropoles au nord et au sud de l'enceinte franque prouvent jusqu'à l'évidence que la ville ne s'est pas déplacée et que Gebeil recouvre Byblos.

Renan a conclu trop vite, de ce qu'il n'avait pas trouvé d'inscription phénicienne, que les anciens Giblites écrivaient très peu sur la pierre, mais il a bien mis en lumière un fait de la plus haute importance : « Un fait qui ressort avec évidence de l'étude des antiquités giblites, c'est la forte influence égyptienne qu'a subie la ville de Byblos. Ce fait pouvait déjà être conclu de la lecture du traité de la déesse de Syrie et de l'ouvrage de Philon. Il est mis hors de doute par nos recherches[3]. » Renan n'avait pas seulement recueilli une masse de scarabées et de petits objets de style égyptien. En examinant les murs que les indigènes bâtissent souvent avec des pierres antiques, il avait découvert un fragment de bas-relief égyptien. Le remarquable commentaire qu'écrivit Em. de Rougé au

1. *Mission de Phénicie*, p. 175.
2. Κεῖται δ' ἐφ ὕψους τινὸς μικρὸν ἄπωθεν τῆς θαλάσσης (Strabon, XVI, ii, 18). Sir James Frazer, bien qu'il ait lu attentivement l'ouvrage de Renan, prend encore à la lettre le témoignage de Strabon (*Adonis*, traduction française, Paris, 1921, p. 9). Dans le récit de l'Égyptien Ounamon, dont nous parlerons plus loin, il est dit que le palais du roi de Byblos, Zekerbaʿal, s'élevait au bord de la mer (*Papyrus hiératique de la collection W. Golénischeff*, in *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, XX (1899), p. 74 et sqq.
3. *Mission de Phénicie*, p. 214.

sujet de ce monument et qui est inséré dans la *Mission de Phénicie*[1] mériterait d'être reproduit en entier. Voici le passage essentiel :

« Il ne s'agit plus ici d'un petit monument, statuette ou autel, dont le transport peut être expliqué par bien des causes diverses sur une côte constamment sillonnée par les navires. Le fragment de Gebeil faisait partie d'un bas-relief qui a nécessairement décoré un édifice de grande dimension. La légende qui accompagnait les sculptures n'a pas été retrouvée. Nous n'avons que son dernier mot « éternellement », fin ordinaire des légendes dédicatoires ; mais les lettres sont de telles dimensions que la dédicace, même la plus courte, sculptée dans un pareil module, devait accompagner nécessairement l'ornementation d'une porte ou d'une portion quelconque d'un édifice considérable et entièrement décoré par une main purement égyptienne, mais construit en pierre du pays lui-même.

« S'il nous avait été donné d'étudier des restes plus nombreux du monument dont le bloc calcaire de Gebeil a certainement fait partie, nul doute que nous n'eussions pu y puiser des renseignements certains et très précieux pour l'histoire. La vraie cause et surtout l'époque précise de l'influence égyptienne que l'on a remarquée dans les monuments de ce pays nous eussent probablement été très clairement expliquées. Je veux donc espérer contre tout espoir et penser que ce sol si bouleversé recèle encore quelques blocs égarés qui nous rendront le nom du Pharaon qui voulut consacrer par la construction d'un édifice religieux, son séjour sur le sol de l'antique Gebeil... Les établissements égyptiens du temps de Psamétik seraient d'une époque trop récente pour rendre raison de cette influence, dont il faut nécessairement faire remonter l'origine jusqu'au temps de la dix-huitième et de la dix-neuvième dynastie. »

Voilà une admirable page. Si l'on avait entrepris les recherches avant les destructions récentes qui ont dispersé et fait disparaître de nouveaux fragments du temple égyptien de Gebeil, dont Em. de Rougé venait d'établir l'existence avec sa perspicacité habituelle, les renseignements recueillis auraient dépassé ce que nous ont appris des fouilles entreprises si tard. Malheureusement, après le départ de la division française, le sol de Gebeil fut de nouveau exploité par les fouilleurs clandestins et les chercheurs de pierres à bâtir. Quelques-unes des antiquités, ramenées au jour pendant ces fouilles, furent recueillies au Louvre, dans la collection de Clercq, au Musée de Constantinople ou dans d'autres musées,

1. *Mission de Phénicie*, p. 179.

mais les conversations que j'ai eues avec les gens du pays à partir de 1919 m'ont laissé la conviction que d'autres pièces importantes ont été détruites ou égarées. Parmi les monuments qui sortirent de Gebeil après la mission de Renan, il faut d'abord signaler la stèle de Yehavmelek, qui nous a conservé à la fois le nom d'un roi de Byblos ayant restauré le sanctuaire de la Ba'alat Gebal et une image de cette déesse coiffée comme l'Hathor égyptienne du disque solaire entouré des cornes et tenant, comme elle, le sceptre papyriforme[1]. D'ailleurs les découvertes postérieures nous ramènent sans cesse à l'Égypte. Il y a une trentaine d'années, un collectionneur de Beyrouth, M. Loytved, recueillit un fragment d'une statue pharaonique au nom de Chechanq Ier, portant une inscription phénicienne qui fut publiée par Clermont-Ganneau[2]. Il acquit encore une statue, qui n'a pas été publiée, du moins à ma connaissance, mais sur laquelle, d'après M. Rouvier, M. Ad. Erman aurait lu le nom d'un fonctionnaire du temps de Séthosis Ier, Parahotep[3]. Une statue d'Osorkon Ier, sur laquelle un roi de Byblos, Eliba'al, fit graver une dédicace en caractères phéniciens à la Ba'alat Gebal, a eu une histoire des plus curieuses. Elle fut trouvée brisée, il y a près d'un demi-siècle, et les principaux fragments transportés à Naples, chez un banquier, furent remarqués en 1881 par l'égyptologue Wiedemann. De Naples ils passèrent entre les mains d'un collectionneur parisien et finirent par entrer au Louvre, après que M. Dussaud eut reconnu l'authenticité du texte phénicien[4]. Une autre statuette égyptienne provenant de Gebeil se trouve conservée au Musée de l'Université américaine à Beyrouth[5].

Nous avons tout lieu de croire que ces trouvailles ont été faites aux environs de la citadelle, et qu'elles proviennent à quelques dizaines de mètres près du même endroit que la stèle de Yehavmelek et le bas-relief Renan. D'autres points des environs de Gebeil ont été très remués et ont fourni leur lot d'antiquités. A

1. *CIS.*, pl. I et ci-dessous, n° 22.
2. *Recueil d'Archéologie orientale*, VI (1903), p. 74-78.
3. J. Rouvier, *Gebal-Byblos. — Son histoire dans l'antiquité et sa nécropole phénicienne* (conférence donnée le 23 mars 1899 à l'Association bibliographique de Beyrouth et publiée sous la forme d'une brochure de 31 pages, sans nom d'éditeur), p. 11.
4. R. Dussaud, *Dédicace d'une statue d'Osorkon par Eliba'al, roi de Byblos*, in *Syria*, VI, p. 101-117.
5. L. Woolley, *The egyptian temple at Byblos*, in *Journal of egyptian archaeology*, VII (1921), p. 200.

quelques mètres au nord-est de l'hôtel actuel, visible sur notre planche III, 2, un Poseidon en marbre, de taille colossale, fut découvert dans un terrain appartenant à l'Ordre maronite libanais. Les moines ne purent le dissimuler à l'attention des fonctionnaires turcs, et la statue prit le chemin de Constantinople, où elle se trouve encore. A cinq minutes de la ville, à l'est, Renan avait signalé, comme un point intéressant, les environs de l'église Mâr Yacoub. En 1903, les indigènes mirent la main sur une véritable carrière de marbre. Des fragments architecturaux, des statues, même des murs virent le jour. L'arrivée de Macridi-Bey sur le terrain préserva du four à chaux ces pierres qui furent transportées à Constantinople, mais il ne semble pas que personne ait pris la peine d'exécuter un plan quelconque et la trouvaille ne fut signalée que par une brève notice du R. P. Jalabert, de l'Université Saint-Joseph[1]. L'excavation fut à demi comblée. On laissa au fond un petit autel portant en grec une dédicace au Zeus de Rêsa, qui ne fut mis en lieu sûr qu'en 1921, et d'innombrables débris de marbre parsèment encore tout le terrain environnant.

Les travaux entrepris pour la construction de l'école des Frères Maristes sur le versant qui fait face à Gebeil amenèrent la découverte de plusieurs tombeaux, dont le mobilier demeura à l'école jusqu'en 1914, mais la petite collection fut pillée pendant la guerre. A l'ouest de l'école, sur les vastes terrains qui s'étendent jusqu'au pied de Qassouba, les propriétaires indigènes entreprirent des recherches. D'innombrables sarcophages, en général de simples cuves sans ornement ni inscription, gisent encore sur place. Il ne s'agit que d'une nécropole de basse époque. Toutefois elle a dû livrer des objets intéressants. J'ai vu chez un propriétaire d'Amchiit une minuscule statuette de cornaline, représentant une femelle de singe tenant son petit contre elle qui s'inspire des vases de pierre apportés d'Égypte à Byblos au temps de Pépi Ier. Le sanctuaire de Qassouba, si fortement entamé au moment de la construction du bourg d'Amchiit, a achevé de disparaître. Pourtant l'emplacement était si riche qu'il en sort de temps en temps des documents de valeur comme les deux autels décorés de sculptures, dont l'un représente la Vénus lugens, qui sont entrés en 1920 au Musée de Beyrouth[2].

Durant cette période qui va de 1860 à 1919, l'étude des textes égyptiens livrait petit à petit les éléments d'une réponse aux questions que se posait

1. *Mélanges de la Faculté orientale,* Beyrouth, t. I, p. 141 sqq.
2. *CR. Académie des Inscriptions,* 1921, p. 259.

Em. de Rougé à propos du bas-relief Renan. Dans son petit mémoire Rougé ne cite aucun exemple du nom de Byblos en égyptien. Renan lui-même, qui compare, au début du chapitre sur la « campagne de Byblos[1] », le nom de cette ville en hébreu, en syriaque et en grec, paraît ignorer qu'elle est mentionnée dans des textes pharaoniques. C'est Chabas qui a eu le mérite de reconnaître le premier גבל dans un groupe hiératique du papyrus Anastasi I, qu'il sut transcrire avec exactitude *Kapouna,* en remarquant très justement que le passage du ג au *q* est fort naturel et que *b* et *p* se confondent continuellement dans les transcriptions[2]. Le *Voyage d'un Égyptien* révéla donc aux savants que le nom de Byblos et sa déesse étaient familiers aux Égyptiens de l'époque ramesside. Sur une statue du Musée de Turin, qui est à peu près de la même époque, Maspero reconnut que le titre de « Dame de Byblos » appartenait à la déesse Hathor[3], et Lefébure constata qu'une Égyptienne qui avait vécu sous la XIIIe ou la XIVe dynastie s'appelait « la dame de Kapni », autrement dit Byblos[4]. On commençait ainsi à se rendre compte que les rapports religieux entre Byblos et l'Égypte étaient fort anciens. Un texte, célèbre aujourd'hui, apporta la preuve que ces rapports n'étaient pas seulement religieux, mais commerciaux, c'est le *papyrus hiératique de la collection Golénischeff contenant la description du voyage de l'Égyptien Ounou-Amon en Phénicie*[5]. L'Égyptien Oun-Amon se rend à Byblos, sous le faible Smendès, au XIe siècle, pour prendre livraison d'une cargaison de bois destiné au mobilier du dieu Amon. Après avoir fait quelques difficultés, le roi de Byblos Zeker-Baʿal envoie trois cents hommes et trois cents bœufs dans la montagne, qui apportent les arbres au bord de la mer, puis il les laisse embarquer, non sans protester contre l'insignifiance des cadeaux par lesquels l'Égyptien prétendait payer de si beaux arbres, et déjà il ne s'était pas privé de rappeler que, si ses ancêtres avaient livré du bois au Pharaon, ils l'avaient livré contre du bon argent.

1. *Mission de Phénicie,* p. 153.
2. Chabas, *Voyage d'un Égyptien,* Chalon-sur-Saône et Paris, 1866, p. 156-159.
3. Maspero, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire,* in *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes,* II (1880), p. 120.
4. Lefébure, *Osiris à Byblos,* in *Sphinx,* V (1902), p. 213; cf. A. Erman, *Die Herrin von Byblos,* in *Æg. Zeitschr.,* XLII (1905), p. 109-110.
5. Publié par Golénischeff dans le *Recueil de travaux,* XXI (1899), p. 74-102; cf. Erman, *Eine Reise nach Phönizien im 11. Jahrhundert v. Chr. Ægypt. Zeitschr.,* XXXVIII (1900), p. 1-14; Maspero, *Contes populaires,* 3e éd., p. 186-201.

Bientôt on allait apprendre que ces échanges commerciaux entre l'Égypte et Byblos avaient toujours existé et qu'ils jouaient un rôle de premier ordre dans la vie économique des anciens Égyptiens. En 1906, M. Sethe publia le récit, malheureusement très mutilé, du voyage que fit à Byblos un haut fonctionnaire du temps de Thoutmès III, Sennofrê, pour se procurer du bois contre toutes sortes de cadeaux[1]. Mais une inscription d'un tombeau d'Assouan apporta une mention bien plus ancienne de Byblos, car cette inscription était contemporaine de la VI[e] dynastie. Elle disait :

« Je suis allé avec mes maîtres, les princes et scelleurs divins Teti et Khoui, onze fois à Byblos et à Pount[2]. »

Malheureusement ce précieux texte demeura longtemps inaperçu, et, lorsque M. Sethe le publia à nouveau dans ses *Urkunden*, il s'attendait si peu à trouver le nom de Byblos dans un texte de l'Ancien Empire qu'il ne le reconnut pas, parce qu'il était écrit *Kbn* et non *Kpn*, comme sur les exemples déjà repérés et qu'il corrigea *Kbn* en « Kach » qui est le nom de la Nubie[3]. C'est M. Gardiner qui s'aperçut que *Kbn* n'était pas autre chose qu'une transcription presque littérale du nom de Byblos, et que la malencontreuse correction de M. Sethe dissimulait un témoignage des plus intéressants. M. Sethe racheta magnifiquement son erreur en expliquant le mot *Kbn-t*, que l'on traduisait auparavant par « navire » ou par « flotte », comme un adjectif dérivé de *kbn*[4]. Cet adjectif, déterminé par le signe du navire, ne pouvait désigner que les navires giblites, soit que ces navires aient été construits par les Giblites eux-mêmes, soit qu'ils aient été construits dans les chantiers égyptiens, sur le modèle des navires de Byblos. Or le mot *Kbn-t* apparaît dans les textes égyptiens, en même temps que le nom de *Kbn* lui-même, sous la VI[e] dynastie. On le retrouve assez fréquemment, par la suite, dans des textes montrant que les navires égyptiens qui parcouraient la mer Rouge dans la direction du pays de Pount étaient, comme les navires de la Méditerranée, des navires giblites.

1. K. Sethe, *Eine ägyptische Expedition nach dem Libanon im 15. Jahrh. v. Chr.* (*Sitzungsber. d. k. pr. Ak. d. Wiss.*, Berlin, 1906, p. 1-7).

2. De Morgan, *Catalogue des monuments et des inscriptions*, I, p. 157.

3. *Urkunden des Alten Reichs*, I, p. 140.

4. K. Sethe, *Zur æltesten Geschichte des ægyptischen Seeverkehrs mit Byblos und Libanongebiet*, in *Æg. Zeitschr.*, XLV, p. 7-16.

Un grand progrès venait d'être fait dans notre connaissance du passé le plus lointain de Byblos. M. Sethe eut l'occasion de rendre à M. Gardiner le service qu'il avait reçu de lui, en reconnaissant le nom de Byblos dans un passage un peu mutilé du papyrus de Leide, qui contient les réflexions d'un sage égyptien. Ce passage, les lacunes une fois comblées, se traduit ainsi :

« Maintenant qu'on ne fait plus de voyages par mer vers Byblos, par quoi remplacerons-nous, pour nos momies, les arbres âch, dont l'importation permettait de fabriquer les cercueils des prêtres et dont la poix servait à embaumer les hauts personnages[1]. »

De tous ces témoignages il résultait que les Giblites, depuis des temps immémoriaux, livraient aux Égyptiens des navires capables d'affronter la mer en même temps que le bois qui leur était nécessaire pour construire leur flotte de la mer Rouge et aller chercher l'encens sacré au pays de Pount, et pour une foule d'autres usages. Si les relations avec Byblos venaient à être interrompues, l'inquiétude était grande sur les deux rives du Nil.

Il ne restait plus qu'à déterminer cet arbre âch, que les Égyptiens faisaient venir de Byblos, et aussi des autres ports phéniciens, et qui, certains textes le disent expressément, couvrait les pentes du Liban. On en avait conclu, avec un peu de naïveté, que l'âch ne pouvait être que le cèdre, comme si le cèdre était le seul arbre du Liban. L'âch est si souvent nommé dans les textes égyptiens que M. Loret, dans une étude décisive[2], a pu en définir les principaux caractères. C'est un conifère, puisqu'il était aussi renommé pour sa résine que pour son bois ; c'est un arbre très élancé, puisqu'il fournissait les mâts parfois hauts de 30 et même de 40 mètres, qu'on dressait devant les pylônes des temples, et son bois est de teinte jaune clair. Parmi les arbres du Liban, c'est le sapin de Cilicie qui réalise le mieux ces conditions, mais il est probable que *'s* désignait aussi le pin maritime et le pin silvestre qui poussent si abondamment en Syrie. De cet ensemble de faits on pouvait tirer une conclusion pratique. Il suffisait en somme d'avoir présent à l'esprit, en même temps, la découverte de nombreux objets égyptiens à Gebeil et l'histoire des relations commerciales et des rapports

1. Gardiner, *The admonitions of an egyptian Sage, from a hieratic papyrus in Leiden*, Leipzig, 1909, p. 32-33.

2. V. Loret, *Quelques notes sur l'arbre ÂCH*, in *Annales du Service des Antiquités*, XVI, 1916, p. 33-51.

religieux entre l'Égypte et Byblos pour concevoir l'espérance de retrouver ce temple égyptien de Byblos, dont plusieurs fragments étaient déjà sortis du sol. L'épithète « Dame de Byblos », qui s'ajoute au nom de la déesse Hathor à partir du Moyen Empire, est très caractéristique, car, lorsqu'on dit qu'un dieu est maître d'un pays, c'est qu'il y possède un temple ou du moins une chapelle dans un temple. Et, puisque tant d'objets égyptiens avaient été envoyés aux Giblites en échange de leurs arbres et de leurs navires, il n'était pas insensé de penser qu'une partie pourrait en être retrouvée et qu'ainsi l'histoire des deux pays s'enrichirait de documents nouveaux.

L'occasion de vérifier cette hypothèse et de préciser davantage la position de ce temple fut offerte, en 1919, à l'auteur de ce livre, lorsque M. Paul Huvelin, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lyon, fut chargé par son Université et par les Chambres de Commerce de Paris, de Lyon et de Marseille d'une mission en Syrie. On lui demandait de dresser, en trois mois, un inventaire précis des ressources du pays qui allait être placé sous le mandat français[1]. M. Huvelin voulut bien me demander de me joindre à la mission qu'il dirigeait. Pour un archéologue, il s'agissait de déterminer un ou plusieurs sites à fouiller. Bien des noms prestigieux s'offraient à l'esprit : Tyr, Sidon, Byblos, Antioche, les temples de l'Hermon, Palmyre, les villes au bord de l'Oronte. M. Paul Huvelin se laissa aisément convaincre par mon maître, M. Victor Loret, et par moi-même que Byblos, la cité chère aux Égyptiens et l'un des plus grands centres religieux de l'antiquité, devait être inscrite en tête de la liste.

Un indice des plus encourageants me fut révélé dès l'arrivée à Beyrouth. Le R. P. Ronzevalle, professeur à la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph et l'un des savants les plus versés dans l'histoire de la Syrie aux anciennes époques, voulut bien me communiquer, pour les publier avec les documents qu'il souhaitait de voir produire par les fouilles, les estampages et les photographies d'un fragment hiéroglyphique qu'une femme indigène lui avait montré à Gebeil plusieurs années auparavant, sans vouloir indiquer l'endroit où elle l'avait trouvé. Ce n'était pas une pièce historique. Le fragment avait fait partie, sans nul doute, d'un monument de basse époque, du genre de la stèle Metternich ou de la statue de Zed-her le Sauveur. Néanmoins il était de bonne prise et prouvait la variété des documents qu'on pouvait s'attendre à retirer de Gebeil.

1. Voir le rapport de M. P. Huvelin, *Que vaut la Syrie?* Paris et Marseille, 1919.

Il fallait tout d'abord reconnaître le terrain mètre par mètre. Une des premières maisons qu'on rencontre en venant de Beyrouth, quand on a franchi le ouadi Fedar, qui ne roule de l'eau que pendant la saison des pluies depuis qu'un regard d'Isis l'a desséché, et que l'on a remonté le vallon, était en 1919 un véritable musée lapidaire. C'est là qu'habitait un curé maronite, fouilleur acharné, qui avait dévalisé plusieurs tombeaux situés en contre-bas de sa demeure, homme obligeant d'ailleurs, qui m'accompagna dans mes promenades et me facilita l'accès des propriétés particulières. La population maronite est restée, comme au temps de Renan, courtoise et hospitalière. La moitié des habitants de Gebeil, au lendemain de la guerre, parlait couramment le français. Les principaux notables, le docteur Taouilé en tête, m'accueillirent avec une affabilité qui ne se démentit pas et voulurent bien m'assurer qu'ils ne refuseraient pas l'autorisation de fouiller dans leur terrain. En dépit de ces bonnes paroles, il y eut bien, durant les campagnes de 1921 et 1922, quelques incidents, et cela était inévitable, étant donnée la gêne qu'apportait aux habitants la présence des ouvriers, mais leur bonne volonté permit dans tous les cas de les terminer heureusement.

C'est en montant sur la tour qu'on peut prendre le plus rapidement une connaissance sommaire du pays. Placée à l'extrémité d'une colline qui se termine sur la mer par une falaise, elle offre un merveilleux observatoire. On a la ville à ses pieds, et l'on peut repérer les espaces qui restent libres pour le fouilleur (voir la pl. III). L'église Saint-Jean, qui est un bel ouvrage des Francs, occupe le milieu de l'espace compris entre les quatre murs de l'enceinte, mais les maisons sont assez clairsemées. Un peu partout traînent des tronçons et des bases de colonne, des chapiteaux, des autels avec inscription en grec. A droite de la route qui va du bazar au port, en utilisant le fond d'un ouadi (pl. III, 1), les ruines assez considérables d'une maison romaine ou byzantine se dissimulent sous des figuiers. Entre l'église et le mur nord de l'enceinte, dans le jardin de l'école des filles, on a trouvé tout récemment une statuette de style grec[1], et le jardinier m'a assuré qu'en creusant seulement un mètre ou deux, on trouverait des colonnes de granit. Lorsqu'on se tourne du côté des montagnes (pl. III, 2), on a devant soi la pente orientale de la colline sur laquelle se trouve la citadelle, l'hôtel près duquel a été exhumée une statue de Poseidon, et la route de Beyrouth qui franchit le ouadi sur un vieux pont. A l'endroit où cette route fait un

1. Acquise en 1922 par le Musée de Beyrouth.

Housamy avait exhumé des objets en bronze et en or et une statue de pierre, qu'il avait vendus pendant la guerre.

Par la suite, il a été prouvé que ces récits étaient à peu près exacts. Même, en les tenant pour négligeables, les deux fragments de stèle, le bas-relief aux divinités et le bas-relief Renan suffisaient pour déterminer la position du temple égyptien. Avant de quitter Gebeil, il me fut donné d'apercevoir, pendant quelques instants seulement, un fragment de bas-relief sur lequel était gravé le cartouche de Thoutmès III, accompagné des épithètes habituelles. Je ne parvins pas à savoir d'où on l'avait exhumé. Selon toute probabilité, il venait du même endroit que les autres, et contribuait à prouver que le temple avait été en exercice pendant très longtemps et que bien des rois l'avaient enrichi de stèles, de bas-reliefs, de statues et d'objets d'art.

Les résultats de cette exploration préliminaire ne furent publiés que deux ans plus tard, sous la forme d'une lettre adressée à M. Clermont-Ganneau. L'illustre orientaliste en donna lecture à l'Académie des Inscriptions, dans sa séance du 23 mars 1921[1]. Peu de temps après, l'Académie décidait de consacrer aux fouilles de Byblos une somme de cent mille francs et, d'accord avec le général Gouraud, haut-commissaire de France en Syrie, me désigna pour les diriger[2].

La première campagne de fouilles dura du 20 octobre 1921 au 7 janvier suivant[3]. Avant que les travaux fussent commencés, M. Virolleaud, conseiller du Haut-Commissariat pour l'archéologie, me fit part de deux trouvailles qu'il avait faites au cours de ses promenades à Gebeil. Dans le mur qui ferme à l'ouest le terrain inculte visible sur la planche VI, 1, contre la tour qui termine le mur des Croisés, il avait aperçu une statuette de basalte sans tête, ni jambes, qui est indiscutablement une œuvre égyptienne, et, sur le parapet sud de la citadelle, il avait remarqué deux blocs très curieux, dont l'un porte une double décoration lotiforme (pl. IX, 1). Dans les mêmes parages, le chef de chantier ramassa un fragment d'albâtre couvert d'hiéroglyphes et une tête en terre cuite. L'endroit où gisaient ces divers fragments antiques a été reporté aussi exactement que

1. *CR. Académie des Inscriptions*, 1921, p. 93.
2. *Ibid.*, p. 148-149.
3. Cf. P. Montet, *Lettres adressées au sujet des fouilles de Byblos dans l'année 1921*, in *CR. Académie des Inscriptions*, 1922, p. 7-21.

possible sur la planche XXI. On verra combien peu ils étaient éloignés les uns des autres. La tâche du fouilleur était évidente. Il fallait creuser les premières tranchées au milieu de l'espace jalonné par les fragments. Malheureusement, dans cet espace étaient compris un cimetière, dont les musulmans revendiquaient la propriété, des habitations, des vergers clos de murs et des plantations de mûriers. L'achat de ces terrains aurait exigé des ressources que nous n'avions pas. Le cheik Hossein el-Housamy, le propriétaire de la maisonnette au bas-relief et son voisin, qu'on appelait le Hadji parce qu'il était allé à la Mecque, consentirent, à des conditions assez onéreuses, à me laisser travailler dans les plantations de mûriers. Ce point réglé, il fallut recruter une bonne équipe. Chose facile en Égypte, où les fouilles durent pour ainsi dire sans interruption depuis un siècle, mais très difficile en Syrie, où la main-d'œuvre est rare. Les bons ouvriers travaillent aux champs; quant aux « sans-travail », ils sont parfois indésirables dans un chantier de fouilles. Au début, je n'avais que sept ouvriers. Au bout de deux semaines, leur nombre atteignait la trentaine, et bientôt après des Metoualis descendirent de la montagne et vinrent demander de l'embauche. C'étaient de robustes ouvriers, très habiles à remuer les grosses pierres. Ce lot fut grossi à partir du mois de novembre par les réfugiés arméniens qui inondèrent littéralement la côte de Syrie. Deux jeunes gens de Gebeil remplissaient assez médiocrement les fonctions de *reis* et de *kateb*.

Les premiers sondages furent donc creusés autour de la maisonnette au bas-relief et près de la maisonnette du cheik. Ils firent apparaître des vestiges de constructions antiques, mais l'excavation creusée au nord de la maison du cheik nous livra une quantité incroyable de petits objets, statuettes de personnages et d'animaux en bronze et bronze doré, objets votifs en bronze, amulettes en ivoire, scarabées, perles de faïence et de cornaline, qui se trouvaient répandus en couche dans la terre à la faible profondeur d'un mètre et demi à deux mètres, et de quelques belles dalles en calcaire blanc, renversées en désordre (pl. X, 1). Beaucoup de ces petits objets étaient égyptiens, mais d'autres n'avaient pas d'équivalent dans les collections égyptiennes. Il était surtout difficile de s'expliquer pourquoi il se trouvaient réunis en cet endroit.

Lorsque l'excavation parut épuisée, dans tous les sens, pour éviter les incidents qui se produisaient presque tous les jours avec le cheik et sa famille, je fis entreprendre une tranchée qui coupait par le travers le soi-disant cimetière musulman, où je n'avais pas cru possible d'installer les ouvriers tout d'abord.

Les musulmans de Gebeil protestèrent immédiatement auprès du moudhir qui me demanda d'interrompre le travail en cet endroit jusqu'à ce que le gouvernement ait pris une décision. Le conseiller administratif, M. Privat-Oboir, et le mutesarif de la région vinrent sur place. Il fut décidé qu'on ne toucherait pas au cimetière. En récompense, les musulmans promirent de faciliter les travaux dans leur propre terrain. Ils tinrent parole à leur manière. Le jour, les enfants du cheik ne perdaient pas des yeux les ouvriers et contribuaient le plus utilement du monde à la surveillance, mais le soir, après le départ des ouvriers, malgré le gendarme indigène qui montait la garde pour le principe, les femmes musulmanes descendaient dans les excavations et grattaient la terre avec leurs instruments de cuisine. Je réussis pourtant à me faire rendre à peu près tout ce qui fut ainsi soustrait, sauf quelques objets qui furent acquis plus tard, par le Service archéologique et par un collectionneur bien connu à Beyrouth, M. van Heidenstam, qui très courtoisement me communiqua tout ce qui entra de cette manière dans sa collection, destinée d'ailleurs au Musée de Beyrouth.

Ayant donc renoncé, momentanément, à travailler dans le cimetière, je fis poursuivre activement les travaux au quartier musulman. Une excavation entreprise dans l'angle nord-est du terrain du cheik, un peu au nord de celle qui avait fourni un si joli lot de petits objets, livra une collection plus remarquable encore que la première, comprenant des vases égyptiens, dont quelques-uns étaient au nom des Pharaons de l'Ancien Empire, Ounas, Pépi Ier, Pépi II, peut-être Mycérinus, un cylindre à légende hiéroglyphique, des amulettes et des objets de parure assez semblables à ceux de la première trouvaille, de sorte que les deux collections voisines, quoique séparées par un espace stérile de plusieurs mètres, en réalité n'en faisaient qu'une. En outre, l'endroit avait été moins bouleversé. On put ainsi se rendre compte que ces objets avaient été déposés dans les fondations, puis recouverts d'une couche de sable fin, par-dessus laquelle on avait posé un dallage. Une base de colonne, trouvée en place par-dessus ce dallage (pl. X, 2), confirma que l'on était bien au milieu d'un temple. Les résultats obtenus autour de la maisonnette au bas-relief furent tout aussi intéressants. Ayant déblayé un bassin circulaire, construit en bonnes pierres de taille, qui devait remonter à une haute antiquité, puisque les bords étaient enjambés par un mur de fondation lui-même très ancien, on atteignit, en agrandissant l'excavation, un dallage sur lequel reposaient trois statues colossales assises et un colosse debout, de style

égyptien, derrière lesquels deux bases de colonnes semblaient le début d'une colonnade indéfinie (pl. X, 2).

Lorsque cet ensemble eut été complètement dégagé, les pluies qui avaient commencé depuis plusieurs semaines devinrent gênantes au point qu'il fallut abandonner le travail. La richesse archéologique du sol de Gebeil n'était plus à démontrer. Elle se manifesta de nouveau quelques semaines après d'une manière inattendue. Vers le milieu du mois de février, à l'extrémité du soi-disant cimetière musulman, à 20 mètres au sud de la tour qui termine le mur des Croisés, tout un pan de la falaise s'effondra brusquement, déchirant la paroi du fond d'une chambre funéraire, taillée dans le rocher à 12 mètres au-dessous du sol actuel (pl. VIII, 2 et pl. XI). Les indigènes que l'accident avait attirés aperçurent, au milieu de la chambre, un sarcophage fermé en calcaire blanc de grandes dimensions et emportèrent sans scrupule des jarres déposées autour du sarcophage. Mais le moudhir de Gebeil prévint le gouvernement du Grand-Liban, et bientôt après le service archéologique du Haut-Commissariat s'empressait de mettre le mobilier du tombeau en lieu sûr. Ce mobilier était composé de vases d'albâtre et de poterie et d'objets en bronze. Mais beaucoup plus précieux étaient les objets contenus dans le sarcophage, parmi lesquels un vase en obsidienne, serti d'or, portant sur le couvercle le cartouche-prénom d'Amenemhat III, devint aussitôt célèbre dans la science[1].

Importante en elle-même, cette trouvaille accidentelle était d'un excellent augure pour l'avenir des fouilles. On n'avait pas le nom ni le titre du personnage pour lequel la tombe avait été faite, mais le glaive en bronze, orné sur les deux côtés d'un uræus en or et niellé, prouvait que ce personnage était un roi. A Gebeil, il était permis de raisonner comme en Égypte, où un tombeau n'est presque jamais seul. On avait donc l'espoir de trouver près de ce premier hypogée, les autres tombeaux de la nécropole royale. Enfin, cette bienheureuse trouvaille permettait de revendiquer pour l'exploration archéologique le fameux cimetière.

1. La trouvaille de l'hypogée fut très promptement signalée par les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1922, p. 77, 105, 147, 234, et *Syria*, III, p. 86. Dans la même revue, M. Virolleaud publia un rapport détaillé, accompagné de plans, de figures et de planches hors texte : *Découverte à Byblos d'un hypogée de la XIIe dynastie égyptienne*, dans *Syria*, III, p. 273-290, suivi de NAVILLE, *Le vase à parfum de Byblos* (*Syria*, III, p. 291); CLERMONT-GANNEAU, *Note additionnelle*, et POTTIER, *Observations sur quelques objets trouvés dans le sarcophage de Byblos* (*ibid.*, p. 298-306).

Après enquête d'ailleurs, il n'était plus évident que les tombes qui se trouvaient à la surface et ne portaient ni inscription ni emblème religieux, appartinssent aux musulmans, car les tombes maronites, vieilles d'un siècle ou deux, étaient exactement pareilles. Aussi, lorsque je revins, le 1er octobre 1922, prendre la direction des travaux, les ouvriers purent commencer le travail en cet endroit, sans que la colonie musulmane de Gebeil protestât autrement que pour la forme et sans que cette protestation éveillât un écho à Beyrouth. Autre circonstance favorable, un détachement militaire était mis par le général Gouraud à la disposition des fouilles. Le sous-officier du génie qui le commandait contribua d'une manière très utile à la surveillance, pendant que les soldats travaillaient et montaient la garde.

Pendant la campagne de 1922[1], on travailla à la fois dans la région des temples et dans le cimetière. Le terrain du cheik, d'où avaient été retirés les petits objets, était bordé à l'est par la propriété d'une musulmane, où j'obtins enfin la permission de fouiller un petit espace. Le dallage découvert en 1921 se prolongeait de ce côté. Au-dessus du dallage on trouva quelques fragments de statue, puis une seconde base de colonne et un socle carré, et quand le dallage eut été enlevé, on vit apparaître encore des dépôts de fondation, fragments de vases égyptiens, statuettes de bronze, répandus dans le sable, mais surtout une jarre magnifique, pourvue d'un couvercle dont la poignée imitait un serpent, et remplie d'objets de même nature que ceux qui avaient été récoltés épars dans la terre. Le Haut-Commissariat, qui avait très généreusement payé l'année précédente les indemnités dues pour les dégâts causés par les fouilles, continua ses libéralités en achetant la maisonnette au bas-relief et ses dépendances. On put ainsi explorer une partie du temple en arrière des colosses, mettre à jour une salle dallée et retirer des fondations une grande statue de pierre, incomplète malheureusement, de la Dame de Byblos.

Dans le cimetière, deux problèmes se posaient. M. Virolleaud, ayant vidé l'hypogée et enlevé les pierres qui en bouchaient l'entrée, s'était trouvé en présence d'un puits rempli de pierres noyées dans un mauvais mortier fait avec de la cendre. Il l'avait vidé par le bas, jusqu'au point où les pierres formaient une voûte suffisamment solide. On pouvait supposer que le puits était couvert par une

1. P. Montet, *Rapport sur les fouilles de Byblos en 1922*, in *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 84-97.

construction, pyramide, mastaba, ou simple tumulus, qui signalait l'existence du tombeau. De la chambre funéraire partait, vis-à-vis du sarcophage, un couloir souterrain qui remontait vers l'extérieur. M. Virolleaud l'avait trouvé bouché, après 11 mètres d'un parcours sinueux, par des dalles fortement serrées les unes contre les autres. Il y avait lieu de se demander si ce couloir n'aboutissait pas à une autre tombe ou à quelque cachette comparable au *serdab* des mastabas égyptiens de l'Ancien Empire, où étaient entassées les statues du mort, et, pour le savoir, il n'y avait pas d'autre moyen que de déboucher le couloir. Ce travail ne fut entrepris que dans la campagne de 1923. En 1922, on travailla d'abord autour du puits de l'hypogée, mettant à jour les assises inférieures d'un mur puissant, qui enjambait le puits et se prolongeait des deux côtés. Contre le mur et d'autres murs adjacents s'appuyaient des constructions en briques d'époque romaine, ce qui prouve qu'alors la tombe était complètement abandonnée. Les vestiges de cette construction en briques occupaient un espace considérable. Sa destination apparut lorsque des hypocaustes relativement bien conservés eurent été mis à jour. Un peu plus loin on exhuma un tronçon de colonne en calcaire blanc, près d'un massif de maçonnerie, puis d'autres tronçons et des murs excessivement confus, et enfin on se heurta à un soubassement formé par deux rangs superposés de dalles soigneusement ajustées, qui ne mesurait pas moins de 38 mètres de longueur depuis le jardin d'Ibrahim Housamy, sous lequel il disparaissait, jusqu'à l'endroit où il est coupé net par le fossé parallèle au mur des Croisés. A droite et à gauche de ce mur apparurent des colonnes en granit gris ou rose, intactes ou brisées, des chapiteaux corinthiens, des fragments d'entablement, des bases de colonnes (pl. XII). On avait tous les éléments d'une restauration partielle, pour laquelle l'Amirauté de Beyrouth prêta très gracieusement son concours à l'archéologie. En quelques semaines, un quartier-maître et trois marins relevèrent cinq colonnes, mirent en place leurs chapiteaux et un tronçon d'architrave (pl. XIII).

Entre cette dernière campagne, qui se termina le 30 décembre 1922, et la troisième, qui s'ouvrit le 1er septembre 1923, le Service archéologique avait engagé, sur ma demande, des pourparlers pour l'achat des terrains occupés par les deux sanctuaires. Le Liban étant un pays de mandat, le Haut-Commissariat ne pouvait exproprier lui-même ces terrains pour cause d'utilité publique. Cela regardait le gouvernement du Grand-Liban. M. Privat-Oboir, gouverneur par intérim, s'y employa avec ardeur dès l'été de 1923, et donna une première preuve

de l'intérêt que portait le peuple libanais aux fouilles de Byblos en achetant une parcelle de terrain, à l'ouest du jardin d'Ibrahim Housamy. En attendant que les achats fussent terminés, il valait mieux interrompre les travaux dans la région des sanctuaires et porter tout l'effort dans le cimetière royal, autour de l'hypogée déjà découvert, où l'on avait les mains libres. Dès la reprise des travaux [1], le général Weygand mit à la disposition de la mission un détachement militaire. Je retrouvai un de mes auxiliaires de l'année précédente, M. Collin, soldat au 17e régiment d'infanterie coloniale, qui se montra, ainsi que le caporal Ortet, du même régiment, un chef de chantier dévoué et actif. C'était l'émerveillement des nombreuses personnes qui visitèrent les fouilles de Byblos en 1923 et en 1924 que de voir des soldats et des marins transformés aussi rapidement en archéologues. J'eus également, grâce à la bonté du général Weygand, le concours d'un de mes élèves à l'Université de Strasbourg, M. Gœtz, qui accomplissait son service militaire dans l'Armée du Levant. Pour la première fois, enfin, un chemin de fer Decauville était mis à ma disposition par le Service archéologique.

Les ouvriers, divisés en deux groupes, travaillèrent à la fois au nord et au sud de l'hypogée. Dans le secteur sud, ils rencontrèrent un vaste dallage de blocs bien ajustés, qui paraissait recouvrir un puits funéraire rempli, comme celui de l'hypogée, de pierres et de cendre, mais ce que l'on avait pris pour un puits n'avait que 3 mètres de profondeur et s'élargissait en une vaste excavation. On était en réalité sur une carrière qui avait été comblée et couverte d'un beau dallage. Les trouvailles eurent lieu dans le secteur nord, mais elles ne furent obtenues que par un travail opiniâtre. Les anciens Giblites avaient obturé les puits donnant accès aux caveaux où reposaient leurs rois par un énorme dallage, dont la surface débordait beaucoup les orifices et qui comprenait 5, 6 ou 7 rangs de blocs, enchevêtrés les uns dans les autres. Une construction dont il ne reste pas grand chose ou même qui peut être complètement détruite, s'élevait sur ce dallage. Trois puits furent découverts dans la grande tranchée visible sur la planche XIV [2]. Le puits auquel nous avons donné le numéro II est relié à l'hypogée I par le couloir souterrain dont nous avons parlé. Il nous conduisit à une chambre, dont le mur de fermeture avait été trouvé intact, mais dont le premier

1. Mes lettres à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie pendant la campagne de 1923 ont été publiées dans *Syria*, IV (1924), p. 334-345.

2. Voir aussi les planches XV, 1 et XVII.

aspect était vraiment peu encourageant. Ce n'était qu'un trou informe à moitié rempli de boue, où surnageaient quelques jarres. Pas de sarcophage. Cependant cette boue recouvrait des trésors. Le puits III, un peu plus à l'est, profond et étroit, aboutissait à une chambre plus soignée : les quatre parois étaient murées et le sol dallé ; le mur d'entrée était également intact. Ces précautions n'avaient pas empêché la boue de s'infiltrer lentement dans la tombe et de recouvrir les objets en soulevant les jarres vides.

La découverte de trois tombes intactes donnait lieu de penser que le cimetière royal avait miraculeusement échappé aux fouilleurs. La déception était proche. A deux mètres à l'est du puits III, on dégagea l'ouverture d'un nouveau puits, fermé comme les autres par un épais blocage, rempli de pierres et de mortier. Le mur de la chambre ne bouchait pas complètement l'entrée. Cependant je n'eus l'idée que d'autres avaient déjà visité la tombe que lorsque j'aperçus, au milieu d'un caveau très bien taillé dans le rocher, un sarcophage sans couvercle. M. Cumont, qui s'arrêta à ce moment à Gebeil en revenant de Salahiye, ayant remarqué sur les bords de la cuve un dépôt noirâtre, émit l'idée que le couvercle était en bois, mais qu'il avait disparu. Cela n'était pas impossible, puisque les ossements contenus à l'intérieur du sarcophage fermé, dans le premier hypogée, s'étaient consumés par le temps à peu près entièrement. Quoi qu'il en soit, le sarcophage ne contenait dans un coin qu'un petit tas de choses indécises qui, apportées au jour, se montrèrent pour des fragments de papier d'emballage et de papier d'écolier. Sur ces derniers on pouvait lire encore des mots d'anglais et la date de 1851. L'exploration minutieuse de la tombe ne produisit que des fragments d'albâtre et de poterie, d'ailleurs intéressants, et quelques feuilles d'or prouvant au moins que la tombe avait servi.

En déblayant les alentours du tombeau IV, nous étions parvenus à la hauteur de la colonne isolée et des murs dégagés l'année précédente. Un de ces murs reposait sur un soubassement de petites pierres cimentées avec de la cendre, analogue à celui qu'on trouve autour des puits III et IV. En suivant ce mur, nous découvrîmes, au bout de quelques mètres, l'orifice d'un nouveau puits. Le dallage protecteur ne le recouvrait que partiellement, et, tandis que les précédents ne contenaient que de la terre ou qu'un blocage de pierres et de mortier, la terre du nouveau puits contenait en quantité des tessons de poterie décorée dans le style égéen. A trois mètres de profondeur, les parois rocheuses étaient entaillées de petites niches qui se faisaient vis-à-vis et avaient sûrement servi à installer

des poutres. Plus bas, un graffite phénicien apparut gravé sur le milieu de la paroi sud, et vers le fond on commença à récolter des débris d'objets, qui avaient été rejetés de la chambre. Deux fragments surtout étaient remarquables : une plaquette d'ivoire représentant un taureau attaqué par un griffon et un lion, et un fragment de vase en albâtre, qui portait en beaux hiéroglyphes les deux cartouches de Ramsès II. La tombe n'était pas creusée dans le rocher, mais au-dessous du rocher, dans une couche d'argile. La face inférieure du banc rocheux formait le plafond de la chambre qu'on avait soutenu par quatre murs. Mais cette disposition, suggérée par la paresse ou l'économie, avait mal garanti la tombe contre les destructions. D'énormes blocs de rocher étaient tombés dans la chambre que la boue avait envahie par les murs latéraux et par l'entrée. Un sarcophage émergeait de cette boue, suffisamment pour que son importance exceptionnelle apparût au premier coup d'œil, car il portait deux inscriptions en caractères phéniciens et était sculpté sur toutes ses faces et sur le couvercle. Malheureusement, il ne fallut pas plus de temps pour s'apercevoir que le couvercle du sarcophage avait été assez déplacé pour qu'un voleur ait pu se glisser au dedans. On commença par étayer la voûte et enlever les éclats de rocher et la boue. Au cours de ces opérations, on vit que le sarcophage décoré n'était pas seul. Un sarcophage sans décor, mais d'un type intéressant, était placé entre le premier et la paroi du fond; un troisième, plus petit, contre l'entrée. Tous avaient été violés et ne contenaient que des ossements brisés. Pour les deux plus grands, on avait déplacé le couvercle, mais, comme le couvercle du troisième adhérait solidement à la cuve, on l'avait percé. Le nettoyage de la chambre ne nous procura que quelques fragments d'albâtre et de céramique.

L'exploration des quatre tombes royales était complètement terminée à la fin du mois de décembre 1923. En vue de la quatrième campagne, le général Weygand permit que le détachement militaire qui avait travaillé aux fouilles restât pendant l'hiver, pour jeter à la mer les déblais que, pour aller plus vite, nous avions amoncelés le plus près possible des puits. Un détachement du Génie enleva du tombeau V le sarcophage décoré, qui fut restauré et installé très adroitement, dans une salle du Musée de Beyrouth, par M. Martinet, le réparateur du Service archéologique. Puis, en attendant la reprise des travaux, le champ de fouilles demeura sous la garde de M. Collin, qui eut à s'occuper, vers le milieu de l'été, de déblayer deux petits tombeaux, qui furent découverts à ce moment, pendant les travaux entrepris pour l'orphelinat arménien, sur le flanc sud de la colline, presque au bord de la mer. Cette nouvelle découverte due à un hasard favorable n'avait pas l'importance de la première. Mais elle prouvait l'existence d'une nécropole de particuliers, à quelques minutes de la nécropole royale, dont les tombeaux recélaient de curieux objets.

Pour la quatrième campagne de fouilles, qui dura du 25 août au 31 décembre 1924[1], la subvention de l'Académie des Inscriptions s'augmenta d'une somme de 25.000 francs, donnée par le Louvre en échange des objets du tombeau III, qui venaient de lui être attribués gracieusement par le Conseil du Grand-Liban. Comme l'année précédente, un détachement de 16, puis de 26 tirailleurs sénégalais, encadré par des gradés français, assura la surveillance du chantier tout en prenant part aux travaux. Un matériel abondant fut prêté par le Service des Antiquités et par le Génie. M. Collin reprit ses fonctions de chef de chantier. Il s'y montra remarquable. Le réparateur du Musée de Beyrouth, M. Martinet, demeura sur place, pendant plusieurs semaines, pour reconstituer les vases d'albâtre et de poterie, au fur et à mesure que les fragments apparaissaient. Enfin, M. Dunand, ancien membre de l'École française de Jérusalem, qui avait fait ses preuves à Palmyre, m'assista dès le début de la quatrième campagne et après mon départ, le 24 novembre, dirigea les travaux dans le tombeau IX. C'est à lui que nous devons les plans d'ensemble de la nécropole royale, les croquis qui se rapportent au tombeau IX, et de nombreux clichés. En attendant que les crédits nécessaires pour l'expropriation des terrains recouvrant le temple fussent votés par le Grand-Liban, le général Vandenberg, gouverneur, voulut bien garantir qu'il fournirait, en tout cas, l'argent nécessaire pour l'achat du jardin d'Ibrahim Housamy, situé, comme on le voit sur la planche XXI, entre les tombes royales déjà ouvertes et la région des temples. On attaqua donc le terrain aux environs de la grande excavation déjà signalée, entre la maison d'Ibrahim Housamy et la mer. On rencontra d'abord des silos, des niches taillées dans le roc, montrant que l'endroit avait servi de carrière, puis les ouvertures de trois puits extrêmement rapprochés les uns des autres (voir les pl. XVII et XVIII). Dès le premier jour, il fut clair que ces tombes avaient été violées. Le dallage manquait complètement au-dessus du puits VIII, et celui du puits VII était partiellement démuni. Lorsqu'après beaucoup de peine les puits eurent été vidés, on constata que les

1. Cf. P. Montet, *Les fouilles de Byblos en 1924*, in *CR. Académie des Inscriptions*, 1925, p. 25-34.

anciens Giblites s'étaient contentés d'établir les chambres funéraires dans la couche d'argile, sous le banc de rocher. Les violateurs avaient renversé le mur d'entrée, si bien que la chambre était remplie de boue jusqu'à la voûte et qu'il fallait une attention extrême pour décider de quel côté elle se trouvait. Cela n'eût rien été, si ces tombeaux avaient contenu un sarcophage décoré, comme le tombeau V, mais seul le tombeau VII avait un sarcophage de pierre et du type le plus simple. Dans ces trois tombeaux et dans le tombeau IX, par lequel se clôtura la campagne, on ne récolta que des débris, quelques jarres et fort peu de textes.

Les sondages serrés entrepris dans l'espace assez vaste, compris entre les deux grands groupes de tombes royales, ne donnèrent, après avoir flatté l'espérance, que des résultats négatifs. Nous ne fûmes pas plus heureux en creusant de nouvelles tranchées plus au sud, en suivant le bord de la colline. Par contre, près de l'orphelinat arménien, à côté des deux tombes découvertes fortuitement quelques mois auparavant, une nouvelle tombe, très modeste, augmenta notre collection de jarres remontant au second millénaire.

Un grand effort fut fait dans l'espace compris entre les tombeaux I, II, III, IV et le mur des Croisés. Lorsqu'on eut enlevé un mur de clôture qui rejoignait la tour par laquelle se termine le mur des Croisés, on s'aperçut que cette tour était complètement minée et pouvait s'effondrer d'un instant à l'autre. Je me résignai donc à la détruire, pour éviter un accident peut-être effroyable et parce que je pensais qu'elle reposait sur le dallage d'un tombeau.

Il n'y avait dans cette espace, contrairement à mon attente, aucune tombe royale. Par contre, on mit à jour, dans le prolongement de la colonnade corinthienne, trois marches d'un escalier monumental qui disparaît sous le mur des Croisés, et un dallage formé de blocs bien taillés et bien ajustés et posé sur un blocage de pierres et de cendre, qui prolonge artificiellement la surface du plateau en rachetant la dépression du terrain. Le même blocage a été retrouvé à plus de 20 mètres au nord, de l'autre côté du mur des Croisés. Nous pouvons en conclure qu'un grand édifice, relié au sanctuaire du milieu de la presqu'île par la colonnade corinthienne, se dressait à l'extrémité du plateau. On y entrait par un escalier monumental qui fait penser à la célèbre monnaie de Macrin. Si l'on découvre sur les flancs de la falaise un second escalier, on n'hésitera pas à identifier ce sanctuaire si maltraité avec le temple figuré sur la monnaie.

Au sud de cet escalier, nous avons dégagé une bâtisse rectangulaire, dont le mur sud était garanti par une sorte de glacis (pl. XIX, 1). Le même procédé a été employé à Magedo pour des constructions militaires. Nous avons cru longtemps que cette construction recouvrait une tombe, et nous nous sommes particulièrement acharnés sur ce point où la tranchée a été poussée jusqu'au roc à 11 et 12 mètres au-dessous du sol actuel (pl. XIX, 2). Nous avons constaté seulement la présence d'une nécropole très ancienne, remontant probablement à l'époque néolithique. Ces petits tombeaux et leur mobilier se sont effondrés sous le poids des matériaux qui les recouvraient. Cependant deux tombes ont été préservées. La première avait été découverte en 1922, en même temps que le couloir souterrain qui réunit les tombeaux I et II. En creusant ce couloir, les ouvriers, au temps du roi Yp-chemou-abi, possesseur du tombeau II, l'avaient éventrée. M. Virolleaud en retira des jarres en poterie grossière, faites à la main. Nous avons trouvé la seconde, presque intacte, contre les fondations du tombeau III. C'est une cavité informe, dont l'entrée est fermée par deux dalles. Elle contenait trois grandes urnes funéraires et des cruches faites à la main avec une terre mélangée de sable.

En résumé, quatre campagnes de fouilles, qui ensemble ont duré quatorze mois[1], ont fait découvrir deux sanctuaires contemporains de l'Ancien Empire égyptien, une nécropole royale qui remonte à la XIIe dynastie, une nécropole préhistorique, des tombes de particuliers et un ensemble de constructions d'époque romaine. Les innombrables objets retirés des temples et des tombeaux sont les premiers témoins, à notre connaissance, de l'antique civilisation syrienne. Quelques pièces nous ont rendu des noms de divinités, ceux de plusieurs rois de Byblos et des Pharaons, leurs contemporains. J'espérais davantage et je comptais exhumer des ruines du temple un document du genre de la Pierre de Palerme, qui nous aurait conservé la liste officielle des expéditions à Byblos organisées par les Pharaons. Mais les fouilles sont loin d'être terminées. Depuis la quatrième campagne les terrains au sud de la citadelle, dont j'avais demandé l'expropriation, ont été acquis par le gouvernement du Grand-Liban, et M. Dunand, mon ancien collaborateur, a consacré le printemps de 1926 à explorer, dans la région des sanctuaires, les parcelles de terrain où je n'avais pu travailler. Il a accru ainsi considérablement notre collection de vases égyptiens et de bronzes giblites, et découvert, à l'ouest de la citadelle, de nouvelles tombes préhistoriques. On peut affirmer, sans être prophète, qu'il mettra la main, quelque jour, sur de nouvelles

1. La planche XX montre l'aspect du cimetière royal à la fin de décembre 1924.

tombes royales[1]. En tout cas, ce site, qui, par un si rare privilège, fournit des documents à l'histoire de la Phénicie et à celle de l'ancienne Égypte, devra être exploré mètre par mètre, dans toute son étendue.

1. J'ai déjà cité les rapports où ont été enregistrées les découvertes au fur et à mesure qu'elles se produisaient. Il faut compléter cette bibliographie par P. Montet, *Les Égyptiens à Byblos*, in *Monuments Piot*, t. XXV (1922), p. 237-272, et pl. XIX et XX (étude des objets découverts dans le temple « syrien », en 1921); *L'art phénicien au XVIII[e] siècle avant J.-C., d'après les récentes trouvailles de Byblos*, in *Monuments Piot*, t. XXVII (1924), p. 1-29 et pl. I et II (étude de quelques objets provenant des tombeaux I-IV); René Dussaud, *Les inscriptions phéniciennes du tombeau d'Ahiram, roi de Byblos*, in *Syria*, V (1924), p. 135-192; P. Montet, *Le pays de Negaou, près de Byblos, et son dieu*, in *Syria*, IV (1923), p. 181-192; *Les fouilles de Byblos*, in *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, déc. 1924, p. 49 et sqq. avec 2 planches; *Un Égyptien, roi de Byblos, sous la XII[e] dynastie*, in *Syria*, VIII (1927), p. 85-92; le P. H. Vincent, *Les fouilles de Byblos*, in *Revue biblique*, 1925. On trouvera quelques détails sur l'organisation des fouilles et sur les relations de la mission avec les habitants, ainsi que de nombreuses photographies, dans mes articles de l'*Illustration* du 15 décembre 1923 et du 3 mai 1924 et de *L'Alsace française* de décembre 1923 et janvier 1924.

PREMIÈRE PARTIE

LES SANCTUAIRES

CHAPITRE PREMIER

LE TEMPLE ÉGYPTIEN

Les fouilles exécutées en 1921 et 1922 au sud et au sud-ouest de la citadelle, dont on peut voir le plan général sur la planche XXII, ont fait apparaître deux groupes de ruines. Il serait actuellement difficile de préciser si nous avons affaire à deux édifices indépendants ou à deux parties d'un même temple. Provisoirement nous appellerons « temple égyptien » l'ensemble de ruines situé à peu près exactement au sud de la citadelle (plan, pl. XXIII) et « temple syrien » ce qui se trouve compris entre la maison d'Ibrahim Housamy, celle de la musulmane et la maisonnette du cheik (plan, pl. XXXII).

Le temple égyptien se signale à l'attention par un groupe de trois statues assises en calcaire du pays, alignées face à l'ouest (pl. XXIV), et par un colosse debout (pl. XXV, 2-3, XXVI, 1 et XXVII, 1), qu'un intervalle de deux mètres sépare du groupe. Toutes ces statues ont été fort maltraitées, mais les statues assises ont souffert davantage. Elles sont rangées par ordre de grandeur. La plus grande, qui est la mieux conservée, est celle du sud. Elle représentait un personnage assis sur un siège carré, plein, à dossier bas. Le torse est brisé presque au ras du siège et le dossier presque complètement nivelé. On n'en voit plus que l'amorce. Les pieds reposent sur un socle. Ils ont été travaillés d'une façon très rudimentaire. Deux larges éclats de pierre se sont détachés des jambes après le déblaiement, ce qui achève de donner à cette œuvre un air misérable. Aucune trace d'inscription n'est visible, ni sur le socle, ni sur le siège. La seconde statue est réduite au socle et au siège. Les pieds sont tout à fait informes. La troisième n'est pas mieux conservée, mais le bloc de pierre dans lequel elle a été taillée était de meilleure qualité; les parois du siège et du socle ont été soigneusement aplanies, cependant elles n'ont pas d'inscription.

Le colosse debout est brisé au-dessous de la taille. On est frappé de

l'épaisseur des jambes. La droite est la plus épaisse. La gauche se porte en avant. Elle se termine par une sorte de moignon portant quatre traits peu profonds, ce qui prouve que le sculpteur avait bien l'intention de représenter un pied humain. Les doigts du pied droit sont à peine mieux indiqués. Le personnage était vêtu du pagne. Il tient les mains fermées; la gauche est plus petite que la droite. Il est adossé à un puissant support de pierre faisant corps avec lui.

En avant des statues s'étend une cour dallée, dont les limites ne sont pas exactement connues. Les dalles cessent à 10m 70 du dos des colosses, ce qui ne veut pas dire que, primitivement, elles n'allaient pas plus loin, comme aussi vers le nord et vers le sud. Elles sont irrégulières, assez petites. La face inférieure n'est pas polie. Il n'y a qu'un rang de dalles. Au-dessous, nous n'avons trouvé que de la terre et des tessons de poterie, ainsi que quelques osselets. Le dallage s'est affaissé sous le colosse debout, qui maintenant penche en arrière.

Derrière la plus grande des statues assises et derrière le colosse debout, deux bases de colonne, fort dégradées, sont restées en place (pl. XXVII, 1, 2; XXVI, 1). On les croirait formées par trois blocs juxtaposés; vérification faite, elles sont

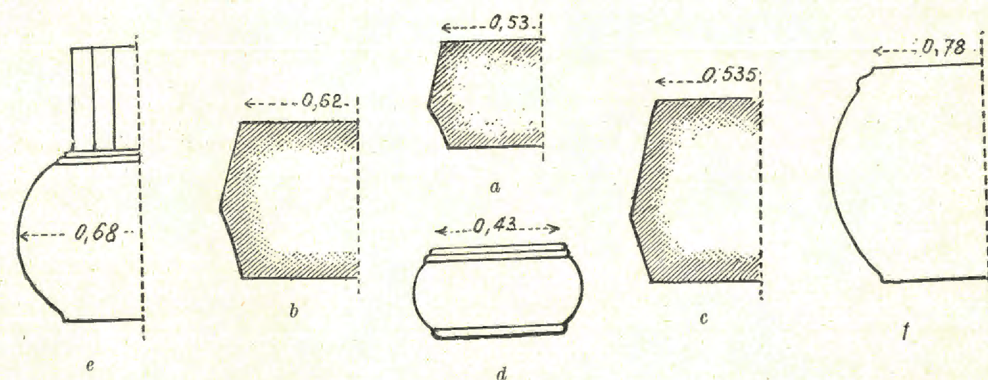


Fig. 1. — Bases de colonne trouvées à Zendjirli.

monolithes. En coupe, elles consistent en un tore épais de 30 centimètres, surmontée d'un coussin très aplati et reposant sur un socle carré. Dans le temple « syrien », nous retrouverons des bases du même type, mais plus plates. A Zendjirli, certaines bases de colonne très anciennes sont d'un type très voisin (fig. 1 *d, e, f*[1]).

1. *Ausgrabungen in Sendschirli*, Berlin, 1902, p. 281, fig. 186 et 187, et p. 289, fig. 196.

Les deux bases de colonne du temple égyptien sont réunies par une banquette qu'il faut franchir pour pénétrer dans une salle dallée, plus basse que la cour des colosses. Cette salle est limitée, au nord, par un mur qui ne dépasse pas actuellement 80 centimètres de hauteur, contre lequel se trouve une banquette à deux degrés (pl. XXVII, 1, à droite). Sur le degré inférieur, qui s'élève à 5 centimètres seulement au-dessus du dallage de la chambre, est creusée une petite bassine ronde, très peu profonde, qui peut se vider dans la chambre par une petite rigole. Le dallage de la chambre est formé de blocs réguliers, joints avec soin, disposés sur plusieurs rangs. Au sud, les dalles ont été enlevées, et l'on ne voit pas comment cette salle se reliait au bassin ovale en pierre (pl. XXV, 1), qui occupe l'angle sud-est de la surface explorée en 1921 et 1922 (limitée par deux habitations[1]). Ce bassin a, dans son plus grand diamètre (nord-sud), 6m 50. Le fond est dallé de blocs réguliers et bien ajustés. La margelle comprenait au moins quatre assises de blocs bien taillés sur leur face intérieure et les petits côtés. La quatrième assise n'est plus représentée que par deux pierres, et il manque plus de la moitié de la troisième. Vers le sud-ouest, il ne reste que l'assise inférieure. La margelle est enjambée actuellement par un mur de fondation, prolongeant celui qui se trouve au-dessous des bases de colonne et coupé perpendiculairement par un mur de moindre épaisseur (pl. XXVI, 2). Ces murs n'atteignent pas le dallage du bassin. Ils sont séparés par plus de 30 centimètres de terre. On voit donc que ce bassin a été abandonné et comblé très anciennement.

Au nord de la chambre, il ne reste plus que des murs de fondation. Tout dallage a disparu. Le mur nord-sud, que nous avons trouvé, en 1921, derrière les colosses et qui est reporté sur le plan (pl. XXIII; on voit l'extrémité de ce mur sur la pl. XXIV, derrière le petit colosse), a été fait, à une époque relativement récente, avec des blocs taillés dans le dos des colosses, des fragments de bas-reliefs et de chapiteaux.

Au sud-est du bassin de pierre, un sondage a permis de retrouver une portion d'un solide dallage, qui se relie peut-être aux constructions que je viens de décrire. A l'ouest des colosses, au delà d'un jardin clos de mur, trois sondages, visibles sur la planche VII, ont été pratiqués de dix en dix mètres. Le premier,

1. Le voisinage des habitations m'a empêché d'explorer les abords du bassin de pierre. Je n'ai pu que le vider intérieurement.

en venant de l'ouest, a mis à jour un mur est-ouest, profondément enterré, formé de quatre assises. Nous l'avons suivi, sur une longueur de 6 mètres, sans en trouver les extrémités. Ce mur semble avoir servi à soutenir un blocage de pierres et de cendre recouvert par des dalles. Dans les deux autres trous, nous avons retrouvé des dalles et quelques fragments architecturaux sous une couche de terre d'environ 2 mètres. Ainsi, dans toute cette région, le sol s'est exhaussé d'environ 2 mètres, et partout les apports récents recouvrent des dalles ou des murs de fondation. Il faudra bien arriver à la déblayer complètement pour nous faire une idée moins rudimentaire des constructions qui la couvraient[1]. Nous allons maintenant décrire quelques pierres remarquables trouvées dans son périmètre.

1. — Un socle rectangulaire en calcaire blanc (longueur : 2m 10), surmonté d'une portion d'échine. Une petite moulure au stuc adhérait encore, au moment de la trouvaille, à la base, près d'un angle. La destination d'un pareil bloc est loin d'être évidente. Il peut avoir servi de base, ou de chapiteau, à une demi-colonne ronde de grande dimension. Trouvé à 10 mètres en avant des colosses.

2. — Un autre bloc semblable en pierre de sable (longueur : 1m 70), sans

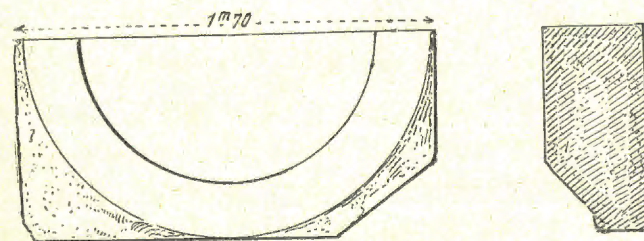


Fig. 2.

ornement de stuc (fig. 2). Trouvé au nord des colosses à côté de deux pierres de taille ayant les dimensions suivantes : 60×90×1,60 et 60×90×1,10.

3. — Chapiteau de pilastre (fig. 3 et pl. XXIV) en pierre de sable (longueur : 1m 18), recouvert d'une couche de stuc qui présente, dans la partie

1. M. Dunand a commencé ce travail au printemps de 1926.

concave, des ornements en forme de spirale finement gravés. Trouvé près des colosses, un peu au nord.

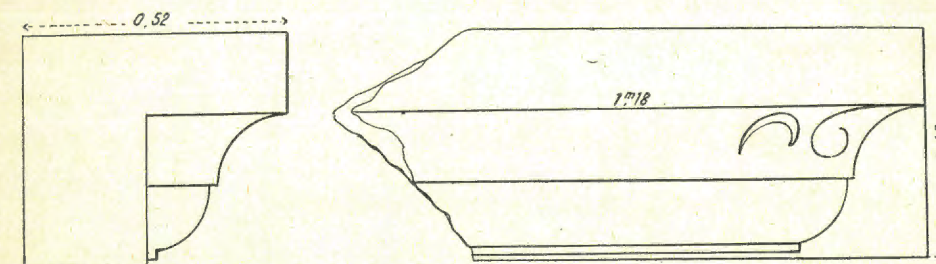


Fig. 3.

4-5. — Deux chapiteaux de colonne (pl. XXXI). Pierre de sable. Le tambour supérieur d'une colonne de 0m 75 de diamètre se relie par une triple échine à une abaque carrée, qui a 0m 82 de côté et qui est ornée à chaque angle d'un pendentif. Une ligne courbe, allant d'un pendentif à l'autre, est gravée sur l'échine. Un peu de stuc adhère, par endroits, à la pierre. Trouvés près des colosses. On se rappelle que les deux bases de colonne, qui sont encore en place derrière les statues, étaient faites pour des colonnes de 0m 75 de diamètre. Il est donc très vraisemblable que chapiteaux et bases allaient ensemble.

6. — Un fût de colonne. Calcaire blanc. — Longueur : 2m; diamètre : 0m 40. — Il est tellement rongé qu'on peut admettre que le diamètre primitif était plus grand.

7. — Fragment d'une corniche (pl. XXXI). Calcaire blanc. Un tore épais surmonte une ligne composée de carrés alternativement pleins et vides. Trouvé dans la seconde excavation à l'est des colosses, au delà du jardin.

8. — Fragment d'une décoration : un petit bloc carré, supportant une calotte ronde (pl. XXXI). Trouvé au même endroit que le précédent.

9. — Fragment d'un bas-relief égyptien. Calcaire blanc. Trouvé sur le mur édifié après la ruine du temple avec des fragments antiques contre le dos des colosses. Sur sa face inférieure, des mortaises ont été creusées évidemment par ceux qui ont bâti le mur.

Sur la face latérale on distinguait encore, au bas de deux colonnes d'hiéroglyphes, les signes ☥ et 𓅓 et les pieds d'un personnage tourné vers la droite.

10. — **Fragment d'un bas-relief égyptien** (pl. XXX et fig. 4). — Hauteur : 1m 85; largeur : 0m 48.

Les deux petits côtés ont été polis. Il est probable que nous avons affaire à un pilier carré, décoré sur une face, comme les piliers de quelques tombeaux de

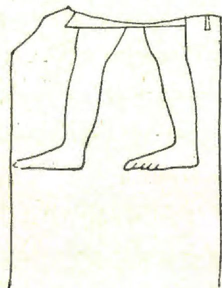


Fig. 4.

l'Ancien Empire[1], par un personnage gravé au trait et une inscription. Nous n'avons que la partie inférieure du pilier. Du personnage qui le décorait, vêtu du pagne empesé et tenant en main, par la boucle, le signe de la vie, il ne reste que les jambes et le bas du pagne. Il porte le pied droit en avant. Sur le pied arrière, les doigts sont marqués par des traits vigoureux. Cette particularité est digne de

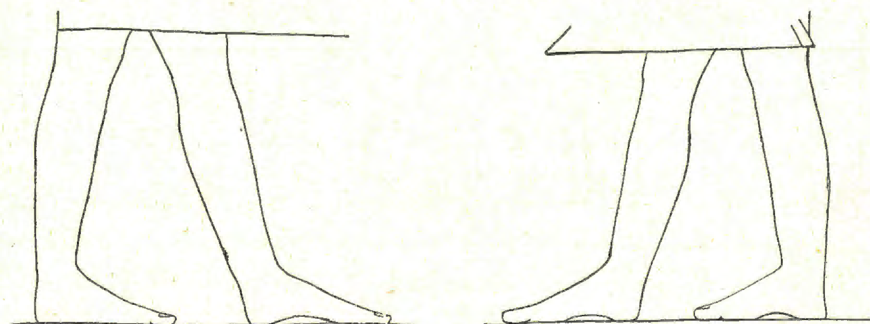


Fig. 5. — Personnages égyptiens avec deux pieds droits ou deux pieds gauches.

remarque, car les personnages des bas-reliefs égyptiens n'ont pas un pied droit et un pied gauche; ils ont deux pieds semblables, deux pieds droits s'ils sont tournés vers la gauche[2] (fig. 5) et deux pieds gauches dans le cas contraire[3]. Les artistes des meilleures époques sont restés fidèles à cette convention qui dispen-

1. Tombeaux de Ti, de Mereruka et de Nefer-seshem-Râ à Saqqarah.
2. Davies, *Ptah-hetep*, II, pl. XX.
3. *Ibid.*, II, pl. IX.

sait le dessinateur de figurer les quatre petits doigts du pied masqués par le gros orteil. Ce n'est que sur les bas-reliefs de l'époque saïte que l'on voit des personnages doués de pieds normaux. Si donc nous étions en Égypte, il faudrait, pour ce seul fait, attribuer le bas-relief à une époque assez basse, mais, à Byblos, je préférerais l'attribuer à un artiste du pays qui travaillait d'après des modèles égyptiens, sans pourtant obéir à toutes les conventions pratiquées en Égypte.

11. — **Bas-relief à deux tableaux** (pl. XXIV, XXVIII, 2 et fig. 6).

Comme il a été dit plus haut (p. 13), cette dalle de calcaire blanc a été trouvée à 3 ou 4 mètres de profondeur, à l'endroit même où a été construite la maisonnette dont elle était devenue la pierre angulaire. Elle a été transportée en 1922 au Musée

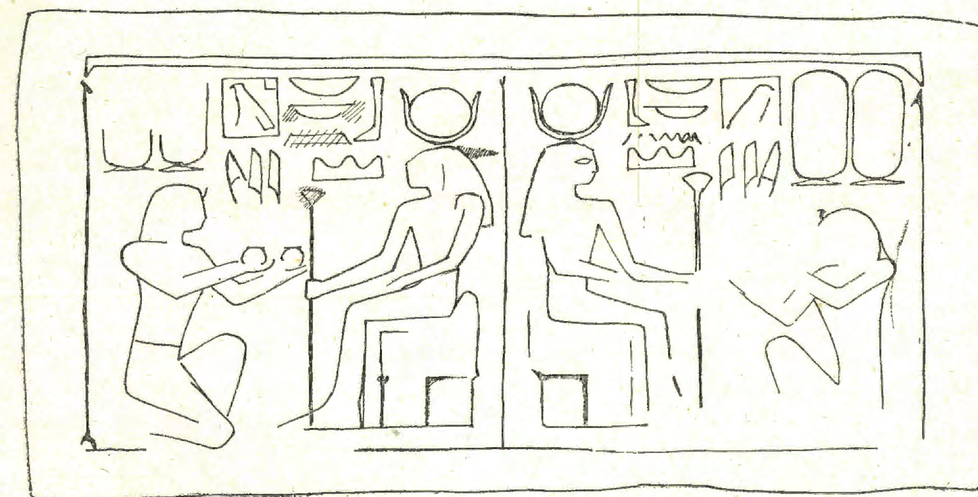


Fig. 6.

de Beyrouth. Le bas-relief est passablement fruste. La période pendant laquelle il a été exposé à l'air ne lui a pas été favorable. Certains détails étaient plus apparents en 1919 qu'aujourd'hui. L'ayant souvent examiné sous des éclairages variés, voici ce que je puis distinguer.

Les deux tableaux symétriques, séparés par un trait vertical, sont encadrés par le signe du ciel, les deux sceptres et le signe de terre : [hiéroglyphe].

Au tableau de gauche, un roi est agenouillé devant un dieu assis. Il porte une perruque sur laquelle on ne peut distinguer présentement ni diadème, ni uræus, et il offre de ses deux mains tendues deux vases ♁. Le dieu est assis sur un siège

carré, à dossier bas, dont le côté est orné de trois fleurs qui, partant du bas, atteignent la moitié de sa hauteur. C'est là une décoration dont l'Égypte n'offre pas d'exemple. On ne voit plus comment le dieu était vêtu. Il avance la main droite qui tient un sceptre, ⌠, semble-t-il. La main gauche repose sur le genou. Décrivant le bas-relief, pour la première fois, dans ma *Lettre à M. Clermont-Ganneau*[1], j'ai cru pouvoir affirmer que le dieu avait une tête de bélier, coiffée pardessus les cornes du disque solaire. Cependant, si l'on compare la tête du dieu Khnoum sur un bas-relief égyptien (fig. 7 *a*)[2] avec la tête du dieu sur le bas-

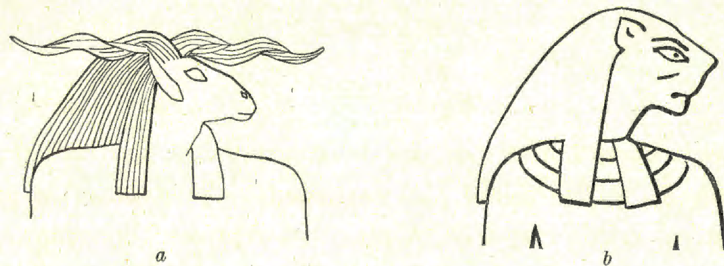
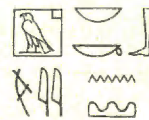


Fig. 7. — *a*, tête du dieu Choum; *b*, tête d'un dieu-lion.

relief de Byblos, on doit convenir que celle-ci est beaucoup moins allongée et ressemble plutôt à une tête de lion (fig. 7 *b*). Le trait horizontal, où j'avais cru reconnaître des cornes de bélier, n'est que l'effet d'un accident.

La légende du roi se composait seulement de deux cartouches, dont on devine à peine l'ellipse et la barre inférieure. La légende du dieu se lit plus facilement. Elle forme deux colonnes. Les signes regardent à gauche, comme le dieu lui-même[3].



Ḥ-t Ḥr mry nb Kbn

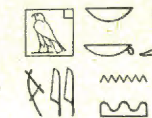
« Aimé d'Hathor, seigneur de Byblos ».

Sur le tableau de droite, le roi, agenouillé, présente les deux vases. C'est la même image, retournée. Le siège de la divinité est identique à celui du dieu à

1. *CR. Académie des Inscriptions*, 1921, p. 167.
2. Borchardt, *Saḥurʿe*, II, pl. XVIII.
3. Si les signes regardaient à droite, il faudrait attribuer la légende au roi et traduire : « Aimé d'Hathor, la Dame de Byblos ».

tête de bélier, mais c'est une déesse qui l'occupe. Le corps est beaucoup plus fluet. Sa tête est une tête de femme. Elle est coiffée, comme le dieu, du disque et des cornes, mais on voit plus nettement l'uræus se détacher de la corne de droite et redresser sa gorge en avant du front de la divinité. Son sceptre est le sceptre papyriforme.

La légende de la déesse, tournée vers la droite, est absolument identique à celle du dieu. Le *t* du féminin manque. Il n'a certainement jamais été gravé : →



L'ellipse et la barre horizontale des deux cartouches, qui étaient gravés au-dessus de la tête du roi, se voient plus nettement qu'au tableau de droite, mais l'intérieur n'est pas mieux conservé. A plusieurs reprises, cependant, j'ai cru reconnaître deux *p*, □□, dans le haut du second cartouche. S'il en est ainsi, l'hésitation serait limitée entre Pépi Ier et Pépi II, dont nous retrouvons les noms sur des vases déposés dans les fondations du temple « syrien ». Malheureusement, dans l'état du bas-relief, rien n'est plus aisé que de prendre un défaut de la pierre, ou une cassure, pour un signe ou un fragment de signe.

Du moins on peut tenir pour démontré que le bas-relief remonte à l'Ancien Empire, comme je l'ai tout d'abord indiqué. Le nom de Byblos est écrit *Kbn*, ce qui est l'orthographe de l'Ancien Empire et de la XIe dynastie, que remplace, à partir de la XIIe, la forme *Kpnį*. D'autre part, c'est surtout sous l'Ancien Empire que l'on aime encadrer les tableaux représentant rois et dieux en présence par le groupe ⌈ ⌉, bien que cet usage ne se soit jamais perdu. Un bas-relief du Ouadi Hammamat, qui représente Pépi Ier dans le pavillon de la fête *Sed*, offre, au point de vue de l'exécution, une réelle ressemblance avec le nôtre. Une autre remarque nous ramène encore à l'un à l'autre Pépi. Parmi les rois de l'Ancien Empire, il faut, en effet, éliminer les rois de la IVe et de la Ve dynastie, qui n'ont qu'un cartouche, et tous ceux dont les noms seraient un peu trop longs pour la hauteur des cartouches.

On a vu que le dieu et la déesse ne sont pas désignés par leur nom, mais par des épithètes. Les dieux de l'Égypte sont, au contraire, désignés à la fois par leur nom et par une épithète, qui, presque toujours, rappelle le lien de la divinité avec

la région où on lui rend un culte : Hathor, dame de Roanit[1], Khnoum, seigneur de la cataracte[2]. Mais on pouvait se dispenser de nommer les dieux étrangers. Sur un bas-relief du temple funéraire de Sahourê, le dieu barbu, coiffé de deux plumes rigides, qui livre au roi deux prisonniers, n'est appelé que *nb ḫ3s-ut* « seigneur des pays étrangers »[3]. Le griffon à tête d'aigle représenté sur la hache de la reine Aah-hotep[4] reçoit une épithète d'un autre genre : « Aimé de Mentou ». Le griffon est d'origine orientale. En l'adoptant, les Egyptiens lui ont donné un brevet de naturalisation. Ils l'ont fait l'ami d'un dieu égyptien. Les dieux de Byblos ont également reçu, en plus de leur épithète géographique « seigneur de Byblos », une épithète exprimant l'amitié qui les lie avec la déesse égyptienne Hathor. Au Moyen Empire, comme le prouvent les exemples cités par Lefébure, Erman et Sethe, Hathor ne se contente plus d'être l'amie de la Dame de Byblos. Elle l'a absorbée. Le bas-relief de Byblos remonte donc à une époque antérieure au Moyen Empire.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1921, p. 164.

12. — **Fragment d'un bas-relief égyptien,** dit « Bas-relief Renan » (pl. XXVIII, 1). Calcaire blanc.

Il m'a paru utile de reproduire, à côté du bas-relief représentant les dieux de Byblos, une bonne photographie, que je dois à l'amabilité de M. Dussaud, du bas-relief rapporté de Byblos par Renan et conservé au Louvre. On y voit un Pharaon embrassé par une déesse qui ne peut être que la Dame de Byblos. Elle est habillée et coiffée à l'égyptienne. La masse principale de ses cheveux couvre son dos, tandis que deux mèches encadrent le visage et tombent sur la poitrine. Elle a un collier. Sa robe est soutenue par deux bretelles. Sur sa tête reposent les cornes entourant le disque. A la corne de devant est suspendu un uræus qui balance sa tête contre celle d'un autre uræus qui décore le front du roi. De la légende verticale qui était gravée au-dessus du roi, il ne reste plus que le mot *ḏ-t* « éternellement ». A gauche, sous les cheveux de la déesse, une autre légende commençant par le signe , dont nous n'avons plus que la partie supérieure.

Em. de Rougé a très bien reconnu que ce bas-relief, exécuté par une main purement égyptienne, provenait d'un grand monument, temple ou palais élevé à

1. Sethe, *Urkunden des Alten Reichs*, I, p. 26.
2. *Ibid.*, I, p. 111.
3. Borchardt, *Sa'ḥu-rʿe*, pl. V.
4. Mariette, *Album du Musée de Boulaq*, le Caire, 1871, pl. XXXI.

Byblos par les Pharaons. Avec de prudentes réserves il a ajouté que ce monument lui paraissait dater de l'époque saïte. Sur ce point, seulement, son commentaire est en défaut. La simplicité des costumes, des attributs et des attitudes, la brièveté des légendes gravées en beaux et grands hiéroglyphes, apparentent le bas-relief de Byblos aux bas-reliefs de l'Ancien Empire, et nous l'attribuerons, sans hésiter, à la période des IV[e], V[e] et VI[e] dynasties.

BIBL. : Renan, *Mission de Phénicie*, p. 179 et pl. XX, n° 1.

13. — **Statue de déesse** (pl. XXIX et XXX).

La déesse est assise sur un siège carré, sans dossier, orné à droite et à gauche de deux pieds de lion, exécutés en haut-relief. Ses pieds reposent sur un socle qui supporte aussi le siège. Le corps est brisé au-dessus du bassin, mais le torse a été retrouvé dans les mêmes parages, au nord-est des colosses assis. La tête et les bras manquent toujours. La déesse est vêtue d'une robe prenant aux seins et s'arrêtant au-dessus des chevilles, ornée en bas d'une broderie. Aucune inscription ni sur le socle, ni sur le siège.

Dans l'état actuel, le torse paraît légèrement trop grand. Cela vient de ce que les cuisses ont été un peu rongées et diminuées. Les traces des bras qui n'étaient pas complètement séparés du corps correspondent très bien à celles qu'on voit sur les cuisses. Il est probable que la main droite tenait un sceptre. De toute évidence cette statue représente la divinité qui nous est déjà connue par les deux bas-reliefs décrits précédemment, la Dame de Byblos. L'absence d'inscription, la facture sobre et puissante nous engagent à faire remonter cette œuvre à une très haute antiquité. Elle ne peut guère être moins ancienne que les bas-reliefs eux-mêmes.

14. — Un torse d'homme, avec l'épaule et le bras gauche jusqu'au coude (pl. XXXI). Ce torse est trop petit pour être attribué même au plus petit de trois colosses en place. Il a pu appartenir à une statue de dieu placée dans une salle voisine à côté de la déesse.

15. — Un bras humain (pl. XXXI). Appartient peut-être à l'une des deux statues précédentes.

16. — Un pied, brisé au-dessous de la cheville.

17. — Fragment indéterminable (pl. XXXI) : attribut divin, coiffure, partie d'un siège (?), trouvé à côté des précédents.

18. — **Fragment d'une statue d'albâtre** (fig. 8). Le fragment est si réduit

qu'il faut renoncer à reconstituer l'ensemble. Il porte des hiéroglyphes gravés en creux, disposés suivant trois colonnes verticales, séparées par un intervalle presque égal à la largeur d'une colonne. De la première colonne je ne puis rien

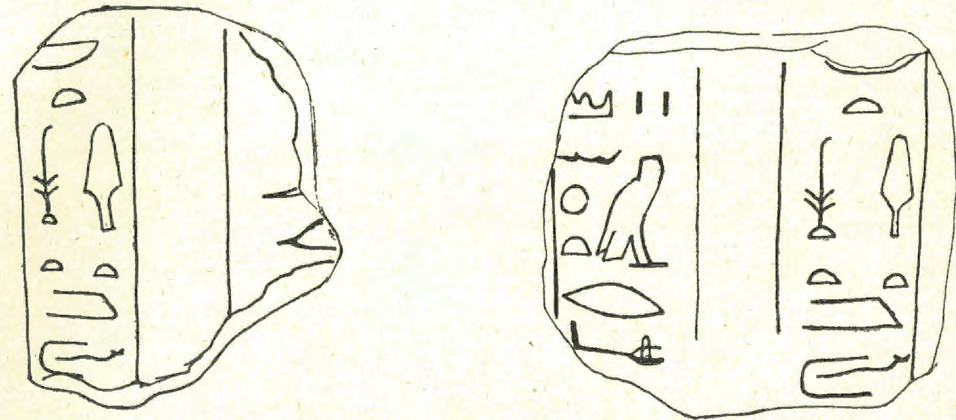


Fig. 8.

tirer. La seconde contient une épithète d'Hathor : « Dame d'Amit du Sud dans les papyrus ». En effet, il est évident que est le commencement de ⊗, *ṯufi*, un des noms du papyrus, longuement étudié par Brugsch (*Dictionnaire géographique*, 890-915), qui désigne aussi, quand il est déterminé par ⊗, la région des papyrus. est enregistrée dans le nouveau Dictionnaire géographique de M. Gauthier (I, 70), comme une ville du IIIe nome de la Basse Égypte, consacrée à Hathor. Le site en est inconnu. Le qualificatif de *rs-t* « méridionale » prouve qu'il y avait en Basse Égypte deux localités de ce nom, sans parler de l'Amit du nome panopolite en Moyenne Égypte. L'emploi de avec la valeur *m* prouve que le document n'est pas antérieur au Nouvel Empire. Trouvé à la surface, à 30 mètres à l'est des colosses (voir pl. XXI).

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 239.

19. — **Fragment d'une statue de marbre** (pl. XXXI).

Une main appliquée contre le bord d'un bassin. Ce minuscule fragment a peut-être fait partie d'un vase d'apparat du genre de ceux que les Pharaons du Nouvel Empire rapportèrent de Syrie et firent représenter, dans leurs temples ou dans leurs tombeaux, cratères soutenus par deux personnages, vases ☥ supportant sur la branche transversale deux prisonniers (CHAMPOLLION, *Monuments*, CLXVIII). Trouvé dans la cour dallée, à côté des colosses assis.

20. — Une **aile** en calcaire, partie d'un griffon ou d'un autre monstre ailé (pl. XXXI). Trouvé dans le deuxième sondage à l'est des colosses.

21. — Une **stèle** cintrée en pierre, percée d'un trou dans le haut et munie

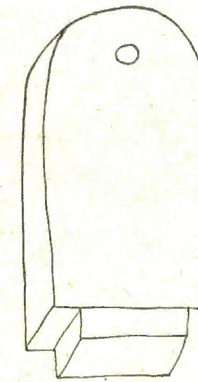


Fig. 9.

d'un tenon à la base (fig. 9). Aucune inscription. Traces de stuc. Trouvé près du bassin de pierre.

22. — **Stèle portant une inscription phénicienne au nom du roi Yehavmelek** (fig. 10).

L'endroit où a été trouvé ce célèbre monument n'est pas connu avec une rigoureuse exactitude. Renan a reproduit dans sa *Mission de Phénicie*, p. 855, les renseignements qui lui avaient été communiqués par son correspondant de Beyrouth, M. Pérétié : « Je ne suis pas allé moi-même sur les lieux, dans la crainte d'éveiller l'attention, toujours fâcheuse en pareil cas, de l'autorité locale, surtout depuis les derniers règlements, mais d'après les rapports qui m'ont été faits et que j'ai lieu de croire exacts, la stèle qui porte l'inscription a été trouvée à 25 ou 30 mètres de l'angle sud-est du château de Gebeil, tout près d'une maison située en face de ce même angle. » La découverte a donc eu lieu dans le voisinage des trois sondages que j'ai fait creuser à l'est des colosses (pl. VII, 1), et il devient assez probable que Yehavmelek avait fait placer son monument dans le temple dont nous avons mis à jour quelques restes.

La stèle de Yehavmelek est magnifiquement reproduite en tête du *Corpus Inscriptionum semiticarum* et l'inscription phénicienne a été trop souvent étudiée pour qu'il soit utile d'en redonner le texte, mais j'ai tenu à publier ici,

pour qu'on le compare aux autres représentations de la Dame de Byblos, une esquisse de la scène gravée dans le cintre (fig. 10).

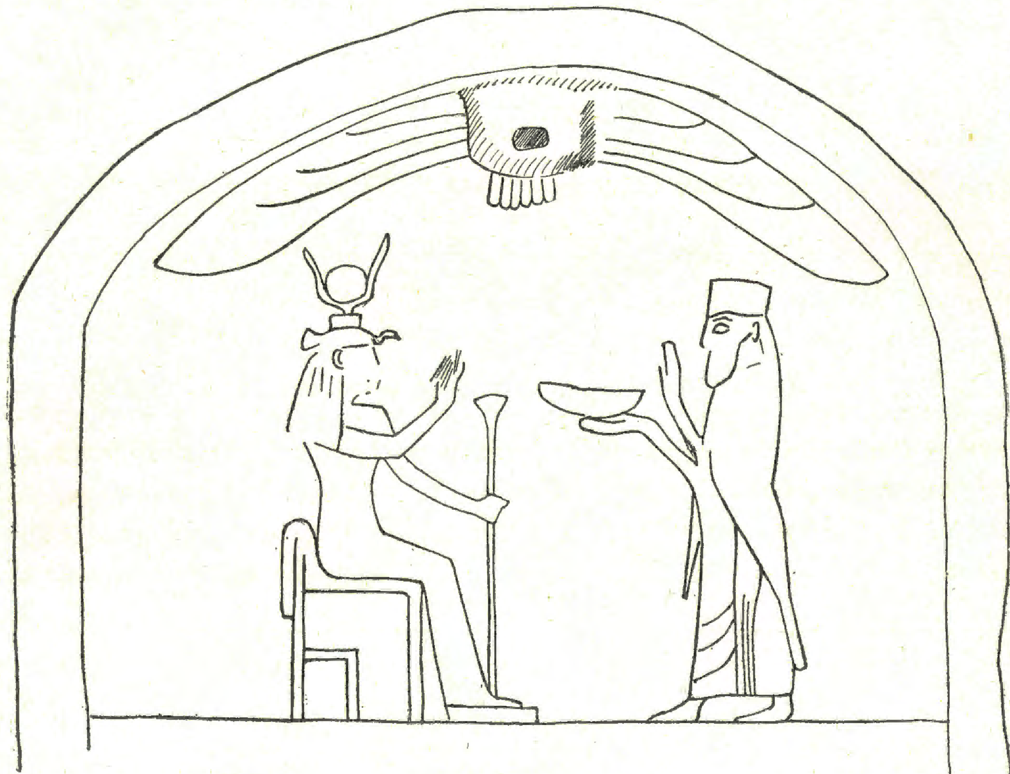


Fig. 10. — Partie supérieure de la stèle de Yehavmelek (d'après C.I.S., pl. I).

En haut, nous avons, comme dans les stèles égyptiennes et comme dans d'autres stèles phéniciennes[1], le disque ailé; mais le graveur giblite n'a pas reproduit purement et simplement le modèle égyptien. Il a figuré au-dessous du disque les plumes de la queue qui sont supprimées sur les monuments égyptiens (fig. 11 *a*), mais que l'on trouve sur des monuments syriens et hittites (fig. 11 *b*[2]). Le roi Yehavmelek, vêtu d'une longue robe et d'un manteau, coiffé d'une tiare semblable à celle qu'on retrouve sur la stèle d'Oumm-et-Aouamid, lève le bras

1. Comme la stèle d'Amrit, ap. Maspero, *Histoire ancienne*, II, p. 576.

2. Renan, *Mission de Phénicie*, Atlas, pl. IX; voir des exemples du disque ailé, figuré avec les plumes de la queue sur des monuments hittites et assyriens dans Ed. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, Berlin, 1914, p. 30-36.

gauche et présente une coupe dans la main droite. La déesse est assise sur un siège carré à dossier bas. Elle est coiffée de la dépouille du vautour et porte sur la tête un mortier sur lequel sont fixées les cornes entourant le disque. Sur le

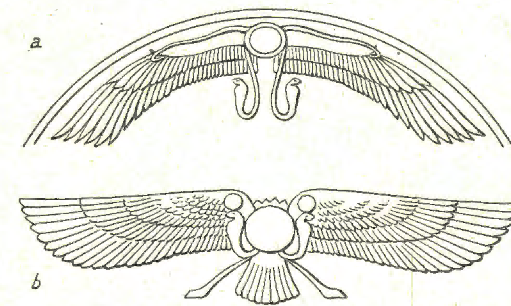


Fig. 11. — *a*, le disque ailé en Égypte; *b*, le disque ailé en Syrie.

bas-relief Renan, les cornes posent directement sur la tête. La Dame de Byblos a donc changé d'aspect entre l'Ancien Empire et l'époque de Yehavmelek où nous la voyons tout à fait semblable à la déesse Hathor, qui, sur les monuments égyptiens de basse époque (fig. 12)[1], est aussi coiffée de la dépouille de vautour et

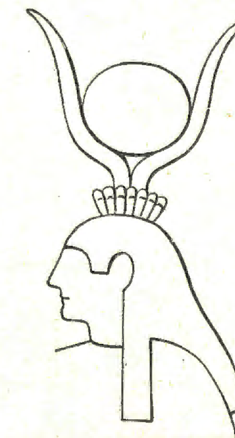


Fig. 12. — Coiffure de la déesse Hathor.

dont les cornes sont placées sur un mortier. Deux hypothèses peuvent donc être envisagées : ou bien la Dame de Byblos et Hathor ont été semblables de tout temps et ont connu les mêmes changements; ou plutôt la Dame de Byblos, qui se

1. A. Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines*, pl. LXXVII, n° 54.

distinguait à l'origine par quelques détails de la déesse égyptienne, son amie, est devenue tout à fait semblable à elle lorsque les Égyptiens eurent identifié les deux déesses.

On voit que les problèmes qui se posent dès à présent sont nombreux. Un coin seulement du temple a été déblayé. Ses limites ne sont pas connues, et nous ignorons même si les portions de dallage mises à jour dans nos divers sondages appartiennent à un seul édifice ou à plusieurs. Nous ne sommes pas suffisamment fixés sur l'âge de ces ruines. Pourtant il me paraît possible de constituer deux catégories, l'une avec des éléments architecturaux, des statues et des bas-reliefs antérieurs à la fin de l'Ancien Empire, l'autre beaucoup plus récente. Dans la première nous rangerons les statues colossales trouvées en place et la cour qui s'étend par devant, le bassin de pierre, les bas-reliefs 9, 10, 11, 12, la statue et les fragments 13-17. Au contraire, les bases de colonne à l'est des colosses, les chapiteaux, le fragment hiéroglyphique 18, les fragments 19 et 20, la stèle 21, attestent, comme on le savait déjà par la stèle de Yehavmelek, que le temple fut, à diverses époques, enrichi, restauré ou remanié.

CHAPITRE II

LE TEMPLE SYRIEN

Les vestiges très modestes de ce que j'ai appelé le « temple Syrien » sont situés un peu au nord-ouest des statues colossales, entre la maison d'Ibrahim Housamy, celle de la musulmane et la maisonnette du cheik Hossein el-Housamy (pl. XXI). La surface explorée en 1921 et 1922 est indiquée sur la planche XXII et le plan détaillé se trouve à la planche XXXII. Ces vestiges consistent essentiellement en un dallage, très mince à l'ouest, où il est formé par un seul rang de blocs carrés, ayant de 30 à 40 centimètres de côté, hauts de 15 environ, beaucoup plus robuste dans sa partie orientale où les blocs sensiblement plus gros étaient superposés sur deux ou trois rangs. Au-dessus de ce dallage nous avons encore trouvé, à leur place antique, deux bases de colonne, dont l'une, celle de l'ouest, est reproduite sur la planche X, tandis que l'autre, qui se trouve à 5 mètres à l'ouest, est visible sur la planche XXXIII, et un socle carré à deux degrés (pl. XXXII et XXXIII), qui supportait peut-être un petit obélisque, dont la pointe était enterrée tout auprès. Les deux bases de colonne consistent en une plate-forme carrée d'un mètre dix de côté, surmontée d'une tore épaisse surmontée elle-même d'un coussinet. Elles diffèrent peu, comme on le voit, des bases de colonne situées derrière les colosses[1]. Pour chercher les dépôts de fondation qui font presque tout l'intérêt de cette trouvaille, nous avons dû enlever le dallage, ne laissant subsister que le socle carré, la base de colonne orientale et quelques très belles dalles formant, entre la base et le socle, une sorte de trottoir allant du nord au sud (pl. XXXIII). La base de colonne occidentale que j'avais laissée en place à la fin de la campagne de 1921 a été détruite, après mon départ, par le

1. A comparer avec une des bases de colonne de Zendjirli (fig. 1, *e*).

propriétaire du terrain, ainsi que les grandes dalles visibles sur la planche XXXIII, 1.

Les limites du dallage ne sont pas connues, non seulement parce que l'exploration était bornée de trois côtés par des maisons, mais aussi parce que, du côté de l'ouest, beaucoup de dalles ont été enlevées par les indigènes. De ce côté, contre le jardin d'Ibraham Housamy, nous avons découvert un tronçon d'une quadruple canalisation en poterie, et, lorsqu'il nous a été possible de travailler dans le jardin même, en 1924, nous avons reconnu que cette canalisation faisait suite à deux appareils de plomb. Chacun d'eux consiste en un tube qui aboutit à un cylindre auquel s'adaptent, dans la direction opposée, deux autres tubes parallèles (pl. XXXIV). L'eau venait du nord, et les canaux à l'entrée du temple la transportaient dans toutes les directions.

A quelques mètres au sud des deux bases de colonne, nous avons exhumé quelques belles pierres en calcaire blanc (pl. X et XXXIII), anépigraphes qui formaient sans doute les assises inférieures de murs décorés, à partir d'une certaine hauteur, de bas-reliefs et d'inscriptions hiéroglyphiques, car un fragment de calcaire laissait voir quelques hiéroglyphes très usés, mais le mot *mry* « aimé » était resté net[1]. Ce mot devait entrer dans une légende royale, comme il s'en trouve tant en Égypte : « aimé de tel dieu ».

J'ai cherché à me rendre compte si les deux ensembles de ruines, celui de l'est et celui de l'ouest étaient reliés, ou s'il y avait solution de continuité, mais,

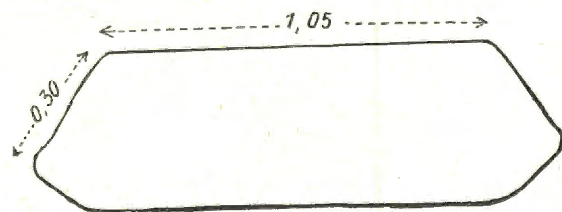


Fig. 13. — Base de colonne entre les deux groupes de ruines.

n'ayant pas les mains libres, j'ai dû me contenter de faire creuser, entre les mûriers, une tranchée tortueuse allant de l'un à l'autre. C'est ainsi que j'ai découvert, plus près du temple de l'ouest, une base de colonne (fig. 13) qui ne ressemble pas à celles qui ont déjà été signalées, mais qui est assez proche parente

1. Cf. *CR. Académie des Inscriptions*, 1921, p. 16.

de trois bases de colonne trouvées à Zendjirli (fig. 1 *a*, *b*, *c*[1]). C'est un double tronc de cône, dont la moitié supérieure émerge seule. Tout autour, deux rangs de galets forment la couche supérieure du sol antique.

Dans la masse des objets découverts en cet endroit, il importe d'établir deux catégories. Les uns ont été trouvés au-dessus du dallage, les autres au-dessous. Comme nous l'avons raconté dans l'Introduction, un premier lot d'objets, statuettes et objets de bronze, amulettes, perles et scarabées, a été récolté, près des grands blocs de calcaire, à $1^{m}50$ au-dessous du sol actuel. En avançant vers le nord, après avoir traversé un espace à peu près stérile de plusieurs mètres, nous avons atteint le dallage dont il vient d'être parlé et sous les dalles nous avons recommencé à récolter des objets du même genre mêlés à des vases égyptiens. Une jarre, bourrée de perles, de scarabées et d'objets de bronze, était également enterrée sous le dallage. Nous pouvons donc tenir pour certain que le premier lot était également un dépôt de fondation et que nous l'aurions trouvé protégé par un dallage si cet endroit n'avait été bouleversé par les indigènes qui eurent besoin de pierres à bâtir. Nous étudierons donc en premier lieu tout ce qui a été trouvé au-dessus du dallage, à faible profondeur, ainsi que quelques documents qui proviennent sûrement du même endroit, puis les dépôts de fondation.

23. — **Groupe de trois personnages** (pl. XXXV). Granit gris.

Un homme entre deux femmes, debout côte à côte, les bras allongés le long du corps, adossés à une stèle cintrée. Nous n'avons que la moitié supérieure du monument. Les visages sont endommagés, surtout celui de la femme, à droite. Le corps de l'homme est sillonné de plusieurs balafres qui se prolongent sur la dalle et sur le corps de sa voisine de droite.

Le costume et la coiffure des deux femmes sont identiques. Les cheveux sont divisés en deux grosses tresses qui retombent par devant et se terminent par une boucle, sur les seins. La robe, soutenue par deux bretelles, prend, comme d'habitude, au-dessous des seins.

L'homme est coiffé d'une grosse perruque. Son vêtement est un jupon qui prend à la taille, plus haut que le simple pagne, et se ferme à gauche.

Les inscriptions, s'il y en a jamais eu, ont pu être gravées sur le socle qui

1. *Ausgrabungen in Sendschirli*, p. 281, fig. 186. Certaines bases de colonne égyptiennes, disques épais renflés sur la tranche (Jéquier, *Manuel d'archéologie égyptienne*, I, Paris, 1924, p. 174), peuvent être rapprochés de ce type de base employé à la fois à Byblos et à Zendjirli.

n'a pas été retrouvé. Nous sommes probablement en présence d'une œuvre du Moyen Empire. La coiffure des deux femmes a été de mode à cette époque. On comparera, par exemple, une statue célèbre représentant la reine Noufrit, épouse de Sanousrit II[1], et un torse de reine du Musée du Caire[2]. Avant et après le Moyen Empire, les cheveux, au lieu de finir en boucle, sont coupés à la même longueur. Le jupon long est déjà porté par des hommes de l'Ancien Empire, mais il est plus répandu à partir de la XII[e] dynastie[3].

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 261.

24-25. — **Fragments d'une stèle de Ramsès II** (pl. XXXIV). Calcaire blanc du pays.

Ces fragments, au nombre de deux, proviennent d'une dalle qui, d'après le témoignage des habitants, aurait été découverte pendant que l'on construisait la maison d'Ibrahim Housamy, et qui fut aussitôt brisée en quatre morceaux; deux furent utilisés pour la construction. Les deux autres traînaient sur le chemin qui va de la citadelle au bord du plateau en passant devant la maison, lorsque j'ai eu la chance de les apercevoir en 1919.

Sur le premier (24) est conservée une partie de la scène qui, comme souvent au Nouvel Empire, occupait le cintre et représentait le roi en présence de divinités. L'image du roi est complète. Il est debout, vêtu d'un jupon court, empesé et muni d'une queue. Il tient un vase dans chaque main. Sa coiffure est la grande perruque surmontée du diadème *atef*, les deux plumes droites par-dessus le disque et les cornes de bélier. Le roi était séparé du groupe des divinités par un vase à fleurs très haut.

Derrière le roi, une légende hiéroglyphique verticale :



« Toute protection et vie à l'entour, comme Rê. »

A gauche de la coiffure, le second cartouche est surmonté du signe III, qui terminait le titre « maître des diadèmes ». Dans le cartouche, le dernier

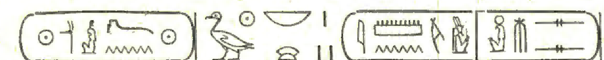
1. Bissing-Bruckmann, *Denkmäler*, pl. 21.

2. Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, n° 42009; cf. Lange et Schæfer. *Grab und Denksteine des Mittleren Reichs*, IV, pl. 66, fig. 131.

3. Legrain, *op. cit.*, n[os] 42034, 42039; Lange et Schæfer, *op. cit.*, IV, pl. 71-75.

signe seul est visible. C'est un *s*. On voit déjà que la stèle a été gravée au nom d'un Thoutmès ou d'un Ramsès.

Le second fragment (25) contient une partie de l'inscription en lignes horizontales, au moins dix-sept, qui se développait au-dessous de la scène. Aucune ligne n'est complète et rien ne permet d'en conjecturer la largeur. Les signes sont tellement usés, à l'exception des et des ◉, qui ont été gravés plus profondément qu'on ne pourra tirer quelque chose du fragment que si le complément nous est rendu un jour. Pour le moment, la portion de la ligne 3, occupée par les deux cartouches royaux peut seule être considérée comme certaine : ←



La restitution du second cartouche, étant donné que nous savons déjà qu'il se terminait par *s*, ne fait aucune difficulté. L'ensemble se lit : « User-Maat-Râ setep-en-râ; fils du soleil, maître des diadèmes, Ramsès Meri-Amen. » Ces noms sont ceux de Ramsès II, qui a fait graver son nom près de l'embouchure du Nahr-el-Kelb, à 25 kilomètres au sud de Gebeil, et dont quelques cadeaux funéraires se trouvaient encore dans l'hypogée du roi de Byblos, Ahiram.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1921, p. 164.

26-30. — **Fragments d'une statue d'Osorkon I[er] portant une inscription phénicienne au nom d'Eliba'al, roi de Byblos** (pl. XXXVI, XXXVII et XXXVIII et fig. 14). — Grès rougeâtre du Mokattam.

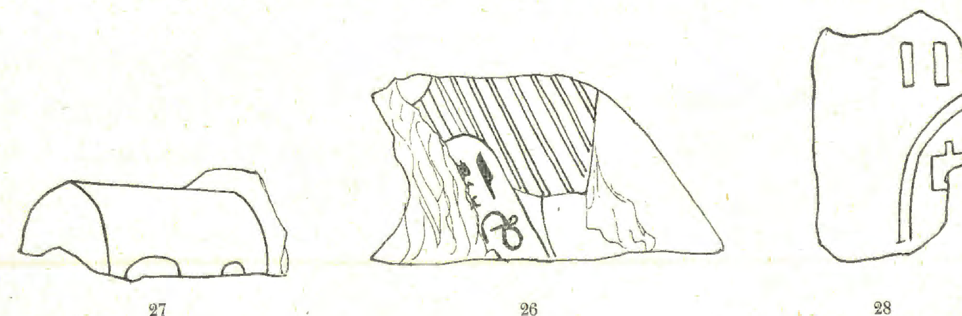


Fig. 14.

Trois fragments ont été trouvés à une faible profondeur, près des deux bases de colonne. Le plus important (n° 26) nous a conservé une partie d'un cartouche royal, qu'il est facile de compléter. A gauche d'un bien visible, on voit l'amorce

des signes [hiéroglyphes], ce qui fait « aimé d'Amon », puis au-dessous de cette épithète, le premier signe du nom royal [hiéroglyphe], qui appelle la restitution [hiéroglyphes], Osorkon. Quatre rois de ce nom, au moins, ont régné pendant la XXIIe dynastie. On verra par la suite les raisons qui me font choisir Osorkon Ier.

Les rayures qui encadrent le cartouche figurent probablement les plis du pagne. Sur beaucoup de statuettes royales du Nouvel Empire, la place nécessaire pour un cartouche est ménagée sur le devant du pagne. Le Ramsès II du Musée de Turin, les statues 42140, 42168 du Musée du Caire sont de ce nombre.

Un second fragment, n° 27, appartenait sans doute au dossier. On voit l'amorce du pilier qui s'élevait du dossier pour soutenir le corps. Ce pilier n'était pas indispensable. Bien des sculpteurs savaient s'en passer, mais nombreuses également sont les statues assises où le dossier est prolongé par un pilier, comme la

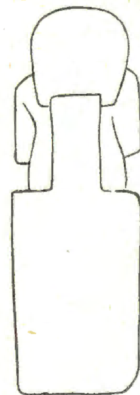


Fig. 15. — Statue égyptienne pourvue d'un pilier dorsal.

statue 42002 du Musée du Caire, que reproduit la figure 15. Les deux segments de cercle visibles sur le fragment sont probablement le haut d'un cartouche et du ⊙ du titre [hiéroglyphe]. On sait que les sculpteurs égyptiens du Nouvel Empire profitaient des moindres espaces libres pour y graver des légendes royales.

Le troisième fragment (n° 28) ne porte qu'une petite portion du signe [hiéroglyphe] dans un cartouche, où il est placé de telle sorte que, si on prolonge le segment de cercle, on constate que le signe [hiéroglyphe] n'en remplissait pas toute la largeur. En conséquence, il faut restituer [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes]. Le signe du pluriel, au-dessus du cartouche, atteste la présence du titre [hiéroglyphes], qui précède le second nom. Parmi tant de rois qui pourraient revendiquer un fragment si réduit, nous donnons la

préférence à Osorkon Ier, parce que ces trois morceaux de grès ont été trouvés à côté les uns des autres et que nous avons la preuve que ce roi avait déposé dans le temple de la Ba'alat Gobel une statue de grès.

Le Musée du Louvre a pu en effet acquérir, en 1925, un morceau du socle et le torse d'une statue d'Osorkon Ier, en grès, portant sur la poitrine le cartouche du Pharaon, entouré par une inscription phénicienne. M. Dussaud, qui a aussitôt publié ce rare document[1], a raconté sa curieuse histoire. Les fragments, qui étaient alors au nombre de trois, furent remarqués pour la première fois, en 1881, chez un particulier par M. Wiedemann, qui copia rapidement les inscriptions hiéroglyphiques et les publia sans mentionner la présence d'une autre écriture[2]. La statue passa chez un antiquaire, devint la propriété d'un amateur parisien, et, finalement, après que M. Dussaud eut reconnu l'authenticité de l'inscription phénicienne, entra au Louvre, où elle est exposée dans la salle phénicienne, en face du bas-relief rapporté de Byblos par Renan.

C'est un très beau morceau de sculpture égyptienne (pl. XXXVI-XXXVII). La tête est couverte d'une perruque, d'où sort un uræus. Les bras n'existent plus, le torse est brisé au-dessus de la ceinture. Le dos est soutenu par un pilier qui atteint la perruque et sur lequel a été gravée la titulature du Pharaon, encadrée par [hiéroglyphe]. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les statues assises pouvaient, aussi bien que les statues debout, être pourvues d'un pilier. D'autre part, le torse est brisé trop haut, et le fragment du socle est trop insignifiant pour qu'on puisse décider, d'après ces seuls documents, si la statue était assise ou debout.

Inscriptions hiéroglyphiques :

Sur le socle : [hiéroglyphes];

Sur le pilier dorsal : [hiéroglyphes];

Sur la ceinture (fragment disparu, mais vu à Naples par M. Wiedemann) : [hiéroglyphes].

1. *Dédicace d'une statue d'Osorkon Ier par Eliba'al, roi de Byblos*, in *Syria*, VI (1925), p. 101-117.

2. Wiedemann, *Ægypt. Geschichte*, Bonn, 1894, p. 553; cf. *Recueil de Travaux*, XVII (1895), p. 14, et *Sphinx*, XVI (1912), p. 14.

Le milieu du torse est occupé par le nom solaire , qu'encadrent, à la manière d'un collier de perles, trois lignes d'inscription phénicienne (fig. 16). M. René Dussaud, qui m'a gracieusement fourni les belles photographies des planches XXXVI et XXXVII, a bien voulu m'autoriser à reproduire le fac-

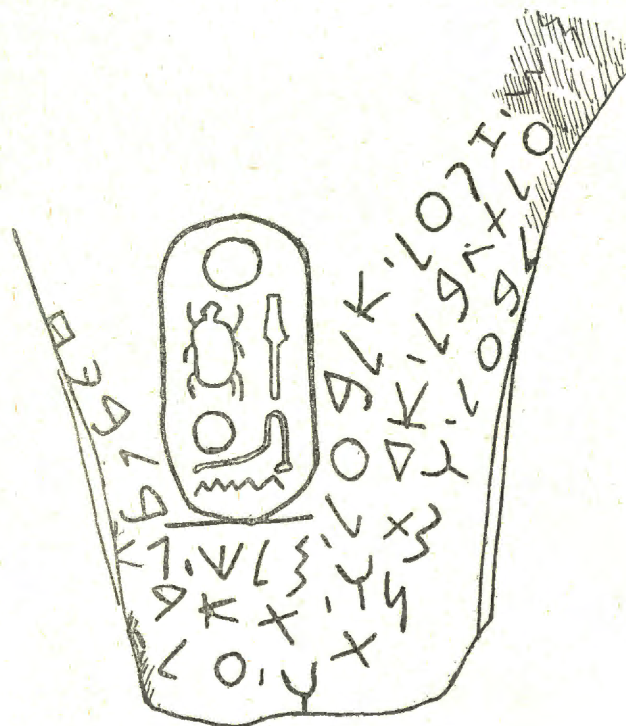


Fig. 16.

similé, la transcription et la traduction de ce texte qu'il a publiés dans le mémoire déjà cité :

1 מש | ז פעל | אלבעל | מלך | גבל | ביח]רם
2 לב]עלת גבל | אדתו | תארך [ים
3 א]לבעל | ושנתו | עלי [] גבל

1 Statue qu'a faite Eliba'al, roi de Gobel, en consécration
2 à Ba]'alat Gobel pour lui-même. Qu'elle prolonge [les jours
3 d'E]liba'al et ses années (de règne) sur [Gobel !

Parmi les lettres conservées, la seule qui prête au doute est la dernière de la ligne 3, transcrite *yod* par M. Dussaud, tandis que le Père Vincent préfère y voir

un *gimel* et lit la fin du texte עלבגבל, sans *yod* ni trait de séparation[1], ce qui ne change rien au sens.

Cette statue, qu'un roi de Byblos a consacrée à la Ba'alat Gobel, n'a pu être déposée que dans le temple de la déesse. Comme elle est en grès rose lustré du Mokattam, d'après le jugement d'un pétrographe qui connaît admirablement les carrières exploitées par les anciens Égyptiens, M. Barthoux[2], et que, dans les ruines d'un très ancien temple de Byblos, j'ai recueilli trois fragments de cette même pierre, dont l'un au moins porte le nom d'Osorkon, il est naturel de penser

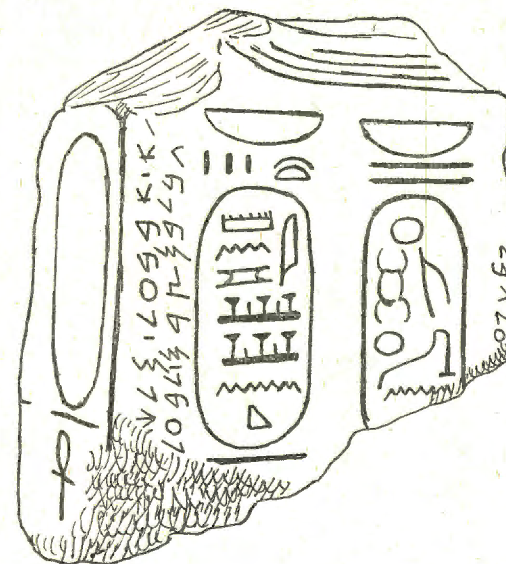


Fig. 17. — État actuel de l'inscription d'Abiba'al.

que tous les fragments proviennent d'une seule statue. Les indigènes qui la découvrirent, avant 1881, se seraient contentés d'emporter pour les vendre les plus présentables. M. Barthoux remarque, il est vrai, que le fragment 26, le seul qu'il ait examiné parmi les trois fragments provenant des fouilles, est d'une teinte plus claire que les fragments du Louvre. Mais combien de statues et même de statuettes dont la teinte n'est pas uniforme ! D'autre part, les fragments ne se raccordent pas entre eux, mais ils ne font pas double emploi et les proportions en

1. *Revue biblique*, 1926, p. 324.
2. *Syria*, VI, p. 117.

sont telles qu'ils proviennent ou d'une seule statue, ou de deux ou plusieurs statues d'égale grandeur. En somme, la question n'est pas absolument résolue, mais il demeure très vraisemblable que tous les fragments qui viennent d'être décrits appartiennent à la statue d'Osorkon I[er], dédiée à la Ba'alat Gobel par le roi de Byblos Abiba'al.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 95; 28; *Mon. Piot*, XXV, p. 262; Wiedemann, *Æg. Gesch.*, p. 553; *Rec. de Travaux*, XVII, p. 14; *Sphinx*, XVI, p. 14; Dussaud, *Dédicace d'une statue d'Osorkon I[er] par Eliba'al, roi de Byblos*, in *Syria*, VI, p. 101-117; Lidzbarski, *Zu den phönizischen Inschriften von Byblos*, in *Orientalische Literaturzeitung*, 1927, col. 453-458.

31. — **Siège d'une statue de Chechanq I[er] portant une inscription phénicienne au nom d'Abiba'al, roi de Byblos.** — Granit gris d'Égypte. — Hauteur : 0^m 75.

Ce fragment, acquis à Gebeil par Loytved, consul du Danemark à Beyrouth, a été publié en premier lieu par Clermont-Ganneau[1]. Quand la statue était intacte, elle représentait le Pharaon assis sur un siège carré à dossier bas. Il ne reste plus que la moitié droite du siège amputé du dossier, mais on voit nettement qu'un personnage vêtu du pagne plissé y était assis (fig. 17)[2]. Le derrière du siège portait les deux cartouches du Chechanq I[er], mais le second a disparu. Le côté droit porte également les deux cartouches et nous offre encore trois lignes verticales de caractères phéniciens : deux à gauche des cartouches, la troisième à droite :

[...]א | אבבעל | מלך נ[...]
[...]גבל | במצרם | לבעל[...]
[...]על גבל

On voit que les lacunes sont considérables[3]. Une remarque nous permettra

1. *Inscription phénicienne de Byblos*, in *Rec. d'Archéologie orientale*, VI, p. 74-78 et pl. II.

2. D'après la photographie jointe à l'article de Clermont-Ganneau, p. 74.

3. Clermont-Ganneau traduisait : « Qu'a érigé Abiba'al..... de Gebal, en Égypte, pour Baal — X... citoyen de Gebal. » Il n'avait pas reconnu que le dernier mot visible de la ligne 1 se termine par un *kaph* et doit se lire *melek*, ou plutôt cette idée lui était bien venue, mais il l'avait écartée, parce que la forme archaïque du *kaph* n'avait encore été constatée nulle part. C'est M. Dussaud qui a rendu à Abiba'al sa véritable qualité de roi de Byblos, contemporain de Chechanq I[er] (*Syria*, V, 1924, p. 145-147). Voici sa traduction : « Ont offert] Abiba'al, roi de Ge[bal et le suzerain] de Gebal, en Égypte, à la Ba'ala[t] Gebal et à Ba[al Gebal ». J'ai discuté ces restitutions, et j'ai proposé celles qui sont indiquées ci-dessus dans mon article : *Comment rétablir l'inscription d'Abiba'al, roi de Byblos?* in *Revue biblique*, 1926, p. 321-328.

d'en connaître la longueur. Les deux premières lignes, à gauche des cartouches, sont dirigées de haut en bas, tandis que la ligne 3 va de bas en haut, le haut des signes étant toujours tourné vers l'extérieur. Cela ne peut s'expliquer que d'une manière, à savoir que le graveur phénicien, ayant écrit les deux premières lignes dans la marge à gauche des cartouches, continua en utilisant la marge inférieure et termina en remontant la marge de droite. Les cartouches pharaoniques se trouvèrent, quand il eut fini, entourés de trois côtés par le texte phénicien, de même que, sur le torse d'Osorkon, le cartouche du roi est encadré par l'inscription dédicatoire d'Eliba'al. Cette disposition n'est pas l'effet du hasard. Elle est voulue. C'est parce qu'ils attribuaient aux hiéroglyphes composant le nom du Pharaon un pouvoir bienfaisant que les rois giblites ont fait graver une inscription exprimant leurs vœux autour du cartouche, pour s'en approcher le plus possible. Si l'on remarque, d'autre part, que le texte d'Abiba'al se termine par les mêmes mots que le texte d'Eliba'al, על גבל[1], on n'a plus qu'à employer la formule finale de ce dernier texte, תארך | ים | אלבעל ושנתו על גבל, en changeant le nom, pour combler la lacune du texte d'Abiba'al (fig. 18)[2]. Cette formule est juste assez longue pour relier les portions conservées.

Pour le début du texte, on peut s'inspirer à la fois des premiers mots de l'inscription d'Eliba'al, מש ז פעל, et de la restitution proposée par Clermont-Ganneau. En remplaçant פעל par un verbe qui se termine par א, tel que נשא ou ימנא, nous obtenons מש ז נשא « statue qu'a offerte ». Reste à compléter l'expression qui, au début de la seconde ligne, se termine par גבל במצרם. On a supposé qu'il fallait restituer en avant de Gobel le mot *nogesh* et que ce négus de Gobel en Égypte était le Pharaon[3]. Mais aucun document n'atteste que le Pharaon ait jamais été désigné officiellement en Syrie par le mot *nogeš*. D'autre part, les statues royales déposées dans les temples égyptiens ne portent aucun équivalent des formules dédicatoires en usage chez les Phéniciens. Pharaon y exprime sim-

1. Il importe peu que la préposition s'écrive אל ou אלי dans le texte d'Eliba'al. L'une et l'autre forme existent dans l'inscription d'Ahiram (voir ci-dessous, II[e] partie, ch. III). Le trait de séparation entre la préposition et son complément n'était pas obligatoire.

2. Au-dessous des cartouches, les signes phéniciens se trouvent la tête en bas. C'est peut-être une maladresse, c'est peut-être un souvenir des dessins égyptiens où les arbres, animaux, personnages qui entourent une pièce d'eau rectangulaire sont figurés, les pieds contre les bords de la pièce d'eau, la tête ou la pointe vers l'intérieur : Newberry, *The life of Rekhmara*, pl. 21; Wreszinski, *Atlas zur altæg. Kulturgesch.*, I, 3; Guilmant, *Le Tombeau de Ramsès IX*, pl. 45.

3. Dussaud, *op. cit.*, in *Syria*, VI, p. 111.

plement, à la suite de ses noms, qu'il est aimé par la divinité. Comment pourrions-nous croire qu'il ait dit en une langue étrangère ce qu'il n'éprouvait pas le besoin de dire dans sa langue? Quand les rois d'Égypte envoyaient leur statue à Byblos, c'était moins un acte de dévotion à la déesse du pays qu'un geste bienveillant envers leur protégé, le roi de Byblos. On a aussi pensé que ce négus

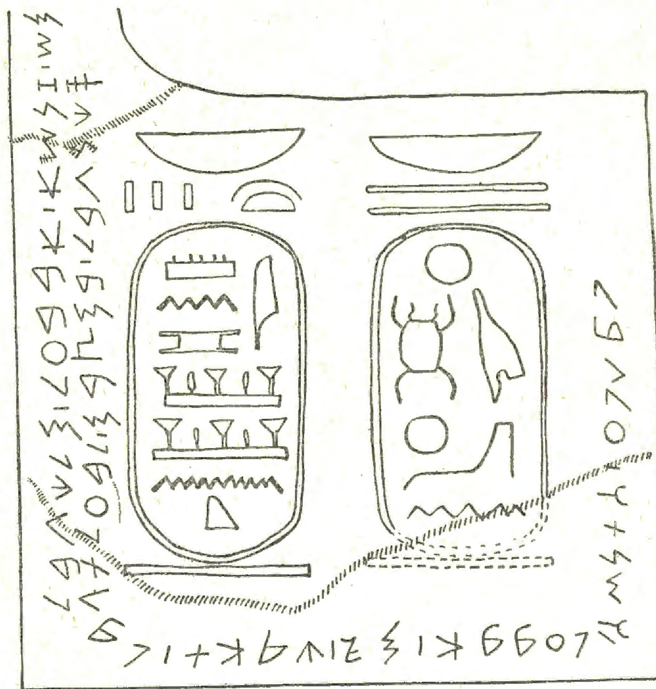


Fig. 18. — L'inscription d'Abibaʿal restituée.

était un représentant de Byblos auprès du Pharaon, qui s'était associé au roi Abibaʿal pour offrir la statue, et, tout récemment, M. Lidzbarski exprime une opinion voisine en restituant, en haut de la ligne 2, אנשׁ גבל ou נשׁלַ גבל « des gens de Byblos[1] ». On fait ainsi complètement abstraction des motifs pour lesquels tant d'ouvrages égyptiens se rencontrent à Byblos. Il fallait payer le bois qui partait constamment de cette ville pour l'Égypte. Les Égyptiens s'acquittaient au moyen d'objets variés, artistiques ou utiles, qui étaient remis au roi de Byblos, comme on le voit au récit d'Oun-Amon. Je persiste donc à penser qu'Abibaʿal est seul mentionné au début de l'inscription et qu'il a simplement ajouté à son

1. *Orientalische Literaturzeitung*, 1927, col. 457.

titre de roi de Gobel un autre titre le mettant en rapport avec l'Égypte. Les rois phéniciens qui se paraient dans leur ville du titre de *melek* n'étaient pour les Égyptiens, quand on ne leur décernait pas quelque épithète injurieuse, que de simples cheiks, [1], ou mieux des grands, [2]. Les rois de Byblos, amis du Pharaon, avaient droit au titre de prince, *ḥ3ti-ʿ*[3], dont l'équivalent sémitique, d'après M. Dussaud[4], serait *soken* ou *rabis*. Je proposerais donc de rétablir le mot *soken* au début de la ligne 2. Ce qui donne pour l'ensemble du texte :

1 מש ז נש]א אבבעל | מלך ג[בל

2 שכנ] גבל | במצרם | לבעל[ת גבל | תארך ים | אבבעל | ושנתו] | על גבל

« [Statue qu'a offerte] Abibaʿal, roi de Gobel, [*soken*] de Gobel en Égypte, à la Baʿalat Gobel. Qu'elle prolonge les jours d'Abibaʿal et ses années sur Gobel ! »

BIBL. : Clermont-Ganneau, *Inscription égypto-phénicienne de Byblos*, in *Rec. d'Archéologie orientale*, VI, p. 74-78; Lidzbarski, *Ephemeris für semit. Epigr.*, II, p. 167-169; Dussaud, *Les Inscriptions phéniciennes du tombeau d'Ahiram*, § 5, L'inscription du roi Abibaʿal, in *Syria*, V, 1924, p. 145-147 (cf. *Syria*, VIII, 81); Montet, *Comment rétablir l'inscription d'Abibaʿal, roi de Byblos?* in *Revue biblique*, 1926, p. 321-328.

32. — **Statuette d'un prêtre d'Hathor** (pl. XXXV). Calcaire.

Personnage agenouillé, vêtu d'un grand jupon, les mains appliquées sur les genoux, un bracelet à chaque bras. Le torse et la tête sont perdus. Une colonne d'hiéroglyphes occupe le milieu du jupon. Les signes, gravés très légèrement, sont peu lisibles, et je ne puis déchiffrer que « Hathor, maîtresse de .... ».

33. — Fragment d'une statue ou d'une stèle égyptienne, portant des hiéroglyphes disposés en colonnes verticales (fig. 19). Calcaire.

34. — Tête d'une statuette (pl. XXXVIII). Basalte. Les traits du visage sont devenus complètement méconnaissables. Tout le côté gauche a été usé.

35. — Fragment d'une statue d'homme assis (pl. XXXV). Calcaire. Personnage assis, les mains appliquées sur les genoux. Le dossier du siège se pro-

1. Voir les ostraca publiés par Sethe, *Die Æchtung feindlicher Fürsten, Volker und Dinge auf altäg. Tongefässcherben des M. R.*, in *Abhandl. Berl. Ak.*, 1926, phil.-hist. Klasse, n° 5.
2. Sethe, *Urkunden*, IV, p. 663. Voir une liste d'exemples dans mon mémoire, *L'Art phénicien au XVIII[e] siècle av. J.-C.*, in *Monuments Piot*, XXVII, p. 9.
3. Voir ci-dessous les inscriptions trouvées dans les tombeaux II, IV et IX de Byblos.
4. Dussaud, *op. cit.*, in *Syria*, VI, p. 105.

longe par un pilier dorsal. La tête et le haut des épaules manquent, ainsi que le siège, les jambes et les mains. Aucune inscription.

36. — Pointe d'obélisque (fig. 19). Calcaire du pays. Aucune inscription. D'après les dimensions du fragment, il n'est pas impossible que l'obélisque ait surmonté le socle carré, retrouvé en place au sud-est des bases de colonne.

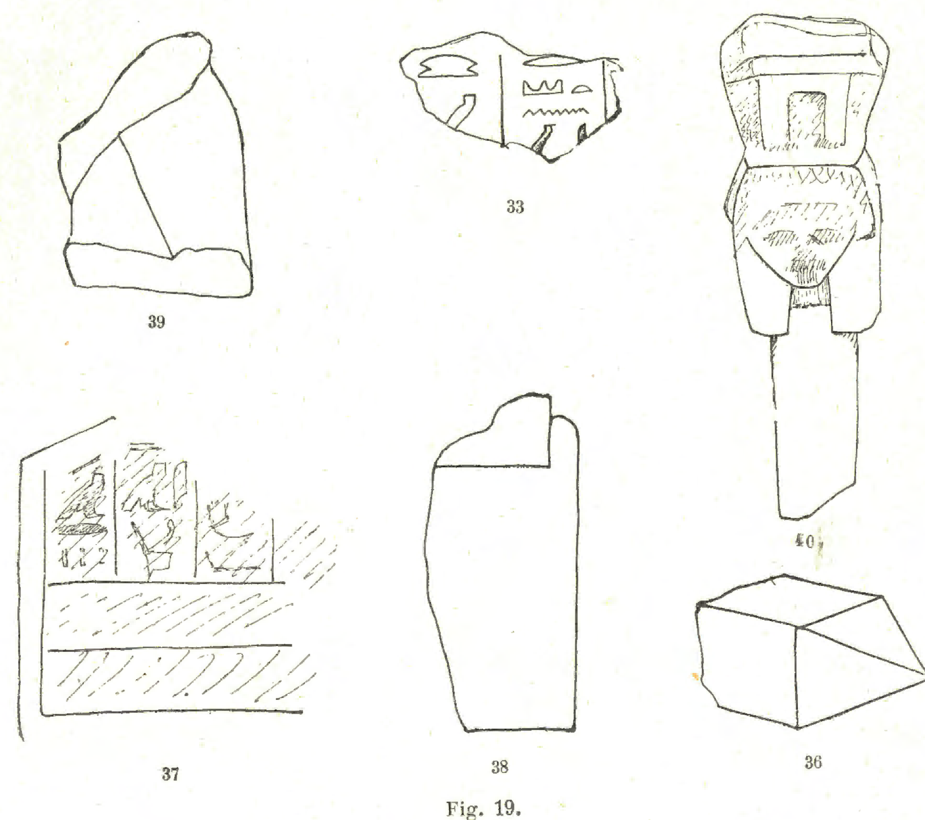


Fig. 19.

37. — Fragment d'une statue (?) (fig. 19). Granit noir. On y distingue des lignes se coupant perpendiculairement entre lesquelles ont été gravés des hiéroglyphes presque complètement effacés et dont on ne peut rien tirer de suivi.

38. — Fragment d'une statue (fig. 19). Schiste vert. La statue représentait un personnage assis sur un siège carré à dossier bas. Il ne reste qu'une petite partie du siège et un morceau de la cuisse gauche. Aucune inscription. La pierre a été très soigneusement polie.

39. — Fragment d'une statue (fig. 19). Albâtre. La statue représentait un

personnage assis, dont il ne reste plus que l'avant-bras et un morceau de cuisse avec lequel il était en contact.

40. — Fragment d'un sistre (fig. 19). Albâtre.

Un manche rond, n'ayant plus que quelques centimètres de hauteur, supporte la tête de la déesse Hathor, dont les cheveux sont divisés en deux masses égales, coiffé d'un édifice encadré par deux spirales. C'est le sistre *sekhem*. L'objet n'était pas isolé. Il était réuni au corps du personnage qui le portait. Une statue du Musée du Caire, de la XVIIIe dynastie, représente tenant avec la main droite un sistre *sekhem* appuyé contre son corps[1]. C'est ainsi qu'il faut nous figurer l'état original du sistre de Byblos. Dans les mêmes parages nous avons remarqué de très nombreux fragments d'albâtre, presque broyés en poussière. Ils représentent ce qui fut une statue.

41. — Tête de Sérapis (pl. XXXVIII). Marbre. Une abondante chevelure encadre le visage pourvu d'une barbe fournie. Le nez est brisé.

Tels sont les objets qui ont été recueillis par moi-même sur le dallage du temple ou qui en proviennent certainement comme les fragments de la stèle de Ramsès II, la statue de Chechanq I[er] et les fragments de la statue d'Osorkon I[er] trouvés avant 1881. Ils se répartissent sur une période excessivement longue, allant du Moyen Empire à l'époque romaine, pendant laquelle le temple fut en exercice et s'enrichit de statues et de stèles. Pour cette seule raison, il faudrait déjà localiser en cet endroit le temple d'Astarté, mentionné dans le *De dea Syra*. La dédicace à la Ba'alat Gobel, gravée sur le torse d'Osorkon, confirmerait encore cette identification, s'il était prouvé sans réplique que le torse et les fragments de grès, découverts pendant les fouilles, proviennent d'une même statue. Cela demeure du moins extrêmement vraisemblable.

1. Mariette, *Album du Musée de Boulaq*, le Caire, 1872, pl. 25.

CHAPITRE III

DÉPÔTS DE FONDATION DU TEMPLE

Tous les documents décrits dans le précédent chapitre nous sont parvenus dans un état de grave mutilation. Fort heureusement les dépôts de fondation, enfouis à une plus grande profondeur, ont été mieux protégés. Les objets avaient été placés au-dessus d'une couche de ciment fait avec de la cendre. Par-dessus, les constructeurs du temple ont répandu du sable et enfin posé les dalles. Le contact de la cendre a nui beaucoup à certains objets, en particulier aux vases d'albâtre. On aurait dit qu'ils avaient souffert du feu. C'est pourquoi, dans ma lettre du 17 novembre 1921, j'écrivais à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie : « Beaucoup d'autres (vases) ont souffert d'un grand incendie qui a ravagé le temple. On voit que les décombres ont été nivelés. Puis on a répandu du sable et recouvert le tout par un dallage[1]. » Trouvant, au fur et à mesure que l'excavation s'approfondissait, des objets, puis un dallage, puis de nouveau des objets, dont quelques-uns étaient noircis, j'ai cru pendant quelque temps que sur les ruines de leur ancien temple détruit par l'incendie et nivelé, les Giblites en avaient construit un second. En réalité, il n'y a qu'un édifice, dont le dallage sépare avec la plus grande netteté les objets qui y ont été déposés au cours des âges après la mise en exercice et ceux qui avaient été enterrés, au moment de commencer les travaux, pour sanctifier et protéger l'emplacement où devait s'élever le temple.

Pour plus de commodité, nous avons classé les objets retirés des fondations, qui sont infiniment plus nombreux que ceux qu'on a pu trouver sur l'aire du temple, en plusieurs catégories, cylindres et cachets, vases de pierre, poteries statuettes de personnages, statuettes d'animaux, objets de parure, armes, instru-

1. *CR. Académie des Inscriptions*, 1922, p. 14.

ments, meubles, offrandes alimentaires. Le contenu de la jarre sera étudié en dernier.

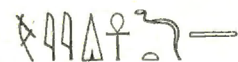
CYLINDRES ET CACHETS

42. — **Cylindre en pierre à légende hiéroglyphique** (pl. XXXIX). — Hauteur : 0m05; diamètre : 0m02; développement : 0m08. — Percé d'un trou au centre qui va de part en part. Un trait profondément incisé, occupant toute la hauteur, sépare le commencement de la fin du texte (fig. 20) :



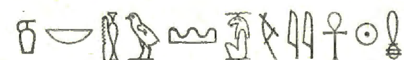
Fig. 20.

Le point de départ du déchiffrement est fourni par le groupe d'hiéroglyphes occupant le coin inférieur gauche, qui, sans doute possible, se transcrit :



« Aimé, à qui est donnée la vie éternelle. »

Ces mots donnent la fin d'une légende royale, comme il en existe beaucoup sous l'Ancien Empire. Ainsi l'on dit de Merenrê :



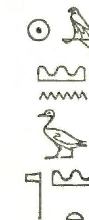
« Aimé de Chnoum, maître de la cataracte, vivant comme Râ[1]. »

1. Sethe, *Urkunden des Alten Reichs*, I, p. 111.

Dans ces légendes, le nom de la divinité précède le participe *mrii*. Nous avons donc à chercher dans le texte de Byblos les noms de divinités et leurs épithètes.

Le signe renversé par lequel commence ce texte représente un personnage assis sur un siège carré, coiffé du disque entouré des cornes et tenant le sceptre. C'est donc une divinité et plus précisément la déesse de Byblos représentée sur le bas-relief de la maisonnette (n° 11) et sur le bas-relief Renan (n° 12). A cet idéogramme il faut joindre, à titre de déterminatifs, le dieu assis et le faucon sur l'enseigne : . Puis vient le groupe . Le dernier signe, un peu effacé, se reconnaît surtout quand on le compare avec le bien net du groupe suivant. Il se traduit littéralement « fils du lion ».

Jusqu'ici, les signes paraissent disposés en colonne verticale, mais le signe qui termine la première colonne doit obligatoirement être joint aux hiéroglyphes gravés sur la même ligne : « dans Byblos ». Au-dessus de cette ligne, occupant la même largeur, nous avons trois colonnes verticales. Par conséquent, les mots *m kbn* portent sur le contenu des trois colonnes. La seconde se transcrit :



« fils de Râ du pays étranger, dieu étranger ».

La troisième débute par un idéogramme qui ressemble au signe renversé de la première colonne, mais posé normalement. C'est un dieu assis sur un siège carré, coiffé du disque entouré des cornes et tenant le sceptre. Puisque nous avons identifié le signe renversé avec la déesse du bas-relief de la maisonnette, ce nouvel idéogramme ne peut représenter que le dieu de ce même bas-relief. Au-dessous vient le groupe, précédé du signe où je ne puis voir que le participe du verbe *ḥsi*, « le loué »[1]. Le groupe des deux lions fait songer à une divinité fréquemment mentionnée dans les textes des *Pyramides* et au *Livre des Morts* sous

1. Le pied du vase a une largeur inusitée; néanmoins aucun autre signe ne paraît possible.

les formes et , qui sont l'une et l'autre, d'après M. Lacau[1], à lire *Rutj*. A l'identification de et de , on pourrait objecter, comme M. V. Loret veut bien m'en faire la remarque, que, le nom du lion étant masculin, la répétition du signe donnerait *ru-uj* et non *ru-utj*, mais il me signale lui-même que équivaut à *ʿhnu tj* (à cause de *ʿhn* « fermer les yeux »). Nous pouvons donc tenir pour très vraisemblable que le cylindre de Byblos mentionne déjà le dieu *Rutj*, dont le nom signifie, comme Le Page-Renouf et Naville l'ont bien vu[2], non pas « le double lion », mais « celui qui a l'apparence ou la forme d'un lion ». Si l'on se rappelle en même temps que le dieu de Byblos, sur le bas-relief nº 12, a une tête de lion, on sera fondé à faire de un seul groupe, un seul nom *Rutj*, dans lequel le premier signe joue le rôle d'un idéogramme, tandis que les deux lions servent à préciser la lecture. A partir de l'Ancien Empire, les scribes prennent l'habitude d'écrire les signes phonétiques avant les éléments figuratifs, mais auparavant il n'en était pas toujours ainsi. Les éléments figuratifs peuvent se trouver en tête. Ainsi, sur la stèle de Kha-baou-Sokar, qui est de la IIIe dynastie, le nom du menuisier *fnh* s'écrit , tandis que l'orthographe plus récente est [3]. En définitive, cette troisième colonne, qui a exigé d'assez longues explications, signifie simplement « le loué du dieu Ruti ».

Le gros trait courbé à angle droit à sa base, qui est gravé à gauche de l'idéogramme du dieu, n'appartient pas apparemment au répertoire hiéroglyphique. Je ne puis y voir qu'un trait de séparation entre deux parties du texte. Dans la seconde partie, quand on a retranché les groupes déjà interprétés, , il ne reste qu'un nom et la lettre *m*. La présence des deux déterminatifs prouve que *Hʿu-tꜣ* est un nom de divinité. En effet, M. l'abbé Bucher, élève des cours d'égyptologie à l'Université de Strasbourg[4], a eu le mérite de le retrouver dans deux passages des textes des pyramides :

1. *Suppressions et modifications de signes dans les textes funéraires*, in *Æg. Zeitschr.*, LI, p. 36.
2. Naville, *Le nom du Sphinx dans le Livre des Morts*, in *Sphinx*, V, p. 193-199.
3. Voir les exemples dans mes *Scènes de la vie privée*, p. 299-300.
4. M. Bucher a eu l'amabilité de me communiquer sa trouvaille dès l'automne 1921, comme j'étais encore à Byblos (cf. *Mon. Piot*, XXV, p. 253).

P. [1]

« Pépi, c'est Khay-taou, celui qui est au milieu de Nega[1]. »

[2]

Le premier passage, qui par bonheur est clair, nous fait connaître que le pays de Khaytaou s'appelait Nega. Ce pays est encore mentionné, comme j'ai eu occasion de le montrer[3], dans quatre textes du Moyen et du Nouvel Empire, où nous apprenons que les Égyptiens en faisaient venir du pin et du sapin (en égyptien *ʿš*, du genévrier *uʿn* et un troisième bois non identifié, le bois de *mr*. Nega était donc un pays des forêts, et ce pays ne pouvait être très éloigné de Byblos, puisque son dieu est mentionné en compagnie des dieux de Byblos, sur notre cylindre.

Je ne parviens pas à comprendre le second passage, bien qu'on puisse le confronter avec une troisième mention du dieu Khay-taou aux pyramides, que M. B. Gunn a eu l'amabilité de me signaler :

[4]

On retiendra seulement que dans ces deux textes si obscurs Khay-taou est en rapport avec un taureau. J'ai soutenu déjà que la vallée de l'arbre *ʿš*, où se passe la seconde partie du *Conte des Deux Frères*, se trouvait dans le pays de Nega, et que le héros de ce Conte, Bataou, ancêtre d'Adonis, était lui-même un très proche parent de Khay-taou. Or, Bataou, une fois qu'il a été rendu à la vie par son frère, se métamorphose en taureau et rentre en Égypte sous cette forme[5]. Voilà donc entre ces deux personnages une nouvelle ressemblance.

Bien que le nom du dieu Khay-taou ne soit pas écrit dans les trois passages des pyramides de façon absolument identique, on remarquera qu'il y a toujours un *u* après le second élément *tꜣ*. Nous sommes donc invités à placer l'*u* du cy-

1. *Pyr.*, éd. Sethe, 518. Dans le texte parallèle de Teti, le nom du dieu est déterminé par .
2. *Ibid.*, 423 *c*.
3. *Le pays de Negaou, près de Byblos, et son dieu*, in *Syria*, IV (1923), p. 181-192.
4. *Pyr.*, 242 *c*.
5. *Syria*, IV, p. 190.

lindre après cet élément, tandis que le premier, *ḥʿ*, est privé de désinence, comme d'ailleurs le participe *ḥsi*, déjà rencontré. La lettre *m*, qui se trouve placée entre le nom du dieu et le participe *mrii*, reste embarrassante. Deux explications me paraissent possibles. Il se peut que le graveur, ayant eu l'intention de mentionner le pays *dans* lequel le propriétaire du cylindre était aimé de Khay-taou, ait omis de l'inscrire, par négligence ou par manque de place. La disposition des signes sur l'original :



permettrait encore de supposer que le nom du dieu doit se lire ici *Ḫʿu m tꜣ*, mais dans les pyramides il n'y a pas d'*m* entre les deux parties du nom, ni de désinence *u* après *ḥʿ*, et, d'autre part, il est visible que le graveur n'a pas cherché ou n'a pas réussi à disposer ses hiéroglyphes suivant des lignes et des colonnes bien régulières. En définitive, nous aboutissons à la traduction suivante, moins imparfaite que celle que j'avais donnée dans *Les Égyptiens à Byblos*, mais encore incertaine sur quelques points :

Le loué { de la déesse, fils du lion, / fils du Râ des pays étrangers, dieu des pays étrangers, / et du dieu Routi } dans Byblos.

L'aimé du dieu Khay-taou dans [Nega],
A qui est donnée la vie éternelle.

Le personnage qui se flatte de posséder la faveur et l'amour de ces divinités giblites n'a pas fait connaitre son identité[1]. Pourrons-nous percer ce nouveau

1. A moins que le signe où nous avons vu un trait de séparation entre les deux parties du texte ne soit réellement un signe phonétique, peut-être le boumerang ʿꜣm. Dans ce cas, on pourrait même rattacher la lettre *m* au prétendu comme complément phonétique, et le propriétaire du cylindre s'appellerait Aamou, comme le père du cheik qui, dans les *Mémoires de*

mystère ou du moins établir l'âge du document? Il importe tout d'abord de mettre en évidence le caractère archaïque de l'écriture. On s'en rendra compte par le tableau suivant, où ont été mises en regard de quelques signes du cylindre les formes thinites et les formes de l'Ancien Empire :

ÉGYPTE Ancien Empire	ÉGYPTE Époque thinite	Cylindre de BYBLOS	ÉGYPTE Ancien Empire	ÉGYPTE Époque thinite	Cylindre de BYBLOS

Si le cylindre avait été trouvé en Égypte, on n'hésiterait pas à l'attribuer, comme je l'ai fait tout d'abord[1], à la période thinite, mais on rencontrera, au cours de cet ouvrage, des documents attestant que les Giblites, jusqu'au temps de Ramsès II au moins, ont employé l'écriture hiéroglyphique et que chez eux l'écriture gardait encore sous la XIIe dynastie un aspect archaïque, ce qui prouve que cet emprunt a dû se faire à une époque très reculée. Il se pourrait donc que le cylindre ait été exécuté à Byblos même, non pour un Pharaon, mais pour un roi

Sinouhit, accueille si bien l'Égyptien fugitif. Il est bien vrai que le signe a sur le cylindre une forme anormale, mais est si loin du boumerang des inscriptions égyptiennes que cette hypothèse doit être abandonnée.

1. *Mon. Piot*, XXV, p. 248-254.

local imitant de son mieux les usages égyptiens. Plusieurs bizarreries du texte s'expliquent mieux dans cette hypothèse. Les scribes égyptiens, surtout à l'époque thinite, prenaient bien quelques libertés avec la règle qui les obligeait à donner aux hiéroglyphes la position naturelle, mais ils ne pouvaient, sous peine de n'être plus compris, changer le sens des hiéroglyphes représentant des êtres humains ou divins. La déesse renversée n'a pas d'analogue, à ma connaissance, dans les textes égyptiens d'Égypte. En Égypte, les noms de divinité sont déterminés par ou par , mais non par les deux à la fois. Enfin, si le cylindre avait été commandé par un Pharaon, nous y trouverions au moins un de ses noms. Si l'on admet que le cylindre a été fait par un artisan giblite pour un roi du pays, il ne sera pas nécessaire de le faire remonter jusqu'à l'époque thinite. Le cylindre a été découvert à côté du vase d'Ounas (n° 46) et d'une coupe qui peut être attribuée à Mycérinus (n° 45). Il a donc bien des chances de ne pas être antérieur au début de l'Ancien Empire.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 248-254.

43. — Un cachet en pierre, de forme oblongue (pl. LVI). — Longueur : 0m 03. — Des lignes perpendiculaires sont tracées sur le replat.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 248.

44. — Un cachet de bronze (pl. LIX). Une tige rivée à une plaque carrée d'environ 2 centimètres de côté, sur laquelle ont été gravés des méandres. On comparera avec une plaque en stéatite provenant de Memphis et publiée dans Evans, *The palace of Minos at Knossos*, London, 1921, fig. 91, et des sceaux égyptiens en schiste (*ibid.*, fig. 258) présentant des méandres sur la face utilisée.

VASES DE PIERRE

45. — **Fragment d'une coupe au nom de Mycérinus** (fig. 21 et pl. XXXIX). Pierre transparente, gris clair, tachetée de noir. — Hiéroglyphes finement gravés au trait : .

A l'intérieur du cartouche, il reste assez du signe pour qu'on n'ait aucun doute à son sujet. Au-dessous, on reconnaît également le signe , quoique mutilé, très petit parce qu'il était répété trois fois. Ce n'est pas encore assez pour restituer en toute certitude le nom royal, car on peut songer aussi bien à Men-kaou-[Hor], de la Ve dynastie, qu'au constructeur de la troisième pyramide, Men-kaou-rê.

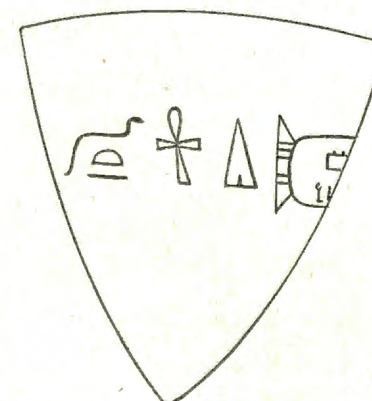
C'est cependant à ce dernier que je préférerais attribuer le fragment, pour deux raisons : 1° La forme du signe est plus voisine des inscriptions archaïques que des monuments de la Ve dynastie. 2° Un fragment d'albâtre découvert pendant la campagne de 1926 par M. Dunand dans la même région contient un fragment de la titulature de Mycérinus :



qui est à compléter ainsi : « l'Horus Qa, le roi de la Haute et Basse Égypte Men-kaou-rê » [1].

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1922, p. 20; *Mon. Piot*, XXV, p. 242.

46. — **Vase d'albâtre au nom d'Ounas** (pl. XXXIX). — Hauteur : 0m 05.





45 Fig. 21. 46

Ce vase a la forme du signe ; le fond en est arrondi. Il est complet, mais passablement dépoli. Une légende hiéroglyphique de deux colonnes verticales

1. Cf. Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 96-97.

est encadrée par le signe du ciel, les deux sceptres et le signe de terre réduit à un simple trait (fig. 21).

A gauche : « Le roi de la Haute et Basse Égypte, Ounas. Vie éternelle ! »

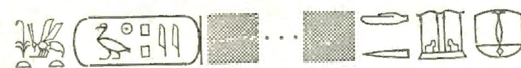
A droite : « Aimé de Râ qui est sur le bassin de Pharaon. »

Les hiéroglyphes de la colonne de gauche regardent à droite et ceux de la colonne de droite regardent à gauche, comme si l'on avait voulu représenter le roi en présence du dieu.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1922, p. 11; *Mon. Piot*, XXV, p. 255 et pl. XIX.

47. — **Fragments d'un vase au nom de Pépi Ier** (pl. XXXIX).

Ces fragments, au nombre de onze, appartiennent à un vase semi-sphérique, à rebord rentré plat. La pierre est dépolie. Une inscription hiéroglyphique était gravée peu profondément sur le rebord plat; le milieu manque : ←



« Le roi de la Haute et Basse Égypte, fils de Râ, Pépi... jubilé. »

Il s'agit de Pépi Ier, comme je l'ai précédemment démontré[1], et non de Pépi II. Au début de la VIe dynastie, le protocole royal n'était pas encore rigoureusement fixé. Pépi Ier mentionne le titre aussi bien avec son nom d'intronisation, Meri-rê, qu'avec son nom personnel. Au contraire, sous Pépi II, l'habitude est déjà prise de réserver ce titre au nom d'intronisation, ce qui restera la règle[2]. On trouve quelquefois en avant des deux noms[3], mais jamais devant le nom personnel seul.

A la suite du cartouche se lisait probablement une épithète telle que ou . En avant du second groupe, il faut restituer la lettre *š*, première lettre du mot *šd* « jubilé », précédée de l'indication *sp tpį* « première fois », puisqu'on sait que Pépi Ier n'a célébré qu'un jubilé.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 256.

1. *Mon. Piot*, XXV, p. 256.
2. Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 170 et sqq.
3. *Ibid.*, I, p. 151 et 155.

48. — **Fragment d'un vase cylindrique en albâtre au nom de Pépi Ier.**
Deux colonnes d'hiéroglyphes gravés en creux. Le haut seulement est conservé :



BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 88.

49. — **Fragment d'un disque d'offrandes en albâtre au nom de Pépi Ier** (pl. XLV).

Une inscription hiéroglyphique formait un cercle à 2 centimètres du bord. Une partie de la titulature de Pépi Ier[1] est conservée : →



BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 88.

50. — **Fragment d'un disque d'offrandes en albâtre au nom de Pépi Ier** (fig. 22).

L'épithète « fils d'[Hathor], Dame de Dendérah », qui se lit dans le cartouche,

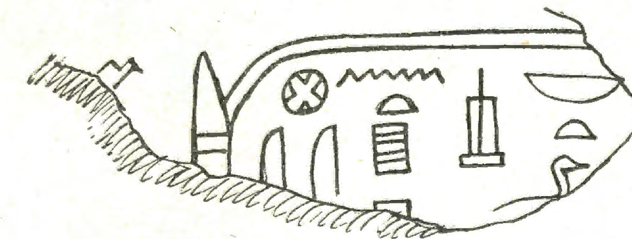


Fig. 22.

appartient à Pépi Ier. Sur d'autres monuments de ce roi, on la trouve comme ici dans le cartouche, avant le nom personnel[2].

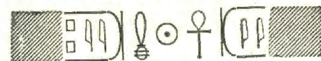
Le fragment de signe à gauche du cartouche est tout à fait énigmatique et ne

1. Gauthier, *op. cit.*, p. 151-155.
2. *Ibid.*, p. 154, 155, 159.

rappelle rien de connu. On peut supposer qu'à la suite des noms royaux, le disque portait la mention « aimé de tel dieu », et que le nom du dieu, venant immédiatement à la suite du cartouche, était exprimé par un idéogramme.

Copié, en 1924, chez M. v. Heidenstam, qui avait acquis ce fragment à Gebeil.

51. — **Fragment d'un vase d'albâtre de la VIe dynastie** (pl. XLV). Vase très épais, de forme globulaire. Une ligne d'hiéroglyphes sur la panse :



La double titulature de l'un des deux Pépis faisait le tour du vase et s'achevait sur l'épithète *ʿnḫ mi rʿ* « vivant comme Râ ».

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 88.

52. — Fragment d'un disque d'offrandes en albâtre (pl. XLV).

Le titre 𓆥, soigneusement gravé en creux, précédait un cartouche qui a disparu.

53. — Fragment d'un disque d'offrandes en albâtre (pl. XLV). Contient le titre royal 𓆥, *nebti*. Les hiéroglyphes, tournés vers la droite, sont soigneusement gravés au trait, près du bord.

54. — Fragment d'un disque d'offrandes en albâtre (pl. XLV). Contient une portion d'un texte hiéroglyphique, gravé près du bord : ⟶



Nous avons encore recueilli quatre pieds de disques d'offrandes en albâtre, évidés intérieurement (pl. XLV), et des fragments de plateau, ne portant pas d'inscription, qui peuvent avoir fait partie des mêmes pièces que 50, 52, 53, 54.

55. — Fragments d'un disque d'offrandes en brèche noire.

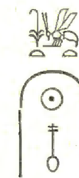
Les fragments sont au nombre de onze, mais l'objet est encore très incomplet. Le disque avait environ 40 centimètres de diamètre, le pied 15 de hauteur et 10 de diamètre à la base. Il était évidé. Aucune inscription.

56. — **Vase en forme de singe au nom de Pépi II** (pl. XL).

Une femelle de cynocéphale, assise sur un petit socle, tient son petit à deux bras contre son corps. Le petit embrasse le corps de sa mère et laisse pendre sa queue. La queue de la mère s'enroule sur le socle autour des jambes. Pour creuser

un vase dans cette statuette, l'artisan a été obligé de lui amputer le sommet du crâne.

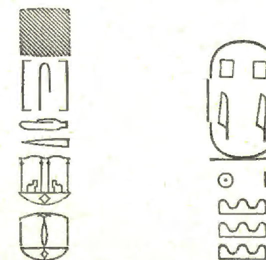
Ce vase était brisé. Nous en avons recueilli cinq fragments altérés par la cendre et l'humidité. Il manque tout le côté gauche. Sur le bras droit de la mère on lit le début du nom d'intronisation de Pépi II, Neferkarê :



BIB. : *Mon. Piot*, XXV, p. 257, et pl. XIX, 8.

57. — **Fragment d'un vase en forme de singe, de la VIe dynastie** (pl. XL). Albâtre.

Appartient à un vase du même type que le précédent, mais sensiblement plus grand. Sur le bras gauche de la mère se lit la fin d'une colonne d'hiéroglyphes : *ḥb sd* « fête du jubilé », qui était précédée de « première » ou de « seconde fois ». Sur le bras droit du petit singe on a finement gravé : « Pépi, soleil des pays étrangers ».



BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 257.

58. — **Vase en forme de singe** (pl. XL). Diorite (?).

Même type que les deux précédents. La mère pose le pied gauche sur la queue du petit. Il lui manque la tête et le haut du corps. Sur le bras gauche du petit était gravée une inscription hiéroglyphique, dont il ne reste que très peu de chose (fig. 23) : un fragment de signe à l'intérieur d'un cartouche, puis la lettre *n* et le signe 𓈗. Le texte devait donc se rapprocher beaucoup de celui qui est gravé à la même place, sur le bras du petit singe de l'objet 57. Après avoir passé en revue tous les cartouches royaux de l'Ancien Empire, je crois être sûr que le

fragment de signe contenu à l'intérieur du cartouche représente les pattes d'un . Les rois de cette époque dont un nom se termine par un *u* ne sont pas très nombreux : Chéops , puis Sahurê et Akaou-Hor de la Ve dynastie. Depuis la reprise des travaux, en mai 1926, M. Dunand a trouvé, près de l'endroit où je me suis arrêté, des fragments de vases portant le nom de Chéops. C'est donc à ce dernier que nous attribuerons de préférence le vase de diorite.

Acquis à Gebeil en 1923, après la deuxième campagne, par le Service archéologique du Haut-Commissariat.

59. — Vase en forme de singe (pl. XLI). Albâtre.

Même type que les précédents. Altéré par l'humidité. La tête est perdue, ainsi que le côté droit. Aucune inscription.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, pl. XIX.

60-61. — Fragments de deux vases en forme de singe (pl. XLV). Albâtre. Ces deux fragments ne nous ont conservé qu'une partie du dos et du socle.

62. — **Statuette en forme de singe au nom de Pépi II** (pl. XLI). Terre cuite vernissée rouge.

La mère porte quatre bracelets aux poignets et aux chevilles, ainsi qu'un collier, simple ruban noué par derrière, formant deux retombées[1]. La statuette est creuse. L'ouverture principale est en bas. Un trou d'un centimètre de diamètre est percé au sommet du crâne. Inscription sur le bras droit de la mère :



« Le roi de la Haute et Basse Égypte, Neferkarê, vie éternelle. »

Vue chez M. v. Heidenstam, qui l'a acquise, en 1922, à Gebeil.

63. — **Fragment d'un vase d'albâtre** (pl. XLVI), portant une légende royale. Vase globulaire à parois épaisses. Hiéroglyphes gravés en creux : →

 « jubilé ».

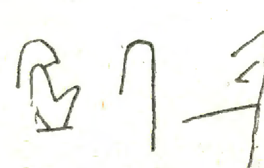
BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 257.

1. Ce collier, que portent aussi trois lionnes d'ivoire que j'ai trouvées à Abou-Roach dans des tombes de la Ire dynastie, n'est autre que l'original du signe ☥ (Montet, *La Croix ansée des anciens Égyptiens*, in *Revue archéologique*, 1924).

64. — **Fragment d'un vase d'albâtre portant la fin d'une légende hiéroglyphique** (fig. 23).



58



64

Fig. 23.

Il ne reste plus que cinq signes, dont les trois premiers, qui ont été gravés très légèrement, sont en outre mutilés. Néanmoins, la transcription ... est certaine, et le déterminatif des noms de femme nous permet de restituer le nom de la reine Merit-at-s, , qui fut successivement l'épouse de Snefrou et de Chéops[1]. Or le nom de Chéops a été retrouvé à Byblos (cf. ci-dessus, n° 58).

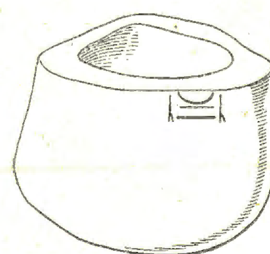
65. — Partie inférieure d'un vase cylindrique en albâtre, d'exécution grossière, qui portait une légende royale, encadrée par (fig. 24).

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 243.

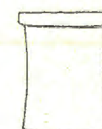
66. — Fragment d'un vase cylindrique en albâtre, portant un , long de plusieurs centimètres, qui bordait à droite une légende royale.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 243.

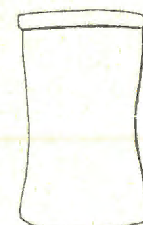
67-72. — Six vases cylindriques en albâtre, dont quatre complets (fig. 24).



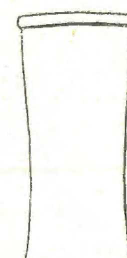
65



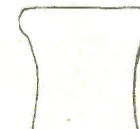
69



67



70



68

Fig. 24.

1. Cf. Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 82.

Ils ont tous été plus ou moins ternis par la cendre qui garnissait les murs de fondation. Aucune inscription.

73-77. — Cinq vases d'albâtre, hauts, à profil concave, rebord plat et fond plat (74, 75, 76 : pl. XLII). Ils sont dans l'ensemble plus soignés que ceux de la série précédente. Pas d'inscription.

78. — Vase à oreilles, de forme hémisphérique (pl. XLII). L'ouverture relativement étroite est entourée d'un large rebord très aplati. Les oreilles ont la forme de deux demi-cylindres. Pas d'inscription.

79. — Semblable, un peu plus haut et plus large. Les oreilles ne font qu'une légère saillie. Le poli de la pierre n'existe plus.

80. — Semblable (pl. XLIV), plus haut et moins large. L'ouverture est un peu plus grande. Il manque un tiers du vase.

81-82. — Vases cylindriques, à rebord plat; le fond repose sur un disque plat. Albâtre (pl. XLIV).

83. — Semblable (pl. XLII). — Hauteur : 0^{m} 03. — Brèche grise.

84. — Semblable (pl. XLIV). Brèche noire.

85. — Semblable (pl. XLV). Albâtre. Il manque la moitié du vase.

86. — Vase cylindrique à fond plat et rebord plat (pl. XLII). Brèche grise.

87. — Disque d'albâtre ayant servi de couvercle à l'un des vases précédents (pl. XLV).

88. — Vase d'albâtre, à fond plat, légèrement bombé, col court, rebord plat (pl. XLIV).

89. — Semblable, moins haut (pl. XLIII).

90-91. — Semblables, le col brisé (pl. XLIV et XLV).

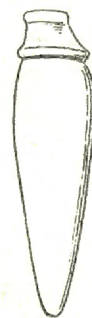


Fig. 25.

92. — Vase élancé, à double rebord (fig. 25). Albâtre. — Hauteur : 0^{m} 175.

93. — Semblable. Albâtre. — Hauteur : 0^{m} 130.

94. — Gobelet d'albâtre, à fond plat (pl. XLIV).

95. — Coupe à fond plat, large ouverture, munie d'un rebord (pl. XLIII).

96-104. — Neuf vases d'albâtre, de forme ovoïde, à double rebord. La hauteur varie de 3 à 6 centimètres (pl. XLIII et XLV).

105. — Semblable. Brèche grise (pl. XLIII). Le rebord supérieur est rongé. La panse est plus volumineuse, le col plus rétréci que chez les précédents.

106-107. — Vase d'albâtre, de forme arrondie, col légèrement rétréci, rebord simple (pl. XLIII).

108. — Semblable, brisé au col (pl. XLIII).

109. — Vase à pied, à panse renflée et à double rebord (pl. XLIV). Le rebord supérieur et la base manquent.

110-112. — Fragments de trois vases à pied (fig. 26).

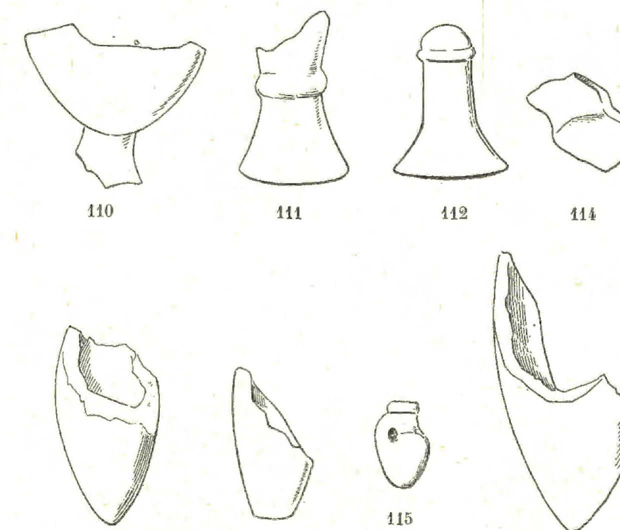


Fig. 26.

113. — Assiette à fond plat, bord droit. Brèche grise.

114. — Fragment d'une coupe munie de rebord (fig. 26). Pierre transparente. Exécution très soignée.

115. — Petite amphore à une anse, non évidée (fig. 26).

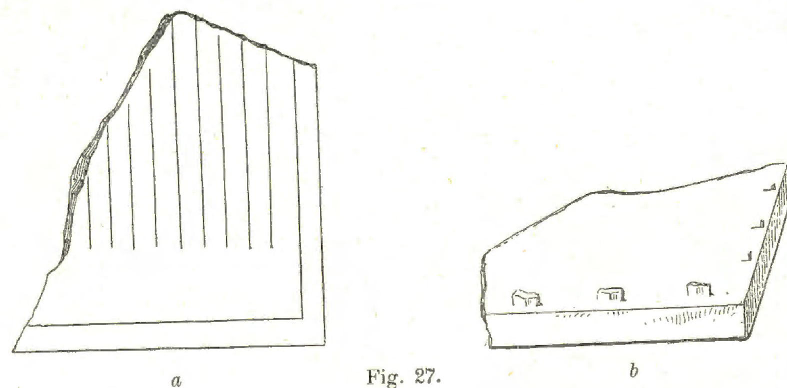
116. — Fragment d'un rebord de vase d'albâtre, orné de dentelures (pl. XLIV).

117. — Fragment d'une coupe sur laquelle ont été gravés trois cercles (pl. XLV).

118. — Anse d'un vase d'albâtre, creusée d'un sillon (pl. XLV). En trois fragments.

119. — Fragment d'albâtre en forme de croissant, à section triangulaire (pl. XLV), portant une petite entaille vers le milieu, de chaque côté. L'usage de ce fragment me paraît tout à fait énigmatique.

120. — Deux fragments d'une table d'offrandes (?) en albâtre : le plus petit, pl. XLV; le plus grand, ci-contre, fig. 27. Le dessous (fig. 27, *b*) est garni de



a Fig. 27. *b*

petits isolateurs de deux en deux centimètres. Le dessus (fig. 27, *a*) est muni d'un rebord et décoré de traits parallèles.

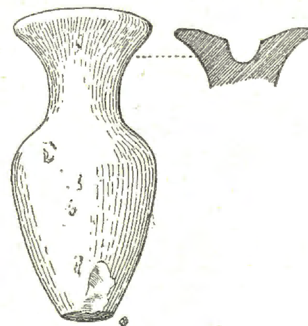


Fig. 28.

121. — Vase en cristal opaque (fig. 28). A peine évidé. Intact. Acquis à Gebeil, en 1922, par le Service archéologique.

122. — Fragment d'une lampe (?) d'albâtre (pl. XLV). Cette lampe a dû

être pourvue, quand elle était intacte, de quatre becs obtenus en rabattant vers l'intérieur des segments du bord. Il ne reste plus que deux becs.

Aux objets qui viennent d'être catalogués il faut encore ajouter un grand nombre de fragments de vases cylindriques, ovoïdes, globulaires, de coupes et d'assiettes en albâtre, en brèche noire ou grise. On trouvera plusieurs de ces fragments sur la planche XLV et sur la figure 26. Tous ces vases et objets complets ou incomplets sont certainement des ouvrages égyptiens. Seize au moins étaient gravés au nom d'un roi de l'Ancien Empire, et deux autres portent des hiéroglyphes. Les vases en forme de singes, les vases ovoïdes à double rebord, les vases allongés à rebord plat, les petits vases à rebord plat reposant sur un disque, pourraient être rangés dans les mêmes séries que les magnifiques vases de l'Ancien Empire, conservés au Louvre et au Musée du Caire. Les vases cylindriques, les disques d'offrandes pourraient être plus anciens. Ces types, dont l'usage s'est maintenu pendant tout l'Ancien Empire, apparaissent en effet dès la période thinite. Le fragment de coupe 114 peut être mis à côté d'une coupe en diorite du temps de Snefrou[1]. Mais, quant aux vases semi-sphériques, à large rebord plat, on ne les trouve plus en Égypte après la IIe dynastie[2]. Ainsi les vases de pierre, qui, parmi les dépôts de fondation, sont les seuls objets dont la date puisse être serrée de près, se répartissent sur une vaste période allant de la Ire à la fin de la VIe dynastie.

Voici maintenant deux précieuses pièces, qui ne semblent pas avoir d'analogue en Égypte.

123. — **Vase en forme d'édifice** (pl. XLVI). — Hauteur : 0m 04.

Un petit cube de pierre rose, dont les quatre côtés verticaux représentent une façade percée de deux portes près des angles. Les portes sont encadrées par un linteau et des montants. Au-dessus des portes court une frise décorée de petits traits verticaux. A la hauteur de la frise, les angles sont rabattus et entaillés. La frise supporte deux coussins supposés, qui forment le rebord du vase. La couronne inférieure est décorée de losanges. Même décoration sur les portes.

L'idée de tailler un vase en forme d'édifice est bien de celles qui pouvaient

1. Voir un dessin de cette coupe dans A. Evans, *The palace of Minos at Knossos*, I, *The neolithic and early and middle minoan age*, London, 1921, p. 87, fig. 56.

2. *Ibid.*, p. 65. Il est intéressant de signaler que la Crète a livré des vases égyptiens du même type que 83, mentionnant la fête *Sed* de Pépi Ier (Evans, *op. cit.*, fig. 61), une coupe en porphyre, du même type que 114 (*ibid.*, fig. 56), et des vases semi-sphériques à rebord plat et à oreilles (*ibid.*, fig. 28).

venir à l'esprit d'un artisan égyptien[1], mais les détails de la construction et de l'ornementation nous invitent à attribuer ce petit objet à une main asiatique plutôt qu'égyptienne. Sur les bas-reliefs égyptiens qui illustrent les campagnes des Pharaons en Asie, on trouve, à défaut de maison, des forteresses. Une forteresse hittite, dont Ramsès III s'est emparé, offre sur sa façade deux portes assez basses, placées près des angles (fig. 29)[2]. Il en est de même des forteresses de Mutir, représentées à Karnak et à Louxor[3], d'Ascalon[4], de Qadech, d'Amor[5] et de Sabat[6]. Un grand nombre d'objets, qui n'ont pas leur pareil en Égypte, sont aussi décorés de hachures et de losanges[7]. On peut donc admettre que le petit vase de Byblos nous a conservé l'aspect d'une ancienne maison syrienne, qui,

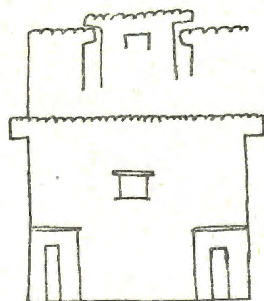


Fig. 29. — Une forteresse de Syrie, d'après un bas-relief égyptien.

sans être très différente des maisons minoennes représentées sur des plaquettes de faïence[8], ne leur est pas complètement identique.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 259 et pl. XIX.

124. — **Vase semi-sphérique en pierre brune** (pl. XLVI et fig. 30). — Diamètre : 0m 112.

Un coussinet très mince, au fond, assure la stabilité. La tranche, large de 0m 011, est orné de cercles concentriques, coupés par des hachures parallèles, décoration qui se retrouvera sur des objets indiscutablement giblites. Le couvercle se posait sur un rebord intérieur. Nous n'en avons trouvé qu'un fragment (pl. XLVI), qui est également décoré de cercles et de hachures.

1. A Abou-Roach, j'ai trouvé, en 1913, dans une tombe de la Ire dynastie, deux pièces de jeu en ivoire, représentant un édifice composé de trois bâtiments mitoyens à toit pointu.

2. Wreszinski, *Atlas zur altægypt. Kulturgeschichte*, II, pl. 145.

3. *Ibid.*, II, pl. 55; 71. — 4. *Ibid.*, II, pl. 58. — 5. *Ibid.*, II, pl. 53. — 6. *Ibid.*, II, pl. 56. — 7. Ci-dessous, n° 124. — 8. Evans, *op. cit.*, fig. 223-226.

La forme semi-sphérique n'est pas fréquente en Égypte. A Karnak, sur le grand bas-relief où Thoutmès III a fait représenter les offrandes destinées à Amon, un vase semi-sphérique est figuré posé sur un support[1]. Les Égyptiens plaçaient toujours sur des supports les vases à fond pointu ou arrondi. A Byblos, nous

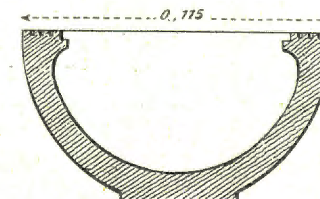


Fig. 30.

trouvons des vases d'albâtre et de poterie munis au fond d'un coussinet, comme l'objet 124.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 259-260 et pl. XIX, 4.

VASES EN POTERIE

125. — Un pot en terre grise, fait au tour (fig. 31). — Hauteur : 0m 245. — Deux anses, fond plat, col court, rebord. Marqué d'une croix.

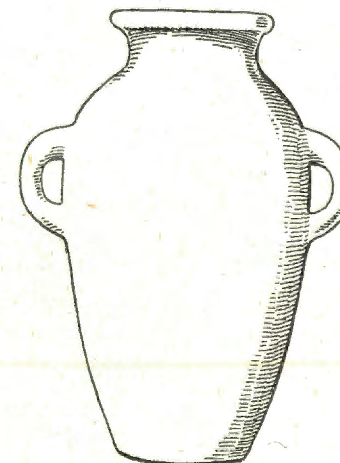


Fig. 31.

1. Sethe, *Urkunden*, IV, p. 635. Au Louvre, dans la salle du Toutankhamon, vitrine XI, sont exposés des plats de cuivre semi-sphériques.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 245, fig. 8.

126. — Un pot en terre jaune (pl. XLVII). — Hauteur : 0m 070. — Large panse traversée de haut en bas par des raies rouges. Deux anses. Le fond est muni d'un coussinet. Col haut et mince. Rebord.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 245, fig. 8.

127. — Semblable (pl. XLV). Le col est brisé; il manque une anse.

128. — Un broc (pl. XLVII). — Hauteur : 0m 08. — Fond plat. L'ouverture est légèrement pincée. L'anse prend en haut du col et aboutit sur la panse.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 245, fig. 8.

129. — Semblable (pl. XLIX), moins bien conservé.

130. — Broc à une anse, col évasé, large panse, terminée par un coussinet très réduit (pl. XLVII). — Hauteur : 0m 085.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 245, fig. 8.

131-132. — Semblables (pl. XLVII), moins bien conservés.

133. — Gobelets en terre cuite. — Hauteur de 4 à 6 cm. — Quatre des mieux conservés sont reproduits pl. XLVIII. Les uns sont faits au tour, d'autres à la main. En général, ils ne sont pas exactement cylindriques, mais un peu rétrécis près de la base.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 245, fig. 8.

134. — Vase en terre lustrée noire, rond, avec une petite ouverture munie d'un rebord plat, comme le ♉ du répertoire hiéroglyphique. Les tombes de Byblos ont fourni plusieurs pièces de cette matière.

135. — Vase rond, col bas, large ouverture munie d'un rebord (pl. XLVII). — Hauteur : 0m 05. — Pâte bleu outremer, très friable.

Dans les dépôts de fondation, nous avons trouvé une perle de cette même matière et dans les tombeaux VI-IX plusieurs fragments de vase.

136. — Un vase de faïence jaune, non évidé, à panse ronde et col droit, avec rebord. — Hauteur : 0m 015.

137. — Semblable (pl. XLVII), sans rebord.

138. — Un vase de faïence, jaune, non évidé, col bas, panse ronde, deux anses, placées bas (pl. XLVII). — Hauteur : 0m 018.

Des vases de cette forme, mais hauts de 20 à 30 centimètres, ont été trouvés à Byblos dans les tombes préhistoriques. C'est là une exception. D'une façon générale, les poteries, ou plutôt les imitations de poterie, qui viennent d'être énumérées, se distinguent à la fois des vases faits à la main avec une terre grossière mélangée de petits éclats de pierre, qui constituaient le principal élément du mobilier des tombes préhistoriques de Byblos et des gobelets et des brocs qu'ont fournis les tombes royales contemporaines de la XIIe dynastie égyptienne. Ces brocs ont presque toujours un col très haut et mince et l'ouverture pincée. Nous avons noté que 134 et 135 se rapprochent du vase ♉. Mais, à cette exception près, les formes les plus courantes de la poterie égyptienne à l'époque thinite et sous l'Ancien Empire ne sont pas représentées à Byblos. Il y a donc tout lieu de croire que ces vases en poterie ont été exécutés dans le pays et qu'ils datent de l'Ancien Empire, comme les vases de pierre parmi lesquels ils se trouvaient.

STATUETTES DE PERSONNAGES

139. — **Femme nue**, debout sur une colonnette, dont il ne reste que le chapiteau palmiforme (fig. 32[1] et pl. L). — Hauteur : 0m 04. — Ivoire.

Les cheveux nattés se terminent par une boule, comme chez les danseuses représentées dans quelques tombeaux de l'Ancien et du Moyen Empire[2]. Le bras droit tombe le long du corps. Le gauche est brisé. Cet objet peut avoir servi d'épingle de tête. Le Musée du Caire possède quelques objets de ce genre, qui datent de la XIe dynastie, consistant en une tige qui s'épanouit à l'extrémité pour supporter une figurine[3].

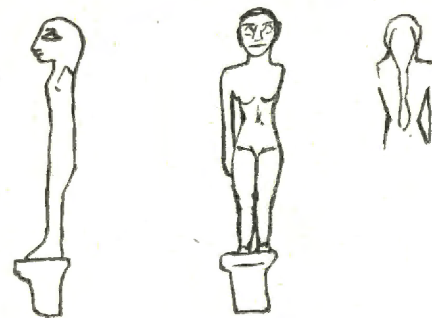


Fig. 32.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 262 et pl. XIX, 2.

1. Depuis son entrée au Musée de Beyrouth, cette figurine a été brisée au-dessous des genoux.
2. Tombeau de Mera à Saqqarah; NEWBERRY, *Beni-Hasan*, II, p. 4.
3. G. BÉNÉDITE, *Catalogue général du Musée du Caire : Objets de toilette*, n° 44410.

140. — **Un homme debout** (pl. L). — Hauteur : 0m 06. — Ivoire.

Le vêtement est un jupon qui descend plus bas que le genou; le torse est nu, la tête rasée. Le bras droit tombe le long du corps; la main s'est introduite dans le vêtement. La main gauche est appliquée sur la poitrine. La jambe droite est brisée au-dessous du jupon; le pied gauche manque. Un trait, gravé peu profondément, fait cinq fois le tour du jupon prouvant que celui-ci est fait avec une longue bande d'étoffe cousue en spirale. Les Syriens représentés dans les tombeaux thébains du Nouvel Empire portent souvent un vêtement analogue[1] (fig. 33).



Fig. 33. — Un Syrien offrant un vase, d'après une peinture égyptienne.

On comparera, pour l'allure générale, avec la statue 236 du Caire, qui est de la fin de l'Ancien Empire[2].

BIBL. : *Mon. Piot,* XXV, p. 262 et pl. XXV, p. 262 et pl. XIX.

141. — Une femme debout, vêtue d'une robe étroite (pl. L). — Hauteur : 0m 045. — Ivoire.

Les pieds sont nus, et montrent des doigts d'égale longueur, les bras serrés contre le corps; les cheveux sont divisés, à l'égyptienne, en deux masses. Travail rudimentaire, qui rappelle certaines statuettes archaïques trouvées à Hiérakonpolis[3].

BIBL. : *Mon. Piot,* XXV, p. 262.

1. La figure 33 est tirée du tombeau d'Harembeb (Gournah, 79), in Wreszinski, *Atlas,* I, pl. 248. Même costume porté par des Syriens au tombeau de Nebamon (*ibid.,* I, p. 289).

2. Borchardt, *Catalogue général du Musée du Caire, Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten,* I, pl. 49.

3. Quibell, *Hierakonpolis,* I, pl. IX-X.

142. — Fragment d'une statuette d'ivoire (pl. L). Personnage vêtu du pagne, les jambes serrées. Les pieds sont travaillés comme au n° 141. Les bras et le haut du corps manquent.

143. — Fragment d'une statuette de faïence, bleu clair (pl. L). On n'a que la tête et le haut du corps. Travail rudimentaire.

144. — Fragment d'une statuette de calcaire (fig. 34), représentant une femme



Fig. 34.

debout, les bras tombant le long du corps. Les pieds manquent, ainsi que la tête et tout le haut du corps.

145. — **Une main** à demi fermée (pl. L). Ivoire.

Le pouce manque et la moitié de la paume. Le haut du petit doigt est cassé. Joli travail, minutieux.

BIBL. : *Mon. Piot,* XXV, pl. XIX.

146. — **Tête en bronze doré** (pl. L). — Hauteur : 0m 030.

Les feuilles d'or qui revêtaient complètement ce petit objet sont en grande partie tombées. L'oxydation a rongé les traits, néanmoins il me paraît probable qu'on a voulu représenter une tête de femme dont les cheveux sont ramassés en un chignon, au sommet de la tête[1].

BIBL. : *Mon. Piot,* XXV, p. 264, pl. XX, 2.

1. Je ne connais pas d'autre exemple de cette coiffure, qui fait penser au petit cône que des Égyptiens et des Égyptiennes se placent au sommet de la tête, sous la XVIIIe dynastie. Les Syriennes représentées au tombeau d'Anna (Wreszinski, *Atlas,* I, pl. 266) se font une coiffure ronde.

147. — **Statuette d'enfant en bronze doré** (pl. L). — Hauteur : 0m 037.

Un enfant nu est assis sur un petit socle, les jambes pliées. Il porte la main droite à la bouche; la gauche est posée sur le genou. Un minuscule fragment d'or adhère encore au pied gauche. Sur l'envers du socle a été gravé un signe qui ressemble à la forme hiératique du signe *ur* « chef » dans les papyrus de l'Ancien et du commencement du Moyen Empire (fig. 35).



Fig. 35.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 264, fig. 20, pl. XX, 2.

148. — **Statuette en bronze doré** (pl. L). — Hauteur : 0m 045. — Représentant un personnage debout, les jambes serrées, les bras légèrement écartés du corps, ayant en guise de tête une sorte de cylindre. Les pieds manquent. Les feuilles d'or sont visibles par places.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, fig. 21.

149. — Statuette de bronze, représentant un personnage à tête d'oiseau (?) (pl. L et fig. 36). Coiffure ronde. Poitrine plate. Les bras manquent. Les jambes sont brisées au-dessous des genoux.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, pl. XX, 6.

150. — Statuette en bronze doré (pl. L). — Hauteur : 0m 075. — Représentant une femme debout, les jambes serrées, les bras collés au corps, les seins petits et très hauts. De tous les petits bronzes de Byblos, c'est celui qui a le mieux conservé son revêtement de feuilles d'or. Cependant, l'oxydation a couvert par endroits la dorure d'une croûte difficile à enlever, qui défigure ce petit ouvrage. Il semble bien que la tête était celle d'une lionne. Les jambes sont brisées au-dessus des chevilles.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, pl. XX, 1.

151. — Statuette féminine de bronze (pl. L et fig. 36). — Hauteur : 0m 096. — La tête énorme est peut-être une tête de lionne. Corps très aplati. Les bras sont séparés du corps. Les mains manquent. Le bas du corps et les jambes sont pris dans une gangue due à l'oxydation.

152. — Statuette féminine de bronze (pl. L et fig. 36). — Hauteur : 0m 064. — Même type que les deux précédents. La tête est méconnaissable. Les seins sont petits et très hauts. On ne distingue aucun vêtement. Un tenon sous chaque pied.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 265, fig. 21, 4.

153. — Statuette féminine de bronze (pl. L et fig. 36). — Hauteur : 0m 068. — Une femme debout, nue, les seins petits et très hauts, les bras tombant le long du corps. La tête est méconnaissable. Les bras et les jambes sont de simples petits bâtonnets rigides. Il n'y a ni mains, ni pieds.

154. — Personnage découpé dans une plaque de bronze (pl. L). — Hauteur : 0m 053. — La silhouette générale est celle d'Anubis à tête de chien, tenant le sceptre. Travail rudimentaire.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 263, fig. 19, 3.

155. — Personnage découpé dans une plaque de bronze (pl. LI). — Hauteur : 0m 127. — Un homme debout, coiffé d'un bonnet pointu; pas de bras, les jambes écartées comme pour courir; pas de pied.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 263, fig. 19, 1.

156. — Personnage découpé dans une plaque de bronze (pl. LI). — Hauteur : 0m 09. — Un homme debout, tête nue. Un bras tombe le long du corps. L'autre est brisé. Pas de pied. Le profil du visage est des plus sommaires[1].

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 263, fig. 19, 2.

157. — Statuette de bronze (pl. LI et fig. 36). — Hauteur : 0m 077. — Personnage debout, vêtu du pagne, les bras collés au corps, avançant la jambe gauche. La tête, encadrée par une perruque, pourrait être celle d'un chien, mais les oreilles, qui ne sont pas séparées, offrent l'apparence d'un bonnet pointu.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 265, fig. 21, 8.

158. — Statuette de bronze (pl. LI et fig. 36). — Hauteur : 0m 082. — Un homme debout, nu, les bras collés au corps, serrant les poings, avançant la jambe gauche, coiffé d'un bonnet conique. Un tenon sous chaque pied.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 265, fig. 21, 10.

159. — Statuette de bronze (pl. LI). — Hauteur : 0m 056. — Un homme nu,

1. On comparera avec les personnages peints sur un mur à Hiérakonpolis, cf. QUIBELL, *Hierakonpolis*, II, pl. LXXIX.

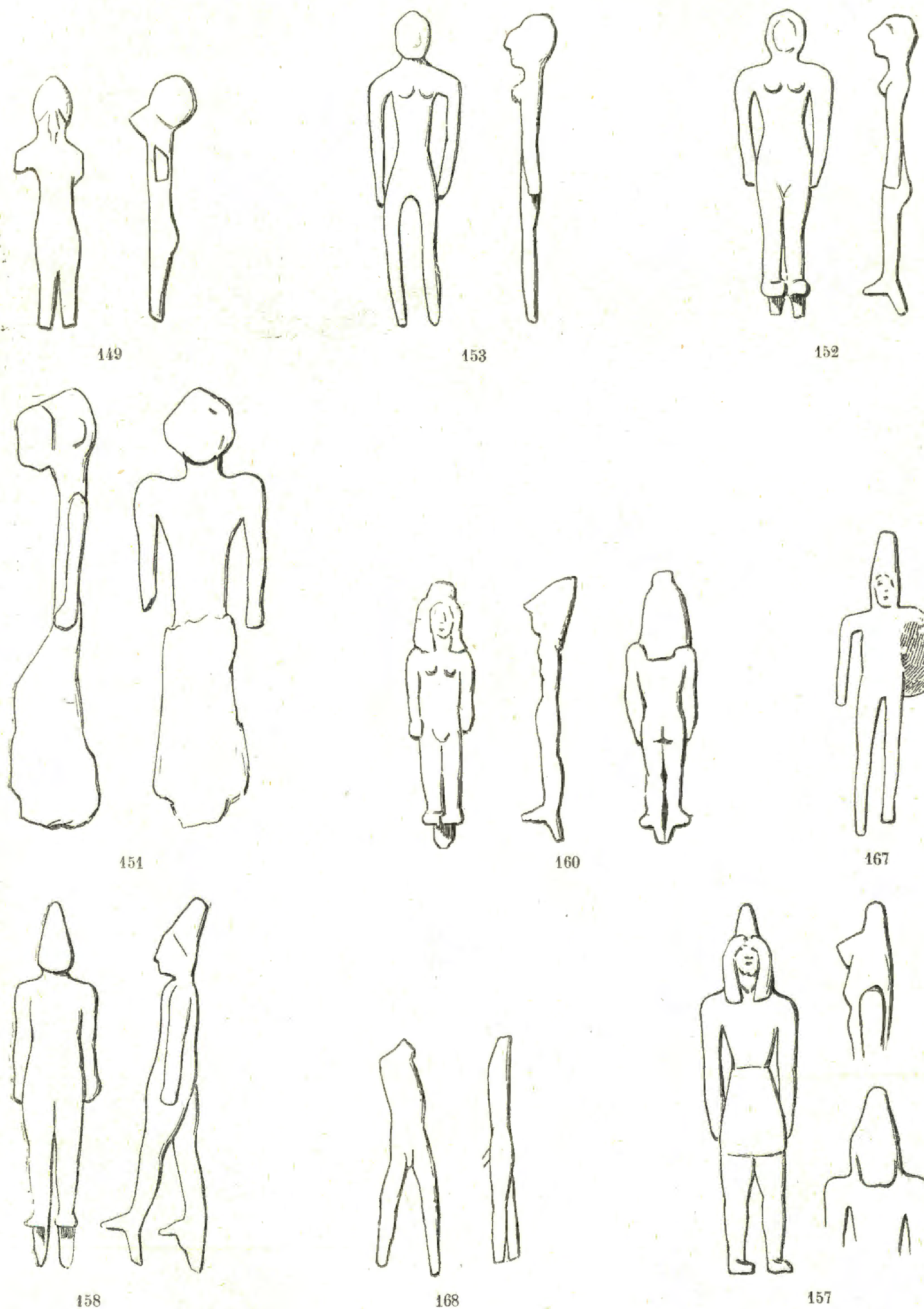


Fig. 36.

coiffé d'un bonnet conique, le bras droit tombant le long du corps, avançant le bras gauche et la jambe gauche. Un tenon sous chaque pied.

160. — Statuette de bronze (pl. LI et fig. 36). — Hauteur : 0m 053. — Un homme nu, debout, les jambes serrées, les bras collés au corps. Un tenon sous les pieds. Le visage est encadré par une grosse perruque qui couvre les épaules et que surmonte un bonnet conique.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 265, fig. 21, 2.

161. — Statuette de bronze (pl. LI). — Hauteur : 0m 063. — Un homme nu, debout. Les bras et les jambes en forme de bâtonnets. Visage informe. Bonnet conique.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 265, fig. 21, 3.

162. — Statuette de bronze (pl. LI). — Hauteur : 0m 071. — Semblable au précédent, portant une coiffure en forme de *calathos*.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 89.

163. — Statuette de bronze (pl. LI). — Hauteur : 0m 061. — Deux personnages debout côte à côte sur un tenon en forme de T. Le plus grand paraît être tête nue et le second coiffé d'un bonnet. Les bras et les jambes sont réduits à de véritables moignons.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 89.

164. — Statuette de bronze (pl. LI). — Hauteur : 0m 053. — Personnage semblable à 162, mais sans coiffure.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 265, fig. 21, 5.

165-166. — Semblables au précédent. Manquent le bas du corps et les jambes.

167. — Statuette de bronze (fig. 36). — Hauteur : 0m 064. — Semblable à 162. La coiffure est un bonnet conique. Manque un bras.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 265, fig. 21, 6.

168. — Statuette de bronze (fig. 36). — Hauteur : 0m 048. — Semblable aux précédents. Manquent la tête et les bras.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 265, fig. 21, 7.

169. — Semblable. — Hauteur : 0m 040. — Très abîmée par l'oxydation.

STATUETTES D'ANIMAUX

170. — Une hirondelle (?) (pl. LII et fig. 37). — Hauteur : 0m 063. — Ivoire.

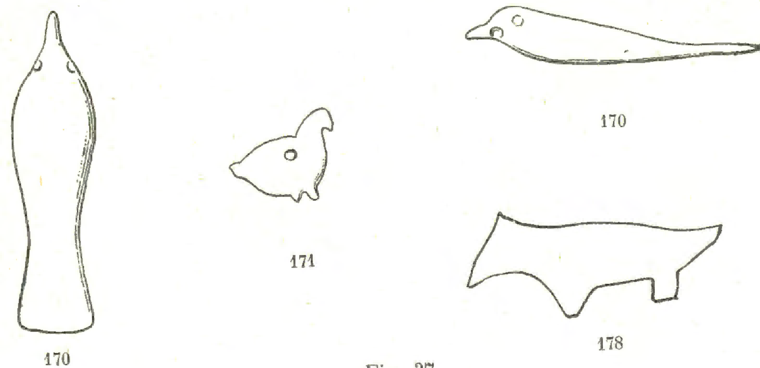


Fig. 37.

Un trou pratiqué près du bec permettait de porter ce petit objet comme une amulette. Pas de pattes.

BIB. : *Mon. Piot*, XXV, p. 270, fig. 29, 1.

171. — Un oiseau indéterminable, découpé dans une plaque de schiste (fig. 37). Percé d'un trou vers le haut du corps[1].

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 266, fig. 22.

172. — Un oiseau découpé dans une plaque de bronze (pl. LII). — Représenté en plein vol, ouvrant les ailes et levant la tête.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 246, fig. 9, 2.

173. — Un oiseau debout, dressant le corps et avançant la tête (pl. LII). Bronze.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, pl. XX, 9.

174. — Un singe assis sur le haut d'un cylindre (pl. LII). — Hauteur totale : 0m 032. — Pierre grise. Travail minutieux. Bonne conservation. Le cylindre est creusé de traits obliques, comme quelques-unes des perles cylindriques décrites au paragraphe VIII (nos 282 et 283).

175. — Une femelle de singe qui tient son petit appuyé contre elle (pl. LII).

1. Comparer avec les « slate palettes » publiées par PETRIE, *Naqada and Ballas*, pl. 47, nos 22, 24, 25.

— Hauteur : 0m 03. — Pâte bleu outremer. Travail un peu sommaire. Le cou de la mère est percé d'un trou.

176. — Un cynocéphale assis, le menton sur les genoux (fig. 38). — Hauteur : 0m 03. — Pierre grise. Comparer avec les statuettes de cynocéphale de l'Égypte



Fig. 38.

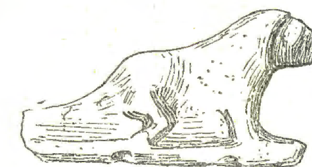


Fig. 39.

archaïque (PETRIE, *Abydos*, I, p. 53 et II, 56; QUIBELL, *Hierakonpolis*, I, p. 21, nos 10 et 11).

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 247, fig. 10.

177. — Un rongeur (?) (fig. 39). — Longueur : 0m 045. — Même matière.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 247, fig. 10.

178. — Un porc (?) (fig. 37). — Longueur : 0m 044. — Même matière que les précédents.

179. — Un chameau (?) accroupi (pl. LII). — Longueur : 0m 042. — Même matière que les précédents. Une corde fait quatre fois le tour du museau. Une couverture ornée de glands couvre le corps. Un trou carré d'un centimètre de côté est creusé au milieu du dos[1].

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 247, fig. 10.

180. — Un félin dans l'attitude de la marche (pl. LII). — Hauteur : 0m 045. — Bronze. Corps mince et allongé. Tête fine à petites oreilles. La queue traîne par terre. Un tenon sous chaque pied. Bonne conservation.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, pl. XX, 13.

181. — Semblable (pl. LII). — Hauteur : 0m 04. — Le corps est un peu plus raide. Par suite de l'oxydation, la queue est soudée à la patte de derrière droite.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, pl. XX, 15.

182. — Un bœuf debout sur ses quatre pieds (pl. LII). — Hauteur : 0m 040.

1. Le Musée de Berlin possède un vase en forme de chameau, qui provient d'Abusir-el-Melek et date de la Ire dynastie (*J. E. A.*, XII, p. 55-56).

— Bronze, bien conservé. Les cornes sont en forme de croissant, les oreilles bien détachées, les pattes robustes.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, pl. XX, 12.

183. — Un bœuf debout (pl. LII). — Hauteur : 0m 04. — Bronze, oxydé. Le corps et le cou forment un cylindre allongé, d'où se détachent quatre petits bâtonnets rigides qui sont les pattes et un cinquième qui figure la queue. Les cornes sont de la même forme que les pattes; celle de gauche est cassée. Les oreilles sont absentes.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, pl. XX, 14.

184. — Semblable, mais d'un travail encore plus sommaire (pl. LII). Les pattes n'ont que quelques millimètres de hauteur. Le museau est déformé par l'oxydation.

185-188. — Semblables, mal conservés.

189. — **Un ours** (?) marchant à quatre pattes (pl. LII). — Hauteur : 0m 03. — Bronze. L'allure générale est peut-être plutôt celle d'un bœuf, mais les pieds pliés pour la marche diffèrent nettement des sabots, tels que sont exécutés ceux de la statue 182, et les jambes de derrière paraissent se plier au genou.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, pl. XX, 10.

190. — Un carnassier (?), au petit museau retroussé, allongeant le cou et dressant ses longues oreilles, prêt à bondir (pl. LII). — Longueur : 0m 06. — Bronze. Les quatre pattes ont la forme de petits bâtonnets. Par suite de l'oxydation, une perle d'albâtre a été soudée à l'épaule. Le train de derrière est empâté, ce qui empêche de distinguer la queue.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, pl. XX, 11.

191. — Semblable (pl. LII). Manque une patte de devant.

192. — **Une tête de bouquetin** (?), posée sur un socle (pl. LIII). Bronze. Le museau va en s'amincissant. Les cornes recourbées entourent complètement les oreilles. Le socle a la forme, fréquente à Gebeil, d'un demi-ovale. Au revers sont gravés deux signes hiéroglyphiques, que l'oxydation recouvrait entièrement lorsque j'ai trouvé l'objet en 1921, et qui sont apparus après le nettoyage[1] :



1. Communication de M. Virolleaud.

La lettre est pourvue de deux oreilles, comme sur le cylindre à légende hiéroglyphique.

Nous avons là, sous son orthographe ancienne, un titre religieux *imi ḫnt*, dont on trouve en Égypte, à toutes les époques, de nombreux exemples. Sur un bas-relief du temple funéraire de Sahurê[1], un fonctionnaire, également désigné par le mot , aide « le chargé de cérémonie » (*ḫri-ḥb*) à accomplir le rite du « hotep di nisut ».

BIBL : *Mon. Piot*, XXV, pl. XX, 7.

193. — **Un groupe de cinq cervidés** réunis par le train de derrière (pl. LIII). Bronze. Ils sont en tout semblables aux animaux isolés, décrits ci-dessous. Quelques bronzes syriens du Louvre montrent des groupes de personnages réunis par la base, de la même manière que ces cervidés[2].

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, pl. XX, 5.

194. — **Une antilope** (?) **debout** (pl. LIII). Bronze. Corps mince, longues pattes, cou allongé, longues oreilles droites, rejetées en arrière.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, pl. XX, 8.

195. — Semblable (pl. LIII), avec les oreilles encore plus longues et la queue droite.

196. — **Un bouquetin** (?) **debout** (pl. LIII). Bronze. Le corps, la tête, la queue et les pattes sont représentés d'une manière tout à fait schématique. Les cornes et les oreilles, empâtées par l'oxydation, forment une masse énorme pour le reste du corps.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 266, fig. 22.

197. — Un cerf (?) debout (pl. LIII). Bronze. Représenté de façon schématique. Les cornes sont ramifiées.

BIBL. : *Mont. Piot*, XXV, p. 266, fig. 22.

198-201. — Semblables (pl. LIII), plus ou moins abîmés par l'oxydation.

202-205. — Fragments de statuettes de bronze représentant des cervidés (pl. LIII).

206. — Une antilope (pl. LI et fig. 50). Bronze. Les cornes, recourbées et très longues, atteignent le milieu du dos. Les quatre pieds sont réunis sur une tige.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 267, fig. 23.

1. Borchardt, *Saḥu-rᶜe*, II, pl. XIX. — 2. Communication de M. Dussaud.

PLAQUETTES D'IVOIRE

207. — **Un prisonnier agenouillé**, les bras liés au-dessus du coude, derrière le corps, les mains tendues, coiffé en auvent (pl. LIV). — Hauteur : 0^{m}027. — Le profil est comparable à celui des captifs asiatiques figurés sur tant de monuments



Fig. 40. — Un Syrien coiffé en auvent, d'après une peinture égyptienne.

égyptiens, qui nous présentent parfois des Syriens coiffés en auvent, à peu près comme le nôtre (fig. 40)[1].

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 269, fig. 27.

208-210. — Semblables (pl. LIV), plus ou moins mutilés.

211. — Un prisonnier coiffé en auvent, les bras liés derrière le dos (pl. LIV). Il ne reste que la tête, un peu de la coiffure et le haut du corps. La figurine serait beaucoup plus grande que les précédentes, si elle était intacte.

212. — **Un lion passant**, tourné vers la gauche (pl. LIV). — Hauteur : 0^{m}028. — La crinière est figurée par des lignes droites, disposées en éventail. La queue est appliquée contre la patte de derrière. Une patte de devant est perdue.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 269, fig. 27.

213. — Semblable, amputé de la tête et des pattes.

1. La fig. 35, d'après CHAMPOLLION, *Monuments*, CLXXVI, 2. Cf. *ibid.*, CLXXXIX; ROSELLINI, *Monumenti Civili*, XXII, 3; MASPERO, *Histoire*, II, p. 152.

214. — Un lion couché, tourné vers la droite (pl. LIV). — Hauteur : 0^{m}012.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 269, fig. 27.

215. — Semblable (pl. LIV). Manquent la patte de devant et la queue.

216. — **Un cynocéphale assis**, tourné vers la gauche (Pl. LIV). — Hauteur : 0^{m}025. — Le crâne protégé par une crinière, la patte de derrière pliée, la patte de devant posée sur le genou. Manque une partie de la patte de derrière.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 269, fig. 27.

217. — Un cynocéphale (pl. LIV). Il ne reste que la tête et le haut du corps, ce qui suffit pour montrer que l'animal n'était pas identique au précédent, mais debout sur ses quatre membres. Un fragment de feuille d'or adhère encore à la crinière.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 269, fig. 27.

218-223. — **Six couronnes royales posées sur une corbeille** (pl. LIV). — Hauteur : de 0^{m}024 à 0^{m}029. — Le sixième exemplaire (223), important par l'appendice de droite, mieux conservé que sur les autres, est reproduit ci-contre,

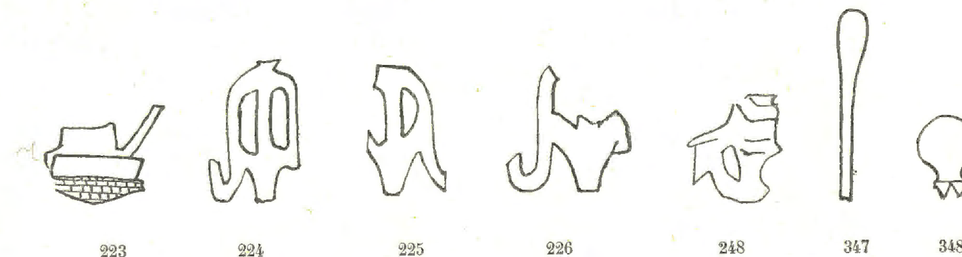


Fig. 41.

fig. 41. La corbeille en forme de triangle est percée au plus grand angle d'un trou vertical, qui servait à fixer l'objet sur un clou. La couronne consiste en un mortier bas, que surmonte un bonnet qui ressemble à la couronne 𓋑 des Égyptiens, et qui est flanquée de deux appendices rigides, assez courts et obliques par rapport au mortier. Sur l'avis de M. V. Loret, j'avais pris tout d'abord cet objet pour une reproduction du bétyle figuré sur la monnaie de Macrin (fig. 42), qui repose sur un socle pourvu à chaque extrémité de deux appendices et posé lui-même sur un soubassement décoré de losanges. M. Boreux y voyait simplement une médiocre imitation de la double couronne des Égyptiens, 𓋖[1]. C'est bien

1. Cf. *Mon. Piot*, XXV, p. 269.



Fig. 42. — Un temple de Byblos, d'après une monnaie de Macrin.

une couronne royale, probablement la couronne des rois de Byblos, qui devait ressembler beaucoup aux couronnes de quelques personnages, rois ou dieux, des bas-reliefs archaïques de Zendjirli (fig. 43[1]) et de quelques cylindres « syro-hittites »[2].





Fig. 43. — Rois syriens, d'après des bas-reliefs de Zendjirli.

1. *Ausgrabungen in Sendschirli*, Berlin, 1902, pl. XL; cf. pl. XLI et XLII.
2. CONTENAU, *La Glyptique syro-hittite*, Paris, 1922, nos 170, 175, 178.

Les caractéristiques sont les mêmes : un bonnet inélégant, reposant sur un mortier bas qui se relève en avant et en arrière. Je croirais d'ailleurs que M. Loret a eu raison de penser au bétyle, à propos de ces petits objets, car les rois asiatiques peuvent avoir donné à leur couronne la forme du bétyle.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 269, fig. 27.

224-226. — Trois exemplaires d'un objet indéterminé (fig. 41; les deux plus complets, pl. LIV). — Hauteur : $0^{m}025$. — Consistant en une tige centrale, contre laquelle viennent s'appuyer deux courbes. Peut-être une imitation du symbole égyptien , qu'on trouve parfois au revers des scarabées giblites?

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 269, fig. 27.

227-233. — Sept calices de lotus à cinq pétales, trois au premier plan, deux en arrière (pl. LIV). — Hauteur : $0^{m}024$. — Aucun n'est complet.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 269, fig. 27.

234-235. — Deux fleurettes (?) (pl. LIV). — Hauteur : $0^{m}012$.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 269, fig. 27.

236. — Un signe de vie ☥ (pl. LIV). — Hauteur : $0^{m}029$. — La boucle est très petite. Les branches latérales et la hanche sont divisées en deux dans le sens de la longueur. Le nœud central est très apparent.

237. — Semblable. La boucle manque.

238. — Un chien (?) sur un support (pl. LIV). — Hauteur : $0^{m}010$. — Manquent les deux pattes de devant.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 269, fig. 27.

239. — Une colonne fasciculée, avec son chapiteau représentant un bouton de lotus (pl. LIV). — Hauteur : $0^{m}028$. — Un lien fait cinq fois le tour de la colonne sous le chapiteau.

240. — Une colonne avec un chapiteau orné de volutes (?) (pl. LIV).

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 269, fig. 27.

241-246. — **Six fétiches osiriens** (pl. LIV). — Hauteur : $0^{m}04$. — Deux sont intacts (243 et 245). Les autres ont été reconstitués à peu près au complet. On a encore recueilli les fragments de quatre autres.

247. — Une tige large de $0^{m}012$, ornée de cercles concentriques.

248. — Fragment d'objet indéterminable (fig. 41).

OBJETS DE PARURE. — SCARABÉES. — PENDELOQUES

249. — Un tube de métal (fig. 44). — Longueur : 0m 05. — Le décor consiste en un trait formant spirale et en cercles disposés à intervalles égaux. Le tube paraît avoir été entièrement revêtu d'or.

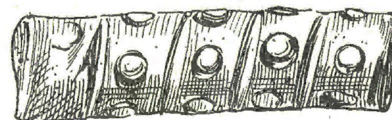


Fig. 44.

250. — Une piécette d'or (pl. LV), imitant une fleur à gros bouton central et douze pétales. Repoussé.

251-253. — Trois piécettes à deux rangs de pétales minces (pl. LV). Un rebord d'un demi-millimètre à la périphérie prouve que ces piécettes, très minces, revêtaient un support d'ivoire ou de pierre.

254. — Tête d'Hathor à oreilles de vache (pl. LV). Feuille d'or repoussée. A fait partie d'un sistre *sekhem* 𓏣. De la partie supérieure, on n'a retrouvé que la spirale de gauche.

255. — Perle d'or (pl. LV), représentant une lionne couchée sur un socle auquel est soudé un tube.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 262, fig. 18.

256. — Une perle d'or en forme d'olive, creusée d'une spirale (pl. LV).

257. — Une perle d'or, un peu renflée au milieu, à larges ouvertures (pl. LV), obtenue au moyen d'une feuille d'or dont les deux bords ont été réunis.

258-259. — Deux perles d'or cylindriques (pl. LV), obtenues par le même procédé.

260. — Une perle sphérique en or (pl. LV), toute bosselée.

261. — Une perle cylindrique en pierre, revêtue d'une feuille d'or (pl. LV).

262. — Une perle cylindrique, consistant en un tube d'or long de 0m 012, limité par deux disques d'or et garni par une composition bleue imitant le lapis-lazuli (pl. LV).

263. — Un tube d'or, long de 0m 004, adapté intérieurement à une calotte d'or (pl. LV).

264. — **Fragment d'un ouvrage cloisonné** (pl. LV). — Longueur : 0m 035. — Partie d'une monture en or, à laquelle adhèrent encore des parcelles de pâte colorée.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 262, fig. 18.

265. — **Fragment d'un ouvrage cloisonné**, ayant la forme d'un pagne, en faïence blanche, sa monture de métal.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 262, fig. 18.

266. — Un paquet de fils d'or terminés par un crochet (pl. LV).

267. — **Une corne d'or** (pl. LV). A fait probablement partie d'une statue de la Ba'alat Gobel ou de l'Hathor égyptienne, coiffée d'une paire de cornes encadrant le disque.

268. — Nombreux débris de feuilles d'or très minces et toutes froissées, répandues parmi les dépôts de fondation. Nous en avons recueilli de semblables dans les tombes royales.

269. — Plusieurs centaines de perles rondes ou ovoïdes, généralement décorées de côtes, en faïence bleu clair.

270. — Une perle sphérique, ornée de côtes, en une matière dure, bleu clair, imitant le lapis-lazuli (pl. LVI).

271. — Une perle sphérique, en faïence bleu outremer; même matière et même couleur que le vase n° 135.

272. — Une perle sphérique, en faïence bleue, décorée suivant la ligne équatoriale de trois yeux 𓂀.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 268, fig. 25.

273. — Une perle sphérique, portant une ligne profondément gravée.

274. — **Fragment d'une grosse perle ronde**, portant les signes 𓋹𓇳𓋹 « vivant comme Râ ».

275-278. — Grosses perles de faïence ocre jaune, sphériques ou en forme de double cône (pl. LVI).

279. — Une quantité considérable de perles de cornaline, de cristal blanc ou veiné, d'albâtre, de schiste (?). Elles affectent les formes suivantes :

Bulbeuses (au nombre de six, en cornaline), — sphériques (surtout en cornaline. Diamètre : 2 à 15 mm.), — cylindriques (surtout en albâtre et en quartz.

Longueur : 6 mm. à 6 cm.), — olives, plus ou moins renflées, — plates, en losange.

Le trou était percé généralement par les deux bouts. Les ratés sont nombreux, soit que les deux trous ne se rejoignent pas exactement, soit qu'il y ait eu des éclats à l'orifice. Cependant beaucoup de perles sont d'une réussite parfaite et peuvent être comparées à celles qu'on a retirées des tombes de Dahchour.

280. — Perles de bronze en forme d'olive, longues de 10 à 20 mm. D'autres plus grosses ont la forme de deux cônes qui s'opposent par la base.

281. — Perle cylindrique en pierre (pl. LVI). — Longueur : 0m018. — Décorée de losanges.

282. — Perle cylindrique en pierre, décorée sur une moitié de traits verticaux et sur l'autre de traits horizontaux (pl. LVI). — Longueur : 0m02.

283. — Perle cylindrique en pierre, décorée de hachures coupées de traits suivant la longueur (pl. LVI). — Longueur : 0m025.

284. — Perle de pierre, plus épaisse d'un côté, décorée de raies imitant des plis d'étoffe (pl. LVI). On comparera à 281-284 les perles publiées dans QUIBELL, *Hierakonpolis*, I, p. 24, nos 1 et 3.

285. — **Fragment d'un grand scarabée** de pierre (pl. LVI). La partie intacte du revers porte le signe entre deux protomes de lion.

Appartient à M. v. Heidenstam, qui l'a acquis à Gebeil, en 1922.

286. — **Fragment d'un grand scarabée** analogue au précédent (pl. LVI). Le revers, presque entièrement conservé, montre un éléphant (?) portant sur le dos deux lignes brisées et deux lignes droites[1]. Les parties libres sont occupées par une fleur de lotus (?) et une corde.

Appartient à M. v. Heidenstam.

287. — Un scarabée de bronze portant au revers le signe (fig. 45).

288. — Un scarabée en matière bleue (pl. LV). Au revers, un homme tenant un arc, ressemblant aux formes hiératiques de sur les papyrus égyptiens de l'Ancien Empire.

289-290. — Trois scarabées de cornaline. Rien au revers.

291-303. — Treize scarabées en os portant une décoration au revers. — Longueur : 0m01 à 0m02. — Les nos 292-294 sont reproduits planche LV; les nos 295-

1. Comparer au portant une ligne brisée verticale sur le dos, dans des textes égyptiens archaïques (QUIBELL, *The tomb of Hesy*, pl. XXIX).

303, acquis à Gebeil, entre la deuxième et la troisième campagne de fouilles, par M. v. Heidenstam, sont reproduits ci-contre (fig. 45), d'après un croquis.

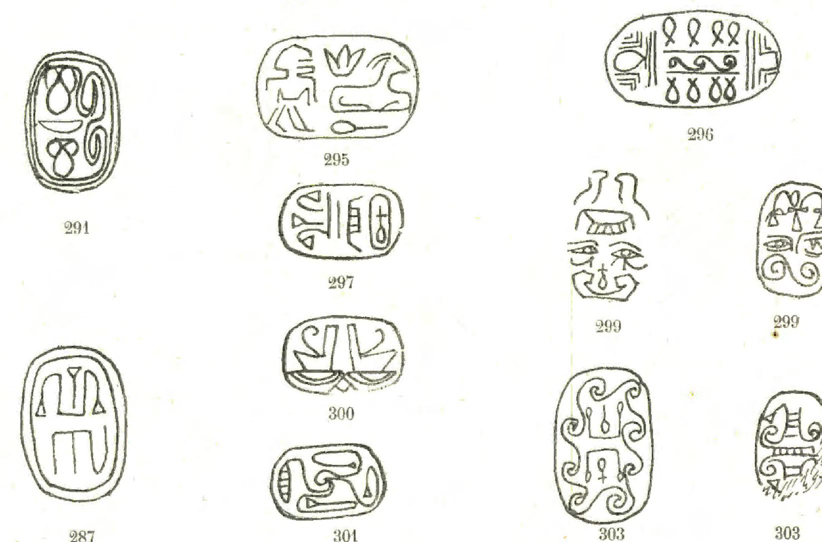


Fig. 45.

Les éléments décoratifs de ces scarabées sont des hiéroglyphes : « bon », le signe de vie , la couronne , le collier , l'œil , le devant de lion , combinés avec des fleurs et des boutons de lotus pourvus d'une tige très longue, des et des spirales. On trouve aussi un personnage et un animal couché.

304. — **Un lion** couché (fig. 46). — Longueur : 0m033. — Cornaline.

305. — Un lion couché (pl. LV et fig. 40). — Longueur : 0m02. — Cornaline.

306. — Un lion couché (pl. LV). — Longueur : 0m02. — Cristal opaque. — Se portait en pendeloque, ainsi que les deux précédents.

307. — Une agate veinée, bien polie, percée d'un trou à l'extrémité (pl. LV).

308. — Une tête d'animal, percée d'un trou (pl. LV, fig. 46). — Cristal opaque.

309. — Un bœuf (?) couché, percé d'un trou (pl. LV). Os.

310. — Un signe de vie (fig. 46). — Longueur : 0m04. — Faïence peinte. Le est vert sur fond jaune.

311. — Un objet indéterminé (fig. 46). Sorte d'étoile à quatre branches, ornée de cercles concentriques. Faïence peinte.

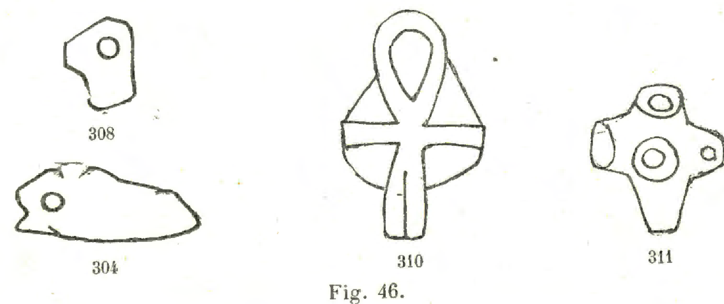


Fig. 46.

312. — Fragment d'une inscription royale. Le signe apparait en vert, sur un fond jaune. Faïence.

ARMES. — INSTRUMENTS. — MEUBLES

313. — **Un couteau de silex**, mince, allongé (pl. LVII). Le tranchant est convexe.

314. — Une lame de silex, longue, à deux tranchants (pl. LVII).

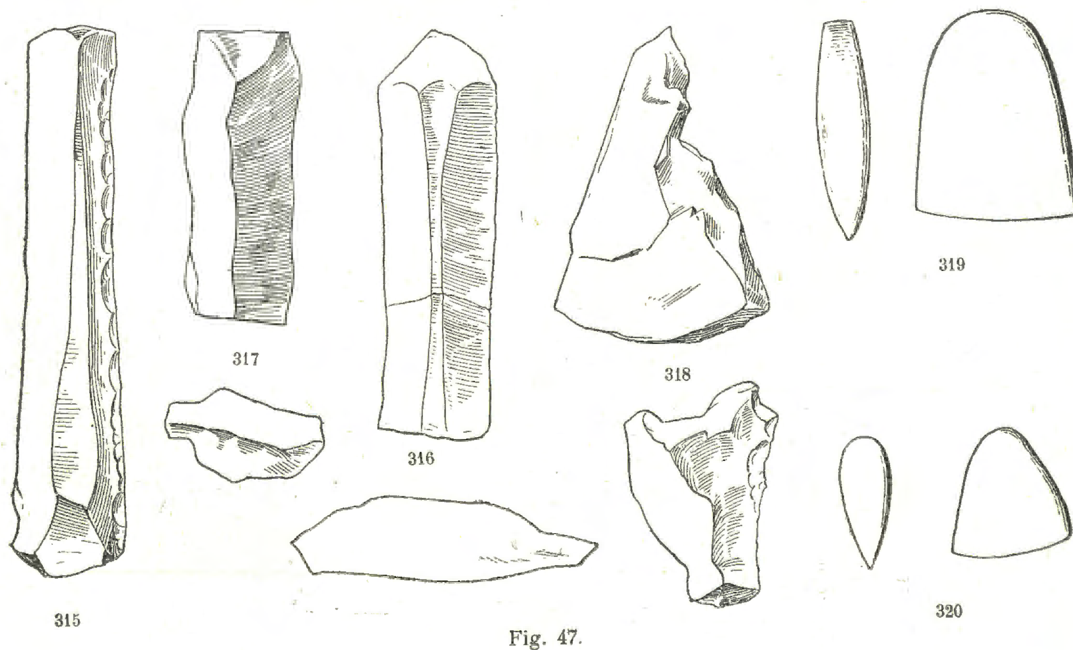


Fig. 47.

315. — Une lame de silex (fig. 47). — Longueur : 0m 11. — Un côté ébréché, l'autre intact.

316. — Une lame de silex (fig. 47). En deux morceaux. La pointe manque.

317. — Une lame de silex (fig. 47).

318. — Un racloir de silex (fig. 47). Trois autres fragments de silex ont été recueillis au même endroit, près de la base de colonne orientale (fig. 47).

319. — Une hache en pierre polie (fig. 47). — Longueur : 0m 042.

320. — Une hache en pierre polie (fig 47). — Longueur : 0m 025.

321-323. — Trois haches en pierre polie (pl. LVII). Un trou est amorcé du côté opposé au tranchant.

324. — Une hache en pierre polie, percée d'un trou (pl. LVII).

325. — Une pierre plate, de forme oblongue, soigneusement polie (pl. LVII). Un trou est amorcé à l'extrémité.

Nombreux fragments de haches polies.

326-327. — Deux disques de pierre, plats d'un côté, bombés de l'autre, percés d'un trou au centre (pl. LVII). Peut-être des arrêtoirs de fuseau? (Cf. 373.)

328. — Trois anneaux de pierre (pl. LVII). — Diamètre intérieur : 0m 008 et 0m 012.

329-332. — Pierres polies en forme de perles allongées ou sphériques, mais non percées (pl. LVII).

333. — Un pion en quartz (pl. LVI). Comparer avec le signe *ỉb*.

334. — Semblable (fig. 48).

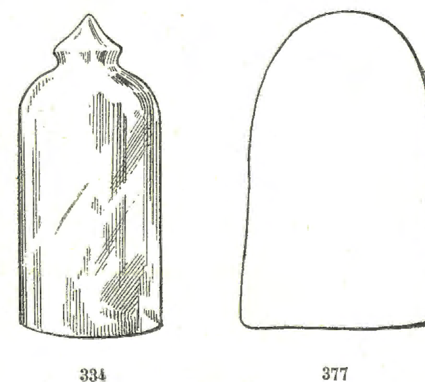


Fig. 48.

335. — **Fragment d'un manche de poignard en ivoire** (pl. LVIII). L'usage de ce fragment apparait par comparaison avec les poignards égyptiens conservés

au Musée du Caire (fig. 49, *b*)[1], dont le manche de métal s'adapte par trois endroits à une sorte de croissant en ivoire.

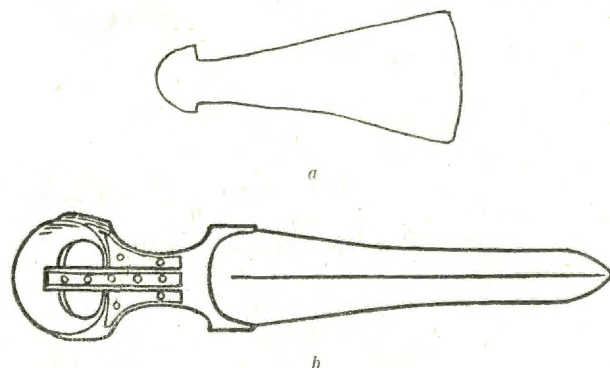


Fig. 49. — *a*, ciseau et *b*, poignard égyptiens (Musée du Caire).

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 270, fig. 28, 2.

336. — Fragment d'un manche de poignard en bronze (pl. LVIII).

337. — Tronçon d'une lame de poignard en bronze (fig. 50).

338. — **Un grand ciseau** de bronze (pl. LVIII), oxydé par endroits, la lame un peu ébréchée. Le Musée du Caire possède plusieurs ciseaux du même type (fig. 49, *a*) provenant d'Assiout, qui datent du Moyen Empire.

339. — Fragment d'un ciseau du même type (pl. LVIII). Bronze.

340. — Un ciseau (?) de bronze (pl. LVIII).

341. — **Épingle** de bronze à deux têtes (pl. LVIII). La tige, d'une longueur de 10 centimètres, bifurque en deux tiges pourvues chacune d'une tête ronde.

342. — Une épingle à longue tige pourvue d'une grosse tête ronde (pl. LVIII). Renflée vers le tiers de sa longueur et percée d'un trou à l'endroit du renflement. Décorée de quatre traits parallèles près de la tête et près du renflement.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 267, fig. 23.

343. — Tête d'une épingle du même type, mais plus grosse. La tige est décorée de traits parallèles près de la tête.

Nombreux fragments d'objets semblables.

344. — Fragment d'une épingle (?) de bronze (pl. LIX), dont la tige présente des étranglements réguliers.

1. Jéquier, *Frises d'objets*, p. 198, fig. 523.

345. — Deux fragments d'une épingle (pl. LVI). Faïence. La tête est ronde et décorée de côtes, la tige entaillée à intervalles réguliers. On peut comparer 344 et 345 à une épingle de bronze chypriote reproduite dans Dussaud, *Civilisations préhelléniques*, 2e édit., 1914, p. 266, fig. 189.

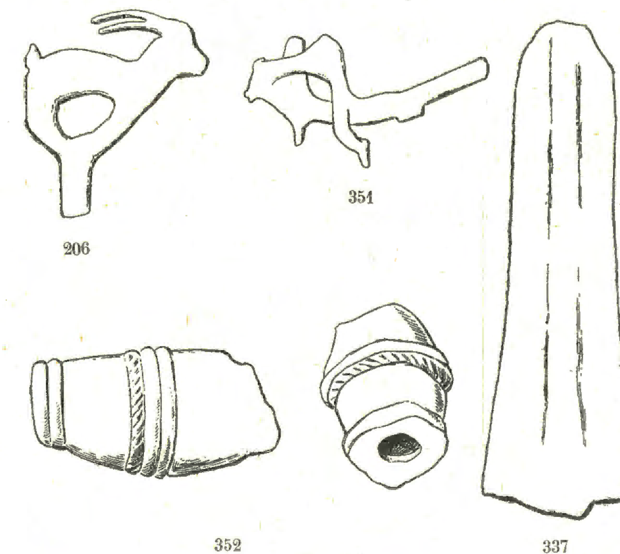


Fig. 50.

346. — Fragment d'une épingle (?) de bronze (pl. LVIII), brisée vers le renflement, richement décorée.

347. — Un poinçon d'ivoire (fig. 41). La pointe est cassée.

348. — Tête d'épingle en ivoire (fig. 41). La tige est cassée.

349. — Un glaive (?) de bronze (pl. LVIII). Sa forme recourbée fait penser aux *harpès* trouvées dans les tombes royales, mais la lame paraît avoir été aiguisée des deux côtés. L'engin est pourvu d'une soie.

350. — Fragment d'un manche d'herminette en ivoire (pl. LIX). Identique à l'objet égyptien [hiéroglyphe].

351. — **Une charrue** (?) en bronze (fig. 50). Paraît consister, comme les charrues égyptiennes, en un timon qui se fixait à la base des mancherons. On ne voit pas le soc.

352. — **Un tonnelet** de bronze (fig. 50), cerclé d'un double rang de cordes au centre et aux deux extrémités.

353. — **Spirale** de bronze formant ressort à boudin (pl. LVIII).

Nombreux fragments d'objets analogues.

354. — **Anneau** de bronze (pl. LVIII). Une tige ronde, courbée en forme de cercle. Nombreux objets analogues, entiers ou brisés.

355. — Un nœud de bronze (pl. LVIII). Une corde dont les deux extrémités sont terminées par une boucle est nouée par le milieu. Elle ne diffère que par ce nœud médian du signe [hiéroglyphe], que M. V. Loret interprète comme un lasso.

356. — Objet indéterminé. Bronze (pl. LIX). — Longueur : 0m 045. — Une tige, pourvue d'une tête, bifurque, donne deux tiges symétriques, terminées par une spirale.

357. — **Un manche de miroir**, ou de quelque autre ustensile de bronze, décoré d'une scène (pl. LI et fig. 51). Aplati et passablement oxydé. Je crois distin-

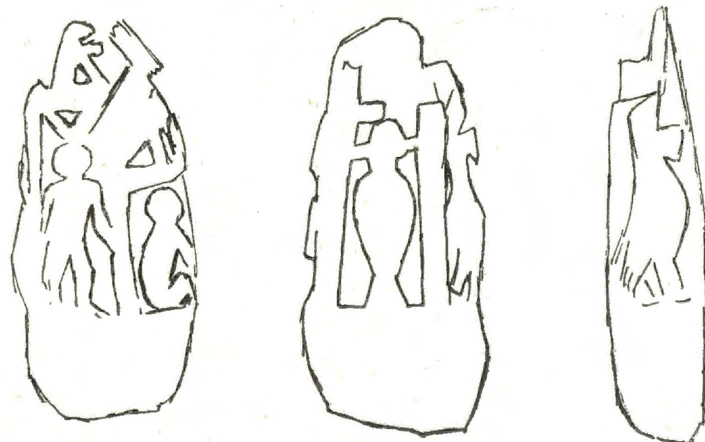


Fig. 51.

guer d'un côté un personnage momiforme, puis, en allant vers la gauche, un enfant portant la main à la bouche, un arbre, un personnage debout, un animal fantastique et, dans les branches de l'arbre, un oiseau.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 268, fig. 24.

358. — Une pierre plate, allongée, en forme de quadrilatère (pl. LVI). — Longueur : 0m 11. — Albâtre. Percée d'un trou par le travers, près d'une des pointes. A pu servir pour un fil à plomb (?).

359. — Une pierre ayant la forme de deux cônes égaux opposés par la base

(pl. LVI). — Longueur : 0m 08. — Albâtre. Percée d'un trou par le travers, à l'extrémité.

360. — Une poignée d'ustensile en bronze, ayant la forme d'une grappe de raisin. — Longueur : 0m 065.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 267, fig. 23.

361. — Semblable (pl. LIX), un peu plus petit.

362. — Un vase de bronze (pl. LIX). — Hauteur : 0m 03. — Sa forme est celle du vase de faïence 135, à cela près qu'il a son équilibre assuré par le moyen d'un coussinet.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 267, fig. 23.

363. — Une coupe à pied, de forme semi-sphérique (pl. LIX). — Hauteur : 0m 03. — Bronze. Comparer un cratère de bronze du Musée de Leide[1], qui est probablement d'origine syrienne.

364. — **Un étui** rond, à large base, décoré de deux têtes de femme semblables, diamétralement opposées. La chevelure leur est commune (pl. LIX). — Hauteur : 0m 035. — Le sommet est évidé. Faïence peinte. Les chairs jaunes. Les cheveux et les sourcils noirs.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 268, fig. 26.

365. — **Un étui** cylindrique (pl. LIX). — Hauteur : 0m 03; diamètre : 0m 05. — Posé sur trois pieds très bas. L'extérieur est décoré de raies horizontales. Sur la deuxième raie, à partir du haut, sont percés des trous.

366. — Un étui (?) ayant la forme d'une fleur de lotus à peine ouverte (pl. LVI). — Hauteur : 0m 02.

367. — Une bassine ronde (pl. LVI). — Diamètre : 0m 04. — Faïence peinte.

368. — Une bassine en forme de coquille de noix (pl. LVI). Faïence peinte.

369. — Semblable, avec un avant pointu, comme la coque d'un navire.

370. — Une table carrée à quatre pieds (pl. LIX). — Largeur : 0m 03. — Bronze. Les pieds de forme irrégulière, hauts de 0m 04, sont rivés dans un petit carré de bronze, près des angles.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 267, fig. 23.

371. — Une table carrée (pl. LIX). Bronze. Les deux pieds restant sont inclinés vers l'intérieur.

1. Reproduit dans WRESZINSKI, *Atlas zur altæg. Kulturgesch.*, I, 88 *b*, n° 3.

372. — Un guéridon (pl. LIX). — Hauteur : 0m 03; diamètre de la table : 0m 024. — Bronze. Le pied se divise en trois branches, près du bas.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 267, p. 267, fig. 23.

373. — Un disque d'ivoire (pl. LIX), plat d'un côté, bombé de l'autre, percé d'un trou au centre. Comparer 326-327.

374. — Un couvercle rond en ivoire (pl. LIX). Brisé.

375. — Un objet indéterminé, peut-être un joug (?) (pl. LIX). Ivoire.

376. — Un objet indéterminé en bronze (pl. XLIX). Peut-être une copie du signe [hiéroglyphe], qui représente une cible faite de la peau d'un animal.

377. — Une stèle cintrée (fig. 48). — Hauteur : 0m 088; épaisseur : 0m 01. — Faïence bleu clair.

378. — Une pyramide à degrés (pl. LVI). — Hauteur : 0m 01. — Pierre. Voir un objet identique dans QUIBELL, *Hierakonpolis*, I, pl. XXI, 9 et pl. XXII, 6.

OFFRANDES ALIMENTAIRES

379-385. — **Sept têtes d'oiseau**, emmanchées sur leur cou (pl. XLIX). — Hauteur moyenne : 0m 06. — Terre cuite. Modelé très sommaire. Les yeux, placés tantôt au haut du crâne, tantôt près du bec, sont figurés dans 379-383 par un petit cercle cerné d'un creux. Sur les deux autres pièces, ils étaient probablement tracés en noir.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 246.

386. — Une tête d'oiseau, sans le cou (pl. XLVIII).

387. — **Une tête de bœuf** (pl. XLIX). Terre cuite. Les yeux sont figurés par un cercle cerné d'une couronne. L'iris est creusé profondément. Les oreilles sont courtes. Les cornes sont brisées, l'une au ras de la tête, l'autre à moins d'un centimètre. Un trou est percé au milieu du front.

388. — **Une cuisse** de bœuf (pl. XLVIII). — Longueur : 0m 13. — Terre cuite. Acquise à Gebeil, en 1922, par M. v. Heidenstam.

389-392. — Quatre membres antérieurs d'un bœuf, coupés au-dessus du genou (pl. XLVIII). Terre cuite.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXV, p. 246.

393. — Un pied de bœuf (pl. XLVIII). Terre cuite.

Il me paraît certain que ces objets n'ont pas été importés d'Égypte. En effet, les Égyptiens offraient le membre antérieur complet, tandis qu'ils divisaient le membre postérieur en deux parties, le fémur *iuʿ* et le tibia *šu-t*[1]. Ici, au contraire, le membre postérieur est complet, tandis que les membres antérieurs sont coupés légèrement au-dessus du genou. Nous retrouverons, d'autre part, à Byblos d'autres représentations animales où l'œil est figuré d'une manière aussi sommaire par un cercle cerné d'un creux. Néanmoins ces objets fabriqués à Byblos sont une nouvelle preuve de l'influence égyptienne dans ce pays. En ancien et moyen égyptien, les mots qui veulent dire « repas funéraire », « offrande alimentaire », sont déterminés par 𓄀, 𓄹, 𓅿. Des têtes de bœuf et d'oiseau, celles-ci emmanchées aussi d'un long cou, mais toujours fort exactes, des membres antérieurs sont représentés, sur les bas-reliefs du début de l'Ancien Empire, à côté du défunt[2]. Ce choix des principales offrandes a été adopté par les habitants de Byblos.

1. P. MONTET, *Scènes de la vie privée*, p. 150 et sqq.
2. Par exemple, au tombeau d'Hesy (QUIBELL, *The tomb of Hesy*, pl. XXIX-XXXI) et au tombeau de Rahotep (PETRIE, *Medum*, pl. XIII).

CHAPITRE IV

DÉPÔTS DE FONDATION (*suite*)

LA JARRE

La découverte de la jarre a été le principal événement de la seconde campagne de fouilles[1]. Elle était enterrée debout contre un mur de fondation, sous le dallage, non loin de la banquette de grandes dalles qui s'étend au sud des deux bases de colonne (voir le plan, pl. XXXII). Le couvercle avait cédé, mais la plupart des fragments étaient restés en place. Ils étaient très fragiles, mais à l'air ils ont repris un peu de solidité, ce qui a permis de reconstituer le couvercle aux deux tiers. La jarre elle-même a peu souffert. Elle était fendue, mais il ne lui manquait qu'un éclat triangulaire sur la panse. Le séjour dans la terre a nui surtout à la décoration peinte (pl. LX).

La jarre et son couvercle (n°s 394 et 395) ont été faits au tour. On voit encore les raies parallèles peu profondes, qu'a creusées l'instrument de l'ouvrier. Le couvercle (pl. LXI) a la forme d'une demi-sphère. Il est orné d'un rang de corde à 3 centimètres du bord. Au sommet, il est muni d'une poignée très originale et d'une excellente exécution. C'est un serpent dont le corps se soulève tandis que la tête et la queue adhèrent à la surface (pl. LX). Les yeux sont figurés par un cercle percé d'un trou au centre, comme ceux des oiseaux et du bœuf étudiés à la fin du chapitre précédent. Procédé commode, qui a encore été employé pour un rhyton à tête de porc déposé dans un tombeau et orné, près du col, de deux rangs de corde. Le rang inférieur sert d'arrêtoir au couvercle. Sur le col on distingue des hachures rouges, et sur la panse, à partir du second rang de corde, des traits rouges formant des dessins très simples (fig. 52) : d'abord un rang

1. Voir ci-dessus, p. 18.

de losanges, puis cinq raies parallèles horizontales et une ligne sinueuse; après un intervalle, de nouveau cinq raies horizontales et une ligne sinueuse; enfin, trois raies horizontales plus larges et plus espacées.

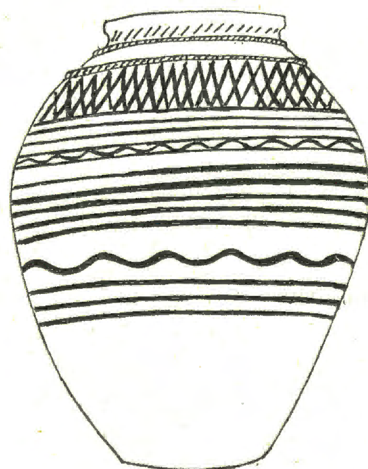


Fig. 52.

L'ancienne Égypte n'offre rien de comparable. Les jarres pointues, dont on a trouvé tant d'exemplaires dans les tombeaux de l'époque thinite, sont bien plus épaisses de paroi et bien plus effilées. Les poteries égyptiennes à fond plat sont de petit modèle. C'est en Palestine et à Suse, comme on l'a déjà remarqué[1], qu'ont été trouvés des objets de comparaison. Une jarre peinte, qui provient de Suse, exposée au Louvre dans la salle de Morgan, contenait, comme celle de Byblos, des vases, des instruments, des objets de parure et des cachets[2]. Elle est aussi pourvue d'un couvercle. La forme et le décor, sans être identiques, complètent l'analogie. Néanmoins nous ne doutons pas que la jarre de Byblos ne soit un produit de l'art local. La manière de représenter les yeux du serpent, le décor très simple de cordes, de lignes parallèles et de hachures sont des indices de la fabrication giblite. A partir de la XVIII[e] dynastie, les Égyptiens verront arriver à Thèbes des caravanes de Syriens porteurs de vases de bronze, d'argent ou d'or, souvent pourvus d'un couvercle que surmonte soit un animal entier, soit une tête

1. H. Vincent, *Les Fouilles de Byblos*, in *Revue biblique*, 1925, p. 177.

2. De Mecquenem, *Catalogue de la céramique peinte susienne*, in *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. XIII, p. 144 sqq. et pl. XXIV.

d'animal[1]. La jarre de Byblos est le plus ancien spécimen connu de nous d'une industrie qui a pu s'imposer à l'admiration des Égyptiens et provoquer chez eux des imitations[2].

CACHETS ET CYLINDRES

396. — **Plaquette de pierre à légende hiéroglyphique** (pl. LXI). — Longueur : 0m 032 ; épaisseur : 0m 004.

Hiéroglyphes gravés au trait, très lisibles : (⟶) .

Le nom de fonction *ẕ3ŵtj* « scelleur » est ordinairement réuni soit au mot , soit au mot , pour former les titres « scelleur du roi, scelleur du dieu ». Or, le groupe , Horus-Seth, est dans quelques textes de l'Ancien Empire une façon de désigner le roi. Pharaon n'est-il pas l'héritier des deux rivaux qui se partagèrent l'Égypte ? « Les parts des deux seigneurs sont sous le lieu de sa face[3] », dit-on en parlant du Pharaon. Plusieurs reines ont donc porté le titre « celle qui a vu l'Horus-Seth[4] », c'est-à-dire le roi. Par analogie, nous traduirons « les scelleurs de l'Horus-Seth », c'est-à-dire du roi. Comme cette façon de désigner le Pharaon disparaît de l'usage après l'Ancien Empire, la plaquette date au plus tard de la VI[e] dynastie.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 93.

397. — **Cylindre en pierre, décoré d'une scène de chasse** (pl. LXI). — Hauteur : 0m 015. — Un chasseur, un chien, un fauve.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 92-94.

398. — **Cylindre de pierre, décoré d'une scène religieuse** (pl. LXI). — Hauteur : 0m 022. — Un taureau, debout sur une estrade, dont la plate-forme est soutenue par six piliers, porte sur le dos un objet en forme de cône. Face au tau-

1. Un choix de ces vases est reproduit dans les dernières planches de Prisse d'Avennes, *L'Art égyptien*.

2. Depuis la reprise des travaux, M. Dunand a trouvé, en poursuivant l'exploration du temple, deux jarres contenant des statuettes de bronze.

3. Sethe, *Urkunden*, IV, p. 10.

4. Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 81 ; Daressy, in *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, X (1909), p. 42 ; Borchardt, *Saḥurʿe*, II, pl. 48. Voir maintenant Gauthier, *La titulature des reines des dynasties memphites*, in *Annales du Service des Antiquités*, XXIV, p. 198-209. Actuellement nous connaissons neuf reines qui ont porté ce titre. La dernière était femme de Pépi I[er].

reau est assise une divinité dont la coiffure et les attributs ne sont indiqués que d'une manière sommaire. Entre le taureau et la déesse, une table carrée à quatre pieds et un vase. Dans le haut, à droite de la déesse, un croissant de lune et, à sa gauche, le disque entouré du croissant.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 93-94.

399. — **Cylindre de pierre, décoré d'une scène religieuse** (pl. LXI). Deux lions (?), dressant le corps et la queue, s'entrecroisent en X. A gauche, une table à quatre pieds. A droite, une estrade (?). Dans le champ, le soleil émettant des rayons.

Ces trois objets de même style présentent une grande ressemblance avec les cylindres syro-cappadociens de haute époque étudiés dernièrement par M. Contenau[1]. Sur un cylindre du Louvre[2] nous retrouvons le fauve du cylindre 397. Les taureaux-autels portant un objet en forme de cône sont fréquents dans les empreintes syro-cappadociennes[3], et plus d'une divinité assise de ces empreintes ressemble à celle du cylindre. Les tables et les sièges ont l'air de sortir du même atelier. Le soleil entouré du croissant éclaire fréquemment les scènes représentées sur ces cylindres, où figurent aussi des monstres entrecroisant leur corps dressé[4]. Ainsi les trois cylindres de la jarre, qui contenait une plaquette purement égyptienne de l'Ancien Empire, appartiennent à l'art de Syrie-Cappadoce, dont les produits, d'après M. Contenau, sont antérieurs au XXIIIe siècle.

STATUETTES

400. — **Un homme debout**, croisant les bras sur la poitrine, complètement nu (pl. LXI). Bronze. La tête énorme par rapport au corps, le crâne étroit, les oreilles très écartées, le nez prolongeant exactement la ligne du front, la nuque plate, les maxillaires élargis, donnent à ce personnage un type très spécial, aussi éloigné du type égyptien que du type sémite, mais quelques bronzes décrits au chapitre précédent, en particulier 158, 159, 160, me paraissent s'en rapprocher beaucoup.

1. *La Glyptique syro-hittite*, Paris, 1922.
2. *Ibid.*, fig. 27.
3. *Ibid.*, p. 85-86; cf. H. Vincent, *Les Fouilles de Byblos*, in *Revue biblique*, 1925, p. 176.
4. *Ibid.*, n°s 13, 15, 22.

Travail soigné, un peu rongé par l'oxydation.

401. — **Un enfant assis** sur un socle (pl. LXII). Bronze. Il porte la main droite à la bouche, appuie le coude sur le genou et pose la main gauche sur le genou gauche. Cette statuette ressemble donc beaucoup à celle qui est décrite plus haut, n° 147, mais elle est beaucoup mieux conservée. La face est, malheureusement, un peu rongée par l'oxydation, mais le modelé de ce vigoureux petit corps est parfaitement rendu. Le socle a cette forme de demi-ovale, qui est fréquente à Byblos (fig. 53). Je ne crois pas que qu'on puisse attribuer les deux statuettes à la fabrication égyptienne. Le signe a une pose bien différente. Les Harpocrates sont assis et portent, sur le côté droit de la tête, comme tous les enfants égyptiens, une mèche de cheveux. On pensera peut-être à une statuette en bronze du Musée du Caire, que M. Maspero décrit en ces termes : « Elle représente un homme accroupi, le buste droit et la tête un peu levée. La main gauche est posée sur le genou gauche, tandis que le coude droit s'appuie sur le genou droit et que la main droite s'applique sur la joue droite... La posture et le geste ne sont point ceux de l'adorant, ni du scribe ordinaire, mais ils rappellent aussitôt la posture et le geste du chanteur moderne[1]. » Pourtant la ressemblance entre la statuette du Caire et celles de Byblos me paraît l'effet du hasard. Les deux enfants de Byblos, qui portent la main à la bouche, au lieu de l'appuyer contre la joue, ne peuvent être pris pour des chanteurs. Enfin, le signe gravé à l'envers du socle de 147, qui n'appartient pas au répertoire hiéroglyphique, achève de prouver que cette statuette et par conséquent celle de la jarre ne viennent pas d'Égypte.

Post-scriptum. — Pendant la correction des épreuves, M. Dunand m'envoie une photographie de l'envers du socle (reproduite pl. LXII), où le nettoyage a fait apparaître une gravure au trait que l'oxydation recouvrait entièrement au moment de la trouvaille. Cette gravure représente une antilope, probablement un oryx, attaquée par un griffon. Un sujet assez voisin, le taureau attaqué par un lion et un griffon, décore un autre objet de Byblos, bien plus récent à la vérité, la plaque d'ivoire du tombeau d'Ahiram (*q. v.*). Je montrerai à ce propos que les représentations du griffon, soit isolé, soit luttant contre d'autres animaux, sont nombreuses dans l'art syrien à l'époque du Nouvel Empire. Ici, nous avons la preuve que le griffon était déjà familier aux artistes giblites dès une

1. Maspero, *Sur une statuette de chanteur en bronze*, in *Annales du Service des Antiquités*, VIII, p. 282-283.

époque bien plus ancienne. Comme il sera dit plus loin, tous les objets de la jarre sont sensiblement contemporains et antérieurs à la fin de l'Ancien Empire. On observera d'ailleurs que la gravure ressemble beaucoup à celles qui se voient sous le socle de la première statuette d'enfant (ci-dessus, 147 et pl. L) et sous le socle de la tête de bouquetin (ci-dessus, 192 et pl. LIII). Ce sont bien des ouvrages contemporains. Or, le titre gravé sous le socle de 192 présente l'orthographe propre à l'Ancien Empire.

402. — Deux têtes de femme, posées sur un socle, nuque contre nuque (pl. LXII). — Longueur : 0m 014. — Pierre. Les cheveux sont divisés en deux masses égales, qui encadrent le visage, et sont ramenés, par-dessus l'épaule, sur la poitrine. Les traits du visage sont des plus sommaires. Le menton avance. Le nez est aplati. Le front fuit en arrière. On comparera avec l'étui 364, décoré d'une double tête de femme (pl. LIX).

A l'envers du socle est gravé un hiéroglyphe de fantaisie, qui me paraît une combinaison de [illegible] et de [illegible].

403. — Une tête de femme (pl. LXII). — Hauteur : 0m 009. — Une feuille d'or repoussé, qui probablement s'appliquait sur un support de bois ou d'os. Percée d'un trou horizontal de droite à gauche.

Le visage est encadré par deux mèches de cheveux.

404. — **Une femelle de singe** assise sur un socle, tenant son petit (pl. LXII). — Hauteur : 0m 078. — Pierre rose.

On reconnaît le motif des vases égyptiens étudiés plus haut (nos 56-62), mais la statuette de la jarre est plus libre d'allure. C'est donc probablement une œuvre égyptienne de l'Ancien Empire ou du moins une très bonne imitation d'un motif égyptien.

Un coin du socle est cassé. A part ce défaut, la statuette est parfaitement conservée.

405. — **Un cynocéphale** accroupi sur un socle, les coudes appuyés sur les genoux (pl. LXII). — Hauteur : 0m 029. — Faïence peinte. Une couche de vert par-dessus une couche de jaune. A l'envers du socle (fig. 53), encadré par une ligne continue de spirales, se trouve un vase [illegible], dont les deux anses affectent la forme d'un lotus à longue tige et qui paraît flanqué, au pied, de deux têtes de bouquetin, en tout cas de deux ornements symétriques. Ce vase si capricieux ressemble déjà à ceux que les Ramsès rapporteront de Syrie.

406. — Un petit chien (?) assis sur un socle, le museau en l'air, les pattes de devant ramenées sur la poitrine (pl. LXII). — Hauteur : 0m 027. — Faïence. Bonne conservation.

407. — Un petit chien (?) assis sur un socle (pl. LXII). — Hauteur : 0m 015. — Faïence. Vert. Percé d'un trou par le milieu du corps. Travail rudimentaire.

408. — Une tête de cynocéphale posée sur un socle (pl. LXII). Pierre. Le museau en l'air. Travail rudimentaire, comme la pièce précédente ou la statuette 175 (femelle de singe). A l'envers du socle (fig. 53), un quadrillé de losanges.

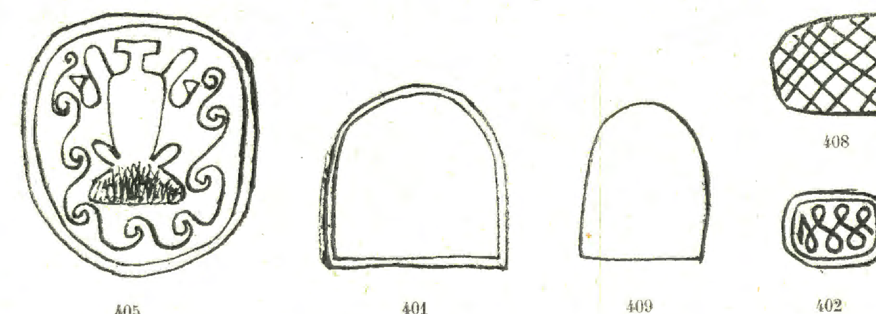


Fig. 53.

409. — Un singe accroupi sur un socle (pl. LXII). — Hauteur : 0m 028). — Bronze. Les mains sont posées sur les genoux. La queue est ramenée vers le pied droit. Bonne conservation. Le socle a la forme commune à Byblos (fig. 53).

410. — Un ibis debout (pl. LXII). — Hauteur : 0m 015. — Une feuille d'argent repoussé, qui probablement était appliquée sur un corps dur. Bien conservé, un peu bosselé.

OBJETS DE PARURE

411. — **Un médaillon en or et pierres calibrées** (pl. LXIII).

Ce bijou est constitué par deux disques d'or soudés l'un à l'autre. Au revers est fixée une bélière. La face principale présente au centre une fleur à gros bouton central et à six pétales bien espacés, tous cernés d'un filigrane, mais la pierre du centre et celle du pétale inférieur étaient tombées de leurs alvéoles. Cet ornement central est entouré de quatre croissants et de quatre disques obtenus également au moyen de petites pierres serties dans des alvéoles elles-mêmes cernées d'un filigrane. Un disque et deux croissants sont vides de leur pierre. Les croissants et disques sont situés à égale distance du centre et forment un octogone

à peu près régulier. En outre, à droite et à gauche du croissant le plus haut, se trouvent deux petites boules d'or, cernées d'un filigrane. Cet ensemble est bordé par deux bourrelets concentriques, cernés intérieurement d'un filigrane, extérieurement par une tresse d'or extrêmement fine. Deux tresses semblables séparent les deux bourrelets. Cette bordure est égayée par un croissant et quatre disques formés par une alvéole d'or sertie d'un filigrane. Ces alvéoles sont vides, sauf une, dans le bas à gauche, qui contient une petite couronne de pierre blanche, dans laquelle se logeait un disque, noir probablement, qui manque aujourd'hui. Les cinq segments de cercle, limités par ce croissant et ces disques, sont eux-mêmes ornés au milieu, les deux du haut par un disque plus petit, semblable à ceux du champ, les autres par une boule d'or, cernée d'un filigrane.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 92, fig. 3.

412. — **Pendeloque de bronze** représentant trois uræus se dressant au-dessus d'une corbeille (pl. LXVIII). Ce bijou se compose de huit pièces : une corbeille ◡, sur laquelle sont soudés trois uræus découpés dans une plaque de même épaisseur. Un tube horizontal, soudé, à l'envers, contre les trois gorges, permet de porter le bijou, en même temps qu'il le consolide. Un petit ruban de métal est fixé, par devant, sur chaque uræus, dans le sens de la hauteur. L'auteur de ce modeste bijou s'est évidemment inspiré du signe [hiéroglyphe] de la titulature pharaonique.

413. — **Une bague** ajourée en bronze (pl. LXIII). Deux cercles de bronze sont reliés par un ruban de métal formant des replis réguliers.

414-415. — Deux bagues semblables, désoudées et ouvertes (pl. LXIII).

416. — Une bague en bronze, formée par un ruban de métal, haut de $0^{m}010$, orné de deux traits parallèles gravés près du bord et de traits obliques qui se coupent à angle aigu sur une ligne médiane [figure].

417. — Une bague en or (pl. LXIII), à tige ronde.

418. — Semblable, plus petite (pl. LXIII).

419. — Une bague en métal blanc (pl. LXIII), formée d'une tige ronde dont les extrémités, plus minces, s'enroulent l'une sur l'autre. La partie de la tige opposée au nœud est droite. Le chaton n'a pas été retrouvé.

420. — Une bague (pl. LXIII). Un fil de bronze, dont les deux extrémités s'enroulent l'une sur l'autre, traverse un chaton d'argent, qui a la forme d'un

scarabée, sans détail ni inscription au revers. L'anneau et le chaton ont souffert de l'oxydation.

421-423. — Semblables (pl. LXIII).

424. — Une bague (pl. LXIII). Fil de bronze. Le chaton est un scarabée en os, décoré au revers de trois rangs de spirales dans le sens de la longueur.

425. — Une bague (pl. LXIII). Un fil de bronze traversant un scarabée en os, décoré sur le revers de deux spirales.

426. — Une bague (pl. LXIII). Un fil de bronze traversant un chaton de cornaline en forme de losange.

427. — **Un scarabée** en or (pl. LXIII), ayant servi de chaton de bague et encore traversé par un fil d'argent.

428-431. — Scarabées d'argent ou de pierre, ayant servi de chaton de bague, encore traversés d'un fil de bronze.

432. — **Un chaton de bague** en pierre (pl. LXIII), décoré de lignes droites se coupant à angle aigu, de lignes courbes et de deux fragments de cordes.

433-435. — Trois chatons de bague en os (pl. LXIII), dont le revers est décoré d'une série de cercles concentriques ◎, disposés un au centre, les autres à la périphérie.

436. — Un chaton de bague en os (pl. LXIII), décoré de trois rangs de cercles ◎, unis par des spirales.

437. — Un chaton de bague en os (pl. LXIII), décoré de six cercles ◎, réunis deux à deux par une spirale.

438. — Un chaton de bague en os (pl. LXIII), dont le revers est divisé par une ligne droite en deux parties inégales. La plus petite est occupée par trois ◎, réunis par une spirale dans le sens de la largeur.

439. — Un chaton de bague en os (pl. LXIII), dont le revers porte des pseudo-hiéroglyphes disposés sans aucun ordre.

440-441. — Deux chatons de bague en quartz blanc, très transparent (pl. LXIII), de forme ovale, bombés.

442-443. — Semblables, en cornaline.

444. — Un chaton de bague, de forme ovale, orné de trois spirales (pl. LXIII).

445. — Un chaton de bague en pierre, de forme ovale (pl. LXIII), partagé en deux parties symétriques, dont chacune est décorée d'une ligne courbe.

446. — Une perle de collier (?) en pierre (pl. LXIII), allongée, plate d'un côté, bombée de l'autre, dont les extrémités sont percées d'un trou.

447. — Une pierre plate, de forme ovale (pl. LXIII), décorée d'un côté de quatre spirales, revêtue d'une feuille d'or qui a pris l'empreinte de la gravure. L'autre face est creusée d'un trait dans le sens de la longueur.

448. — **Une grenouille** en os (pl. LXIV), posée sur un socle et traversée d'un trou à la manière d'un scarabée. Au revers (pl. LXV), je crois distinguer un arc, puis deux segments de cercle remplis de hachures.

449. — **Une grenouille** en os (pl. LXIV). Au revers (pl. LXV) est gravée l'image d'un scarabée vu par-dessus.

450-535. — **Quatre-vingt-six scarabées** en cristal, en cornaline et en os, ceux-ci de beaucoup les plus nombreux. On trouvera les plus caractéristiques, vus par-dessus et par le côté sur la planche LXIV, et les revers sur la planche LXV. Tous sont décorés :

450. — Un personnage de face, levant les bras, placé en travers du scarabée. La tête est représentée par un cercle, le corps et les membres par des barres. A droite et à gauche, deux boucliers (?).

451. — Deux oryx, ou bouquetins (?), tournés l'un vers la droite et l'autre vers la gauche, occupant chacun la moitié du revers, les pieds au centre, la tête dans le haut de l'ovale.

452-453. — Deux lignes courbes parallèles, entrelacées plusieurs fois.

454-455. — Signes d'écriture (?) (fig. 54). Cornaline.


454


455

Fig. 54.

456. — Lignes courbes, disposées autour de deux perpendiculaires. Cornaline.

457-462. — Combinaisons de courbes et de spirales autour d'une ligne droite médiane ou de deux lignes perpendiculaires.

463-464. — Fleurs de lotus.

465. — Un bouton de lotus entre deux spirales.

466-467. — Une spirale terminée par deux fleurs de lotus.

Tous les autres dessins offrent des combinaisons de cercles ◎ et de spirales,

auxquels se mêlent parfois des hiéroglyphes : 468, 470, 471, 472 : ; 469, 474, 475 : ☥; 473 : ; 476 offre le même décor que 448.

536, 537-543. — Une quantité considérable de **perles** de quartz et de cornaline (pl. LXIV), sphériques et en forme d'olive. Il y en a de très petites. Les plus grandes ont 5 à 6 centimètres de long. Le forage des perles a souvent détérioré les extrémités. On masque alors ce défaut au moyen de deux petits capuchons d'argent. Sept perles ont été réparées de la sorte (n°s 537-543; pl. LXVI).

544-546. — Trois perles d'or sphériques (pl. LXIII).

547. — Une piécette d'or (pl. LXIII; diamètre : 0^{m}010), percée d'un trou au centre, décorée de points repoussés près du bord.

548-549. — Deux perles d'or cylindriques (pl. LXIII).

550. — **Une perle** d'or, en forme d'olive (pl. LXIII).

551. — Perles d'argent et de bronze (pl. LXVI et LXIX). Les plus grosses ont la forme de deux troncs de pyramide, ou de deux troncs de cône, opposés par la base. Les petites, rondes et plates, sont encore soudées par chapelets de 4 ou 5 centimètres (pl. LXVI).

552. — Une perle de cornaline cannelée (pl. LXVI).

553-554. — Deux pendeloques de quartz (pl. LXVI). Le trou de suspension est percé dans un renflement ménagé à la partie supérieure.

555-557. — Trois pendeloques de cornaline (pl. LXVI).

558. — Une pendeloque en forme de lion couché (pl. LXVI). Cornaline.

559. — Un disque, pourvu d'un appendice en forme de clou, décoré de traits perpendiculaires (pl. LXVI).

560. — Une pendeloque sphérique, pourvue d'un appendice percé d'un trou (pl. LXVI).

561-562. — Deux pendeloques en forme de vase (pl. LXVI).

563-568. — Six pendeloques de formes diverses (pl. LXVI).

569. — Un protome de sphinx (?). Cornaline (pl. LXVI).

570. — Une chouette. Cornaline (pl. LXVI).

571. — **Un collier** composé de deux fermoirs de faïence en forme de demi-cercle et d'un grand nombre de perles de faïence (pl. LXVII). Chacun des deux fermoirs est pourvu intérieurement d'une barrette percée de trous à intervalles égaux par où étaient attachés les enfilages de perles. Les perles sont pour la plupart rondes ou cylindriques. Celles qui sont en forme d'olive au rang supérieur sont peintes en deux couleurs, vert et gris clair. Les deux perles du centre sont

16

remarquables. L'une est cannelée et l'autre porte des hiéroglyphes ☥ ⦀ ☉ « Vie de Râ ». Le rang inférieur est constitué par des perles lacrymiformes.

572. — Un fermoir de collier en os (pl. LXVIII), composé d'une boucle adaptée à une plaquette de forme ovale, ornée de raies parallèles et d'un rang de hachures près du bord.

573. — Un fermoir de collier en faïence, en forme de demi-cercle (pl. LXVII).

574-576. — Plaquettes de faïence, carrées, décorées d'un quadrillé (pl. LXVII).

577. — Pendeloque en forme de tiare (?). Faïence. L'anneau de suspension est en bronze (pl. LXVII). Des petites plaques d'or ou d'argent étaient probablement incrustées dans les cavités ménagées à l'extérieur.

578. — Semblable, moins l'anneau de suspension (pl. LXVI).

579. — **Diadème** d'argent (pl. LXVII et LXVIII). Un ruban de métal, mince et souple, qui a ses deux extrémités enroulées extérieurement et décoré près des deux bords de deux lignes de grains repoussés.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions,* 1923, p. 91 ; H. Hubert, *De quelques objets de bronze trouvés à Byblos*, in *Syria*, VI (1925), p. 17.

580-586. — **Fragments de sept diadèmes** en bronze, analogues au 579, mais plus mal conservés (pl. LXVIII). Quatre sont ornés comme 579 de deux rangs de grains au repoussé près des bords. Deux ont en outre un rang médian. Le dernier présente un double rang de grains près de chaque bord.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 91.

587. — **Une épingle** d'argent (pl. LXVI). — Longueur : 0m 11. — Tête en forme de cône. La tige s'amincit, puis présente un renflement percé d'un trou. Fortement oxydé.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 91.

588. — **Une cinquantaine d'épingles** de bronze, analogues à la précédente, relativement bien conservées, auxquelles s'ajoutent de très nombreux fragments. Quelques exemplaires (pl. LXIX et fig. 55). La tête peut avoir la forme d'un tronc de cône ou d'un cône. Le renflement est plus ou moins accentué. Le trou, petit et rond, est parfois encadré par un losange. Souvent un bout de fil, qui passait par ce trou, subsiste encore. Ailleurs une certaine longueur de fil s'enroule entre la tête et le renflement. Beaucoup ne portent pas d'ornement. Quelques-unes ont des raies horizontales au-dessous de la tête, au-dessus et au-dessous du renflement. Il peut arriver que l'intervalle compris entre ces groupes de raies

soit couvert de hachures. On remarquera un raté avec des bavures latérales et terminé par une masse informe.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1923, p. 91 ; Hubert, *op. cit.*, in *Syria*, VI, p. 16 sqq. et pl. II.

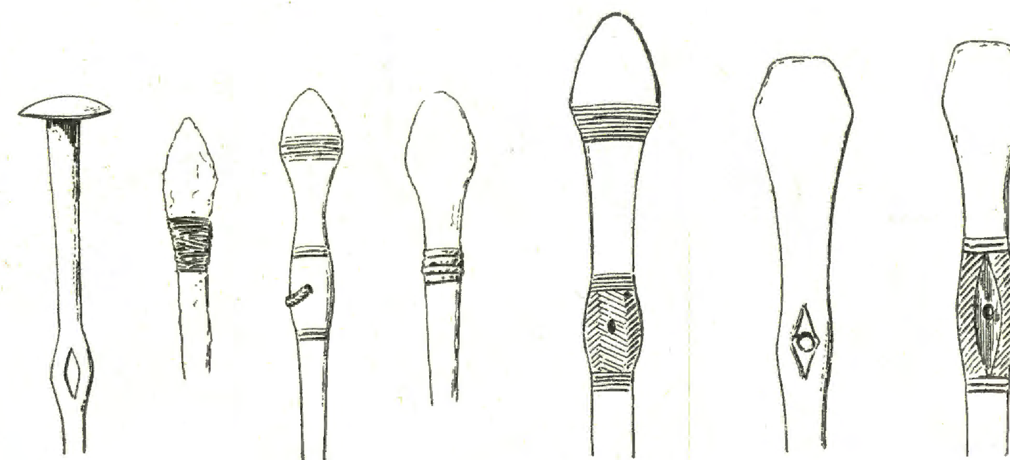


Fig. 55.

589. — Une épingle de bronze longue et mince (p. LXVIII et fig. 55), la tête en forme de calotte, un trou ovale vers le quart de sa longueur, épousé exactement par le renflement. Un autre exemplaire de ce type est brisé au renflement.

590. — Une épingle sans tête (pl. LXIX).

591-594. — **Quatre torques** d'argent, de grandeur variable (pl. LXVII). — Une tige ronde, plus épaisse au centre, qui se termine par une spirale. Oxydés par place.

595. — Une quarantaine de **torques** de bronze en bon état, et les fragments d'un nombre à peu près égal. Voir douze exemplaires (pl. LXX).

BIBL. : Hubert, *op. cit.*, in *Syria*, VI, pl. II.

Le R. P. Ronzevalle a bien voulu me communiquer un document, moderne il est vrai, montrant comment épingles et torses étaient utilisés dans la parure des Arméniennes.

596. — **Spirales de bronze** en forme de ressort à boudin (pl. LXIX). Les plus hautes comptent de 40 à 45 tours. Une d'entre elles a conservé toute sa souplesse, les autres sont fort oxydées.

BIBL. : HUBERT, *op. cit.*, in *Syria*, VI, pl. II.

597. — **Une double spirale** de bronze (pl. LXIX).

598. — **Trente-quatre anneaux** de bronze (pl. LXX). Les huit plus grands forment un cercle parfait qui a 0m 055 de diamètre intérieur et 0m 09 de diamètre extérieur. Quelquefois les deux extrémités de la tige ne se rejoignent pas exactement, parfois elles chevauchent. Un anneau passe à travers deux spirales.

Dans le commerce antique, l'or et l'argent se transportaient sous forme d'anneaux. A Deir-el-Bahari et dans les tombeaux thébains du Nouvel Empire, les bas-reliefs nous font assister à l'arrivage des anneaux de métal précieux. On les pèse en présence des scribes avant de les distribuer aux fondeurs[1]. Nous pouvons donc considérer les anneaux de bronze trouvés dans la jarre comme des lingots[2].

599. — **Un poignard en bronze** (pl. LXIX et fig. 56). — Hauteur : 0m 135. — La lame est aiguisée des deux côtés. La pointe est brisée. La tête a la forme des grosses perles de bronze.

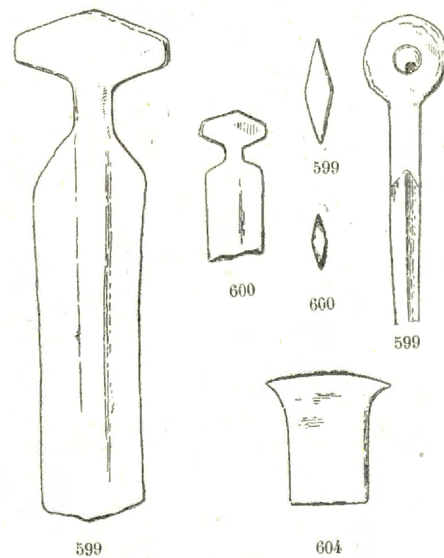


Fig. 56.

1. Voir les tombeaux de Rekhmara (cf. WRESZINSKI, *Atlas*, I, pl. 334, 318), de Houy (*ibid.*, pl. 158-164), d'Amenmose (*ibid.*, pl. 285), de Meri (*ibid.*, pl. 59 et 307), et NAVILLE, *Deir-el-Bahari*, III, pl. 81.

2. Cependant, sous la XVIIIe dynastie, les Égyptiens emportent le cuivre de Syrie sous forme de briques (SETHE, *Urkunden*, IV, p. 692, 706, 719-720).

600. — Semblable, un peu plus petit et plus mal conservé (fig. 56).

601. — Une cuillère de bronze (pl. LXVI), de forme ovale, avec une soie.

602. — Un croissant de bronze (pl. LXVI).

603. — **Un miroir** de bronze, un peu aplati aux pôles, pourvu d'une soie (pl. LXVI).

RÉCIPIENTS

604. — **Un gobelet** de bronze (fig. 56 et pl. LXXI; hauteur : 0m 035), de forme cylindrique, avec un bord évasé.

605. — **Une coupe** d'argent (pl. LXXI). — Hauteur : 0m 040. — La forme est à peu près celle de la coupe en diorite du temps de Snefrou et d'une coupe en brèche de Byblos, dont nous n'avons plus qu'un fragment (ci-dessus, n° 114), mais le fond est pourvu d'un bourrelet assurant la stabilité. Bonne conservation.

606. — **Une coupe** de bronze (pl. LXXI), de forme arrondie; fond à bourrelet. — Diamètre : 0m 123. — Un des objets de cuivre énumérés sur une paroi du tombeau de Rahotep à Meidoum[1], le [hiéroglyphes] (fig. 57, *a*), paraît ne différer du nôtre que par sa petite anse. La coupe de Byblos, trouvée intacte, s'est presque immédiatement brisée en plusieurs morceaux.

607. — **Une coupe** de bronze, haute, à large panse brisée; le fond est à bourrelet; son diamètre est bien inférieur à celui de l'ouverture (pl. LXXI). Bonne conservation. Ressemble à l'objet [hiéroglyphes] (fig. 57, *b*) de Meidoum[2].

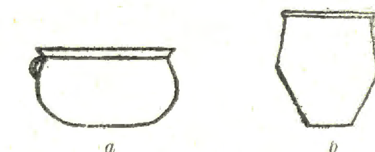


Fig. 57. — Objets égyptiens en cuivre.

608. — **Une bouteille** de bronze (pl. LXXI), ronde, à long col, rebord plat, panse sphérique, présentant une série de bourrelets.

609. — **Un double récipient,** constitué par deux sphères creuses, pourvues chacune d'une ouverture et communiquant par un tube horizontal (pl. LXXI). Les deux sphères ne sont pas parfaitement égales et les deux orifices ne sont pas placés symétriquement.

1. PETRIE, *Medum*, pl. 13.

2. *Ibid.*, pl. 13.

CHAPITRE V

DATE ET ORIGINE DES DÉPÔTS DE FONDATION

L'inventaire précédent nous donne le moyen de savoir quand a été construit l'édifice que nous avons appelé le temple syrien, et d'où venaient les objets déposés dans ses fondations.

Remarquons d'abord que le contenu de la jarre ne diffère pas essentiellement par sa composition des collections d'objets répartis dans le sable, au-dessous des dalles. Le tableau suivant permet d'apercevoir d'un coup d'œil ce que les deux collections ont en commun et ce qui leur est particulier :

Objets répartis dans le sable	*Objets déposés dans la jarre*
Vases égyptiens de l'Ancien Empire	Statuette de pierre représentant une femelle de singe et son petit
Vases en poterie	
Offrandes alimentaires	
Silex et pierres polies	
Cylindres et cachets	Plaquette gravée d'hiéroglyphes
	Cylindres en style syro-cappadocien
Plaquettes d'ivoire	
Statuettes de personnages en ivoire et en bronze	Personnages de bronze
Statuettes d'animaux :	
Cervidés	
Félins	
Bœufs	
Singes	Singes
Objets de parure en or	Médaillon, piécettes, bagues, perles, pendeloques, scarabées
Perles, pendeloques, scarabées	

Objets répartis dans le sable	*Objets déposés dans la jarre*
Couteaux et ciseau de bronze	Couteaux de bronze
Meubles et instruments	
Épingles	Épingles
Tubes en spirale	Tubes en spirale
Anneaux de bronze	Anneaux
	Diadèmes
	Torques
Coupe de bronze.	Récipients d'argent et de bronze.

Les objets communs aux deux séries sont de beaucoup les plus nombreux. Il est d'ailleurs tout naturel que le contenu de la jarre soit moins varié. Ce qui est plus remarquable, c'est que les collections répandues sous les dalles, qui ont livré des épingles, des tubes en spirale et des anneaux de bronze, ne contenaient ni torques, ni diadèmes, ni récipients de métal. Il est vrai que nous n'avons pu fouiller toute l'aire du temple et que bien des objets ont disparu par le fait des habitants. On tiendra donc pour suffisamment démontré que la jarre fait partie du même dépôt de fondation que les séries d'objets répandus dans le sable.

Quelques objets portent une date précise, ce sont d'abord les vases d'Ounas, de Pépi Ier et de Pépi II, en second lieu ceux qui portent un cartouche mutilé, peut-être ceux de Chéops et de Mycérinus, à coup sûr d'un Pharaon de l'Ancien Empire. D'une manière générale nous avons reconnu que tous les objets portant des hiéroglyphes sont antérieurs à la fin de l'Ancien Empire. On en dira autant des vases de pierre, en style égyptien, à plus forte raison des silex et des haches en pierre polie et de quelques petits objets dont les analogues ont été trouvés à Abydos ou à Hiérakonpolis. Or, si la tête de bouquetin (192), qui porte au revers de son socle deux signes hiéroglyphiques, date de l'Ancien Empire, il ne sera pas possible d'assigner une date plus basse aux autres statuettes de capridés que nous avons recueillies, ni aux autres statuettes de bronze, qu'elles représentent des animaux ou des personnages. D'autres objets nous font remonter à l'époque de l'Ancien Empire, c'est d'abord la jarre qui appartient, selon les spécialistes de la céramique syrienne, au cananéen ancien, puis les trois cylindres de style syro-cappadocien.

Mais il reste une quantité considérable d'objets qu'on hésiterait à faire remonter si haut, s'ils n'avaient été trouvés au même endroit que les précédents,

je citerai en premier lieu le médaillon d'or de la jarre, puis d'autres objets de parure, bagues, perles, les scarabées si voisins des scarabées « hyksos », des instruments de bronze qui ont leurs pareils, en Égypte, au Moyen Empire, les plaquettes d'ivoire, enfin les spirales de bronze, les diadèmes, épingles et torques qu'un spécialiste aussi qualifié que M. Hubert préfère dater du Moyen Empire pour les rapprocher davantage des objets analogues qui ont été signalés ailleurs[1]. Toutefois il serait bien étrange que les objets fabriqués à Byblos ou importés d'un pays au nord de la Syrie fussent plus récents que les objets égyptiens auxquels ils ont été réunis pour constituer le dépôt de fondation. Les textes et les documents sortis des tombes royales de Byblos prouvent de la façon la plus formelle que les relations entre l'Égypte et Byblos ont continué après l'Ancien Empire. Si le dépôt avait été constitué sous la XIIe dynastie, il n'est pas douteux que nous y aurions trouvé des objets portant les cartouches des Amenemhat ou des Sanousrit, de même que nous avons trouvé les cadeaux d'Amenemhat III et d'Amenemhat IV dans les tombes des rois Abichemou et Ypchemouabi, de Ramsès II dans celle du roi Ahiram. Or, dans le dépôt de fondation, nous n'avons relevé aucun nom royal plus récent que Pépi II ; parmi les objets dont la provenance égyptienne est certaine, nous n'en avons remarqué aucun que nous fussions obligés de dater du Moyen ou du Nouvel Empire. Nous concluons donc que tout ce qui a été trouvé au-dessous du dallage est antérieur à la fin de la VIe dynastie.

Quant aux objets recueillis dans les couches superficielles du terrain, au-dessus des dalles, on a vu qu'ils se répartissent entre le Moyen Empire et l'époque romaine. La conclusion est mathématique : Le dallage a été construit entre la fin du règne de Pépi II et le commencement du Moyen Empire. Je préfère la date la plus haute et voici pourquoi. Ce qu'on a recueilli dans les couches superficielles n'est qu'une infime partie des innombrables objets déposés dans le temple au cours d'une immense période. Un hasard providentiel a sauvé deux documents presque contemporains, la statue de Chechanq Ier et celle de son successeur, Osorkon Ier, mais rien ne nous est parvenu du temps qui s'est écoulé entre Ramsès II et Chechanq. Par conséquent, le dallage peut être de beaucoup antérieur au plus ancien document ramassé à sa surface, tandis qu'il ne doit pas être beaucoup plus récent que le dernier des documents déposés dans ses fondations, puisque ceux-ci sont infiniment plus nombreux et plus rapprochés par leur date.

1. *Syria*, VI, p. 17.

Pour conclure, c'est à la fin du règne de Pépi II, ou quelque temps après, qu'a été construit le temple qui contenait tant de richesses que nous avons pu faire dans ses ruines une récolte encore abondante. S'il était certain que le buste du Louvre qui porte une dédicace à la Ba'alat Gobel a fait partie de la même statue que les fragments de grès recueillis par moi-même sur le dallage, nous aurions la preuve matérielle que ce temple est bien le propre sanctuaire de la déesse, l'édifice le plus vénérable de Byblos. Cela demeure du moins très vraisemblable, car on ne comprendrait pas que les Giblites aient enfoui de véritables trésors dans les fondations, si elles n'avaient été destinées à supporter l'édifice consacré à leur principale déesse.

L'origine de quelques-uns des objets déposés dans les fondations est évidente. Les vases qui portent des cartouches pharaoniques, les vases sans nom de style égyptien, sont venus tout droit d'Égypte. Le récit d'Oun-Amon montre que les Égyptiens payaient en objets d'art et produits manufacturés le bois dont ils prenaient livraison. Les constructeurs du temple ont donc prélevé dans leurs collections d'objets égyptiens quelques pièces pour les enfouir dans le terrain sacré. Un grand nombre d'objets, perles, scarabées, plaquettes d'ivoire, amulettes, statuettes, présentent beaucoup de ressemblance avec les produits égyptiens. En général, nous avons reconnu en eux des imitations plutôt que des produits d'origine. Comme il n'est pas croyable que les Giblites se soient procuré au dehors des articles imités de ceux de l'Égypte, nous sommes conduits à penser que ces imitations ont été faites à Byblos même.

Il n'est d'ailleurs pas douteux qu'on ne doive attribuer à l'industrie giblite nombre d'objets assez différents des produits égyptiens et en premier lieu les statuettes d'animaux et de personnages. Les petits bronzes représentant soit un bouquetin, soit une chèvre, sont relativement nombreux. Or les vases d'apparat originaires de Syrie et représentés si minutieusement sur les murs des tombeaux et des temples thébains, de la XVIIIe à la XXe dynastie, sont très fréquemment décorés de bouquetins ou de chèvres. Tantôt un de ces animaux court avec la légèreté d'une gazelle parmi des papyrus[1]. Tantôt la tête d'un bouquetin forme le couvercle d'une amphore[2]. Tantôt le pied du vase est flanqué de deux têtes de

1. Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art égyptien*, II, pl. 96; Rosellini, *Mon. Civili*, LVIII, 3; Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 44, 59, 49.
2. Prisse d'Avennes, *op. cit.*, II, pl. 96.

bouquetins diamétralement opposées[1]. Tantôt ces têtes occupent la place des anses[2]. Parmi tant d'exemples nous avons reproduit de préférence un objet célèbre, la jeune Syrienne portant une amphore dont le pied est garni d'une tête de bouquetin assez semblable à la tête de bronze de Byblos (pl. CLIV, 3). Pour la même raison, les objets assez nombreux qui présentent un décor de losanges et de hachures, tels que les vases de pierre 123 et 124, la bague de bronze 416, seront considérés comme des ouvrages syriens, car nous retrouvons ce décor, dont l'idée vint peut-être d'ailleurs, sur des manches de harpe en bois recouverts de métal précieux, qui ont été rapportés de Syrie à l'époque ramesside et qui sont reproduits en peinture sur les murs d'un tombeau thébain[3] (pl. CLXV, 1 et 3). On peut se fier, pour l'exactitude de la reproduction, à l'habileté et à la conscience des dessinateurs égyptiens. D'ailleurs la Syrie nous fournit elle-même des éléments de comparaison. A Zendjirli[4], les bas-reliefs archaïques nous offrent des bouquetins, des cerfs, des personnages, dont la ressemblance avec quelques-uns des bronzes de Byblos est frappante (fig. 43). Mêmes proportions du corps humain, avec la taille très serrée, même nez énorme qui mange la figure et prolonge directement la coiffure (159, 160, 163, 400). Parmi ces statuettes, qui incontestablement ont été faites en Syrie, on pourrait peut-être distinguer deux séries. Les unes sont l'œuvre d'artistes qui se sont rapprochés, autant qu'ils l'ont pu, du modèle vivant : l'homme nu de la jarre (400) et les deux enfants assis (147 et 401), les statuettes d'ivoire 139, 140, 141 et 145, la tête en bronze doré 146 et quelques autres personnages, aujourd'hui déformés par l'oxydation, mais qui n'étaient pas exempts à l'origine de tout mérite artistique (150, 357), et parmi les animaux le bœuf (182) et les deux félins (180 et 181), la tête de bouquetin (192), la plupart des singes. L'autre série comprendra des ouvrages qui rendent l'homme ou l'animal d'une manière tout à fait schématique, ou pour mieux dire enfantine. Le corps, les quatre membres, la queue sont représentés par de simples petits cylindres. Aucun modelé. Les personnages n'ont ni pied ni main. Il est impossible de vérifier si les animaux ont un sabot ou un pied (pl. LII et LIII). Néanmoins nous hésiterions à voir dans ces deux séries les produits de deux écoles séparées dans le temps ou dans l'espace, parce que nombre de petits ouvrages, où le corps et

1. Prisse d'Avennes, *op. cit.*, II, pl. 85, 97.
2. Rosellini, *Mon. Civili*, LVIII, 6; Prisse d'Avennes, *op. cit.*, II, pl. 85, 95, 97.
3. Prisse d'Avennes, *op. cit.*, II, pl. 86.
4. *Ausgrabungen in Sendschirli*, pl. XXXIV *c*, *d*, XXXVIII, XL, XLI, XLII.

les membres sont rendus d'une façon aussi rudimentaire, se rachètent par le soin dont la tête a été l'objet, par exemple 193, 197, 200. On admettra donc que tous ces petits bronzes, auxquels s'ajoutent quelques ivoires et quelques objets de faïence, qu'ils soient plus ou moins bien réussis, ont été faits à Byblos.

Ce point acquis nous donne le droit de rattacher à la fabrication giblite de haute époque d'autres objets de bronze et d'ivoire, les meubles et les récipients, d'autant plus que ceux-ci, à deux exceptions près, ont une forme voisine des vases de métal que l'on fabriquait en Égypte vers la même époque, mais il reste encore plusieurs catégories d'objets qu'on a dû faire venir de pays lointains : ce sont les épingles volumineuses, les diadèmes ou ceintures terminés par des ourlets, les tubes en spirale, les torques d'argent et de bronze. Ces objets sont rares, sinon inconnus, en Égypte et chez les peuples de l'Orient classique. Nous n'en avons pas trouvé dans les tombes de Byblos, qui datent du Moyen et du Nouvel Empire, et l'on n'en remarque aucun sur les bas-reliefs égyptiens où sont figurés des Syriens et des produits syriens. Par contre, en Europe, dans des cimetières de l'âge du bronze et dans quatre localités du Caucase, pays riche en cuivre, dont les habitants avaient dans l'antiquité une réputation de bons métallurgistes, on a découvert des torques unis, tout à fait semblables à ceux de Byblos, des bracelets terminés par deux enroulements, des épingles présentant un décor en arêtes de poisson[1]. On admettra donc la conclusion de M. Hubert, qui veut que ces objets aient été apportés à Byblos, en même temps que des lingots de cuivre, de la région du Caucase. On voit par les Annales de Thoutmès III que de grandes quantités de cuivre et de bronze existaient en Syrie au XVIe siècle, et quelquefois l'on mentionne le cuivre d'Asie, [hieroglyphs] *ḥm-t st-t*[2], pour le distinguer sans doute du cuivre de Chypre ou du Sinaï, mais il est probable qu'à cette époque, si les Syriens s'approvisionnaient toujours de cuivre dans le Caucase, ils avaient renoncé à s'y procurer des spirales et des torques. Sans cela, la collection de Byblos n'aurait pas constitué une nouveauté aussi caractérisée.

Il est une autre pièce dont l'origine n'est pas évidente, c'est le médaillon en or, orné d'une rosace, de disques et de croissants en pierres calibrées, serties dans des alvéoles cernées d'un filigrane (ci-dessus, n° 411). Ce petit chef-d'œuvre d'orfèvrerie antique a étonné beaucoup de ceux qui ont visité au Louvre, en 1924,

1. Voir le travail de M. HUBERT, *De quelques objets de bronze trouvés à Byblos*, in *Syria*, VI, 1925, p. 17-30.
2. SETHE, *Urkunden*, IV, p. 54, 56.

l'exposition des fouilles de Syrie. « S'il n'avait été retiré d'une jarre caractéristique du cananéen ancien, écrit M. Dussaud[1], les archéologues l'auraient certainement considéré comme un travail d'époque beaucoup plus basse. » Ce médaillon n'est pourtant pas aussi exceptionnel qu'on l'a cru tout d'abord. Sans parler des pendeloques de Suse déjà signalées par M. Dussaud[2], deux pièces au moins peuvent lui être comparées, une pendeloque du Musée de New-York, qui provient de Curium (fig. 58[3]), et l'une des pièces du trésor de Tell-Basta[4], dont la face bombée est ornée au centre d'une rosace et bordée à la périphérie de



Fig. 58. — Pendeloque chypriote.

cercles filigranés. Mais cette ressemblance ne prouve pas que le médaillon de Byblos ait été fait en Égypte, car le trésor de Tell-Basta ne se compose peut-être pas exclusivement d'ouvrages égyptiens et, d'ailleurs, les orfèvres égyptiens de la XIXe dynastie empruntaient constamment aux pays voisins, et surtout à la Syrie, des motifs décoratifs.

En fait, les Égyptiens et les Égyptiennes portaient des colliers de formes variées, des pectoraux, des pendentifs en forme de coquille, des cœurs, des scarabées, mais, lorsqu'on voit, sur un monument égyptien, un médaillon du genre du nôtre suspendu au cou d'un personnage ou d'un être divin, on constate ou bien que ces personnages et ces êtres divins ne sont pas des Égyptiens, ou bien qu'un Égyptien s'est pour une fois costumé en Asiatique. Prisse d'Avennes a reproduit

1. DUSSAUD, *Byblos et la mention des Giblites dans l'Ancien Testament*, in *Syria*, IV (1923), p. 310.
2. *Ibid.*, p. 311.
3. PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art*, III, p. 819, fig. 576 F.
4. Publiée par EDGAR, *The treasure of tell Basta*, in *Musée égyptien*, II, pl. 53.

dans son magnifique recueil de planches[1], d'après un coffret de la collection Abbott (pl. CLXVII, 1) et d'après un bas-relief du gynécée de Ramsès III (fig. 59),



Fig. 59. — Sphinx asiatique, à tête de femme, portant un médaillon.

deux sphinx ailés à tête de femme, qui tous deux portent, par le moyen d'une

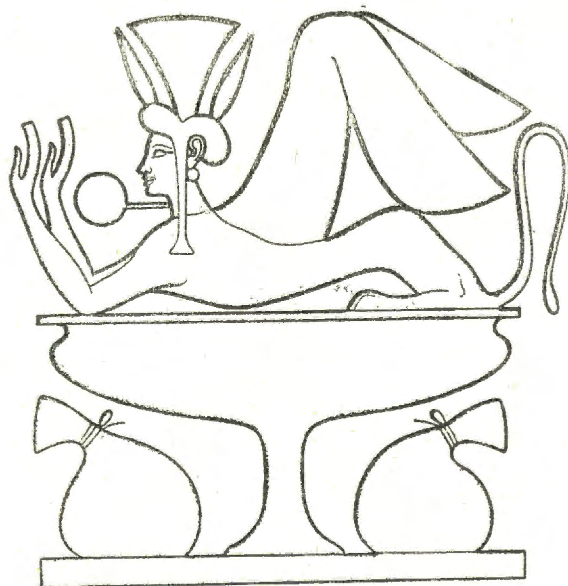


Fig. 59 *bis*.

1. PRISSE D'AVENNES, *Histoire de l'Art égyptien*, II, pl. 35. Un troisième sphinx semblable à celui du coffret Abbott décore une statue du Musée de Turin (CHAMPOLLION, *Lettre au duc de Blacas*, pl. I).

chaîne ou d'un cordon, un médaillon orné au centre d'une rosace. C'est la reine Hatchepsouit qui est représentée sur le coffret Abbott, mais on observera que la reine porte par-dessus sa coiffure une palmette composite qui, bien qu'on la trouve très souvent en Égypte, n'est pas d'invention égyptienne. Le sphinx du gynécée de Ramsès III[1] a tordu ses cheveux d'une manière qui était inconnue des Égyptiennes de l'Ancien et du Moyen Empire et qui plus tard n'est guère en usage

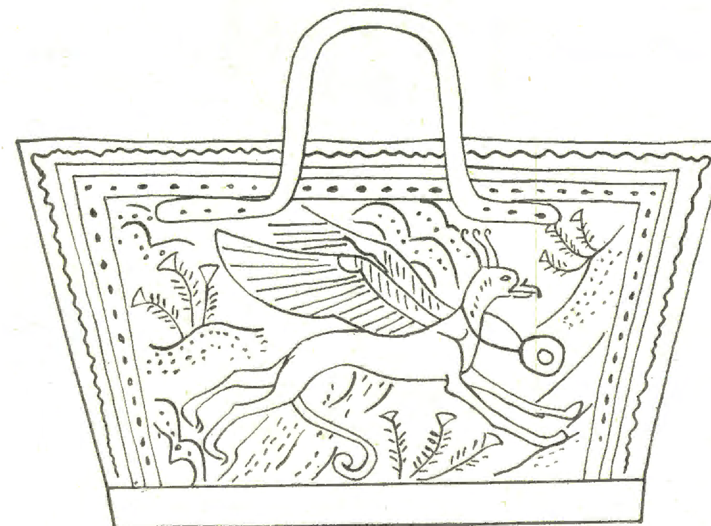


Fig. 60. — Le griffon dans les montagnes de Syrie.

chez elles. Par contre, un autre sphinx ailé, provenant du butin ramassé en Syrie par Séti Ier (fig. 59 *bis*) et figuré à Karnak[2], nous offre à la fois ce genre de coiffure et le médaillon. Le même trésor comprend en outre deux manches de harpe (fig. 61 *b*) en bois sculpté et recouvert d'or, terminés par une tête de femme semblable à ces têtes de sphinx et par la coiffure et par le médaillon[3]. Un griffon à tête d'aigle du tombeau de Ramsès III (fig. 60) le porte également à son cou[4].

1. PRISSE D'AVENNES, *op. cit.*, II, 35. — Au tombeau 53 de Cheik Abd el-Gournah, une femme qui écrase des grains a tordu ses cheveux de la même manière (WRESZINSKI, *Atlas*, I, pl. 180). Il faut en conclure que le propriétaire de ce tombeau possédait une esclave syrienne.

2. CHAMPOLLION, *Monuments*, IV, p. 302; ROSELLINI, *Mon. Stor.*, p. 59; PRISSE D'AVENNES, *op. cit.*, II, pl. 97; WRESZINSKI, *Atlas*, II, pl. 48, 49, n° 2. Voir un autre sphinx ailé, sans médaillon, mais portant la même coiffure dans WRESZINSKI, *Atlas*, II, pl. 59.

3. PRISSE D'AVENNES, *op. cit.*, II, pl. 97; WRESZINSKI, *Atlas*, II, pl. 52.

4. *Ibid.*, II, pl. 84.

Or, le griffon que les Égyptiens ont adopté, puisqu'ils en ont fait « l'aimé de Montou », était très populaire en Syrie à cette époque et probablement depuis longtemps. Les hautes montagnes qu'il franchit, au galop volant, portent la végétation qu'on voit autour des forteresses syriennes, sur d'autres bas-reliefs égyptiens[1]. Les anses de deux vases syriens d'époque ramesside, qui sont en forme de

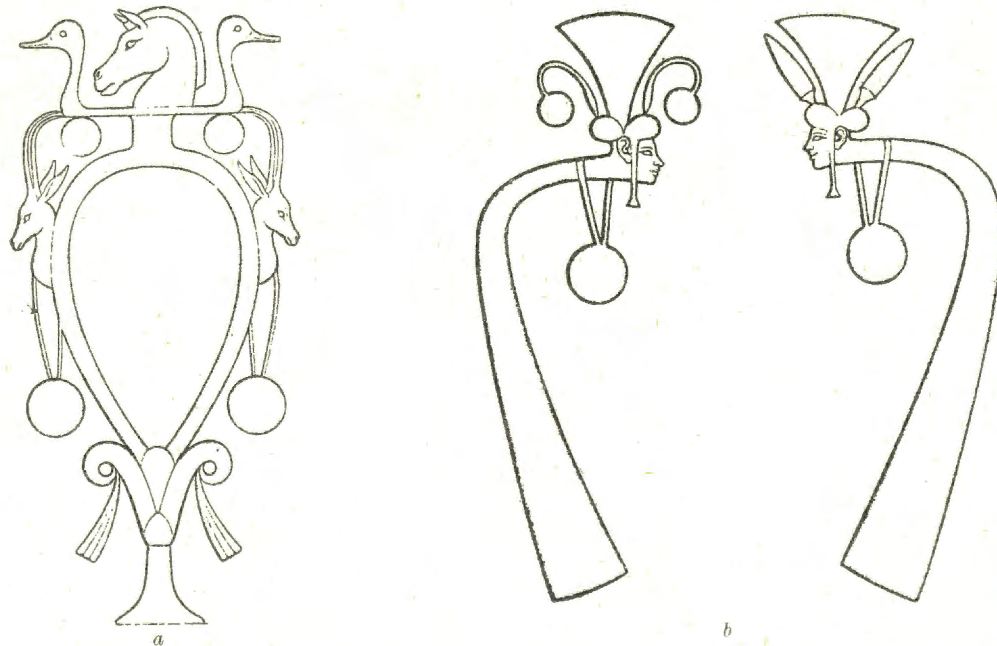


Fig. 61. — *a*, anses d'un vase syrien; *b*, harpes syriennes décorées d'une tête de femme.

tête de chèvre, sont enrichies d'un médaillon suspendu au cou de l'animal par un cordon (fig. 61 *a*[2]). Enfin, nous connaissons encore, grâce aux monuments égyptiens, plusieurs Syriens porteurs de médaillon, l'un sur une plaquette du Louvre[3], d'autres à Médinet-Habou et à Karnak parmi des prisonniers de Ramsès III[4].

1. Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 53, 65 et 71; Rosellini, *Mon. Stor.*, pl. 53.
2. Prisse d'Avennes, *op. cit.*, II, pl. 97; le second vase se trouve à la planche 85 du même ouvrage.
3. Salle du Toutankhamon, vitrine VI. Semblables : *Annales du Service des Antiquités*, XI, pl. IV, n°s 13 et 14.
4. Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 156; Mariette, *Voyage dans la Haute Égypte*, pl. 48. Semblables : Max Muller, *Eg. Res.*, II, 24; Davies, *Puyemrê*, pl. 31, frontispice; char de Thoutmès IV (Carter-Newberry, *The tomb of Thutmosis IV*, pl. X et XI); Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 62, n° 5; Champollion, *Monuments*, pl. CCIII.

Le médaillon décoré d'une rosace, que les hommes et les femmes, en Syrie, aiment suspendre à leur cou, joue de plus dans l'art décoratif de ce pays un rôle considérable. Nous allons l'établir d'abord à l'aide des bas-reliefs thébains, puis par comparaison avec des objets trouvés à Byblos. Au tombeau de Rekhmara[1], les porteurs d'offrandes venus de Syrie présentent à l'opulent vizir deux cratères décorés de fleurs rondes, à gros bouton central et six, huit ou douze pétales, portés sur longues tiges. Ces cratères sont devenus, à partir de la XVIIIe dynastie, un produit universellement répandu. On en fabriquait dans les ateliers égyptiens[2], mais l'Égypte en recevait de Syrie et du pays keftiou[3]. Quelquefois les fleurs qui décorent ces cratères ressemblent aux chrysantèmes du jardin d'acclimatation de Karnak, où Thoutmès III faisait cultiver des plantes de Syrie[4], mais quelquefois aussi au laurier-rose[5]. Les fleurs, sans les tiges, décorent des cratères et des amphores présentés au Pharaon ou à ses fonctionnaires par des Syriens. Les exemples sont innombrables. Tantôt on a un rang ou deux de fleurs sur la panse, au-dessous du col, ou sur le pied[6]. Tantôt elles se dissimulent sous le rebord ou enrichissent les anses (pl. CLXIV)[7]. De ces documents que nous devons à l'Égypte, il convient de rapprocher les clous d'or des harpès trouvées à Byblos dans les tombeaux I et II, dont la tête est une fleur à gros bouton central entouré de six ou huit pétales[8], ainsi que les petites piécettes provenant du dépôt de fondation[9], et enfin les médaillons sculptés dans trois dalles d'albâtre trouvées à Byblos par Renan et exposées au Louvre (fig. 62)[10]. Si peu nombreux que soient les documents, nous avons la preuve que ce motif décoratif a

1. Wreszinski, *Atlas*, I, pl. 310.
2. N. de G. Davies, *Puyemrê*, I, pl. 38; *The tomb of two sculptors* (tombeau dit « des graveurs »), pl. 11.
3. Voir les bas-reliefs de Rekhmara, de Men-kheper-senb-rê, les tombeaux 89 et 91 de Gournah, in Wreszinski, *Atlas*, I, pl. 334, 290, 285, 273.
4. Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 31. Cf. L. Keimer, *Die Gartenpflanzen im alten Ægypten*, I, p. 169.
5. Keimer, *op. cit.*, I, p. 174.
6. Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art égyptien*, II, pl. 77-79.
7. Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 38, n° 3.
8. Voir ci-dessous, n°s 652 et 653.
9. Voir ci-dessus, n°s 251-253 (pl. LV).
10. *Mission de Phénicie*, Atlas, pl. XX, n° 4.

été employé en Syrie par des architectes, par des orfèvres, par des décorateurs de vases précieux.

Il ne l'est pas toujours pour sa seule valeur ornementale. Ramsès III a fait peindre dans son tombeau de la Vallée des Rois, à côté d'un grand choix d'épées, d'arcs et de carquois, un bouclier asiatique dont la face est divisée en quatre

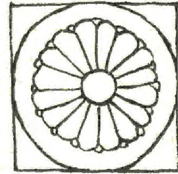


Fig. 62. — Médaillon sculpté sur des dalles d'albâtre trouvées à Byblos.

compartiments occupés par deux griffons et par deux lions[1] (pl. CLXVI, 1). Au-dessus de chaque animal, un disque, qui a l'aspect d'un médaillon décoré d'une fleur centrale et de petites sphères à la périphérie, semble rouler dans l'air. Nous retrouvons encore ce disque au-dessus de deux chèvres formant un groupe antithétique, de part et d'autre d'une palmette, qui décorent une boîte de travail syrien représentée au tombeau de Ramsès III[2], et, enfin, sur quelques-uns des documents étudiés par M. Contenau[3]. Il est donc fort probable que sur le médaillon de Byblos la rosace centrale entourée de disques et de croissants figure un astre, peut-être même comme le soutient M. Dussaud[4], la planète Vénus.

D'après tout ce qui précède, on voit que le médaillon de Byblos, bien loin d'être seul de son espèce, est le premier en date d'une série d'objets que nous ne connaissions que par l'image ou par des exemplaires récents. En outre, la découverte d'un bijou orné de granulé, d'une époque aussi reculée, a la valeur d'un événement. Jusqu'aux trouvailles de Dahchour, on estimait que ce procédé avait été inventé par les Phéniciens[5]. Nous constatons qu'il était connu des orfèvres giblites vingt-cinq siècles avant l'ère chrétienne. Vers cette même époque, à

1. Champollion, *Monuments*, pl. CCLXIV.
2. Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art égyptien*, II, pl. 84.
3. Contenau, *La Glyptique syro-hittite*, n°s 152, 158, 171, 184, 189.
4. *Syria*, IV (1923), p. 311-312.
5. De Morgan, *Fouilles à Dahchour*, 1894-1895, p. 66-67.

Byblos, on commençait à travailler habilement, sous l'impulsion de l'Égypte et des autres pays voisins, le bronze, l'argent et l'or, la pierre, la faïence et l'ivoire. C'est le début d'un art qui s'imposera à l'admiration des Égyptiens, à partir du Nouvel Empire. Que certaines pièces du dépôt de fondation aient pu être comparées utilement avec les vases d'apparat et les harpes provenant de Syrie, qui sont figurés sur les monuments égyptiens, cela prouve combien ces dessins sont exacts. Nous ne manquerons pas de poursuivre cette comparaison entre les originaux et les dessins des Égyptiens, quand nous parlerons des objets découverts dans les tombes de Byblos.

SECONDE PARTIE

LES TOMBEAUX

CHAPITRE PREMIER

LES TOMBEAUX CONTEMPORAINS DE LA XIIE DYNASTIE

Ces tombeaux, situés à peu de distance les uns des autres (voir le plan de la nécropole, pl. LXXII, et, pl. XIV, la grande tranchée parallèle au mur des Croisés[1]), sont au nombre de quatre et groupés deux par deux : I et II sont réunis par un couloir souterrain (pl. LXXIV); les puits III et IV (fig. 64), qui ne sont séparés que par une mince banquette de rocher, semblent avoir été recouverts par la même construction.

I. — LES TOMBEAUX I ET II

Le tombeau I consiste en un puits carré vertical, ayant 4 mètres de côté et profond de 12 mètres à partir du sol actuel, de 8 mètres environ à partir du rocher, qui donne accès à une chambre souterraine dont les parois nord et sud sont le simple prolongement vers l'ouest des parois du puits. Cette chambre n'est pas taillée en plein roc. Le banc de rocher qu'on rencontre dans cette partie de la presqu'île, à 4 ou 5 mètres du sol actuel, n'a guère que 6 mètres d'épaisseur. Les ouvriers qui ont creusé le puits l'ont donc traversé de part et, ne jugeant pas la profondeur suffisante, ont continué à creuser dans l'argile. La chambre est également creusée partie dans le roc et partie dans l'argile. La paroi ouest, qui l'isolait de l'extérieur avant l'éboulement du 16 février 1922, était très peu

1. Ce plan et les coupes de la planche LXXIII sont dus à M. Dunand.

épaisse. L'éboulement y produisit une déchirure qui, sans rien endommager du mobilier funéraire, permit d'apercevoir la chambre[1].

Un grand sarcophage de calcaire blanc, dont le couvercle est orné de trois tenons semblables à des bittes de mariniers, émergeait d'une couche de boue où surnageaient quelques jarres en poterie. Il est orienté nord-sud. Sur la paroi nord, exactement en face du sarcophage, mais à un mètre au-dessus du niveau de la chambre, on aperçoit l'orifice d'un couloir qui remonte pendant quatre mètres vers le nord, puis tourne à droite et, après avoir décrit un S, toujours en remontant, finit par rencontrer le côté sud du puits du tombeau II (pl. LXXX). Ce couloir a en moyenne 1^{m} 80 de hauteur; il est large de 1^{m} 20 à 1^{m} 50. Quand on le suit en venant de la chambre, on rencontre bientôt, à droite, un autre couloir qui fait avec le premier un angle très aigu et se dirige vers la paroi nord du puits I, qu'il atteint très près de l'angle nord-ouest. Un peu plus loin, sur le côté gauche, à un mètre au-dessus du sol, un trou informe donne accès à une cavité à peu près ronde, qui n'est autre chose qu'une tombe très archaïque, que les constructeurs des tombeaux I et II éventrèrent, sans le vouloir, quand ils creusèrent le couloir souterrain[2]. Après un parcours de 13^{m} 50, celui-ci était bouché, au moment de la découverte, par un blocage compact qui faisait partie du soubassement recouvrant l'orifice du puits II (pl. LXXV).

Entre le sarcophage et la paroi ouest de la chambre étaient entassés des blocs qui montaient presque jusqu'à la voûte, mais sans la toucher. La même disposition se retrouve dans le tombeau IV (pl. LXXXVI, 2). Il est peu probable qu'on ait cherché, par ce moyen, à étayer la voûte, mais plutôt on s'est épargné la peine d'enlever une partie des blocs obtenus en creusant la chambre et le couloir. Un mur assez grossier fermait la chambre du côté du puits, lequel était entièrement rempli jusqu'à l'orifice de pierres noyées dans un mortier fait avec de la cendre. Avec ce même blocage on a constitué tout autour du puits une plate-forme (pl. LXXIX, 1), sur laquelle ont été posées les fondations de l'édifice qui signalait la tombe à l'extérieur et renfermait peut-être, comme les mastabas égyptiens, des salles décorées où s'assemblaient les descendants pour rendre un culte au défunt. Nous avons ainsi retrouvé un mur puissant, formé de quatre assises de blocs bien taillés, qui enjambe le puits (pl. LXXIX). Ce mur est coupé per-

1. Virolleaud, *Découverte à Byblos d'un hypogée de la douzième dynastie égyptienne*, in *Syria*, III, p. 273.

2. Cette tombe sera étudiée dans le chapitre V.

pendiculairement par un mur du même genre reposant aussi sur une assise de pierres plus petites et cimentées avec de la cendre. On en voit une partie sur la planche LXXVIII, 2. A l'époque romaine, on a appuyé sur ces vieux murs des thermes de briques.

On n'a pas rempli le puits du tombeau II avec des pierres et du ciment, mais simplement avec de la terre. Un épais dallage de cinq ou six rangs de blocs le recouvrait et débordait de tous les côtés, de manière à protéger l'orifice du

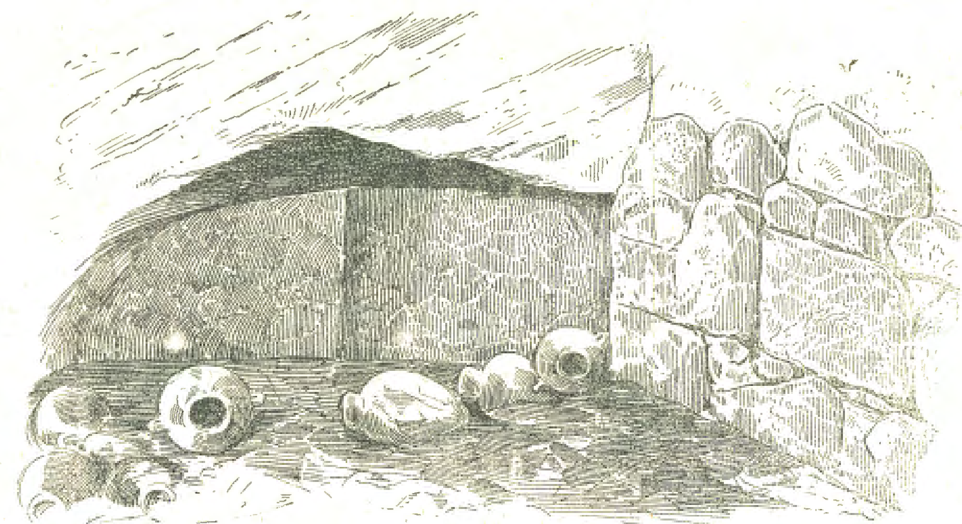


Fig. 63. — La chambre du tombeau II.

serdab et à fournir un soubassement à une construction dont il ne reste plus que quelques pierres, visibles sur la planche LXXVIII, 2, qui sont adossées au mur est-ouest du tombeau I. Cette plate-forme s'étend, au nord et à l'ouest, à plusieurs mètres du puits. Elle a été endommagée lorsqu'on a construit cette sorte de glacis que nous avons mis à jour en 1924.

Le puits II est moins profond que le premier (pl. LXXV et LXXXI, 1), mais, comme le banc de rocher s'amincit encore vers le nord, on n'a pu éviter d'atteindre la couche d'argile. Le plafond de la chambre n'est pas horizontal. Il s'abaisse du sud au nord, ce qui fait que la paroi nord n'a qu'un mètre de haut, tandis que la plus grande hauteur, au centre, est de 3^{m} 50. Les carriers ont été obligés de suivre le sens du rocher. Un mur d'un seul rang de blocs simplement posés l'un sur l'autre retenait la terre du puits, mais il n'a pas garanti la chambre

contre les infiltrations. Une couche de boue, épaisse de $0^{m}70$, en couvrait tout le fond. La boue, en se déposant petit à petit, avait soulevé les jarres vides. De gros éclats de rocher étaient tombés de la voûte et en avaient brisé quelques-unes (fig. 63 et pl. XI). Aucun sarcophage n'émergeait de là. L'aspect de cette chambre n'avait donc rien d'encourageant et ne laissait pas prévoir que des objets de valeur étaient recouverts par la boue.

Il me paraît certain que les tombeaux I et II sont restés inviolés jusqu'en 1922 et 1923. Le rapport de M. Virolleaud, qui, en 1922, dut mettre en lieu sûr le mobilier du tombeau I, aussitôt après l'éboulement, manque là-dessus de netteté : « Il semble bien que personne n'ait tenté de soulever le couvercle du sarcophage. Cependant quelqu'un est entré dans la grotte, à l'époque romaine sans doute, puisqu'on a trouvé mêlés aux pierres du mur de soutènement des fragments de verre qui datent sûrement de ce temps-là[1]. » Par la suite, nous avons exploré des tombeaux déjà violés, et nous avons constaté que ceux qui avaient pu pénétrer dans les chambres avaient trouvé le moyen de faire glisser le couvercle ou de le briser, et qu'ils n'avaient pas omis d'emporter les objets précieux. Il est facile d'expliquer comment quelques morceaux de verre sont venus se loger parmi les pierres du mur. En effet, M. Virolleaud est entré dans le caveau par la fissure produite par l'éboulement, puis il s'est attaqué au mur qui fermait la chambre à l'est et a vidé le puits par le bas. Le procédé était commode[2], mais il ne permettait guère d'observer ce qui se trouvait à l'orifice du puits. Or, nous avons déjà fait remarquer que des thermes, à l'époque romaine, ont été construits par-dessus les anciennes tombes; puis, bien plus récemment, cette région a de nouveau été utilisée comme cimetière. Les morts qu'on enterrait dans les petits tombeaux peu profonds, dont il a été parlé dans l'introduction, possédaient de modestes bijoux d'argent et quelques bracelets de verroterie. Lorsque le puits eut été presque entièrement vidé, les ouvriers, cherchant à gagner la surface extérieure, atteignirent les briques romaines et ces tombeaux récents, dont ils firent tomber au fond du puits le contenu.

Dans le tombeau II, nous n'avons constaté d'autres dégâts que ceux commis par la chute de quelques éclats de rocher, par l'envahissement de la boue et l'effondrement du cercueil de bois dont s'était contenté le défunt. Le coffret

1. *Syria*, III, p. 275.

2. Il permettait d'éviter toute réclamation de la part des musulmans qui, quatre mois plus tôt, m'avaient fait interdire de travailler dans le cimetière.

d'obsidienne gisait, séparé de son couvercle, les pieds en l'air, et plusieurs objets avaient été déplacés. On ne pouvait donc plus noter la place originelle de chaque objet. Très probablement le cercueil de bois occupait le centre de la chambre où quatre pierres servaient à l'exhausser (pl. LXXXIV, 2). Les objets précieux, tous retrouvés vers le centre, étaient enfermés dans le cercueil ou posés par-dessus, tandis que la vaisselle de bronze et les objets de moindre valeur et la poterie étaient répartis tout autour. De plus, quatre clefs de bronze (n°s 737), une équerre de bronze hérissée de clous d'argent (n° 735) et un fragment d'or se trouvaient dans le haut du puits, sous les dalles. On avait à peu près la même disposition dans le tombeau I. Le sarcophage contenait les objets précieux, tandis que la vaisselle avait été placée sur le sol de la chambre. Des clefs de bronze semblables à celles du tombeau II occupaient un coin de la chambre, contre le mur de séparation, et d'autres objets de bronze, peut-être des gonds, le coin opposé[1]. Les débris d'ossements contenus dans le sarcophage du tombeau I ont été étudiés par M. Anthony, professeur au Muséum d'histoire naturelle[2], qui a reconnu que les uns appartenaient à un sujet masculin adulte, les autres à des animaux : jeune ruminant, bœuf, petits mammifères, une perdrix, un poisson. Les ossements plus nombreux et mieux conservés du tombeau II sont actuellement au Musée de Beyrouth. Ils n'ont pas encore été étudiés.

Avant la découverte du tombeau II en octobre 1923, on ne voyait guère à quoi pouvait servir le couloir souterrain qui aboutit à la chambre I, vis-à-vis du sarcophage. Il n'était guère croyable qu'il eût servi à faire communiquer le caveau avec l'extérieur. On aurait ainsi ouvert la porte aux voleurs. Depuis, nous avons vu qu'il fait communiquer la chambre I avec le puits du tombeau II, et nous savons, par les inscriptions gravées sur quelques objets, que le possesseur du tombeau II, qui vivait au temps d'Amenemhat IV, était le fils du roi enterré dans le tombeau I, qui a reçu des cadeaux d'Amenemhat III. Je ne vois donc qu'une explication possible, c'est que le fils, en même temps qu'on travaillait à son tombeau, a fait creuser ce couloir pour rester en communication constante avec son père. S'il est permis d'expliquer par des textes égyptiens les usages funéraires d'un pays aussi imprégné que Byblos des idées égyptiennes, je rappellerai ce que dit un fonctionnaire du temps de Pépi II, Aba, fils de Zaou, qui s'est fait enterrer

1. Voir dans *Syria*, III, p. 277 et 283, les figures 2 et 4 montrant la position des objets dans la chambre et dans le sarcophage.

2. *Syria*, III, p. 281-282.

à Deir-el-Gebraoui dans le même tombeau que son père : « J'ai donc fait en sorte d'être enterré dans un même tombeau, avec ce Zaou, afin de me trouver avec lui dans une même place, non pas que je n'eusse pas le moyen de faire un second tombeau, mais j'ai fait ceci afin de voir ce Zaou chaque jour, afin d'être avec lui dans une même place[1]. » Sur quelques papyrus funéraires égyptiens, l'âme du défunt, sous la forme d'un oiseau à tête humaine, vole à l'intérieur du puits, allant du caveau contenant le sarcophage à l'édifice où les prêtres officient[2]. Semblablement le père et le fils, enterrés l'un près de l'autre, échangeaient des visites en utilisant le couloir souterrain.

II. — LES TOMBEAUX III ET IV

Les puits III et IV sont creusés le long du mur est-ouest, qui coupe à angle droit le mur enjambant le puits I (pl. XIV, XVII, LXXII). Quand les ouvriers se mirent à dégager ce mur, ils rencontrèrent d'abord quelques gros blocs isolés, appartenant à un mur détruit, parallèle au premier, qui reposaient sur une couche de béton fort dure. Bientôt apparut un soubassement, dont le côté ouest avait une longueur de 2^{m} 80, noyé dans un blocage de pierres plus petites, cimentées avec de la cendre (fig. 64). Ce soubassement était traversé de bas en haut, près de l'angle sud-ouest, par un conduit vertical, carré, ayant 0^{m} 30 de côté. Lorsqu'il eut été complètement dégagé, on s'aperçut qu'il recouvrait à peu près un puits creusé dans le roc, mais à peu près seulement, car il laissait apparaître l'angle sud-ouest de ce puits. Il fallut enlever une à une les pierres de ce soubassement, ce qui nécessita un travail long et pénible, pour dégager l'orifice du puits, le long duquel était entaillée, dans l'angle sud-ouest, une petite niche peu profonde et qui était rempli de pierres petites et moyennes, cimentées avec de la cendre jusqu'à deux mètres de profondeur. Cette couche était traversée complètement par un conduit carré, vertical, de 0^{m} 30 de côté environ, ménagé dans l'angle nord-est (fig. 65). L'idée me vint que ce second tuyau de cheminée était la continuation du premier et qu'il jouait le rôle du *serdab* dans les mastabas égyptiens, mais, d'une part, les deux conduits verticaux étaient sans communication et le second s'arrêtait au bout de deux mètres, au lieu d'aller jusqu'au caveau. Au-dessous de la

1. Davies, *Deir el Gebrawi*, II, p. 13; Sethe, *Urkunden*, I, p. 146-147.
2. Naville, *Todtenbuch*, I, pl. IV.

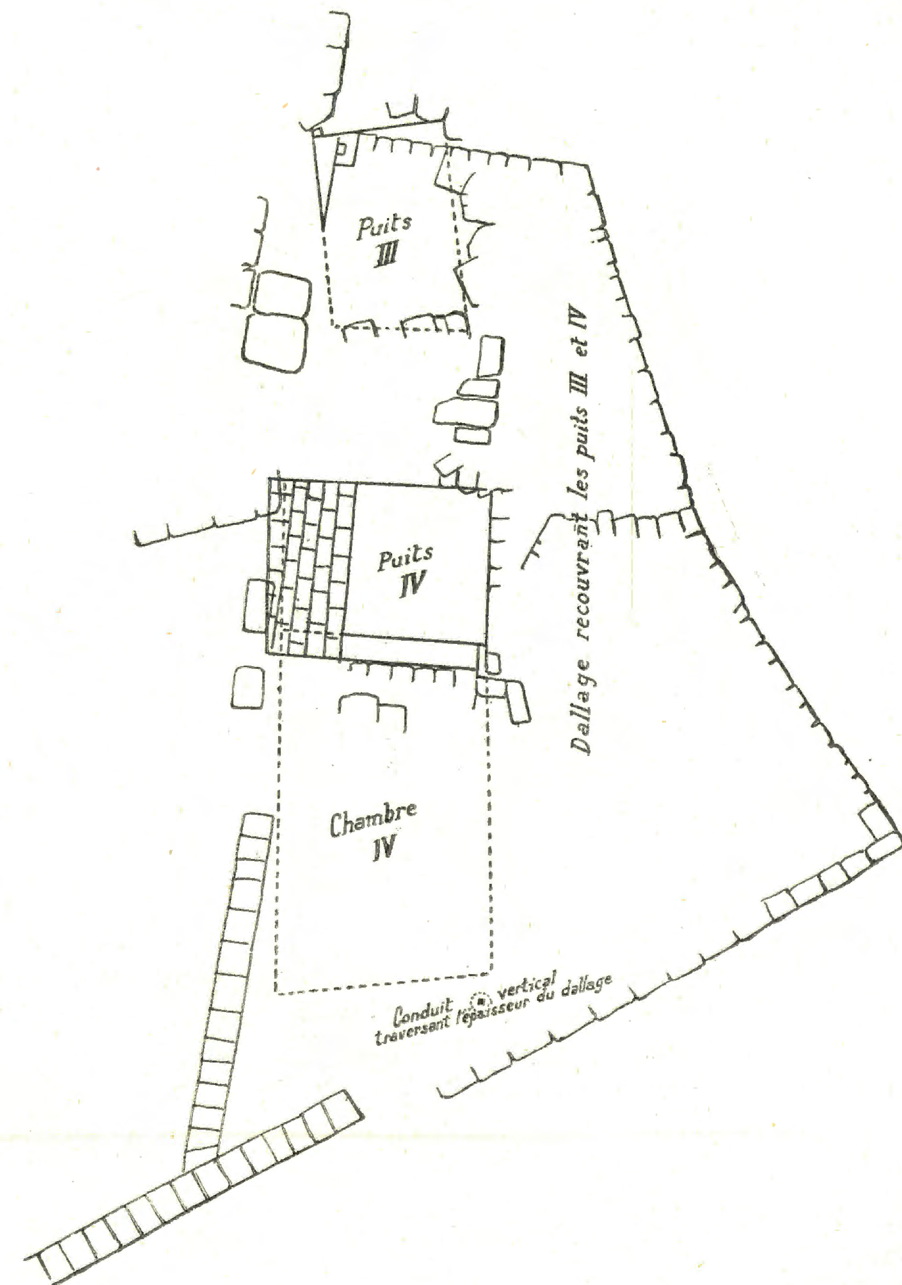


Fig. 64.

couche de pierres cimentées avec de la cendre, le puits était rempli d'un mélange de terre et de pierres de plus en plus grosses à mesure qu'on approchait du fond. On vit apparaître d'abord sur la paroi est une petite niche complètement vide (pl. LXXVI et LXXXI, 2), puis sur la paroi opposée et un peu plus bas la véri-

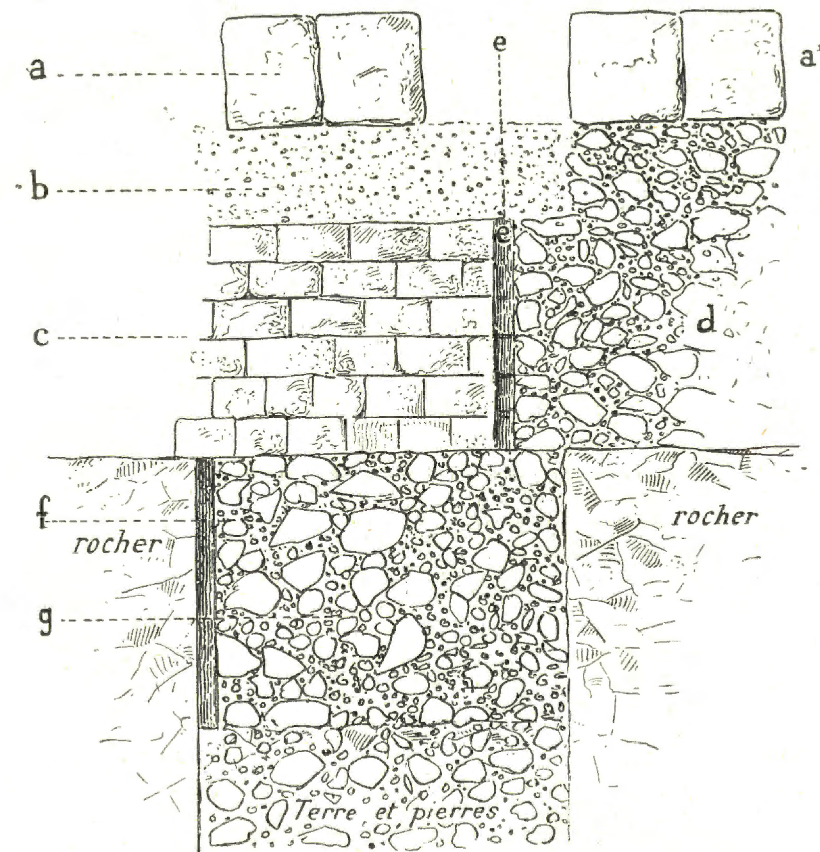


Fig. 65. — Coupe schématique du puits III : *a, a'*, murs de gros blocs; *b*, couche de béton; *c*, couvercle du puits; *d*, soubassement de pierres et de ciment; *e, f*, conduits verticaux ménagés dans l'épaisseur du couvercle et dans un angle du puits; *g*, matériaux remplissant la partie supérieure du puits.

table porte (pl. LXXXV, 1), fermée, comme celle des chambres I et II, par un mur de pierres non cimentées.

La chambre est d'une construction plus soignée que celle du tombeau II. Elle est aussi creusée partie dans le rocher, partie dans l'argile. Le sol en est dallé et des murs ont été élevés sur les côtés jusqu'à la voûte (pl. LXXVI et

LXXXV, 2). Malgré ces précautions, la boue a envahi l'intérieur et formait, quand nous sommes entrés, une couche de 70 centimètres de hauteur, où surnageaient quelques jarres parmi des éclats de rocher. Il n'y avait pas de sarcophage de pierre.

Les ouvriers n'avaient tout d'abord détruit du soubassement que ce qui était nécessaire pour dégager le puits. Le mobilier funéraire une fois mis en lieu sûr, je reconnus que le soubassement couvrait une vaste surface de forme irrégulière et qu'il était entouré de tous côtés par un blocage de petites pierres

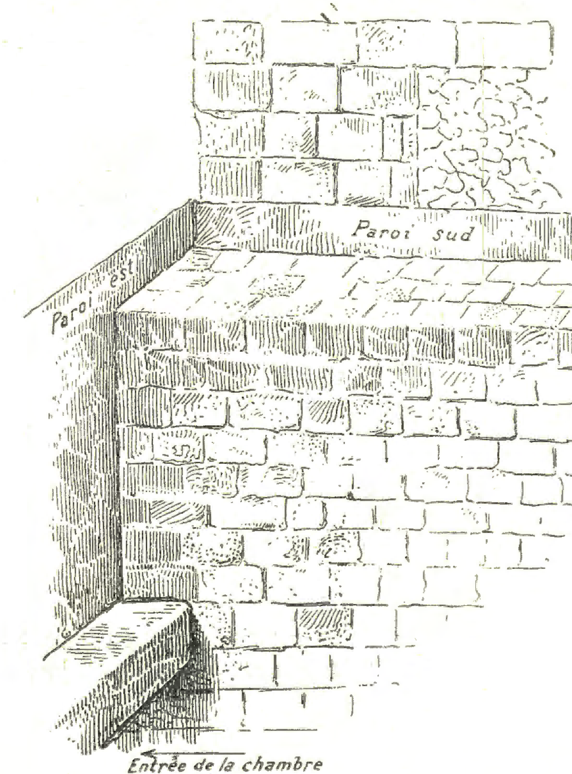


Fig. 66. — Mur adossé à la paroi sud du puits IV et pénétrant dans la chambre.

(pl. LXXXII, 1 et fig. 64). Au cours de ces travaux, nous découvrimes, à cinq mètres à l'est du puits III, un conduit vertical semblable à celui du tombeau III. Il y avait tout lieu de croire que ce conduit signalait l'existence d'un nouveau puits. Toutefois, quand le blocage haut de 2 mètres en cet endroit eut été enlevé,

on trouva simplement une sorte de cuvette creusée à la surface du rocher. On pouvait encore supposer que ce conduit marquait l'emplacement d'un cercueil dans un caveau. C'est pourquoi je fis fouiller jusqu'au rocher tout l'espace environnant. Bientôt apparut, à l'est du puits III, le puits auquel nous avons donné le numéro IV (pl. LXXVII).

Ce puits est le moins profond de toute la nécropole. Sa plus grande profondeur, car le sol est en pente, est seulement de 5m 75, inférieure à l'épaisseur du banc de rocher. Dans sa partie inférieure qui correspond au niveau de la chambre,

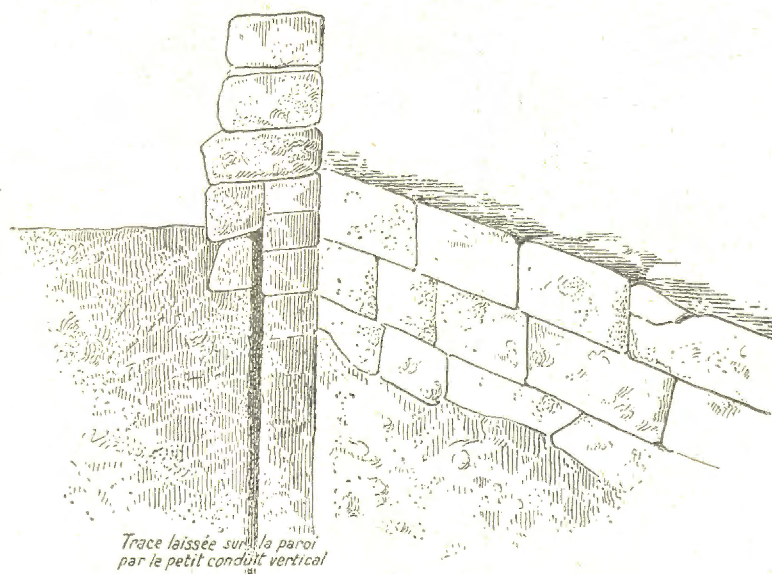


Fig. 67. — Puits IV (angle nord-ouest).

il est long de 3m 95 et large de 3m 05, mais au-dessus de la porte on a taillé dans les parois ouest et sud deux banquettes, à partir desquelles le puits s'élargit un peu. Lorsque l'orifice eut été complètement dégagé, je remarquai que la paroi sud était masquée par de gros blocs formant un mur régulier, épais de plus d'un mètre (fig. 66 et pl. LXXXIII), qui remplissait à lui seul le tiers du puits. Les deux autres tiers étaient remplis de pierres plus petites et de terre. Deux conduits verticaux, assez courts, avaient été ménagés l'un contre la paroi ouest, à 50 centimètres de l'angle nord (fig. 67), l'autre dans l'angle nord-est. Comme le rocher était de mauvaise qualité du côté nord et du côté est, en haut, les parois ont été refaites en bonnes pierres (fig. 67).

La chambre était fermée par un mur épais et assez soigneusement ajusté (pl. LXXXVI, 1). D'ailleurs, en découvrant le dallage protecteur et en vidant le puits, nous n'avions remarqué aucun passage par où un voleur ait pu s'introduire. Cependant, comme nous avons constaté que le sarcophage était ouvert et qu'il ne contenait qu'un peu de papier, et que d'autre part la chambre était tout entière creusée dans le roc et ne présentait aucune fissure, il fallut bien admettre que des voleurs ont déplacé quelques pierres du dallage, vidé en partie le puits et enlevé au moins quelques pierres du mur de la chambre, puis qu'ils ont remis les choses en état. Le sarcophage est placé parallèlement à l'entrée, ce qui est la règle dans toutes les tombes de Byblos. Il a fallu l'étayer avec des pierres pour racheter la pente du sol. Le fond de la chambre était occupé par un tas de pierres montant presque jusqu'à la voûte, comme dans le tombeau I (pl. LXXXVI, 2). Un autre tas de pierres remplissait l'intervalle du mur d'entrée et du sarcophage. Une jarre, négligée par les voleurs, gisait sur ce tas, près de l'angle du sarcophage. Entre les pierres nous avons encore recueilli deux cônes et une marmite de poterie (nos 813-815), quelques fragments d'or et d'argent (nos 683, 688, 695, 729) et des plaques de faïence. On voit du moins que la tombe a servi et qu'elle n'était pas moins richement meublée que ses voisines.

III. — LES SARCOPHAGES

Les sarcophages de pierre trouvés dans les tombeaux I et IV (voir les pl. LXXIV, LXXV, XI et LXXXIV pour le sarcophage I, et LXXVII et LXXXVII pour le sarcophage IV) sont en calcaire blanc des pentes du Liban, beaucoup plus fin que le calcaire de la falaise, mais encore très impropre à la sculpture. Ils sont de dimensions à peu près égales : longueur, 2m 82 et 3m ; largeur, 1m 48 et 1m 41 ; hauteur, 1m 68 et 1m 49. Les parois sont épaisses, bien polies à l'extérieur comme à l'intérieur, mais elles n'offrent aucune décoration peinte ou sculptée. Le rebord de la cuve I est biseauté. Le couvercle était taillé par-dessous de manière à entrer de quelques centimètres dans la cuve et à porter de toute part sur le rebord. Il présente une surface polygonale, dont le méplat central est beaucoup plus large que les autres. Trois tenons, en forme de bittes, s'y implantent obliquement près des angles, mais le quatrième tenon est brisé, ainsi que tout le pourtour du couvercle. Comme aucun fragment de calcaire blanc n'a été trouvé dans la chambre, il est impossible d'envisager que des voleurs aient

essayé de briser le couvercle. Le plus probable, c'est que le bloc qu'on avait extrait et descendu de la carrière à grand'peine s'est trouvé un peu trop petit, de sorte que les tailleurs de pierre ont renoncé à aplanir les bords, pour ne pas le diminuer davantage, et qu'ils se sont contentés de trois tenons, n'ayant pu venir à bout de tailler le quatrième. Le sarcophage a été ouvert, comme le dit M. Virolleaud dans son rapport[1], le 26 février 1922. Un défaut de la pierre, l'étroitesse de la chambre et, je pense, un peu de précipitation mirent le couvercle dans l'état où on le voit sur nos planches XI et LXXXIV.

La cuve du sarcophage IV est du même type, légèrement compliqué. Les deux longs côtés sont taillés en biseau en bas et en haut. Les deux petits côtés présentent un gradin. Il est à peu près certain que ce sarcophage n'a jamais été pourvu d'un couvercle de pierre. Les violateurs l'auraient déplacé, ou ils y auraient creusé l'ouverture nécessaire pour le passage d'un homme, comme ils ont fait au tombeau V, ou bien, s'ils l'avaient brisé, nous aurions trouvé les morceaux. M. Cumont, qui visita Byblos peu après l'ouverture de ce tombeau, me fit remarquer sur le rebord de la cuve des traces noirâtres qui semblaient prouver l'existence d'un couvercle en bois, qui devait être bombé. Ce couvercle a pu se consumer entièrement, de même que les ossements contenus dans le sarcophage I ont presque complètement disparu, ou bien, s'il a traversé les siècles, les violateurs l'ont emporté avec le mobilier funéraire.

1. *Syria*, III, p. 275.

CHAPITRE II

LE MOBILIER FUNÉRAIRE DES TOMBEAUX I, II, III, IV

Nous savons déjà que le tombeau II appartenait au fils de celui qui reposait dans le tombeau I. Les tombeaux III et IV sont également très rapprochés, dans le temps comme dans l'espace. D'après les détails de la construction comme d'après la composition du mobilier funéraire, il est évident qu'ils sont antérieurs ou postérieurs de très peu aux deux premiers. Aussi, pour éviter les redites, avons-nous groupé, suivant leur nature, les objets retirés de ces quatre tombes.

CADEAUX PHARAONIQUES

610. — **Vase en obsidienne, serti d'or, portant le nom d'intronisation d'Amenemhat III.** Tombeau I (pl. LXXXVIII et LXXXIX). — Hauteur totale : 0^{m} 12; diamètre du couvercle : 0^{m} 073.

Vase haut, concave, à fond plat et rebord plat. Le rebord et la partie supérieure sont enchâssés dans une feuille d'or qui couvre le quart de la hauteur. Le pied est pris dans une feuille d'or qui monte de 13 millimètres. Le couvercle, en obsidienne également et serti d'or, a la forme d'un disque plat, dont la face inférieure est taillée de manière à l'empêcher de glisser. Sur deux points diamétralement opposés de l'enveloppe métallique sont fixées deux alvéoles d'or contenant deux feuilles d'or sur lesquelles se lit le nom d'intronisation d'Amenemhat III : Ma'at-en-rê[1]. Ces alvéoles étaient donc primitivement des cartouches dont la barre inférieure a disparu. Elles étaient réunies par un lien qui s'attachait à un autre lien faisant le tour du vase à un centimètre au-dessous du

1. Ces deux feuilles, qui avaient sauté hors de leurs alvéoles, ont été retrouvées dans les débris retirés du sarcophage (*Syria*, III, p. 286).

rebord. Ce lien a disparu, mais la trace de la soudure est encore visible sur l'or et même sur l'obsidienne. Nous devons donc admettre que le vase a été ouvert avant d'être déposé dans le tombeau. M. Virolleaud a noté, en effet, que la substance qu'il contenait a laissé à l'intérieur, jusqu'à mi-hauteur, une trace blanchâtre qui en un point atteint le haut du vase, comme si on l'avait versée par ce côté.

Ce type de vase est connu par les représentations des sarcophages égyptiens du Moyen Empire[1]. Généralement les deux extrémités du lien qui fait le tour du vase sont nouées sur le milieu du couvercle et recouvertes d'un cachet. Ici nous avons deux cachets sur le bord du couvercle. Un des vases en or et obsidienne du second trésor de Dahchour (nº 60)[2] porte, comme celui de Byblos, deux cartouches réunis par un ruban de métal.

Le vase de Byblos contient en outre deux inscriptions hiéroglyphiques, l'une gravée sur l'or du couvercle, à égale distance des deux alvéoles :

𓁶𓂜 II

et l'autre sur le bandeau d'or du vase :

𓁶𓅃.

Il y a lieu de rapprocher de ces petits textes, comme l'a déjà indiqué M. Naville[3], les inscriptions tracées sur les couvercles de sept vases d'albâtre déposés dans un tombeau dépendant de la pyramide d'Amenemhat II :

[hiéroglyphes]

« première [qualité] d'encens, première qualité de parfum *kekenou* », etc...

Bien que l'usage soit de mettre le mot *tp-t* au féminin, il se peut que 𓁶 signifie « première qualité », mais la désinence 𓅃 *tiu* du groupe 𓁶𓅃 est difficilement explicable[4]. Dans le groupe 𓂜 II on aimerait voir un nom de poids, de

1. Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, le Caire, 1921, p. 142.
2. De Morgan, *Dahchour*, 1894, pl. XXV.
3. *Syria*, III, p. 293.
4. M. Gardiner (*Egyptian Grammar*, § 80) signale à côté de *tpy* un adjectif secondaire *tpty*, qui ne se rencontre pour ainsi dire pas avant le Nouvel Égyptien.

mesure ou de valeur, suivi du chiffre 2, mais le signe 𓂜 reproduit si parfaitement l'idéogramme du verbe *rdi* « donner », qu'il est difficile de le rapprocher soit du signe hiératique, habituellement transcrit par 𓂜, soit du signe 𓂜, qui détermine le mot *s'-t* dans un texte d'Ancien Empire[1]. Mais, si l'on observe que les vases d'or et d'obsidienne de Lahun et de Dahchour ne portent pas d'inscription, excepté les cartouches posés sur le lien, et que la forme du signe 𓁶 sur le vase de Byblos a quelque chose de barbare, qui fait penser aux hiéroglyphes gravés[2] par des artisans giblites sur la harpè 𓋹 ou sur un vase d'albâtre du tombeau IV, on en vient à penser que les groupes 𓁶𓂜 II et 𓁶𓅃 ont été ajoutés sur le vase de Byblos par un graveur habitant cette ville, qui peut-être voulut écrire sur le couvercle « première qualité, deux mesures (?) » et sur le vase « première qualité d'encens » (?), au lieu de [hiéroglyphes], à moins qu'il n'ait fait usage de la forme *tpty*, encore peu employée des Égyptiens de son temps.

Bibl. : Virolleaud, *op. cit.*, in *Syria*. III, p. 284-5 et pl. LVII ; Naville, *Le vase à parfum de Byblos*, suivi d'une *Note additionnelle*, par Clermont-Ganneau, in *Syria*, III, p. 291-297.

611. — **Coffret d'obsidienne, serti d'or, au nom d'Amenemhat IV.** Tombeau II (pl. LXXXVIII et XC et fig. 68 et 69). — Longueur : 0m045.

Le coffret, de forme rectangulaire, fait corps avec un robuste soubassement légèrement plus long et plus large, qui repose sur quatre pieds. Ceux-ci sont munis à la base d'un ruban d'or servant à fixer deux autres rubans qui, par-dessous les longs côtés du coffret, vont d'un pied à l'autre (fig. 68, *a*). Un des petits côtés présente à l'étage inférieur une rainure horizontale et à l'étage supérieur trois trous ronds, peu profonds, placés de manière à déterminer un triangle équilatéral. (fig. 68, *b*). Six trous, profonds d'un demi-centimètre, sont pratiqués verticalement dans l'épaisseur des parois (fig. 68, *c*). Le couvercle, bombé comme les couvercles des sarcophages égyptiens, a les bords enchâssés dans une feuille d'or. Près de l'avant, à égale distance des deux bords, on remarque un trou peu profond, semblable à ceux du coffret proprement dit. A l'envers se trouvent deux traverses (fig. 69) qui supportent une corniche en trois parties : 1º un cadre rectangulaire en or, posé à plat, présentant à l'intérieur comme à l'extérieur un

1. K. Sethe, *Æg. Inschrift auf den Kauf eines Hauses aus dem A. R.*, in *Berichte... der K. S. Gesellschaft d. W.*, Leipzig, 1911, p. 138.
2. Je pense en particulier aux deux petits traits parallèles qui représentent l'œil du signe 𓁶.

petit rebord; 2° un ruban, posé sur tranche, haut de 10 millimètres et juste assez long pour se fixer autour des deux traverses; 3° quatre feuilles d'or se soudant

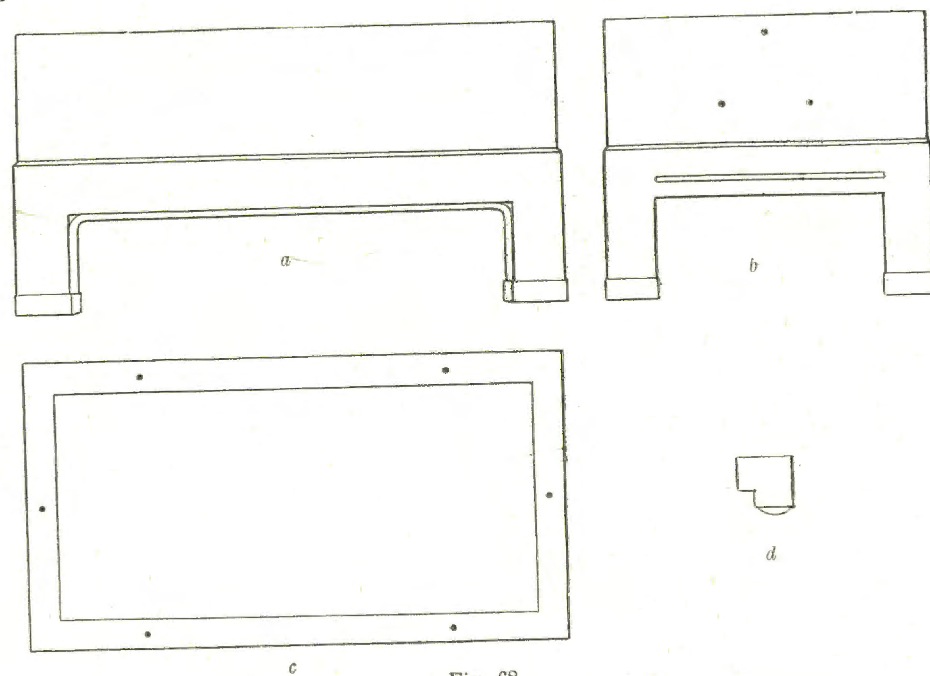


Fig. 68.

l'une à l'autre pour former une gorge de style très pur. Les dimensions en sont calculées pour qu'elles puissent s'appuyer, en bas, sur les bords du coffret et, en

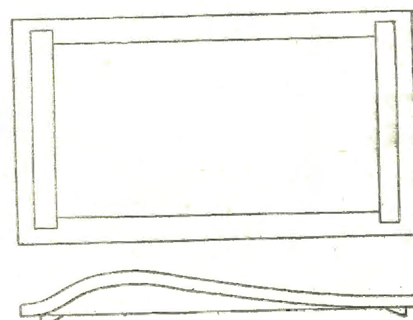
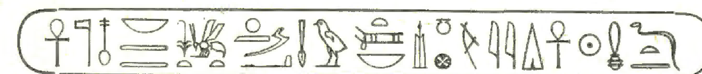


Fig. 69.

haut, sur le rebord du cadre plat. Il est probable que l'intervalle entre le ruban et la gorge était rempli d'un ciment où pénétraient six chevilles placées dans les trous pratiqués dans l'épaisseur du coffret. Quant aux trous visibles à l'extérieur

du couvercle et du coffret, ils servaient sans aucun doute à fixer un système de fermeture.

Sur le milieu du couvercle, dans le sens de la longueur, une inscription, admirablement gravée et parfaite de conservation, contient à l'intérieur d'un cartouche très allongé le nom d'intronisation d'Amenemhat IV, accompagné d'épithètes :



« Vive le dieu bon, maître des Deux Terres, roi de la Haute et Basse Égypte, Ma'a-kherou-rê, aimé de Toum, seigneur d'Héliopolis (On), à qui est donnée la vie éternelle comme Râ. »

Aucune autre inscription ne nous renseigne sur le contenu du coffret. Dans les tombeaux d'Ameni et d'Antefoker, des coffrets semblables au nôtre, plus grands, mais moins riches, sont présentés au défunt. On en voit également parmi les frises d'objets des sarcophages, où ils sont désignés par les mots *pr ʿnṯi* « la maison de l'encens ». Le coffret envoyé par Amenemhat IV au possesseur du tombeau II est donc le pendant du vase que son prédécesseur Amenemhat III avait adressé au roi qui reposait dans le tombeau I.

BIBL. : P. Montet, *Lettre à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions*, en date du 11 novembre 1923, in *Syria*, IV, p. 337, et *L'Art phénicien au XVIIIe siècle avant J.-C., d'après les récentes trouvailles de Byblos*, in *Mon. Piot*, XXVII, pl. II.

612. — **Un vase d'albâtre.** Tombeau I.

Vase à large panse, fond plat, col bas, muni d'un petit rebord. — Hauteur : $0^{m}33$. — Brisé en deux parties dans le sens de la longueur.

BIBL : *Syria*, III, pl. LXII, 2 et p. 277.

613. — **Un vase d'albâtre.** Tombeau I.

Vase en forme de sphère, à ouverture étroite, col bas, muni d'un rebord. — Hauteur : $0^{m}28$. — Cassé au-dessous du col.

BIBL. : *Syria*, III, pl. LXII, 1 et p. 277.

614. — **Un vase en pierre grise**, portant sur le couvercle le nom d'Amenemhat. Tombeau II (pl. XCI et fig. 70).

Vase à large panse et fond plat, col bas et rebord plat. Le couvercle est légèrement bombé. Il est taillé en dessous de manière à ne pas glisser. La petite

échancrure, visible sur la photographie, a droite, est exactement réparée par un morceau de la même pierre (non photographié). Un cartouche allongé occupe le milieu du couvercle. Beaux hiéroglyphes gravés au trait :



« Vive le dieu bon, fils de Râ, Amenemhat, vivant à jamais. »

Le groupe, sous le cartouche, est à lire *ḥmw*. Ce mot ne m'est pas connu comme nom de produit. S'il faut y voir le pluriel de *ḥm* « serviteur », l'ensemble signifierait : « les serviteurs du dieu bon... », etc.

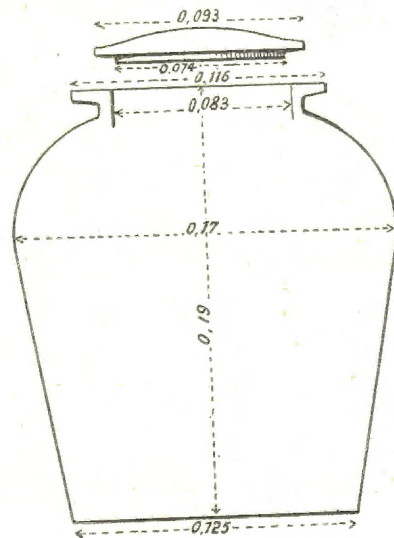
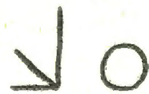


Fig. 70.

Sur la panse du vase deux signes ont été gravés peu profondément :



Depuis que la forme archaïque du *kaph* nous est connue par l'inscription d'Ahiram, plus récente, il est vrai, de cinq siècles, on serait tenté d'interpréter ce

graffite comme un mot phénicien עכ, écrit alphabétiquement. Je crois plus prudent de le considérer comme une marque d'atelier, analogue à celles qu'on trouve si souvent sur les jarres en poterie des premières dynasties et même, bien plus rarement, sur des pièces de schiste et d'albâtre. Une de ces marques, , se rapproche du graffite de notre vase.

BIBL. : *Syria*, IV, p. 338.

Quelques autres pièces du tombeau I et du tombeau II, par exemple les miroirs et les bagues, sont tellement semblables aux ouvrages égyptiens, que l'on peut fort bien admettre que les Pharaons les ont envoyées en cadeau funéraire aux rois de Byblos, leurs amis, en même temps que les vases gravés à leur nom. Dans les tombeaux égyptiens du Moyen Empire, des jeunes femmes apportent au défunt des miroirs, des vases et des coffrets à parfums. On dit expressément que ces objets sont les cadeaux du Pharaon[1]. Cependant on verra par la suite que plusieurs objets, dont l'aspect égyptien frappe tout d'abord, ont été fabriqués à Byblos, de sorte que même des objets qui ressemblent parfaitement aux modèles égyptiens ont pu être fabriqués dans les ateliers giblites.

OBJETS DE PARURE

615. — **Un miroir d'argent.** Tombeau I, pl. XCVIII.

Un disque aplati aux pôles (7 × 9 cm.), muni d'une soie. Un bord est rongé par l'oxydation. Le manche devait être entièrement en bois, car on n'en a rien retrouvé. Comparer le miroir de bronze, trouvé dans la jarre (ci-dessus, n° 603).

BIBL. : *Syria* III, p. 284 et 285, fig. 5.

616. — **Un miroir d'argent à manche papyriforme.** Tombeau II (pl. XCII (restauré) et XCIII, état au moment de la trouvaille).

Un disque aplati aux pôles (diamètre horizontal : 0m 231 ; vertical : 0m 204), épais d'un demi-centimètre. L'oxydation, en lui ôtant son poli, a donné au métal une belle couleur violette. Une soie longue de 7 centimètres pénétrait dans un manche de bois revêtu de feuilles d'or, imitant une colonne papyriforme. Le chapiteau se compose de deux pièces : une feuille d'or oblongue, percée au centre pour laisser passer la soie, et munie d'un rebord où vient s'adapter une sorte de

1. DAVIES, *The tomb of Antefoker, vizier of Sesostris I*, London, 1920, pl. 13; NEWBERRY, *Beni-Hasan*, London, 1893, t. I, pl. 12.

cloche renversée, aplatie, figurant les bractées qui sortent d'un calice de feuilles triangulaires. L'anneau, large de 0m022, décoré de quatre traits gravés peu profondément, représente le lien dont les gens des marais entouraient les bottes de papyrus pour les manier commodément et que les créateurs de l'ordre papyriforme ont remonté en haut du fût, sous l'ombelle (fig. 71)[1], même quand la colonne est simple et que le lien n'est d'aucune utilité pratique, car il fait bien à cette place où il sépare le chapiteau du fût. Le manche était garni à la base d'une douille en or figurant les feuilles triangulaires qui poussent au bas des tiges, ornement désigné en égyptien par le mot *nmu*[2]. Cette douille est faite au moyen d'une feuille d'or assez mince. Elle est à huit pointes et à deux rangs de folioles.

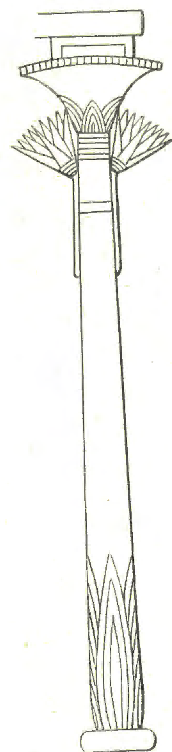


Fig. 71. — Colonne égyptienne papyriforme.

Si l'on compare le miroir du tombeau II avec les miroirs dessinés sur les parois des sarcophages égyptiens du Moyen Empire (fig. 72)[3], on sera tenté d'attribuer ce bel objet à la fabrication égyptienne; mais d'autres ornements papyriformes qu'a fournis la tombe II sont certainement l'œuvre d'artisans giblites. Il est donc possible que le miroir ait été fait à Byblos.

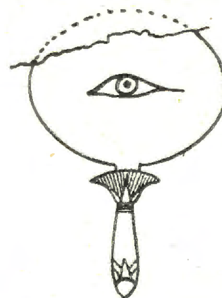


Fig. 72. — Miroir égyptien à manche papyriforme.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXVII, pl. II.

617. — **Un pectoral en or et pierres calibrées, avec sa chaîne.** Tombeau II (pl. XCIII, au moment de la trouvaille; pl. XCIV, restauré; le verso, pl. XCIV).

1. Davies, *The tomb of Nakht*, pl. XX.
2. Sethe, *Urkunden*, IV, p. 168.
3. Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, II, fig. 135.

Le bijou a la forme d'un naos. La corniche, en forme de gorge, occupée par le disque ailé, flanqué de deux uræus, est soutenue par deux colonnes lotiformes dont le chapiteau consiste en une fleur ouverte, encadrée par deux boutons.

Au centre, un faucon étend les ailes. Il tourne la tête à gauche et tient un anneau dans chaque serre. Au-dessous de lui, le signe [hiéroglyphe].

A droite et à gauche, un roi coiffé de la couronne de la Haute Égypte [hiéroglyphe], la gorge couverte d'un collier, et tenant un objet qui ressemble à un sistre, est assis sur un siège à pieds de lion, dont le dossier monte presque à la hauteur de l'épaule.

Les rubans d'or, contournés d'après le dessin à exécuter, ont été soudés à une plaque de fond, et les intervalles ont été remplis au moyen de pierres calibrées : la cornaline pour le disque, l'extrémité des ailes, les chairs du roi, l'émeraude et le lapis pour les vêtements et les parties vides.

Le même sujet est gravé au revers (pl. XCIV). Le faucon tourne la tête à droite. Les plumes de son corps sont très minutieusement indiquées. Par contre,

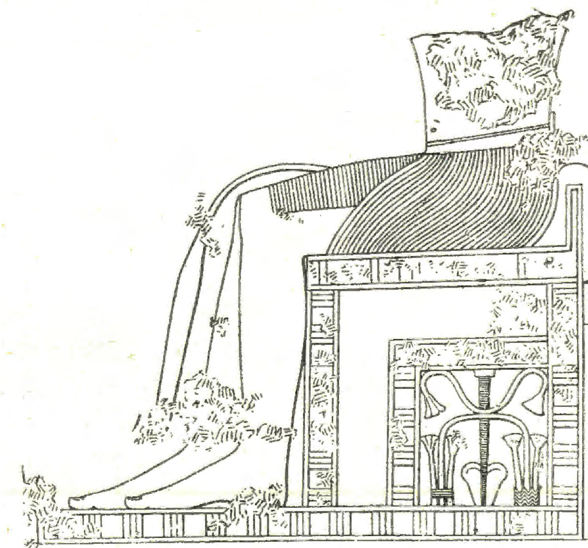


Fig. 73. — Un homme assis, dessiné à l'égyptienne[1].

1. D'après Borchardt, *Sahurᶜe*, II, pl. 42.

les sistres ont été oubliés. Sur chaque image du roi, la jambe du second plan est dessinée par-dessus la jambe du premier plan. Ce détail est important; il suffirait à lui seul à prouver que le bijou n'a pas été fait en Égypte. Quand un dessinateur égyptien représente un personnage assis (fig. 73), il ne rend visible la jambe du second plan qu'à partir du genou. D'ailleurs le pectoral du tombeau II, si séduisant à première vue, présente des négligences et des particularités qu'on chercherait vainement sur les ouvrages de ce genre authentiquement égyptiens :

1° Les pectoraux de Dahchour et du trésor de la reine Aah-hotep sont ajourés. Le pectoral de Byblos est plein.

2° La corniche du naos, sur les pectoraux égyptiens, est décorée d'une gorge. Ici, le disque ailé, qui surmonte un faucon ouvrant les ailes, n'est pas d'un effet très heureux.

3° Le profil du roi est vraiment rudimentaire. Il rappelle plus les silhouettes de métal du dépôt de fondation (ci-dessus, nos 155 et 156) que les Pharaons du pectoral de Dahchour.

4° L'objet que le roi tient dans sa main ne ressemble précisément ni à un sistre, ni à aucun insigne pharaonique.

5° Le faucon volant au-dessus du signe [hiéroglyphe] n'a pas de sens en égyptien. On voudrait voir à cette place le cartouche du roi. Sur les pectoraux égyptiens, l'image du roi est toujours accompagnée du nom, tandis que le pectoral de Byblos est anonyme, comme le cylindre à légende hiéroglyphique du dépôt de fondation. Toutes ces raisons, ajoutées à la faute de dessin que nous avons observée sur l'image du verso, permettent d'attribuer à une main giblite ce consciencieux bijou, imité non sans habileté des modèles égyptiens. Des documents, il est vrai, plus récents, prouvent que le pectoral était connu des Syriens. Au tombeau de Houy, qui est de l'époque de Toutankhamon, les délégués de Retenou présentent au fils royal deux pectoraux munis d'une chaîne[1].

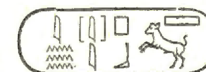
Le pectoral de Byblos se portait au moyen d'une chaîne passant par deux bélières filetées, soudées obliquement au revers de la plaque de fond, dans le prolongement des ailes du faucon. La chaîne, longue de 0m37, à quatre fils, se termine de chaque côté par un têtard de grenouille portant dans la bouche un petit anneau. (Longueur du têtard et de l'anneau : 0m016.)

BIBL. : *Mon. Piot*, XXVII, pl. I.

1. Lepsius, *Denkmäler*, III, 115.

618. — **Pendentif en cloisonné au nom du roi Ypchemouabi** (tel qu'il était au moment de la trouvaille : pl. XCVII; restauré : *ibid.*).

Une plaque d'or, en forme de coquille, assez épaisse, convexe, est recourbée sur tout le bord pour contenir une décoration composée d'abord d'un rang de fleurettes à quatre pétales. Chaque pétale est formé par une petite émeraude sertie d'or. Les intervalles sont remplis par du lapis-lazuli. Dans le haut, un scarabée est flanqué de deux uræus coiffés, celui de droite, de la couronne blanche [hiéroglyphe], et celui de gauche, de la couronne rouge [hiéroglyphe], et portant un disque contre leur gorge gonflée. Le scarabée et les uræus surmontent un cartouche horizontal dont le chaton est à droite, bien que les hiéroglyphes regardent vers la droite, ce qui est contraire à la règle suivie en Égypte. Les hiéroglyphes sont petits, gauches, particulièrement le [hiéroglyphe], et disposés sans art : ⟵



Le nom contenu dans le cartouche est celui du roi Ypchemouabi, que nous retrouverons sur la harpè du même tombeau (ci-dessous, n° 653) précédé du titre « prince de Kapni ». Sur la harpè, le nom commence par deux [hiéroglyphe]. Sur le pendentif, il y a entre l'[hiéroglyphe] et le □ plus de place qu'il n'en faut pour un second [hiéroglyphe], dont la place vide est visible, au-dessus du [hiéroglyphe] de [hiéroglyphe], sur la photographie prise aussitôt après la trouvaille.

Sous le cartouche, le faucon étend les ailes et tient dans chaque serre un anneau. Le corps, les ailes et les plumes sont parsemés de pierres multicolores logées dans des alvéoles. La tête est en or. Les intervalles sont remplis de pierres diverses.

Au revers est soudée une bélière filetée, mais la chaîne qui permettait de porter le bijou n'a pas été retrouvée.

Un pendentif qui a la même forme que le nôtre a été trouvé à Dahchour[1], mais le décor, d'une fantaisie très sobre, est bien différent. Sur le pendentif de Byblos, non seulement le cartouche est placé à l'envers et les hiéroglyphes y sont logés comme à la diable, mais les uræus qui flanquent le scarabée sont lourdement dessinés. La couronne de la Basse Égypte est inexacte, les disques solaires

1. De Morgan, *Dahchour*, 1894, pl. XX, 41.

sont placés trop bas. Le faucon se détache mal sur un fond de pierres multicolores qui rappelle trop son plumage. Bien que le bijou soit d'un grand effet, il offre trop de défauts, ainsi que le pectoral, pour être mis à côté des pièces d'orfèvrerie trouvées à Dahchour, si habilement composées, si parfaites dans le détail. Et, puisque le pendentif porte le nom d'un roi de Byblos, il n'y a aucune raison pour ne pas l'attribuer à un atelier local.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXVII, p. 14-15, pl. I, 2.

619. — **Pectoral en or ciselé.** Tombeau III (pl. XCV, l'envers; pl. XCVI).

Une feuille d'or ayant la forme générale du collier que les Égyptiens appelaient *usekh-t* (fig. 74), lequel consistait en enfilages de perles cylindriques et

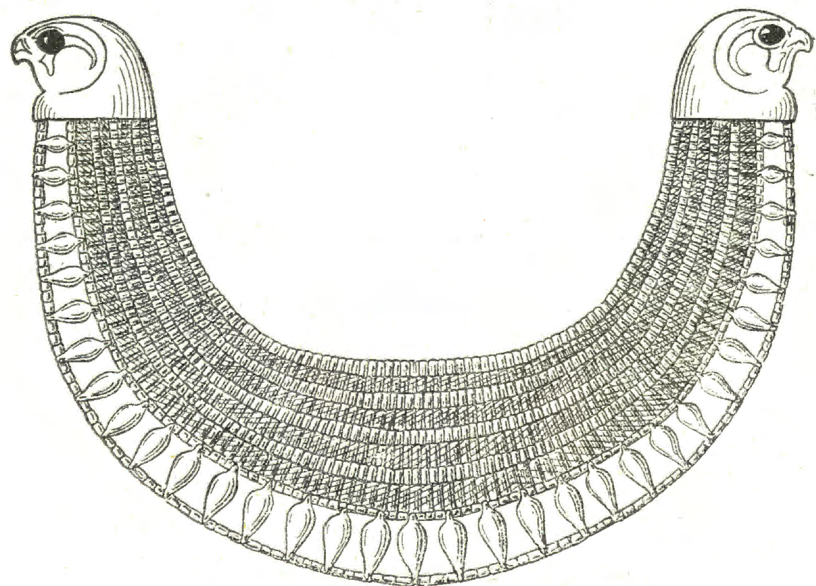


Fig. 74. — Le collier *usekh-t*[1].

un dernier rang de perles lacrymiformes, soudées entre deux têtes de faucon. L'auteur du pectoral a gardé les deux têtes de faucon auxquelles il a fixé par en haut, deux petites bélières, ainsi que les perles du rang inférieur, et il a garni l'intervalle au moyen d'un faucon étendant les ailes en forme de croissant. La tête est en saillie. Le corps et la queue occupent exactement le milieu de la plaque. Chaque serre tient un anneau d'où part une corde qui suit la courbe du

1. Jéquier, *Frises d'objets*, p. 67, fig. 176.

bijou et se termine près du fermoir par une campane surmontée d'une boucle.

La feuille d'or a été d'abord soumise à l'emboutissage. On l'a forcée à prendre l'empreinte du décor sculpté sur une plaque résistante, puis un artiste, au moyen d'un ciseau, a accentué les reliefs et les creux, ajouté les plumes des faucons, les tours de corde, cerné les yeux d'un cercle granulé. L'effet est extrêmement riche. Une substance paraît adhérer à l'envers de la feuille qui d'ailleurs était trop mince pour qu'on puisse la porter sans un support. Il est probable que la feuille recouvrait une plaque rigide, en faïence, en bois ou en os, qui n'a pas résisté au temps. La jarre nous a fourni deux petites plaques (447), dont le décor est imprimé sur une feuille d'or qui les recouvrait.

Bonne conservation. Quelques perles lacrymiformes sont déchirées.

BIBL. : *Syria*, IV, p. 337, et *Mon. Piot*, XXVII, p. 14-19 et pl. I.

620. — **Pectoral en or repoussé.** Tombeau II (pl. XCV).

Une plaque d'or, de même forme et de même grandeur que la précédente et décorée également de deux têtes de faucon, d'un faucon ouvrant les ailes et tenant dans ses serres deux anneaux d'où partent deux cordes terminées par une boucle et d'un rang de perles lacrymiformes. Les deux plaques sont tellement semblables qu'il est permis de penser qu'elles ont été modelées sur la même empreinte, mais la plaque du tombeau II n'a subi aucune retouche. Le dessin est mou. Les détails si minutieux du bijou précédent font défaut.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXVII, p. 14-15 et fig. 5.

621-622. — **Deux fragments d'un pectoral en or repoussé.** Tombeau I (pl. XCVI).

Deux feuilles d'or, déchirées sur les bords, ayant fait partie d'un bijou semblable au précédent. On distingue sur chaque feuille le corps, la queue et les serres du faucon avec le commencement des ailes. Ces deux fragments si semblables proviennent du sarcophage I, mais il est probable qu'ils étaient appliqués sur les deux faces d'une plaque de bois ou de faïence, ce qui fait que le bijou n'avait ni envers ni endroit, tandis que les bijoux II et III se composaient d'une seule feuille d'or, appliquée sur une plaque dure.

BIBL. : *Syria*, III, pl. LXV, 5.

Voilà donc un bijou dont les trois tombes intactes de Byblos ont fourni un exemplaire. Nous avons déjà fait remarquer qu'il a été composé d'après un original égyptien, qui est le collier *usekh-t*. Les Égyptiens fabriquaient également,

sur ce modèle, des bijoux qui ressemblent à ceux de Byblos. Le Louvre possède un faucon tenant deux anneaux dans ses serres, les ailes en croissant, qui provient du Sérapéum[1] (pl. CLXIV). Un autre, qui est conservé au Musée du Caire, provient de Dahchour[2]. Tous deux sont en cloisonné. Des bijoux du même type sont figurés sur les sarcophages et les tombeaux du Moyen et du Nouvel Empire[3]. Mais, tandis que les plaques de Byblos sont très exactement copiées sur le collier *usekh-t*, les bijoux égyptiens sont allégés des fermoirs et du rang de perles lacry-miformes. Les plaques de Byblos semblent donc avoir servi d'intermédiaire entre le collier et le faucon du Sérapéum et ses semblables.

Cependant je ne crois pas que ces plaques aient été exécutées en Égypte. On y peut observer, sur toutes, un détail qui n'a pas d'équivalent sur les ouvrages égyptiens, c'est la boucle réunie par une corde à l'anneau que porte le faucon. Cette boucle tient à la fois de la ceinture d'Isis 𓎬 et du signe de vie ☥ et même du grand panache à manche papyriforme, sans ressembler parfaitement ni à l'une ni aux autres. Les orfèvres égyptiens n'ont pas l'habitude d'introduire dans leurs compositions des éléments de fantaisie. C'est dans le répertoire des décorateurs syriens que nous trouverons des éléments comparables. Sur un manche de harpe de provenance syrienne, qui est peint dans un tombeau thébain[4], on distingue un griffon en arrêt devant une longue tige qui porte entre deux sépales retombants une fleur figurée par une boucle (fig. 75). Cette plante, qui ressemble d'une façon si parfaite à ce que tient le faucon dans ses serres, est celle que nous retrouvons, entre des sphinx, des griffons ou des chèvres affrontées, sur des monuments d'origine ou d'inspiration orientale[1]. C'est donc la fleur favorite des Syriens que l'orfèvre a imaginé de faire porter par une corde. La corde joue, d'autre part, un rôle important dans la décoration syrienne. Sur le sarcophage d'Ahiram, une corde sépare la frise des lotus du registre occupé par des personnages. La jarre du temple est ornée de deux rangs de corde. Un bracelet du tombeau II est en forme de corde. Enfin, à Zendjirli, une base de colonne est décorée d'une palmette encadrée par des cordes[2]. Sur les plaques de Byblos, la corde est donc un indice révélateur. Elle prouve que l'artiste qui en a ordonné la décoration d'après un modèle égyptien était un Syrien.



Fig. 75. — Griffon devant une plante de Syrie.

1. Reproduit dans VERNIER, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, pl. XI, 2.
2. DE MORGAN, *Dahchour*, 1894, pl. XIX.
3. JÉQUIER, *Frises d'objets*, p. 71-72.
4. PRISSE D'AVENNES, *L'Art égyptien*, II, pl. 86.

623. — **Un collier**, composé de 102 perles d'améthyste, sphériques, de 4 à 6 millimètres. Tombeau I.

BIBL. : *Syria*, III, p. 286.

624. — **Amulette en forme de cœur.** Tombeau I (pl. XCV).

Cette amulette, haute de 0m025, est en limonite sertie d'un côté dans une feuille d'or pourvue d'un appendice qui se replie pour former une bélière, comme les pectoraux 619, 620, 621. Elle formait probablement le pendentif du collier d'améthyste.

BIBL. : *Syria*, III, p. 286 et 287, fig. 6.

625. — Un collier de perles sphériques en améthyste. — Diamètre : 4-6 mm. — Tombeau II.

626. — Un collier de perles de faïence. Tombeau II. Ces perles très nombreuses ont été complètement détrempées par l'humidité, au point de former une sorte de boue.

627. — **Cinq perles** cylindriques en or. Tombeau III (pl. XCIV). Ce sont des tubes, longs de 0m027, ayant 0m006 de diamètre, formés d'une feuille rectangulaire dont les deux bords sont soudés et qui a ses extrémités emboîtées par

1. R. P. VINCENT, *La peinture céramique palestinienne*, in *Syria*, V (1924), p. 91-103; EDGAR, *Engraved designs on a silver vase of from Tell Basta*, in *Annales du Service des Antiquités*, XXV, p. 256-258 et pl. I.
2. *Ausgrabungen in Sendschirli*, p. 293, fig. 201.

deux petites capsules rondes, hautes de $0^{m}002$ et percées d'un trou au centre.

628. — Cinq perles de cornaline, de forme bulbeuse, aplaties, admirablement polies. Tombeau III (pl. XCIV). Comparer *Dahchour,* 1894, pl. XVIII.

629. — Cinq perles sphériques en cornaline. Tombeau II.

630. — Une perle en or, de forme bulbeuse, sphérique et rayée. Tombeau III (pl. XCV).

631-632. — Deux perles sphériques, à côtes, en or. Tombeau III (pl. XCV).

633. — Une perle cylindrique en or. Tombeau III. Petite feuille d'or, dont les deux bords ont été rapprochés, mais non soudés.

634. — **Un bracelet** en or. Tombeau I (pl. CIV). Un tube très mince, formant un cercle de $0^{m}10$ de diamètre, déchiré et déchiqueté en maints endroits.

BIBL. : *Syria*, III, p. 287 et pl. LXV.

635. — Un bracelet en or. Tombeau II (pl. XCVII). Un tube formant un cercle de $0^{m}13$ de diamètre, orné de spirales qui lui donnent l'aspect d'une corde et aux deux bouts de cinq cercles parallèles. Comparer les bracelets d'argent du trésor de Tell-Basta, ornés de cercles parallèles et de losanges[1].

BIBL. : *Mon. Piot,* XXVII, p. 20, fig. 14.

636. — Un bracelet en or, orné d'un scarabée d'améthyste. Tombeau II (pl. XCVII).

Une feuille d'or, peu épaisse, un peu plus large au centre, à l'endroit où est placée l'alvéole destinée à loger le scarabée. Cette alvéole est percée de deux trous, dont chacun est bordé d'un petit anneau, par où passait une goupille qui traversait le scarabée et l'empêchait de glisser. Cette goupille n'a pas été retrouvée, pas plus que la chaînette qui passait par deux trous pratiqués aux extrémités du bracelet. Le scarabée a été taillé avec soin dans une magnifique améthyste, d'un violet très profond.

BIBL. : *Mon. Piot,* XXVII, pl. I, 6.

637. — Un bracelet en or. Tombeau II (pl. XCVII). Une feuille longue de $0^{m}18$, haute de $0^{m}022$, formant deux bourrelets aplatis, sans attache ni fermoir.

638. — Semblable. Tombeau II (pl. XCVII).

639. — Un bracelet en or et améthyste. Tombeau III (pl. XCII et fig. 76).

Une feuille d'or, épaisse d'un demi-millimètre, se termine aux deux bouts par un fil de $0^{m}03$, qui s'accrochait à l'améthyste. C'est vraiment ce qu'on peut

1. *Musée égyptien*, II, pl. L.

imaginer de plus rudimentaire, mais l'améthyste est très belle, transparente et polie avec un soin extrême.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXVII, p. 19-20, fig. 12 et 13.

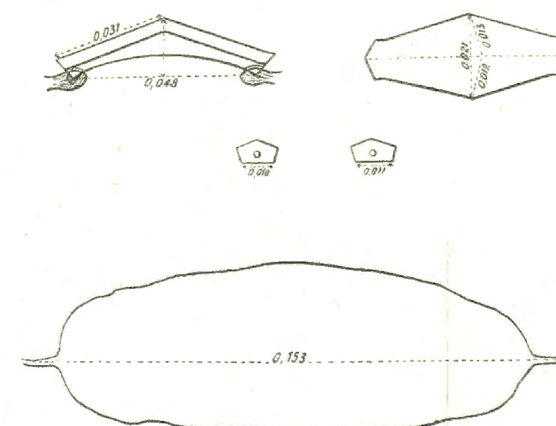


Fig. 76.

640. — **Une bague**, or et améthyste. Tombeau I (pl. XCVI).

Un scarabée d'améthyste est serti dans une capsule d'or, munie à chaque extrémité d'un anneau correspondant au trou qui traverse le scarabée, près de la base, de part en part. Le corps de bague forme un demi-cercle dont les extrémités très amincies sont recourbées pour entrer dans les anneaux. Cette bague était donc peu solide. Aussi le scarabée a-t-il été trouvé séparé de sa monture.

BIBL. : *Syria*, III, p. 286-287 et pl. LXV.

641. — Une bague, or et améthyste. Tombeau II (pl. XCVI).

Un scarabée d'améthyste est serti dans un cadre ovale en or, lequel est muni aux deux extrémités d'un petit anneau. Un fil d'or traverse ces deux cercles et le scarabée, passe par un petit trou percé aux extrémités d'un corps de bague, et s'y enroule plusieurs fois.

642. — Une bague, or et améthyste. Tombeau II (pl. XCVI).

Semblable à 641, mais la monture du scarabée est munie d'un fond.

643. — Une bague, or et améthyste. Tombeau III (pl. XCVI).

Un scarabée sans monture est traversé par une goupille qui s'enroule sur le corps de bague.

644. — **Un ruban** d'or, mince, long de $0^{m}30$, large de $0^{m}04$ au milieu et de

$0^{m}028$ aux extrémités. Tombeau II (pl. XCVIII). Le décor, repoussé, consiste en cinq groupes de , placés côte à côte dans un cadre rectangulaire.

645. — Un ruban d'or. Tombeau II (pl. XCVIII). — Longueur : $0^{m}22$; largeur au centre : $0^{m}028$, aux extrémités : $0^{m}025$. — Le décor consiste en une série de points qui fait tout le tour de la feuille, près des bords, puis en deux lignes droites entre lesquelles alternent des pleins, occupés par quatre lignes perpendiculaires aux premières, et des vides. Ce décor est connu des Égyptiens. Un trou de 2 mm. a été percé avec un poinçon aux deux bouts de la feuille.

646. — Semblable. Tombeau II (pl. XCVIII).

647. — **Un uræus** en bronze niellé et incrusté d'argent. Tombeau II (pl. XCVIII). La gorge du serpent est gonflée, puis s'amincit en une hampe rigide, sans ornement.

Comparer l'uræus en argent émaillé, monté sur un tenon carré, publié dans *Dahchour*, 1894, pl. XXXVIII.

648. — Semblable. Tombeau II (pl. XCVIII). Le tenon est cassé.

Les diadèmes égyptiens consistaient en un ruban d'or ou d'argent, dont l'attache était dissimulée par une cocarde d'où partent une ou deux retombées. Parfois un serpent s'enroule autour du ruban et dresse sa gorge au milieu du front (fig. 77, *a*)[1]. Il se pourrait donc que les trois feuilles d'or aient été associées

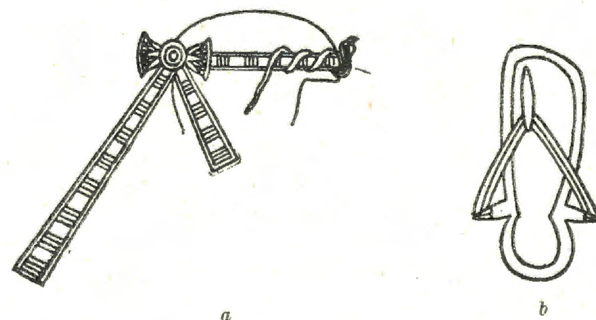


Fig. 77. — *a*, diadème égyptien; *b*, sandale égyptienne.

pour former un tour de tête et une retombée en arrière, et que l'un des deux uræus en bronze niellé ait été fixé sur le devant.

649. — Un ruban d'or allongé. Tombeau III (fig. 78). Sans ornement. Brisé en cinq fragments.

1. Jéquier, *Frises d'objets*, p. 44, fig. 104.

650. — **Une paire de sandales** en argent. Tombeau I (pl. CI).

La plus complète, celle du pied droit, est en deux morceaux. — Longueur : $0^{m}256$. — Les bords sont rongés. On remarque à droite et à gauche l'amorce d'un crochet de métal où s'attachait un lien qui passait par-dessus le coup de pied et d'où partait un autre lien qui passait entre le gros orteil et le second doigt. C'est la forme des sandales égyptiennes (fig. 77, *b*)[1], qui sont faites ordinairement en cuir ou en fibres végétales tressées. Les deux célèbres statues de Toutankhamon, qui gardaient l'entrée de la seconde chambre du tombeau, étaient chaussées d'une paire de sandales en or.

BIBL. : *Syria*, III, p. 284, 285, fig. 5; p. 303-304.

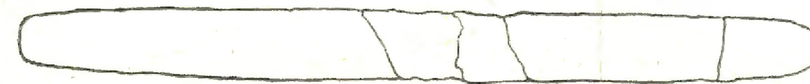


Fig. 78.

651. — **Fragments d'une paire de sandales** en argent. Tombeau II (pl. CXII).

Huit fragments, ne se raccordant pas entre eux, imitent un objet plat, tressé en fibres végétales. Les fragments du bord offrent le dessin d'une sandale.

ARMES ET INSTRUMENTS

652. — **Harpè de bronze et d'or.** Tombeau I.

Une lame plate, qui a la forme d'une faucille à très long manche, brisée et rongée par l'oxydation, parcourue de chaque côté par un uræus de bronze, dont la gorge gonflée et la tête ont été taillées dans un morceau d'or rehaussé de nielle incrustée d'argent (pl. CI). La lame se termine en pointe pour s'enfoncer dans un manche de bois, garni d'une virole et d'un pommeau en or. Dans la virole s'enfoncent deux clous dont la tête forme la corolle d'une fleur à huit pétales. Cinq autres clous d'or (pl. CI), retirés comme la harpè du sarcophage, étaient enfoncés dans le manche de bois, à intervalles réguliers, entre la virole et le pommeau.

BIBL. : *Syria*, III, p. 282 et pl. LXV; *Mon. Piot*, XXVII, p. 3, fig. 1.

1. D'après Jéquier, *Frises d'objets*, p. 27, fig. 73.

653. — **Harpè du roi Ypchemouabi**. Bronze et or. Tombeau II (pl. XCIX).

Une lame de bronze, en forme de faucille à long manche, comme l'arme précédente, mais mieux conservée. A la partie rigide fait suite une partie courbe, concave, que rencontre la partie convexe aiguisée du côté extérieur. On obtient ainsi un coin acéré qui augmente le pouvoir meurtrier de l'arme. Vers l'intérieur, en haut, la lame se termine par un crochet. En bas, elle s'amincit pour s'enfoncer dans un manche de bois, consolidé par une virole en or et un pommeau semblables à ceux qui garnissent le manche de la harpè I. La virole est fixée par deux clous d'or qui traversent une fleur à huit pétales. Cinq autres clous ornaient le manche de bois (pl. XCIX et C). Deux de ces clous étaient encore, au moment de la trouvaille, enfoncés dans des morceaux de bois devenus verdâtres au contact du bronze.

De chaque côté, un magnifique serpent parcourt toute la longueur de l'arme. Il est en bronze, serti avec soin. Les écailles sont en or niellé, ainsi que la gorge et la tête. Vers le premier coude, de chaque côté, les écailles sont remplacées par une inscription hiéroglyphique (pl. C). Les signes sont en or et se détachent sur la nielle. Ils sont très lisibles, mais l'extrémité de quelques hiéroglyphes a été recouverte, quand on a mis l'uræus en place, par les rebords du sillon creusé dans l'arme :

b *a*

L'inscription *a* se traduit sans difficulté : « Le prince de Kapni, Ypchemouabi, renouvelé de vie », et l'inscription *b*, si l'on met à part le groupe initial : « le prince Abichemou, défunt ».

Pour le groupe , on peut envisager plusieurs traductions. On peut d'abord y voir la forme en *n* du verbe *iri* : « a fait le prince Abichemou, défunt ». Si c'est le prince Abichemou qui a fait l'arme, le personnage désigné dans l'inscription *a* devrait être le destinataire, mais, dans ce cas, le texte débuterait par la préposition *n*.

On peut encore invoquer certaines formules de l'Ancien Empire, telles que :

« C'est son fils .... qui a fait pour son père et sa mère[1] » ;

« C'est son fils .... qui a fait pour lui ceci[2] ».

L'analogie avec ces formules nous invite à considérer le personnage désigné dans *a*, c'est-à-dire Ypchemouabi, comme le sujet de . serait la préposition. Viendrait ensuite le nom du destinataire. Mais cette traduction est à écarter, parce que le sujet, quand il précède le verbe, doit être lui-même précédé par la particule *in*. Elle est à écarter pour une autre raison. Le pendentif en forme de coquille du tombeau II, ci-dessus, n° 618, porte le nom d'Ypchemouabi, entouré du cartouche. C'est donc à Ypchemouabi qu'appartient la tombe II, avec tout son mobilier. Si le prince Ypchemouabi avait fait exécuter cette arme magnifique pour un autre, nous ne l'aurions pas trouvée dans son tombeau.

Une autre traduction est heureusement possible. Dans les textes égyptiens, et spécialement dans ceux du Moyen Empire, le groupe entre deux noms propres signifie « engendré de » :

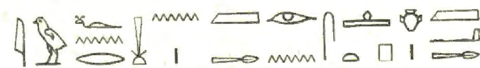
« Le fils de Neheri, Khnoum-hotep, né de Baqit[3]. »

Dans cet exemple et dans beaucoup d'autres, s'emploie en parlant de la mère. La plupart du temps, les Égyptiens du premier Empire thébain se contentaient

1. Sethe, *Urkunden*, I, p. 15.
2. *Ibid.*, I, p. 8.
3. Newberry, *Beni-Hasan*, I, pl. 24.

de nommer leur mère; mais, lorsqu'ils veulent nommer à la fois leur père et leur mère, le nom du père est précédé de , le nom de la mère vient après le groupe « né de ».

« Un tel, engendré de () Hori, né de () la dame Une telle[1] ».
Enfin, lorsqu'un Égyptien voulait faire connaître le nom de son père sans mentionner sa mère, il pouvait, sans commettre une faute de langage, se servir de l'expression :



« Iuf-ner-sen, défunt, engendré de Sehetep-ib, défunt[2]. »

Tel est bien le sens du groupe dans le texte de Byblos, qui se traduit, par conséquent :

« Le prince de Kapni, Ypchemouabi, renouvelé de vie, engendré du prince Abichemou, défunt. »

Ce petit texte fournit à la chronologie des rois de Byblos un excellent point de repère. Nous savons déjà, par le vase et le coffret d'obsidienne, que le tombeau I est contemporain d'Amenemhat III (1850-1800) et le tombeau II d'Amenemhat IV (1800-1792). Nous avons expliqué le couloir souterrain qui réunit ces deux tombeaux par le désir qu'avait le fils de rester éternellement en communication avec son père. Il en résulte que, si la tombe II appartient au prince Ypchemouabi, la tombe I, qui est celle du père, appartient à Abichemou.

Certaines particularités épigraphiques méritent d'être notées. Le *b*, , est tout petit; il tient à la fois du des premières dynasties égyptiennes et de la forme hiératique. Surtout il ressemble au *b* du cylindre archaïque, trouvé sous le dallage du temple, au milieu des dépôts de fondation, que nous avons reconnu pour être un ouvrage local, contemporain de l'Ancien Empire égyptien. Le (*ḥm*) est gros et court. L'*n*, au lieu de former, comme le égyptien, une ligne brisée à angles bien nets, comparables aux dents d'une scie, est simplement une ligne ondulée trois ou quatre fois. A côté de ces traits d'archaïsme, voici des bizarreries. Le □, qui, dans les inscriptions hiéroglyphiques d'Égypte, n'occupe qu'un quart de quadrat, remplit un quadrat entier. Il est plus large que haut, ce

1. Stèle du Caire 20089 (LANGE et SCHÆFER, *Grab- und Denksteine der Mittleren Reichs*, I, 199; cf. stèle 20084, *ibid.*, I, 99).
2. Caire 20039 (*ibid.*, I, 48).

qui est contraire aux habitudes des graveurs égyptiens, et les détails intérieurs sont de pure fantaisie. Le carré est divisé en deux moitiés par un trait vertical; celle de droite est vide; celle de gauche est rayée de traits obliques. La boucle du ☥ est pleine. En Égypte, elle est toujours vide; les rois et les dieux tiennent le signe par la boucle et non par la tige. Le a les doigts écartés; le protome de lion se fait remarquer par un œil rond, comme l'œil des lions de Byblos et de Zendjirli, un coup trop long et trop maigre. La tête du jeune animal est trop grosse, l'oreille trop longue; le trait horizontal sur lequel portent les quatre pieds est superflu. Ces particularités ne tiennent pas, comme celles qu'on peut relever sur tant de stèles égyptiennes, à la négligence du graveur. Quand on travaillait sur métaux précieux, on y mettait du soin. Visiblement l'auteur s'est appliqué. Il connaissait la valeur des signes, et son inscription est correcte, mais jamais un véritable Égyptien n'eût accumulé tant de bizarreries compliquées dans un texte aussi court. Il est extrêmement probable que les hiéroglyphes de la harpè ont été exécutés à Byblos même par un artisan du pays, comme le pendentif et comme le cylindre à légende hiéroglyphique qui nous a conservé le nom du dieu de Nega.

BIBL. : *Syria*, IV, p. 340; *Mon. Piot*, XXVII, p. 3-13 et pl. I.

654. — **Une harpè en bronze**, incrustée d'or. Tombeau III (pl. CI).

Aucun débris du manche, de la virole ni du pommeau n'a été retrouvé. L'arme ne se compose donc présentement que d'une lame plate, longue de 50 centimètres, dont 30 pour la partie rectiligne, laquelle se termine par une soie destinée à entrer dans un manche de bois. Le coin qui rendait cette arme si dangereuse est beaucoup mieux marqué sur cette harpè que sur les deux précédentes. Les deux uræus de bronze sont presque complètement recouverts par l'oxydation. Les fils d'or qui dessinaient les écailles sont en grande partie tombés. A en juger d'après ce qui reste, ce travail avait été exécuté plus finement que sur la harpè II.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXVII, p. 3, fig. 1.

Tandis que le pectoral, le pendentif en forme de coquille, les plaques à tête de faucon sont des imitations giblites d'objets égyptiens, les harpès déposées au côté des rois de Byblos sont, comme l'a reconnu M. Pottier, « des armes vraiment asiatiques, de haute et ancienne tradition[1] ».

1. POTTIER, *Observations sur quelques objets trouvés dans le sarcophage de Byblos*, in *Syria*, III, p. 301-303.

Aux documents archéologiques qu'il a cités s'ajoutent des documents figurés. Deux guerriers syriens du tombeau de Men-kheper-rê-senb[1] sont armés d'une harpè, moins richement ornée que celles de Byblos, mais pareille de forme (fig. 79). Les mêmes armes figurent encore à Médinet-Habou[2] et au tombeau de Ramsès III[3], à côté d'arcs, de boucliers et d'épées asiatiques. Surtout, une harpè dont la silhouette se superpose exactement à celles de Byblos et décorée

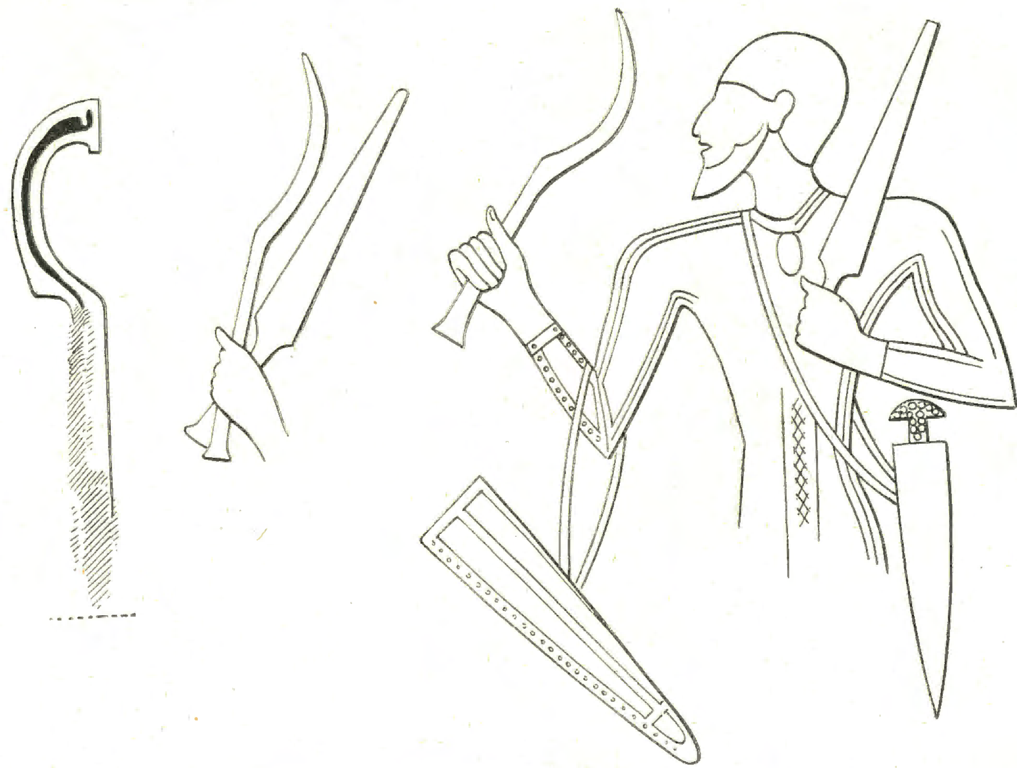


Fig. 79. — Harpès syriennes, d'après des dessins égyptiens.

d'un uræus en or niellé (fig. 79, à gauche) est représentée dans un tombeau thébain, le tombeau de Zannoné, à côté de vases d'apparat et d'ouvrages d'orfèvrerie de travail syrien[4].

1. W. Max Muller, *Egyptian Researches*, II, pl. 14 et 19.
2. Champollion, *Monuments*, pl. CCXVIII.
3. *Ibid.*, pl. CCLXIV.
4. Wreszinski, *Atlas*, I. pl. 46. Le tombeau de Zannoné est du règne de Thoutmès IV. Je dois cette référence à l'obligeance de M. Capart.

Les Égyptiens ont, cependant, connu une arme en forme de faucille, aiguisée du côté extérieur et pourvue d'un manche généralement orné, analogue en somme

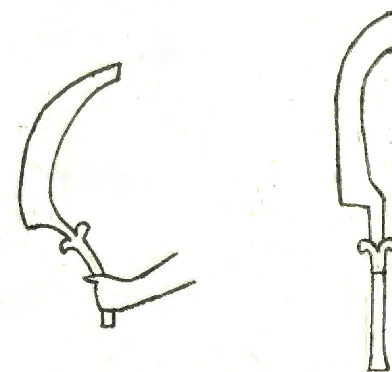
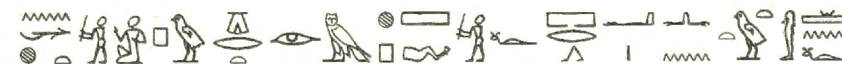


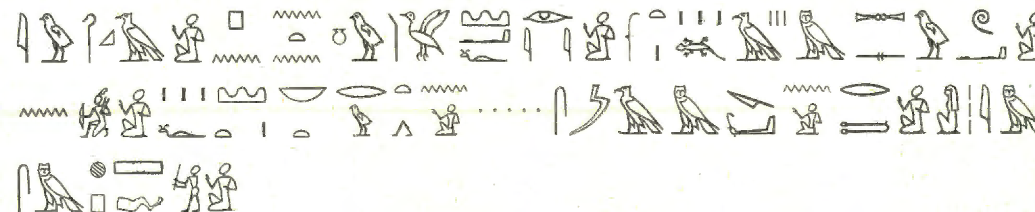
Fig. 80. — La harpè égyptienne.

à la harpè giblite, mais plus courte (fig. 80)[1]. On la voit entre les mains du Pharaon ou des soldats égyptiens sur des bas-reliefs du Nouvel Empire, mais son nom [hiéroglyphes] *ḫpš*, qui veut dire au propre « le bras droit », se rencontre déjà au Moyen Empire. Les *Mémoires de Sinouhit* l'emploient deux fois, d'abord dans le discours où le fugitif vante à son hôte syrien les vertus guerrières de Pharaon :



« C'est un brave, certes, qui travaille de sa *khopech*, un vaillant de bras, qui n'a pas son pareil[2] ! »

Puis, dans le récit des exploits accomplis par Sinouhit au service du Syrien :



« Ce cheik de Tenou (pour Retenou), il me fit faire pendant de longues années

1. Jéquier, *L'architecture et la décoration dans l'ancienne Égypte*, II, pl. 45 et 50.
2. *Sinouhit*, B, 52.

le commandant de ses soldats. Tout pays dont je me retirais..., j'en avais massacré les habitants avec ma *khopech*[1]. »

C'est un fait digne de remarque que les plus anciens exemples du mot *khopech* se trouvent dans un roman d'aventures qui se passe en Syrie. On notera encore qu'un roi Apopis a pris comme nom d'intronisation Neb-khopech-Rê, « Râ est le maître de la harpè[2] ».

C'est donc par les Asiatiques que les Égyptiens ont connu la harpè, mais les Giblites ont fait subir à cette arme asiatique des modifications dont ils avaient pris l'idée en Égypte. Le pommeau est analogue au pommeau des cannes égyptiennes. Enfin, ils l'ont décorée d'un double uræus sur lequel il leur arrive même de graver en hiéroglyphes et en langue égyptienne la titulature de leur roi. Toutefois, un des éléments du décor est purement indigène, ce sont les clous d'or, dont la tête est enrichie d'une fleur à huit pétales, qu'on retrouve, comme nous l'avons dit à propos du médaillon de la jarre, sur une quantité d'ouvrages syriens. A Zendjirli[3], un sphinx de l'hilani II est ceint d'un diadème orné de fleurs tout pareilles.

655. — **Un couteau** en argent, nielle et or. Tombeau II (pl. CII). La lame, en argent, est longue de 0m215 et large de 0m036. Elle est recouverte sur toute sa longueur et de chaque côté par une feuille d'or, large de 0m02, qui laisse paraître quatre lignes ondulées en nielle.

Cette lame s'engageait dans un manche de bois, dont l'enveloppe d'argent est revêtue d'une feuille d'or très mince, qui laisse également apparaître des pois rangés en lignes régulières. Le manche est taillé en biseau vers le haut pour mieux serrer la lame. — Longueur totale : 0m284.

Au moment de la découverte, la lame était recouverte d'une couche d'oxyde d'argent, le manche brisé en plusieurs morceaux, comme on le voit sur la planche CII en haut. Il apparaît restauré en bas de cette même planche.

Ce couteau est probablement un ouvrage local. Quelques-uns des Syriens du tombeau de Men-kheper-rê-senb ont leur vêtement décoré de lignes ondulées et de rangs de pois[4].

BIBL. : *Mon. Piot*, p. 27 et pl. I, 5.

1. *Sinouhit*, B, 99-105.
2. Gauthier, *Livre des Rois*, II, p. 144.
3. *Ausgrabungen in Sendschirli*, p. 331, fig. 240.
4. W. Max Muller, *Egyptological Researches*, 1910, pl. 14-22.

656. — Un couteau de bronze à manche revêtu d'or. Tombeau II (pl. CII). La lame très oxydée et fragile est en deux morceaux. La pointe manque. Elle était fixée dans un manche de bois par des clous; trois sont encore en place. Le manche, à section ovale, est taillé en biseau pour se raccorder à la lame. Il est entouré d'une virole d'or, déchirée sur toute sa longueur, qui est gravée d'un trait à un millimètre du bord inférieur.

657. — Un couteau de bronze à manche revêtu d'or. Tombeau II (pl. CII). Semblable au précédent. La lame se réduit à un fragment insignifiant. Deux clous sont encore en place. La virole est fendue.

658. — Un manche de couteau. Tombeau II (pl. CII). La lame a complètement disparu. Le manche est en bois, revêtu d'or, ovale et taillé en biseau du côté de la lame; il est rayé de quatre cercles parallèles vers la base.

659. — Un couteau de bronze. Tombeau II (pl. CII). — Longueur actuelle : 0m27. — La pointe est cassée. La lame et le manche sont d'une seule pièce.

660-662. — Trois couteaux de bronze à manche de bois entouré d'une virole d'argent. Tombeau II. En mauvais état.

663-665. — **Trois tridents de bronze**. Tombeau I (pl. CX). Ces tridents se composent d'une tige centrale droite et de deux tiges latérales, aboutissant au même point, qui sont courbées de diverses façons. Sur l'exemplaire 664, les pointes sont tournées vers la médiane. Sur l'exemplaire 663, elles lui sont parallèles. La tige centrale est creuse dans sa partie inférieure, à partir du croisement. Aucun des trois exemplaires n'est en parfait état. — Longueur moyenne : 0m43.

BIBL. : *Syria*, III, p. 280.

666. — Un trident de bronze. Tombeau II (pl. CVIII et CIX). Semblable aux précédents. Les deux tiges latérales sont recourbées et leur pointe atteint presque la tige médiane. Celle-ci est creuse à partir du point de croisement. La base est entourée d'un anneau d'argent. Quelques fragments de bois verdi sont restés dans le tube.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXVII, p. 27, fig. 25.

667. — Semblable (pl. CVIII). A été trouvé dans la terre du puits II, sous les dalles.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXVII, p. 27, fig. 25.

668. — Semblable. Tombeau II (pl. CVIII). Les tiges latérales sont courbées à angle droit et leurs pointes parallèles à la tige centrale.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXVII, p. 27, fig. 25.

669-670. — Débris de deux pièces semblables. Tombeau II.

Des instruments qui ressemblent quelque peu aux tridents de Byblos ont été trouvés à Gezer[1]. Ce sont des fourches à deux ou trois dents d'égale longueur. M. Macalister les appelle « flesch-hooks », et M. Pottier compare, de son côté, aux grandes broches à viande des Grecs[2] les instruments de Byblos; mais ceux-ci, avec leurs branches latérales recourbées vers le centre, ne paraissent pas très propres à cet usage. Sur un bas-relief archaïque de Zendjirli[3], le dieu coiffé de la couronne des rois asiatiques (fig. 42) brandit un trident. Il en est de même de quelques personnages, rois ou dieux, sur les cylindres syro-hittites étudiés par M. Contenau[4]. Sur plusieurs bas-reliefs égyptiens, qui représentent la prise d'une ville de Syrie par un Pharaon[5], on voit un Syrien dressant le corps au-dessus du rempart et tendant aux assiégeants, en signe de soumission, un trident à manche court, qui ressemble assez bien aux instruments de Zendjirli et de Byblos. Ces instruments seraient donc, en définitive, des bâtons de commandement.

671. — **Une douille** en or. Tombeau I (pl. CII). Un tube sans fond, haut de 0m03, diamètre : 0m013, orné de dix rainures parallèles à intervalles égaux, replié à une extrémité.

672. — Semblable. Tombeau II (pl. CII). Décorée de quatorze rainures, repliée à l'extrémité; déchirée dans le sens de sa longueur. — Hauteur : 0m042.

673. — Semblable. Tombeau II (pl. CII). Un tube en forme de tronc de cône : hauteur : 0m017; diamètres : 0m020 et 0m024, orné de quatre rainures. Les deux bords sont légèrement repliés en dedans.

674. — Une douille en or, pourvue d'un fond. Tombeau II (pl. CII). — Diamètre du fond : 0m027; hauteur : 0m010. — Deux rainures. Bord rentré intérieurement.

675. — **Un disque** d'or. Tombeau I (pl. CIII). — Diamètre : 0m022. — Légèrement bombé. Bord rentré.

1. Macalister, *The excavation of Gezer*, II, 1912, p. 47, fig. 244.
2. Pottier, *op. cit.*, in *Syria*, III, 305.
3. *Ausgrabungen in Sendschirli*, pl. XLI.
4. Contenau, *La glyptique syro-hittite*, fig. 178.
5. Voir la prise de Dapour dans Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 78; la prise de Sabat (*ibid.*, pl. 56); la prise d'Ascalon (*ibid.*, II, 58, et L., *D.*, III, 145 *c*); un bas-relief symbolique représentant la destruction de la Syrie par Ramsès II (Champollion, *Monuments*, pl. LXV; Rosellini, *Mon. Stor.*, pl. LXVIII; Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 163). Voir encore dans ce dernier ouvrage les planches 55 et 57.

676. — Semblable. Tombeau I (pl. CIII). — Diamètre : 0m017.

677. — Semblable. Tombeau II (pl. CIV). — Diamètre : 0m033. — Bien conservé.

678-679. — Semblables. Tombeau II (pl. CIV). — Diamètre : 0m035. — Le n° 679 est complètement bosselé.

680. — Un anneau d'or. Tombeau II (pl. CIII). — Diamètre intérieur : 0m015; extérieur : 0m025. — Une rondelle de métal, qui a été creusée de manière à former une rigole.

681. — Un tube fileté en or. Tombeau II (pl. CIII). — Hauteur : 0m005; diamètre : 0m009.

682. — Deux tubes en or, déchirés. Tombeau II (pl. CIII). — Diamètre : 0m007.

683. — Un petit tube en or, évasé à l'extrémité. Tombeau IV (pl. CIII). — Hauteur : 0m009.

684-687. — Quatre boutons d'or, ovales; bord rentré. Tombeau I (pl. CIII). — Grand diamètre : 0m045.

BIBL. : *Syria*, III, p. 287, fig. 6.

688. — Semblable. Tombeau IV (pl. CIII).

Quelques-uns de ces objets provenant des tombeaux I et II peuvent avoir été adaptés aux manches en bois des tridents de bronze.

689. — Une feuille d'or à trois pans, haute de 0m015, longue de 0m05. Tombeau II (pl. CIV). La partie centrale est creusée de trois raies équidistantes. Bords rentrés intérieurement.

690. — Une feuille d'or à trois pans. Tombeau II (pl. CIV). — Longueur : 0m020 + 0m026 + 0m018. — Ornée de quatre raies équidistantes.

691. — Semblable. Plusieurs déchirures. Tombeau II (pl. CIV).

692. — Une feuille d'or rectangulaire : 0m02 × 0m026, trouvée pliée. Tombeau I (pl. CIII). Amincie sur ses bords, qui sont légèrement rentrés. Décorée de trois lignes droites parallèles et de sept lignes courbes, disposées avec une certaine symétrie, vigoureusement incisées. — Poids : 9 grammes.

BIBL. : *Syria*, III, p. 287; R. Weill, *La kite d'or de Byblos*, in *Revue égyptologique*, 2e série, t. II, fasc. 3-4, p. 21-37.

693. — **Une cuillère** d'or. Tombeau II (pl. CIII). Un petit tube où pouvait s'engager un manche de bois s'ouvre et s'élargit pour former un creux qui est doublé par une seconde feuille d'or.

694. — Une paire de fourchettes d'argent. Tombeau II (pl. CIII). Long manche, deux dents.

695. — Deux fragments d'une colonnette torse. Tombeau IV (fig. 82).

696-697. — **Deux manchons** en bronze incrusté d'argent. Tombeau I (pl. CV).

Ces tubes dentelés, triangulaires, que les Égyptiens appelaient *nmw*, représentent les couronnes de feuilles qui entourent la base des tiges de papyrus (fig. 64). Le manche du miroir 616 est pris à la base dans un ornement semblable en or. Ceux-ci se composent de douze feuilles dont les contours sont soulignés d'un filet d'argent.

BIBL. : *Syria*, III, p. 281.

698. — **Un manchon** d'or. Tombeau II (pl. CV).

Ce manchon, dont la hauteur totale est de 0m 126, se divise en deux parties. La partie inférieure, haute de 0m 026, est ornée de cannelures très serrées. La partie supérieure représente un faisceau de douze tiges de papyrus à section triangulaire. Plusieurs déchirures.

699. — **Une colonne** papyriforme de bronze. Tombeau II (pl. CV).

Le fût, haut de 0m 28, à section triangulaire, représente un faisceau de douze tiges liées au-dessous de l'ombelle par cinq rangs de corde. Des feuilles triangulaires sont gravées à la base des tiges. Au-dessous du lien, à 0m 225 de la base, s'épanouissent les folioles triangulaires, plus larges que celles de la base et passablement abimées, qui entourent l'ombelle du papyrus (fig. 71). Des morceaux de bois verdi se trouvaient à l'intérieur du tube.

700. — **Un calice** de feuilles papyriformes en or repoussé. Tombeau II (pl. CIV). Ce calice, qui se plaçait sur un tenon carré, se compose de douze feuilles semblables à celles qui forment le chapiteau de la colonnette décrite ci-dessus, n° 697.

701-702. — Deux calices de feuilles papyriformes. Bronze niellé. Tombeau II (pl. CV). Semblables au précédent, mais plus épais. Des filets d'argent dessinent les contours des feuilles. Des fragments de bois adhéraient à la mortaise découpée au fond, ce qui prouve que ces calices se plaçaient sur un manche de bois. Un

calice de feuilles papyriformes en or émaillé, plus bas et plus large que ceux de Byblos, a été trouvé dans une tombe de Dahchour[1].

703. — **Une patte de lion.** Or. Travail à la rétreinte. Tombeau II (pl. XCVIII).

704. — Une patte de lion. Argent. Tombeau II.

705. — **Une tête de canard.** Or. Tombeau II (pl. XCVIII). Travail à la rétreinte. Le bec est rapporté. Les yeux, vides actuellement, étaient probablement occupés par une pierre. De chaque côté de la tête, un petit ruban d'argent figure des plumes d'une autre couleur.

706. — **Une tête d'oiseau**, emmanchée sur un long cou, en or et argent. Tombeau II (pl. XCVIII). Le cou est formé par un petit tube qui s'ouvre par devant pour loger une pièce d'argent. La tête est en deux pièces égales, soudées. Les yeux sont vides. Le bec, brisé aujourd'hui, a été rapporté.

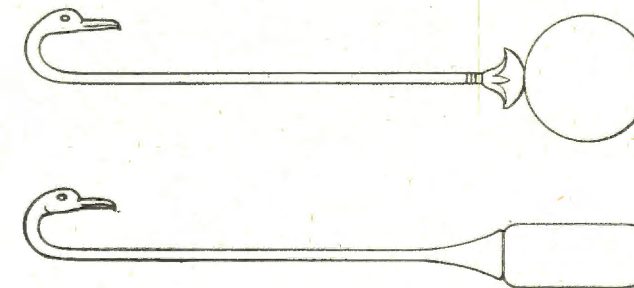


Fig. 81. — Manches d'ustensile ornés d'une tête de canard.

Les quatre pièces qui viennent d'être décrites ont garni des manches d'instruments divers ou des parties de meubles. En Égypte, sous le Nouvel Empire, on a fabriqué des fauteuils en X, dont les pieds d'ébène se terminent par des têtes de canard en ivoire, semblables à 703. Prisse d'Avennes a publié, d'après des bas-reliefs de Thoutmès III, un miroir et une cuiller, ainsi qu'un étui de bois, dont le manche se termine par une tête d'oiseau, qui peut être comparée à 706 (fig. 81)[2].

707. — **Un hochet** en or. Tombeau II (pl. XCIV).

Deux femmes nues, debout côte à côte, chacune passant un bras derrière le corps de sa compagne et laissant pendre l'autre. Le visage est encadré par deux mèches qui se terminent en boucle sur la poitrine. Les boucles sont creusées pour

1. De Morgan, *Dahchour*, 1894, p. 72, fig. 162. Semblable : pl. XX.
2. Prisse d'Avennes, *op. cit.*, II, pl. 79.

loger des pierres calibrées, qui manquent aujourd'hui. Entre les pieds des deux femmes se trouve une minuscule bélière, à laquelle est accrochée une goupille qui passe à travers une boucle creuse flanquée de deux cymbales bombées.

Les deux femmes ont été travaillées au repoussé, comme la tête de femme 403 de la jarre. On leur comparera, pour le modelé, la statuette d'ivoire 139 du dépôt de fondation.

708. — **Une épingle** en argent. Tombeau I (pl. CII). — Longueur : 0m 09. — La tête est de forme triangulaire. La tige présente une série de renflements.

BIBL. : *Syria*, III, p. 284, 285, fig. 5.

709. — **Deux tiges fourchues** en bronze. Tombeau I (pl. CX). — Longueur : 0m 18.

BIBL. : *Syria*, III, p. 280.

710-711. — Deux tiges fourchues en bronze. Tombeau II (pl. CVIII et fig. 82). — Longueur : 0m 31. — L'extrémité est renforcée par un anneau d'argent, de 0m 02 de diamètre. Un morceau de bois, bien conservé, subsistait à l'intérieur. Ces deux tiges sont brisées par le milieu. La planche CVIII ne reproduit que les moitiés du côté de la fourche.

712. — Deux tiges fourchues. Tombeau II (pl. CVIII). Très abîmées.

713-716. — **Quatre ciseaux** semblables, en bronze. Tombeau II (pl. CIX). — Longueur : 0m 247; épaisseur au milieu : 0m 012; largeur, d'un côté : 0m 062; de l'autre : 0m 05. — Traces de martelage sur le plus large des petits côtés.

717. — **Une plaque** de bronze. Tombeau III (pl. CIX). Cette plaque est en partie brisée, ce qui empêche d'en connaître la forme primitive. Elle n'est ornée d'aucun côté. Une tige ronde, ornée de cercles et de losanges, est fixée à la plaque par un rivet.

718-721. — Quatre anneaux de bronze. Tombeau III (pl. CVII). Ces anneaux de forme irrégulière consistent en deux fils noués ensemble.

722. — Neuf arceaux de bronze. Tombeau III (pl. CVII). Chaque arceau se compose d'une tige ronde, courbée par le milieu, et se termine à chaque extrémité par un crochet.

723. — Trois anneaux de bronze. L'un d'eux est pourvu d'un appendice auquel est fixé perpendiculairement un ruban tordu.

724. — Quantité de **feuilles** d'or, de forme rectangulaire. Tombeau I.

BIBL. : *Syria*, III, p. 288.

725. — **Un porte-bijoux** (?) en ivoire et or. Tombeau II (pl. CVI). Un plateau demi-circulaire, creusé comme une cuvette, porte sur trois pieds triangulaires, qui étaient entourés à la base par un petit ruban d'or. Un pied seulement est encore garni de son ruban. Les bords plats de la cuvette sont ornés de dix clous d'or. Ce petit meuble ressemble aux tables allongées et basses, représentées sur les sarcophages égyptiens du Moyen Empire, où l'on entreposait quelques-uns des objets offerts au mort.

726. — **Plusieurs centaines de plaquettes de faïence** vernissée, de formes et de dimensions variées. Tombeau I : le plus grand nombre dans le sarcophage; le reste dans l'hypogée, vers l'angle sud-est, et dans des vases. Ces plaquettes sont épaisses de 3 à 4 millimètres. Généralement les bords sont biseautés. L'émail est blanc ou jaunâtre, plus rarement bleu ou vert. Des plaquettes semblables, mais en petit nombre, ont été trouvées dans les tombeaux II, III et IV.

BIBL. : *Syria*, III, p. 288-289, fig. 7.

727. — **Plaquettes d'ivoire** représentant des papyrus. Tombeau II (pl. CVI). Ces plaquettes sont épaisses de 3 à 4 millimètres. Elles ne sont polies que du côté extérieur. Deux ombelles presque intactes se prolongent à droite et à gauche par des courbes. Une troisième est brisée par le milieu, mais la courbe qui la prolonge à droite est rencontrée par une autre courbe qui devait aboutir à une autre ombelle. Les tiges étaient réunies par la base.

728. — Deux fragments d'une plaque d'argent qui a été appliquée sur

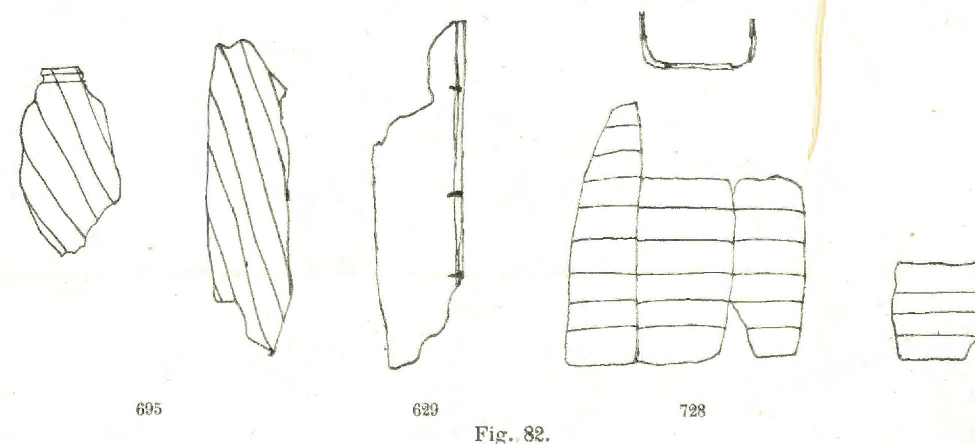


Fig. 82.

bois. Tombeau II (fig. 82). Le fragment le plus grand a été trouvé plié en trois.

729. — Fragment d'une plaque d'argent. Tombeau IV (fig. 82). Le rebord est traversé par trois petits clous d'argent.

730-733. — Quatre plaques de bronze ayant été appliquées sur bois. Tombeau II (fig. 83).

734. — Quatre tiges de bronze, courbées à angle droit. Tombeau II (la mieux conservée; fig. 83). La branche la plus longue se hérisse, vers l'extérieur, de sept paires de clous à tête d'argent, longs d'un centimètre. Ces pièces de bronze se plaçaient donc à l'intérieur d'une caisse, et les têtes d'argent des clous se voyaient à l'extérieur. D'ailleurs, quelques fibres de bois adhèrent par endroits au bronze.

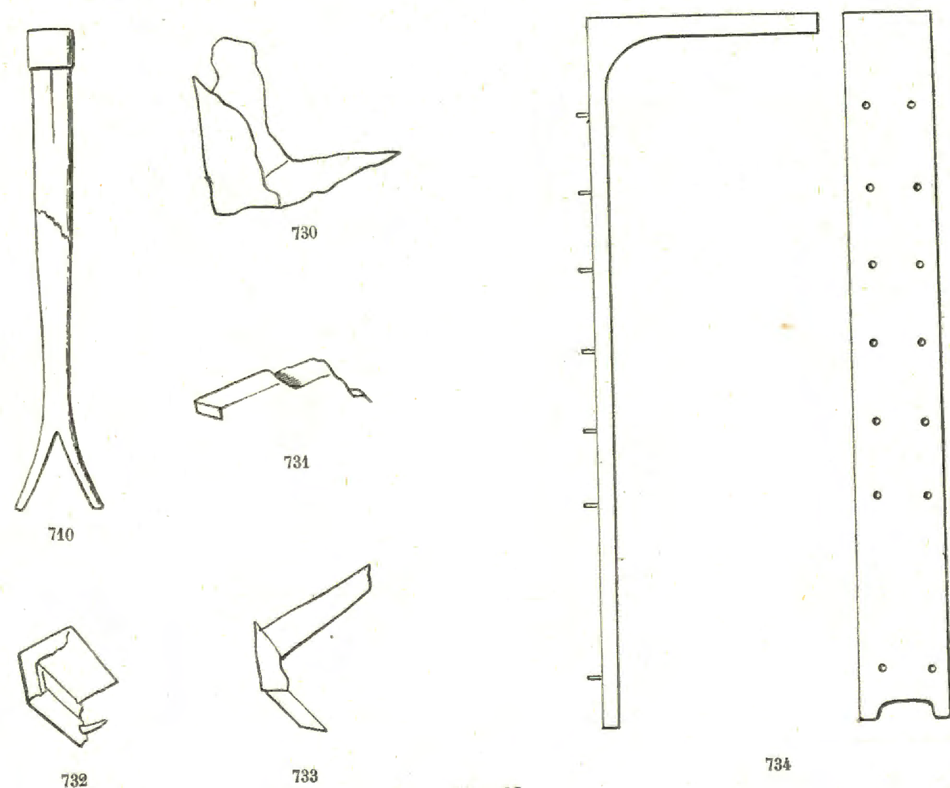


Fig. 83.

735. — **Deux tiges** semblables, mais plus grandes, brisées en plusieurs morceaux, hérissées de clous à tête d'argent. Tombeau II (pl. CVII). Trouvées dans le puits sous le dallage.

736. — **Quatre clefs** (?) de bronze. Tombeau I (un des exemplaires : pl.

CIX). Une double tige qui se termine d'un côté par un anneau et qui, de l'autre, était traversée par deux chevilles, mais il manque souvent une des chevilles, et les deux parties de la tige, n'étant plus maintenues suffisamment, se sont écartées.

BIBL. : *Syria*, III, p. 280.

737. — Quatre clefs de bronze, semblables à celles du tombeau I. Tombeau II (pl. CVII). Trouvées dans le puits au-dessous du dallage.

738. — Un anneau de bronze (diamètre : 0m 03), dont les extrémités, longues de 0m 05 environ, sont appliquées l'une contre l'autre. Tombeau I (pl. CX).

739. — Semblable, mais les deux bords de la tige s'écartent l'un de l'autre. Tombeau I (pl. CX).

BIBL. : *Syria*, III, p. 280.

740. — Semblable. Tombeau II (pl. CX). La tige de bronze, large de 0m 028, forme un cercle qui a 0m 045 de diamètre. La partie rectiligne est traversée par une cheville de bronze.

741. — Semblable. Tombeau II (pl. CX). La cheville manque.

742. — Semblable. Tombeau II. Il y avait deux chevilles, qui sont perdues.

743. — Semblable. Tombeau II. Très abîmé.

Ces quatre objets semblables du tombeau II étaient déposés sous les dalles du puits, près des quatre clefs, de même que, dans le tombeau I, l'anneau et les quatre clefs avaient été placés contre le mur fermant la chambre. Si les objets en forme de clef sont réellement des clefs, on pourrait aussi conjecturer que les anneaux de bronze sont des charnières.

744. — Un tube de bronze enfermant un morceau de bois. — Hauteur : 0m 25. — Puits du tombeau II.

745. — Quatre chevilles de bronze. Puits du tombeau II (pl. CX). — Hauteur moyenne : 0m 13. — Terminées d'un côté par un ourlet.

RÉCIPIENTS

746. — **Vase d'argent en forme de théière.** Tombeau I (pl. CXI). Col droit, orné de trois raies parallèles repoussées, muni d'un rebord, haut de 0m 02; diamètre : 0m 085. La panse, ornée de côtes, atteint rapidement son plus grand diamètre qui est de 0m 13, puis décroît jusqu'à l'endroit où elle se raccorde au pied (0m 03 de diamètre), qui est uni et légèrement évasé. — Hauteur totale : 0m 14. — Une anse dont la courbe dépasse la hauteur du col s'attache sur la panse et sur le

rebord. Le vase se vidait par un bec triangulaire, long de $0^{m}06$, muni à l'entrée d'une passoire. Un tube de $0^{m}05$ est soudé à l'intérieur du vase, contre la panse qui est percée d'un petit trou à cet endroit.

Très oxydé, troué et déchiré en plusieurs endroits.

BIBL. : *Syria*, III, p. 282, 285, fig. 5, pl. LIV.

747. — **Vase d'argent en forme de théière et son couvercle.** Tombeau II (pl. CXII). Analogue au précédent, mais un peu plus grand. — Hauteur : $0^{m}171$. — Le rebord est formé par un cercle soudé sur le col. Celui-ci est orné, comme l'autre, de raies parallèles; il est percé tout près du bord en trois endroits pour laisser passer une petite boucle. L'anse, complètement tordue aujourd'hui, est fixée sur le col par trois rivets et par deux seulement sur la panse. Le bec, qui, au moment de la trouvaille, était dessoudé, a une section triangulaire. Il est pourvu d'une passoire à l'endroit où il se raccorde au vase.

Le couvercle, de forme arrondie, devenu très fragile par l'oxydation et complètement rongé sur les bords, représentait une fleur de lotus renversée, dont les pétales sont indiqués par un double trait repoussé. Au centre se remarquent quatre têtes de rivets entre lesquels le couvercle a été criblé de trous qui dessinent trois cercles concentriques. Ces rivets soutiennent un tube qui plonge vers l'intérieur. A quatre centimètres du centre, en trois endroits situés à égale distance, on a pratiqué deux séries de quatre petits trous donnant passage à des clous qui ont peut-être servi à fixer une poignée.

De ces constatations il résulte que les vases des tombeaux I et II ne sont pas de simples aiguières, mais bien des récipients destinés à faire infuser quelque produit dans un liquide bouillant. Dans l'Égypte du Moyen Empire, nous ne connaissons rien d'analogue. Dans les ateliers égyptiens, jusqu'après la XIIe dynastie, on s'est contenté de fabriquer des marmites et des bassines de métal, des cuvettes et des aiguières qui ne sont que des [illegible] ou des [illegible], pourvus d'un bec et sans ornement.

Au Nouvel Empire apparaissent des vases qui ressemblent quelque peu à ceux de Byblos, comme le cratère du tombeau de Pou-am-rê, dont le couvercle est une fleur de lotus renversée, et bien d'autres pièces fabriquées dans les ateliers de Rekhmara et d'autres grands personnages de la même époque[1]. Mais dans les

1. DAVIES, *The tomb of Puyemrê*, pl. LVIII, LIV, LV; *The tomb of two officials of Thutmosis IV*, pl. XXIII, IV, XII.

mêmes tombeaux nous remarquons, entre les mains des Asiatiques porteurs de présents, toute une collection de vases garnis de fleurs, dont le col, la panse cannelée, le pied et les anses rappellent beaucoup les « théières » de Byblos, dont ils diffèrent surtout par l'absence de bec (fig. 84)[1]. Des vases du même genre constituent l'essentiel des trésors rapportés de Syrie par les Pharaons du Nouvel

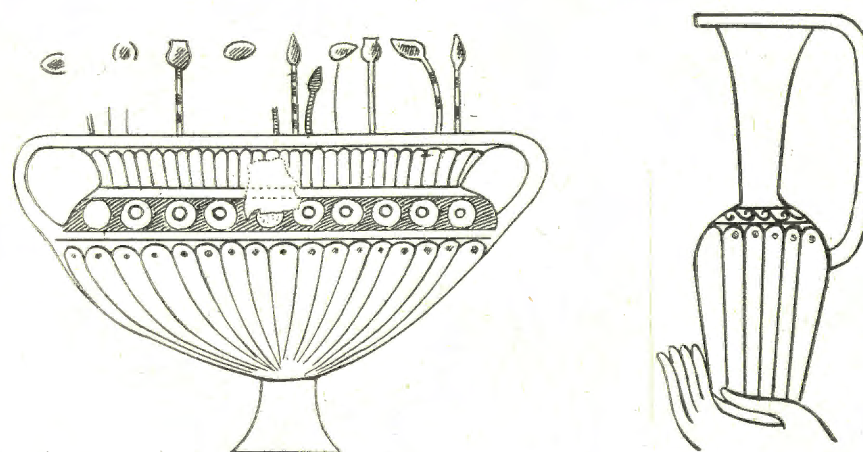


Fig. 84. — Vases de métal importés de l'étranger, d'après une peinture égyptienne.

Empire et représentés si souvent en bas-relief sur les murs des temples (un de ces vases : fig. 59 *bis*). A s'en tenir aux bas-reliefs égyptiens, il serait difficile de savoir si ces vases d'art ont été créés en Syrie, ou en Égypte, ou même dans le pays des Keftiou. Mais voici que les tombes de Byblos, antérieures de plusieurs siècles, nous livrent des originaux de ces vases qui ne nous étaient connus que par la peinture. Il est donc permis de conclure que l'industrie des vases artistiques s'est développée plus tôt en Syrie qu'en Égypte et qu'en tout cas les « théières » de Byblos ont été fabriquées sur place.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXVII, p. 21-23, fig. 16-18.

748. — **Fragment d'un vase d'argent, décoré de spirales.** Tombeau I (pl. CX). — Diamètre : environ $0^{m}15$. — Un rebord, légèrement évasé de $0^{m}02$ environ, uni, séparé par un double trait de la panse décorée par repoussé d'un lacis de spirales. Le fond manque.

1. W. MAX MULLER, *Egyptian Researches*, II, pl. III et XV. Semblables : PRISSE D'AVENNES, *Histoire de l'art égyptien*, II, pl. 79, 85, 95; LEPSIUS, *Denkm.*, III, 115.

Le lacis de spirales joue un grand rôle dans la décoration égyptienne, à partir du Nouvel Empire et surtout de la fin de la XVIII[e] dynastie[1], mais les Égyptiens de la XII[e] dynastie ne paraissent pas l'avoir connu. Un Égéen du tombeau de Senmout, des Égéens et des Syriens, au tombeau de Men-kheper-rê-senb, présentent des vases décorés soit d'un seul rang, soit d'un lacis de spirales. Bien plus ancien serait l'œnochoé d'or provenant du tombeau IV de Mycènes, signalée par M. Pottier[2], qui est également ornée d'un lacis de spirales obtenu par repoussé. Mais ce décor était connu des Giblites bien avant le Moyen Empire. Parmi des scarabées trouvés dans la jarre, qui sont tous antérieurs à la fin de la VI[e] dynastie, il s'en trouve un grand nombre qui sont ornés au revers de groupes de spirales (ci-dessus, n[os] 444, 447, 450-535).

BIBL. : *Syria*, III, p. 284, pl. XLV, p. 285, fig. 4.

749. — Treize fragments d'un récipient semblable. Tombeau II (pl. CXII). Ces fragments sont très petits et ne nous apprennent rien de plus sur cette forme de vase.

750. — **Une tasse** d'argent. Tombeau II (pl. CXIII). Tasse très plate, de 0[m] 126 de diamètre, munie d'une poignée fixée sur le bord par deux rivets. L'oxydation a détaché le fond qui est pourvu d'un bourrelet circulaire.

751. — Une coupe d'argent, à bord renforcé. Tombeau I (pl. CXIII). Réduite à un fragment en forme de croissant.

BIBL. : *Syria*, III, p. 284.

752. — Une assiette d'or. Tombeau I (pl. CXIII). — Diamètre : 0[m] 16. — Le fond porte un bourrelet circulaire.

BIBL. : *Syria*, III, p. 284 et pl. LXV, 2.

753. — Une assiette d'or. Tombeau I. Plus petite que la précédente et en forme de calotte.

BIBL. : *Syria*, III, p. 284 et pl. LXV, 7.

754. — Une coupe d'or. Tombeau II (pl. CXIII). — Diamètre : 0[m] 15. — Col évasé, large de 0[m] 015; panse arrondie; fond surélevé, légèrement concave.

Deux coupes garnies de fleurs, dont l'une est pourvue de deux anses, faisant

1. Plafonds, caisses de char.
2. Pottier, *op. cit.*, in *Syria*, III, p. 299.

partie d'une collection d'objets importés de Syrie, sont représentées dans le tombeau d'Amenmose à Thèbes[1].

755. — Deux fragments d'un vase cannelé en or. Tombeau II, dans le puits, au-dessous du dallage.

756. — Huit fragments d'un vase d'argent, cannelé, dont un bord est découpé en dents de scie. Tombeau II (pl. CXIII). Ces fragments faisaient peut-être partie d'un vase à pied semblable à celui que reproduit la planche CLXVI, d'après une peinture égyptienne[2].

757-759. — Trois cols de vase en argent. Tombeau II (pl. CXIII).

760. — Bouchon de vase en argent, en forme de cloche. Tombeau II. — Hauteur : 0[m] 04.

Les vases syriens représentés sur les documents égyptiens du Nouvel Empire portent souvent un bouchon de cette forme (pl. CLXV)[3].

761. — Fragment d'un récipient d'argent, orné de raies parallèles. Tombeau II.

762. — Fragment d'un récipient en argent, décoré de raies parallèles près du bord et percé de deux trous par où passe une petite anse. Tombeau II (pl. CXIII).

763. — Semblable. Tombeau II. Appartenait peut-être au même récipient.

764. — Quatre fragments d'une passoire en argent. Tombeau II (pl. CXIII).

765. — Deux fragments d'une chaînette d'argent, avec un bout d'anneau. Tombeau II (pl. CXIII).

766. — **Une assiette** de bronze, en forme de calotte. Tombeau I. — Diamètre : 0[m] 32. — Deux trous.

767. — Une assiette de bronze, en forme de calotte. Tombeau I. — Diamètre : 0[m] 175.

768. — Une assiette de bronze, à fond plat. Tombeau I. — Diamètre : 0[m] 13.

769. — Une assiette de bronze. Tombeau I. — Diamètre : 0[m] 14. — Le fond est à bourrelet circulaire.

BIBL. (766-771) : *Syria*, III, p. 279 et pl. LXVI.

1. Wreszinski, *Atlas*, I, pl. 88.
2. Rosellini, *Mon. Civ.*, pl. LXII.
3. Semblables : Prisse d'Avennes, *op. cit.*, II, pl. 96, 2; 84, 4; 82; Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 49.

770. — Une assiette de bronze, en forme de calotte. Tombeau II. — Diamètre : 0^{m}145 ; épaisseur : 0^{m}002.

771. — **Un plat** de bronze, en forme de cône. Tombeau II (pl. CXIV). — Diamètre : 0^{m}35 ; hauteur : 0^{m}135 ; épaisseur : 0^{m}002. — Une petite déchirure sur le bord.

772-773. — Deux godets cylindriques en bronze. Tombeau I. — Diamètre : 0^{m}07 ; hauteur : 0^{m}004.

BIBL. : *Syria*, III, p. 279 et pl. LXVI.

774. — **Une bassine** en bronze. Tombeau I. — Diamètre : 0^{m}50 ; hauteur : 0^{m}07. — Bord plat horizontal ; fond plat (diam. : 0^{m}11), légèrement surbaissé.

BIBL. : *Syria*, III, p. 279 et pl. LXVI.

775. — Une bassine en bronze. Tombeau II (pl. CXIV). — Diamètre : 0^{m}475 ; hauteur : 0^{m}114. — Bord plat légèrement incliné. Fond plat surbaissé, diamètre : 0^{m}18. Très oxydé.

776. — Une cuvette de bronze. Tombe I (pl. CXIV). — Diamètre : 0^{m}43 ; hauteur : 0^{m}11. — Le rebord forme un ourlet autour d'une tige circulaire. Le fond, qui a environ 0^{m}30 de diamètre, se soulève au centre, d'environ 0^{m}03. Très oxydé et troué en plusieurs endroits.

BIBL. : *Syria*, III, p. 279.

777. — Semblable. Tombeau II (pl. CXV). Encore plus oxydé et plus fragile que la cuvette du tombeau I. Il manque un tiers du bord.

778. — Une cuvette à anse, en bronze. Tombeau I.

BIBL. : *Syria*, III, p. 279.

779. — **Une potiche** de bronze. Tombeau I. — Hauteur : 0^{m}35. — Rebord arrondi. Le col se resserre légèrement ; panse ronde ; fond plat.

BIBL. : *Syria*, III, p. 279, pl. LXII, 4 et LXVI, 9.

780. — Semblable. Tombeau II. — Hauteur : 0^{m}34. Diamètre de l'ouverture : 0^{m}13 ; du col : 0^{m}07 ; de la panse : 0^{m}14 ; du fond : 0^{m}08. — Très oxydée. Deux trous.

781. — Une potiche à anse. Tombeau I. — Hauteur : 0^{m}35. — Col évasé, panse ronde, fond plat à rebord. L'anse s'attache au col et à l'endroit le plus large de la panse.

BIBL. : *Syria*, III, p. 288 et pl. LXVI, 1, 12.

782. — Une potiche à anse, en bronze. Tombeau II (pl. CXV). Le bord et le

col manquent. La panse ronde se rétrécit vers le bas et s'élargit de nouveau pour se terminer par un fond plat. L'anse, élégamment courbée, se termine par une fleur de lotus, d'où part une langue de métal qui était fixée au bord du vase par trois rivets dont les deux têtes sont d'argent. Sur les bas-reliefs égyptiens, les vases présentés par les Asiatiques ont très souvent l'anse terminée en fleur de lotus (pl. CLXV).

783. — **Un support de vase** en bronze. Tombeau II (pl. CXV). Ce support a la forme de certains vases d'albâtre de la VIe dynastie. Il est très haut (0^{m}45) par rapport aux diamètres de l'ouverture (0^{m}15) et du fond (0^{m}165). Il offre un profil concave. Cette forme de support est très commune en Égypte[1].

784. — Un support de vase en bronze. Tombeau II (fig. 85). Beaucoup moins haut que le précédent, sans fond, à profil concave. Bien conservé.

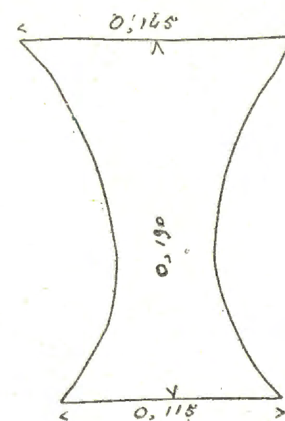
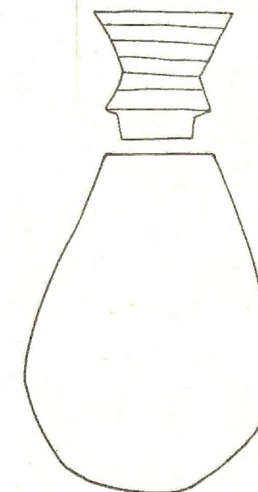


Fig. 85.


Fig. 86.

785. — **Un vase** d'albâtre. Tombeau II (fig. 86). Il est en deux pièces. La partie supérieure comprend le col évasé, orné de raies parallèles, et taillé vers le bas en biseau pour s'emboîter dans la partie inférieure qui est à fond arrondi. L'albâtre est complètement dépoli. L'épaisseur de la paroi se réduit en certains points à 1 millimètre. Aussi le vase était-il brisé en plusieurs morceaux.

1. Sethe, *Urkunden*, IV, p. 630, 635.

785 bis. — Un vase d'albâtre en très mauvais état. Tombeau I.

BIBL. : *Syria*, III, p. 288.

786. — Un vase d'albâtre. Tombeau III (pl. CXVIII). — Hauteur : 0m092. — Bord plat, col rétréci et fond plat.

787. — **Deux fragments d'un vase d'albâtre portant une inscription hiéroglyphique.** Tombeau IV (pl. CXVII).

Vase de forme ovoïde. Une colonne verticale d'hiéroglyphes se trouve le long de la cassure du plus grand fragment : ←



« ... au *ka* du noble, prince, cheik des cheiks, prince de [Byblos] .....*t-f*, renouvelé de vie, possédant la dignité d'*amakh.* »

Les signes, gravés au trait, sont assez lisibles, malgré quelques bizarreries. Le ⊔ présente deux petits traits sur la ligne horizontale ; le □ contient à l'intérieur des

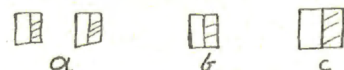


Fig. 87. — La lettre *p* dans les inscriptions hiéroglyphiques de Byblos.

traits obliques (fig. 87 *b*), que nous avions déjà remarqués sur la même lettre, dans l'inscription de la harpè II (fig. 87 *c*). Ce sont là, semble-t-il, des particularités locales. Sur les monuments égyptiens d'Égypte, le □ est divisé par des raies verticales jusqu'à la IVe dynastie : ▥. A partir de cette époque, il est divisé par des raies horizontales en deux compartiments égaux qui sont rayés verticalement : ▤. Le dernier signe visible avant la fin de la lacune est identique au signe *kꜣp*, que nous retrouvons dans tous les exemples du nom égyptien de Byblos, *Kpni*, à partir du milieu de la XIIe dynastie. On peut donc restituer en toute certitude la fin du nom . Entre les titres et les épithètes qui terminent la colonne était gravé le nom du possesseur du vase, qui était en même temps le maître du tombeau IV, mais l'albâtre a été, à cet endroit, profondément entamé et on ne distingue plus que les derniers signes . C'est trop peu pour reconstituer le nom. Du moins l'inscription du vase m'a-t-elle permis d'établir qu'un scarabée d'améthyste de la collection Clercq (no 2671), qui porte au revers une titulature en hiéroglyphes, faisait partie des objets dérobés dans le tombeau IV.

Ce scarabée a été acquis à Gebeil peu après le départ de Renan par Pérétié, et Renan l'a publié dans sa *Mission de Phénicie*[1], aux additions et corrections, en résumant l'opinion de Mariette, le seul égyptologue qui, jusqu'à ces derniers temps, se soit occupé du scarabée. Nous le reproduisons ci-contre (fig. 88 *a-b*), d'après l'original. Voici les raisons qui permettent de l'attribuer au tombeau IV avec presque autant d'assurance que si nous l'y avions trouvé nous-même.

Le tombeau IV contenait certainement, comme les trois autres tombeaux voisins, une ou plusieurs bagues ornées d'un scarabée d'améthyste. Or, le scarabée

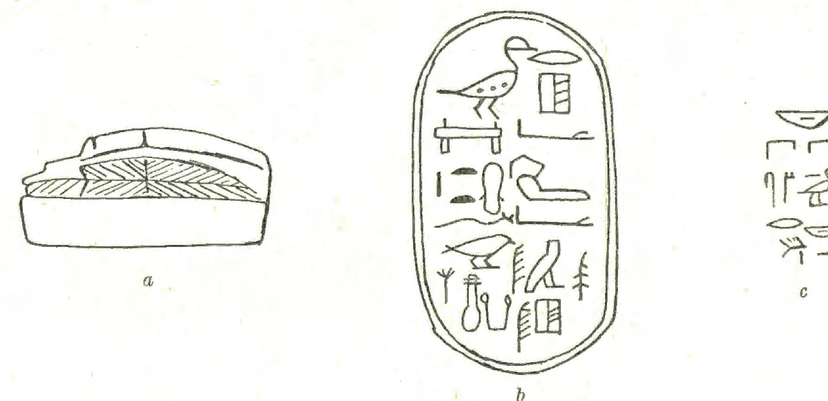


Fig. 88. — *a-b*, scarabée 2671 de la collection de Clercq, provenant de Byblos; *c*, scarabée 2544 de la collection de Clercq, provenant de Byblos.

de la collection Clercq est percé d'un trou dans le sens de la longueur pour le passage d'une goupille. Il était donc monté en bague ou en bracelet. Les scarabées d'améthyste font leur apparition en Égypte et à Byblos sous la XIIe dynastie. Le temple de la Dame de Byblos, d'où j'ai retiré un si grand nombre de scarabées en os, en faïence et en cristal, n'en a fourni aucun d'améthyste. On s'explique ainsi très bien que les voleurs, après être entrés dans le tombeau IV, où ils ont raflé tous les objets précieux, aient gardé la monture en or et vendu la pierre au bout de quelque temps.

L'étude de l'inscription gravée au revers du scarabée achèvera de le prouver.

1. *Mission de Phénicie*, p. 854; cf. *Catalogue raisonné de la collection de Clercq*, VII, A. DE RIDDER, *Les bijoux et les pierres gravées*, p. 530. Dans *Un Égyptien, roi de Byblos, sous la XIIe dynastie*, in *Syria*, VIII, p. 85-92, j'ai montré que ce scarabée provenait, selon toute vraisemblance, du tombeau IV.

Elle commence par le double titre [hiéroglyphes] *rpʿ ḥꜣtị*ʿ, qui est le premier des titres mentionnés sur le vase d'albâtre. La lettre *p* (fig. 87 *a*) y présente la forme caractéristique sur laquelle nous avons déjà attiré l'attention. Elle est partagée en deux par une ligne verticale, et la moitié droite est coupée obliquement par trois petits traits. Le titre est suivi par deux noms propres que sépare le signe [hiéroglyphe] *sꜣ* « fils ». De ces deux noms le premier, qui appartient au père, d'après l'usage égyptien auquel devaient naturellement se conformer les Giblites quand ils écrivent en égyptien, se lit *Iꜣmipị*. Le panache de roseau a ses épillets séparés, comme sur les plus vieilles inscriptions égyptiennes et comme sur d'autres inscriptions giblites. Le signe initial ressemble au signe [hiéroglyphe], tel qu'il est dessiné au tombeau de Meten. Comme il est accompagné d'un *m*, nous ne pouvons lui donner que la valeur *ịꜣm*. Le second nom propre, écrit très lisiblement [hiéroglyphes] *Mḏd ṯb·t t·f*, est celui du possesseur du scarabée, qu'accompagnent deux épithètes [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] « grand de sceptre » et « beau de Ka ». C'est ce nom que nous devons comparer aux signes encore visibles sur le vase d'albâtre. Le nom mutilé finit par le groupe [hiéroglyphes], où nous retrouvons bien le trait ı, les lettres *t* et *f*. Il est vrai que les trois traits du pluriel, à gauche du ⌓, n'existent pas sur le scarabée, mais cette différence peut s'expliquer. *Mḏd ṯb·t t·f* signifie littéralement en égyptien : « celui que presse[1] la sandale de son père ». Une variante possible consiste à mettre le mot « père » au pluriel. Nous avons donc trois raisons précises d'attribuer au tombeau IV le scarabée de la collection de Clercq. Une particularité épigraphique est commune à ce scarabée et à d'autres inscriptions égyptiennes de Byblos. Le possesseur du scarabée et le maître du tombeau portaient les titres de *rpʿ ḥꜣtị*ʿ « noble prince ». Enfin, le nom mutilé sur le vase du tombeau présente les lettres qui terminent le nom bien conservé du scarabée.

L'attribution du scarabée de Clercq au tombeau IV nous fait donc connaître à la fois le nom du prince de Byblos qui y était enterré, *Mḏd ṯb·t t·f*, mais aussi le nom de son père, Amipi. Nous avons très probablement le nom de sa femme sur un autre scarabée d'améthyste, semblable au premier, mais plus petit et qui a été aussi monté en bague. Acquis à Gebeil, en même temps, par les soins du même Péretié, il est entré également dans la collection de Clercq[2]. Les hiéroglyphes gravés sur le plat (fig. 88 *b*) signifient : « la Dame Sat-Ousir, possédant la dignité d'*amakh* ».

1. *Mḏd* est à la forme relative, comme dans d'autres noms théophores, tels que *Rdị-n-Ptḥ* « que Ptah a donné », *Ptḥ wr ịr-n* « Grand est celui que Ptah a donné ».

2. Il y porte le numéro 2514 (cf. le tome VII du *Catalogue*, A. DE RIDDER, *Les bijoux et les pierres gravées*, p. 504 et pl. VII, et l'article déjà cité in *Syria*, VIII, p. 85-92.

D'une part, il semble bien qu'à l'exception du tombeau IV, aucune tombe royale de Byblos n'a été violée dans les temps modernes, à l'époque de la mission Renan. D'autre part, les rois de Byblos partageaient probablement leur tombeau avec leur femme. Le tombeau II contenait deux bagues ornées d'une améthyste. Au tombeau III on a recueilli les débris de deux squelettes. Le tombeau V contenait trois sarcophages. Enfin, la Dame Sat-Ousir possède la dignité d'*amakh* dont le noble prince Medjed-tebit-iotef était revêtu. Nous pouvons donc admettre qu'elle était l'épouse de ce dernier.

BIBL. : *Syria*, IV, p. 341; *CR. Académie des Inscriptions*, 1927; *Syria*, VIII, p. 85-92.

788. — Fragments d'une cuvette d'albâtre. Tombeau IV (dans le fond du puits).

789. — **Jarres** en poterie, hautes de 0m 65 à 0m 70, à large ouverture et fond arrondi. Tombeaux II et III (trois exemplaires bien conservés, pl. CXVI et CXVIII). Les unes ont le col bien évasé, les autres beaucoup plus court et presque vertical.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXVII, p. 25, fig. 22.

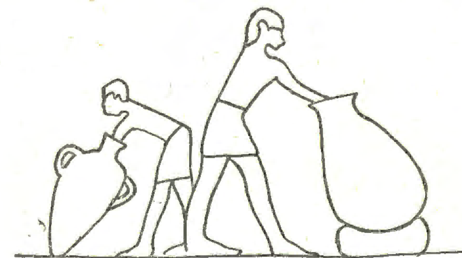


Fig. 89. — Jarres égyptiennes du Nouvel Empire.

790. — Jarres en poterie, de forme ovoïde, à col muni d'un rebord. Tombeau III (pl. CXVI). — Hauteur de 0m 30 à 0m 40.

791. — Jarres en poterie, à large panse et à fond pointu, munies de deux oreilles, hautes de 0m 60 à 0m 70. L'ouverture est généralement étroite, le col bas et muni d'un rebord. Les tombeaux I, II et III ont fourni chacun une dizaine d'exemplaires; le tombeau IV n'en contenait qu'une (pl. CXVI et CXVIII).

BIBL. : *Syria*, III, p. 278 et pl. LXIII, 5; *Mon. Piot*, XXVII, p. 25, fig. 22.

On voit des jarres de ce dernier type entre les mains des Asiatiques porteurs d'offrandes[1]. Les Égyptiens du Nouvel Empire se servent constamment, et pour toutes sortes d'usages, aussi bien des jarres à oreilles (type 791) que des jarres à fond rond (type 789) (fig. 89[2]), mais, au Moyen Empire, ils ne les employaient pas encore. Il semble donc que les Égyptiens les aient adoptées à l'imitation des Syriens.

792. — Une jarre à large panse, ouverture étroite et deux oreilles comme celles du type précédent, mais pourvue d'un fond plat à rebord. Tombeau III.

793. — Une jarre à large panse, fond plat, muni d'un rebord, ouverture étroite, sans anse. Tombeau II (pl. CXIX). La panse est décorée, près du col, d'une ligne ondulée, tracée avant la cuisson au moyen d'un instrument à cinq pointes.

794. — Marmites rondes, à large ouverture, col bas, muni d'un rebord. Tombeau III (pl. CXVI).

795. — Une terrine. Tombeau II. — Diamètre extérieur : $0^{m}447$; intérieur : $0^{m}38$. Hauteur : $0^{m}175$. — Petit rebord, fond plat.

796. — Une terrine à fond arrondi et à oreilles. Tombeau II (pl. CXVI et CXVIII). — Diamètre : $0^{m}449$.

797. — Une terrine en forme de vasque. Tombeau III (pl. CXVI et CXVIII).

798. — Assiettes de poterie, les unes à fond plat et à rebord, les autres en forme de calotte. — Tombeaux I, II et III (pl. CXVI).

799. — **Un broc** à large panse, reposant sur une base plate, taillée en biseau, une anse, col haut, ouverture pincée. Tombeau III (pl. CXIX). Un bourrelet circulaire sépare le col de la panse. Terre cuite à engobe rose.

800. — Petits brocs en terre cuite, à engobe rouge foncé et lustrée. Hauteur : de $0^{m}14$ à $0^{m}16$ (pl. CXVI et CXVIII). Une anse haut placée. Bec pincé. Panse ronde, reposant sur un fond plat. Le tombeau I en a fourni quatre, mais le plus grand nombre a été trouvé dans le tombeau II.

BIBL. : *Syria*, III, p. 278 et pl. LXIII, 1 et 3; *Mon. Piot*, XXVII, p. 25, fig. 22.

801. — Petits brocs à fond arrondi, en terre cuite, sans engobe. Tombeaux II et IV.

1. Par exemple, au tombeau de Rekhmara, éd. Virey (*Mémoires Mission française*, t. V), pl. VII.

2. Wreszinski, *Atlas*, I, pl. 301 (d'après le tombeau de Kenamon à Gournah).

802. — Gobelets à paroi mince, posés sur fond plat, en terre cuite, à engobe rouge foncé, lustrée. Tombeaux II et III (pl. CXVI et CXVIII).

803. — Gobelets en terre lustrée noire. Tombeau III.

804. — **Gobelets à pied, pourvus d'un anneau.** Deux presque complets au tombeau I; fragment d'un exemplaire au tombeau II et de trois au tombeau III (pl. CXVII). Le pied est fortement évasé. L'anneau est fixé au haut du pied, sous le gobelet.

Les vases syriens, qui nous sont connus par les bas-reliefs égyptiens, reposent souvent sur un pied, dont la forme peut se comparer à ceux de ces gobelets; par contre, aucun n'est pourvu d'un anneau ainsi placé.

BIBL. : *Syria*, III, pl. LXII, 3.

805. — **Vase** en terre cuite lustrée noire. Tombeau III (pl. CXIX). La forme de ce vase rappelle de très près les « théières » d'argent des tombeaux I et II. La panse très large va en se rétrécissant, puis s'élargit de nouveau pour former le pied. Le col, relativement haut, est muni d'un rebord plat, où se pose une anse trilobée qui aboutit à la panse, d'où part, d'un point diamétralement opposé, un bec allongé à section triangulaire. Le seul ornement est un bourrelet circulaire au bas du col. Intact.

BIBL. : *Syria*, IV, p. 337; *Mon. Piot*, XXVII, p. 21, fig. 15.

806. — Semblable. Tombeau III (pl. CXIX). Le bec est réuni par l'extrémité au col du vase. Brisé en plusieurs morceaux. A pu être reconstitué presque entièrement.

BIBL. : *Mon. Piot*, XXVII, p. 21, fig. 15.

807-809. — Fragments d'une pièce semblable, qui a pu être reconstituée presque entièrement, et de deux autres très incomplètes. Tombeau III.

810. — Fragment d'une pièce semblable, en terre lustrée noire. Tombeau IV.

811. — **Un vase** [illegible] **en faïence peinte.** Tombeau III (pl. CXVIII). Ce vase est en deux pièces : le corps du vase très allongé, à fond plat, et le col à rebord plat. Les deux pièces une fois mises en place, un raccord a masqué la juxtaposition. Le vernis n'a pas tenu partout. On voit que le vase était peint en deux couleurs, rouge et vert; le vert occupait, semble-t-il, la plaque d'une étiquette sur une bouteille, mais je n'y ai pas même aperçu un fragment de signe. Très fragile.

812. — Fragments d'un ou de deux vases semblables. Tombeau II.

813. — **Un cône** de poterie peinte. Tombeau IV (fig. 90). — Hauteur : 0m 19. — Une fleur de lotus a été dessinée sur l'extérieur de ce cône, au trait noir. Traces de couleur bleue sur les pétales.

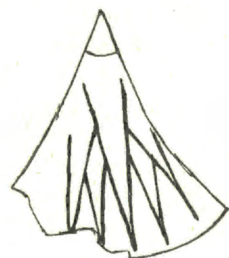


Fig. 90.

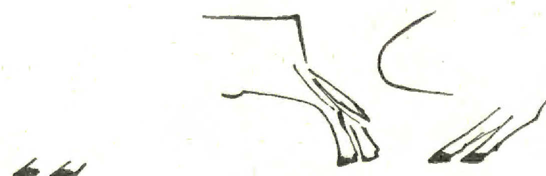


Fig. 91.

814. — Semblable. Tombeau IV, plus maltraité.

815. — **Une marmite** de poterie, décorée d'une scène. Tombeau IV (pl. CXVII et fig. 91). — Hauteur : 0m 21; diamètre : 0m 195. — La poterie a été recouverte d'un vernis blanchâtre, sur laquelle la scène a été dessinée au trait noir. On distingue encore les pieds de devant et l'arrière-train d'un animal lancé au galop, le cou et les pattes de devant d'un second animal, puis une silhouette humaine. Si mal conservée qu'elle soit, cette modeste pièce est pourtant le plus ancien exemple connu de l'imagerie phénicienne. Plus tard les pièces offertes au Pharaon ou à ses officiers par les gens de Retenou et de Naharina sont fréquemment décorées d'un bœuf ou d'une antilope lancés au galop. Les Égyptiens peindront, à leur tour, sur la panse des jarres des animaux ou des végétaux.

CONCLUSION

De l'étude que nous avons faite de ces quatre tombeaux et de l'inventaire de leur mobilier, on peut conclure qu'ils ne sont pas moins rapprochés dans le temps que dans l'espace, mais il est plus difficile d'indiquer comment ils se succèdent. Le tombeau I, celui du roi Abichemou, est du règne d'Amenemhat III. Le tombeau II, où reposait le roi Ypchemouabi, date d'Amenemhat IV. Restent les tombeaux III et IV, dont le premier n'a fourni aucun objet de provenance égyptienne, soit que son possesseur ait régné peu de temps, soit qu'il n'ait pas entretenu de bons rapports avec le Pharaon. Une particularité de la construction

fournit cependant un indice qui n'est pas négligeable. Les carriers ont, en effet, creusé dans la paroi est du puits, à une profondeur relativement faible, une niche qu'ils ont laissée inutilisée, car, s'ils avaient insisté, ils auraient éventré la paroi ouest du puits IV, qui est tout voisin. Ils se sont alors décidés à creuser la chambre à l'ouest, mais ils couraient un nouveau risque, celui de se jeter dans le couloir souterrain, comme on s'en convaincra en examinant sur la planche LXXI le plan de la nécropole. Pour éviter le couloir, ils ont dû approfondir le puits et creuser leur chambre moitié dans le roc et moitié dans l'argile. Cette observation ne vaut pas un bon cartouche, mais nous tiendrons pour vraisemblable que le tombeau III est plus récent, et que le groupe des tombeaux I-II, et que le tombeau IV.

Grâce au fragment de vase d'albâtre qui était resté dans ce tombeau, grâce aux deux scarabées d'améthyste qui, soustraits par les fouilleurs clandestins, ont fini par entrer dans la collection de Clercq, nous connaissons le nom et les titres du possesseur de ce dernier tombeau et aussi le nom de son père et celui de sa femme. Abichemou et Ypchemouabi sont des Sémites. Au contraire, Medjed-tebit-iotef est un Égyptien ou du moins porte un nom égyptien, forgé tout spécialement pour exprimer l'humble situation d'un roi de Byblos par rapport au Pharaon[1]. Son père Amipi et sa femme sont tous deux Égyptiens[2]. Les Pharaons ont sans doute été amenés, pour des motifs inconnus de nous, à renverser la dynastie indigène et à installer sur le trône de Byblos un Égyptien, fils d'Égyptien, époux d'une Égyptienne. Ils ont même ajouté aux titres ordinaires des rois de Byblos un nouveau titre, *ḥꜣq ḥꜣqu* « cheik des cheiks », par lequel il semble que Medjed-tebit-iotef exerçait une certaine autorité sur les autres cheiks syriens qui n'étaient que *ḥꜣq*. Comme l'Égypte, au milieu de la XIIe dynastie, était à l'apogée de sa puissance, on serait tenté de placer ce coup de force et par conséquent la construction du tombeau IV plutôt avant le règne d'Amenemhat III qu'après celui d'Amenemhat IV, mais il

1. Sur ce nom, voir plus haut, p. 198.

2. signifie « douce est [la déesse] Ipi ». De nombreux noms théophores en égyptien sont formés avec l'adjectif *ỉꜣm*, et le nom de la déesse Ipi entre en composition dans de nombreux noms propres. Sat-Ousir, comme nom de femme, a été assez à la mode au Moyen Empire. Voir sur ces noms mon article : *Un Égyptien, roi de Byblos, sous la XIIe dynastie*, in *Syria*, VIII, p. 90-92.

n'est pas prouvé, après tout, que les derniers rois de la XII[e] dynastie et les premiers de la XIII[e] aient été incapables d'intervenir vigoureusement en Syrie. Nous ne pouvons donc pas dire si le tombeau, si malencontreusement violé au milieu du siècle dernier, est plus récent ou plus ancien que le groupe des tombeaux I-II.

CHAPITRE III

LES TOMBEAUX VI, VII, VIII, IX

Ce groupe de tombeaux est situé à une trentaine de mètres au sud du puits IV, à une cinquantaine du bord de la mer. Les puits VI, VII et VIII, qui ne sont séparés que par des banquettes de rocher larges d'un mètre ou deux, sont visibles sur nos planches XVII et XVIII. Dans cette région, la couche de terre, au-dessus du rocher, n'est guère que de deux ou trois mètres. Aussi les superstructures des tombes sont encore moins bien conservées que dans la partie nord du cimetière. Le puits VIII était encore en partie recouvert d'un dallage qui, vers la paroi sud, comptait six rangs de dalles, mais ce dallage était rompu du côté nord. Au-dessus des puits VI et VII il n'y avait plus que quelques dalles.

Le puits VI, un des plus grands de la nécropole, a ses parois bien dressées jusqu'à 6 mètres environ de profondeur. A partir de là, on n'a pas jugé nécessaire de continuer avec le même soin, de sorte que le fond du puits est encombré par un bloc de rocher adhérant à la paroi est. La paroi ouest (pl. CXX) descend encore pendant deux mètres. La chambre funéraire est entièrement creusée dans l'argile; la face inférieure du rocher lui sert de plafond. C'est ainsi qu'on a procédé pour tous les tombeaux de cette région. Les violateurs n'ont pas eu besoin de découvrir et de violer les tombeaux un à un. Il leur a suffi de cheminer sous le rocher, à la recherche des trésors. Aussi cette chambre, dont le mur protecteur avait été en partie renversé, était-elle complètement remplie de boue et d'éclats de rocher, au point que nous nous sommes demandé si le tombeau avait été achevé, car, de toute évidence, le caveau ne devait être cherché ni au sud, ni à l'est, à cause de la proximité des puits VII et VIII, ni au nord, puisque de côté la paroi n'était pas taillée jusqu'au bas du rocher. La découverte dans cet amas de boue de quelques débris du mobilier funéraire nous prouva que la tombe avait

réellement été utilisée et que la chambre s'ouvrait bien à l'ouest. Voici la liste de ce que nous avons récolté, tant dans le puits que dans la chambre :

816. — Bec de vase en poterie représentant une tête d'oiseau pourvue d'une aigrette, emmanchée d'un long cou (pl. CXXIII). L'aigrette et le derrière de la tête sont peints en rouge. Le bec est rouge, cerné de deux traits noirs. L'œil est noir.

Cet objet ressemble aux têtes d'oiseau trouvées dans le dépôt de fondation du temple, qui représentaient des offrandes alimentaires, mais il est creux d'un bout à l'autre et le bec est percé. Trouvé à l'orifice du puits.

817. — **Fragment d'un vase** en terre jaunâtre, pourvu d'une anse, décoré de lignes droites et de lignes ondulées (pl. CXXIII). L'anse est également décorée. Trouvé dans le puits.

Ce fragment est tout à fait comparable à des tessons en terre jaunâtre et rayés de noir, qui ont été trouvés à Byblos, dans le puits du tombeau V (ci-dessous, n°s 856-873), et en Égypte, dans le palais d'Aménophis IV (Petrie, *Tell el-Amarna*, pl. 26-30). Dans un rapport sur les fouilles de Byblos en 1924 (*CR. Académie des Inscriptions*, 1925, p. 26) j'ai écrit à tort que ce fragment datait du VIIe siècle et avait été introduit dans le puits au moment de la violation des tombeaux VI-IX. Nous n'avons aucune raison de croire qu'il ne vient pas de la chambre funéraire.



Fig. 92.

818. — Un gobelet en poterie grossière (fig. 92). Fond arrondi, une anse fixée très bas. Trouvé dans le puits.

Les autres objets proviennent de la chambre :

819. — Fragment de l'enveloppe en argent d'un manche de couteau (pl. CXLIX).

820. — Un vase d'albâtre presque complet (pl. CXXII). — Hauteur : 0^{m}30. — On le comparera au vase 785 du tombeau II. Le bord très évasé est orné de quatre raies parallèles. La panse grossit progressivement et atteint son plus grand diamètre très près de la base, qui est juste assez grande pour assurer l'équilibre du vase.

821. — Fragments d'une coupe à pied en faïence, à engobe bleue et lustrée.

822. — Une jarre à bord évasé et fond arrondi (pl. CXXIV).

823. — Fragments de plusieurs **jarres** à deux anses, même type que 791.

Le puits VII, qui a 5 mètres de côté, est le plus grand de tous les puits déblayés actuellement. Du mur de la chambre il ne restait que quelques pierres, La chambre est creusée, comme celle du puits VI, dans l'argile, sous le rocher. Elle était pleine aux trois quarts de boue et d'éclats de rocher. Le couvercle bombé d'un sarcophage émergeait de cet amas. Toutefois le désordre était moins grand que dans le tombeau VI. Le sol de la chambre avait été dallé à l'endroit où l'on avait posé le sarcophage, et les parois étaient soutenues par des murs de pierre partiellement conservés (pl. LXXVII).

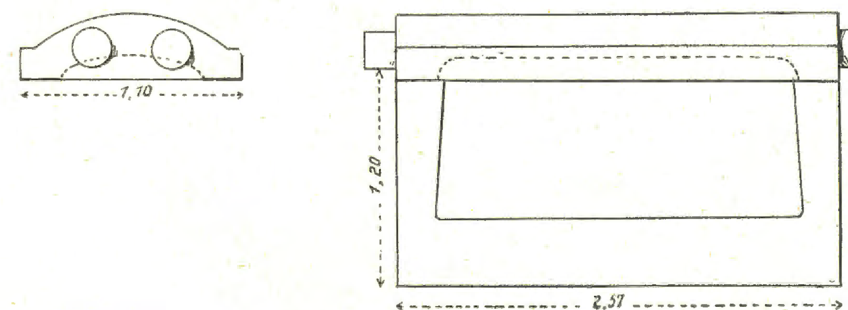


Fig. 93.

Le sarcophage est une simple cuve rectangulaire, taillée grossièrement (pl. CXXI et fig. 93). Les côtés parallèles ne sont pas rigoureusement égaux, ni les bords opposés d'un même côté. Le couvercle était simplement posé sur la cuve. Il a suffi d'une poussée pour le faire glisser et livrer passage aux voleurs. Il est bombé suivant la largeur. La partie bombée, creuse à l'intérieur, est flan-

quée de deux replats qui portent sur les longs côtés de la cuve. Deux tenons cylindriques sortent horizontalement des petits côtés du couvercle.

INVENTAIRE DU MOBILIER

Dans le puits :

824. — Bec d'un vase en forme de théière (cf. ci-dessus, n° 805), en terre lustrée rouge vif.

825. — Bec d'un vase en poterie, en forme de tête de bœuf (pl. CXXIII). L'objet ressemble à la tête de bœuf en poterie du dépôt de fondation (ci-dessus, n° 387), avec cette différence qu'il est creux et que le museau est percé d'un trou. Les cornes sont cassées.

Dans la chambre :

826. — Fragments d'un vase en faïence blanchâtre, comparable pour la forme et la matière au vase 811 du tombeau III. Un de ces fragments porte

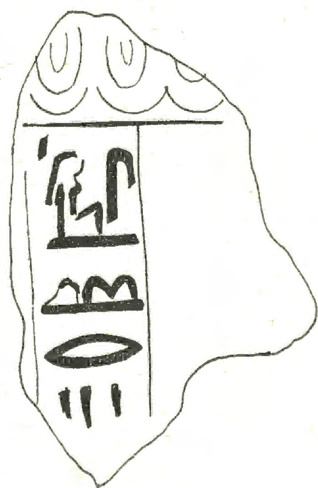


Fig. 94.

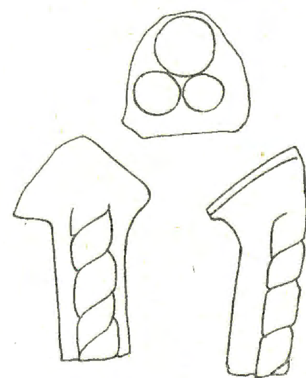


Fig. 95.

quelques hiéroglyphes tracés au pinceau (fig. 94), qui sont peut-être à transcrire *ḥꜣq ḫꜣsu̯t* « cheik des pays étrangers ».

827. — Anse d'une jarre en terre lustrée noire, comme les théières du tombeau III (fig. 95). Elle est à trois cordons; deux sont unis, celui du milieu imite une corde.

828. — Une lampe de type cananéen, à bec bien pincé, noirci de fumée.

829. — Fragments de poteries communes.

Dans le sarcophage :

830. — Quantité de plaquettes en os, revêtues d'un enduit blanc, jaune ou vert, de formes variées (fig. 96). Les formes *d, e, h* ne se trouvent qu'une fois.

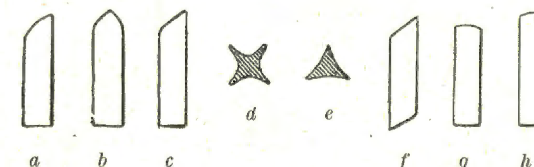


Fig. 96.

Le sarcophage du tombeau I avait déjà fourni une abondante collection de plaquettes (ci-dessus, 726). On en a retiré également des tombeaux II, III et IV.

831. — Un faucon en améthyste (pl. CXXI). — Hauteur : 0m010. — L'oiseau est debout, tournant légèrement la tête de côté. Le bec et les yeux sont d'une netteté remarquable. Deux petits faucons en cristal, d'ailleurs moins beaux, qui ont été trouvés à Dahchour[1], permettent de croire que cette petite merveille a été envoyée en cadeau par un Pharaon. D'autre part, les rois de Byblos semblent s'être appropriés le faucon comme oiseau protecteur, et les bracelets et bagues ornés d'améthyste des tombeaux I, II et III prouvent qu'il y avait à Byblos d'excellents lapidaires. Une pendeloque de travail phénicien, probablement tardive, se compose d'un croissant auquel est suspendu par le dos, au moyen d'un anneau, un faucon qui tient dans ses serres, par une petite boucle, un autre objet[2], mais le faucon du tombeau VII semble avoir été isolé, du moins il ne présente ni trou ni crochet, par où il aurait pu être accroché à quelque autre objet.

830-831. — Deux perles sphériques cannelées, en or (pl. CXXI). — Diamètre : 0m008.

832. — Une perle en or, formée d'une feuille repliée, plus large et arrondie d'un côté (pl. CXXI).

833. — Une plaquette d'or ⊂⊃, épaisse d'un demi-millimètre (pl. CXXI).

834. — Six anneaux d'or (pl. CXXI), larges à peine d'un millimètre. Le plus grand a 0m006 de diamètre extérieur; les cinq autres, qui sont égaux, 0m004.

1. Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, pl. XXV.
2. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, p. 821, fig. 577; une semblable : fig. 578.

835. — Deux petits tubes en or (pl. CXXI).

836. — Seize perles sphériques en améthyste (pl. CXXI). — Diamètre : de 0m 004 à 0m 010. — Bien percées.

Le puits du tombeau VIII offre à l'orifice la forme d'un losange. Vers le fond il redevient carré. La mince banquette de rocher qui le sépare du puits VI est percée au milieu, ce qui peut être un accident involontaire, dû à la maladresse des carriers et à la mauvaise qualité de la pierre. Il atteint la couche d'argile. La chambre n'est pas dans l'axe du puits (voir le plan, pl. LXXVII). Elle était pleine de boue et de fragments de rocher. Sur les côtés, l'argile était retenue par des murs de pierre, dont il reste quelque chose ; le sol était pavé de petits cailloux.

Des feuilles d'or, très minces et toutes froissées, étaient mélangées à la terre du puits. La chambre a livré quelques objets :

837. — Fragments de jarres à deux anses.

838. — Un col de jarre, renforcé d'un rebord.

839. — Deux plats de terre cuite, en forme de calotte (pl. CXXIV). — Diamètre : 0m 215 et 0m 168.

840. — Un plat de terre cuite, muni, par-dessous, d'un bourrelet circulaire formant base.

841. — Six cruches sans anse, épaules tombantes, fond arrondi, col évasé (pl. CXXIV). — Hauteur : 0m 25.

842. — Semblable, à col pincé (pl. CXXIV).

843. — Fragments d'une coupe à deux anses, en faïence bleue, lustrée. Le tombeau VI a fourni des fragments d'un vase de cette matière, et déjà dans les dépôts de fondation nous avons signalé un vase Ö en faïence bleue, mais non lustrée (ci-dessus, 135).

844. — Fragments d'un vase d'albâtre se raccordant avec des fragments du tombeau IX.

845. — Fragments d'un vase d'albâtre se raccordant avec des fragments plus importants du tombeau IX.

Le puits du tombeau IX (pl. CXX) traverse 8 mètres de rocher. Le dallage de l'orifice subsistait en partie. Les parois sont bien dressées. Le mur fermant la chambre a été trouvé en excellent état (fig. 97). Néanmoins des pillards avaient pénétré dans le tombeau en profitant des cavités qui presque partout existent entre le banc de rocher et la couche d'argile pour aller de la chambre V à la chambre VIII, en passant par IX. La chambre était, comme les autres, remplie jusqu'en haut de boue et de pierres tombées de la voûte. Une fois vidée, on vit

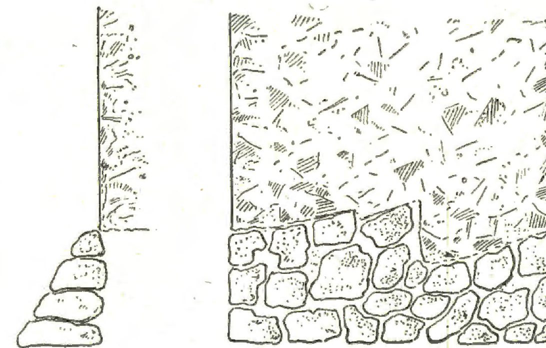


Fig. 97.

qu'elle était, comme la chambre III, pourvue sur les côtés d'un mur d'un demi-mètre de hauteur et dallée. Le mobilier a été soigneusement écumé par ceux qui ont violé le tombeau. Toutefois deux des fragments si patiemment recueillis par M. Dunand, qui a terminé, en mon absence, l'exploration de ce tombeau, nous ont conservé les noms de deux rois de Byblos :

846. — Un vase d'albâtre sphérique avec un col bas et étroit, pourvu d'un petit rebord (pl. CXXII).

847. — Un vase d'albâtre, très haut, à col évasé, orné de cinq raies parallèles, épaules tombantes, fond très rétréci, pourvu d'un coussinet pour la stabilité (pl. CXXII). — Hauteur : 0m 525. — Le couvercle, taillé en gradin par-dessous, a un diamètre de 0m 145. La pièce principale a été trouvée dans le puits IX et les fragments complémentaires dans la chambre VIII.

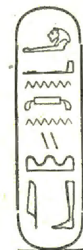
848. — Semblable (pl. CXXII). — Hauteur : 0m 49. — Sans couvercle. Les fragments qui ont permis de le reconstituer ont été trouvés en partie dans la chambre VIII, en partie dans le puits IX.

849. — Col d'un vase d'albâtre cylindrique. — Diamètre : 0m 14.

850. — Fragment d'un objet indéterminé en terre noire lustrée. Voir la figure 100, où nous le reproduisons à côté d'un objet de forme analogue (n° 831), trouvé dans le tombeau V.

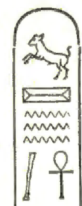
851. — Fragment d'une assiette en malachite.

852. — Bouchon de vase (?), de forme conique, en faïence bleue, lustrée, contenant le cartouche d'un roi de Byblos. Hiéroglyphes gravés au trait : ←



« Le prince de Byblos, Abi. »

853. — Fragment d'un vase en faïence bleue, lustrée, contenant un cartouche royal. Le chaton manque. L'inscription n'emplit pas tout l'espace disponible[1] : ←



« Abi-chemou, renouvelé de vie. »

Comment expliquer la présence de deux noms royaux dans une même chambre? Il n'est pas exclu de penser, puisque des fragments des mêmes vases d'albâtre ont été trouvés en VIII et en IX, qu'un seul fragment hiéroglyphique est à sa place et que l'autre a été transporté en IX d'un tombeau voisin. Cependant les fragments d'albâtre se raccordant avec ceux du tombeau VIII se trouvaient dans le puits et non dans la chambre. Si l'on admet donc que les deux textes appartiennent au tombeau IX, on peut encore envisager trois explications :

1° Il y aurait eu deux rois enterrés dans le même tombeau. Le tombeau III a fourni les débris de deux squelettes, et le tombeau V contient trois sarcophages. Il est vrai que nous ignorons si tous les personnages qui ont été enterrés dans une tombe royale étaient du sexe masculin, et s'ils ont régné.

2° Un des personnages serait le fils de l'autre. Si la harpè du tombeau II, qui nous fait connaître le roi Ypchemouabi et son père Abichemou, ne nous était pas

parvenue intacte et s'il y manquait le groupe « né de », le même problème aurait pu se poser et nous n'aurions pas pu déterminer qui était le véritable possesseur de la harpè. Ici, le fragment 852 est bien complet, mais le fragment 853, où manque le chaton du cartouche, a peut-être fait partie d'un objet sur lequel on avait gravé le nom du roi et celui de son père, comme sur la harpè II et sur le scarabée de la collection de Clercq.

3° Le même personnage aurait eu deux noms, un grand et un petit, comme beaucoup d'Égyptiens de l'Ancien et du Moyen Empire. Les rois de Byblos que nous connaissons semblent n'avoir eu qu'un nom, mais un Syrien de l'époque d'Aménophis IV, prêtre de Baal et d'Astarté, dont la tombe a été trouvée en Égypte, à Saqqarah, s'appelait



« Sarbibina, surnommé Abi[1]. »

Nous tiendrons donc provisoirement pour vraisemblable que le roi enterré dans le tombeau IX s'appelait Abichemou et qu'il abrégeait lui-même son nom en « Abi ».

Comment dater, puisqu'ils n'ont pas fourni de cartouche pharaonique, ces tombeaux si misérables, si brutalement dépouillés de leur mobilier? Comme les tombeaux du groupe nord, qui datent de la fin du Moyen Empire, ils consistent en un puits plein, fermé en haut par un dallage protecteur et aboutissant à une chambre souterraine; mais voici des différences : les puits sont plus vastes et plus barbares; leurs parois sont mal dressées, surtout quand on approche du fond. Les chambres ne sont plus dans l'axe du puits; on les a systématiquement construites dans la couche d'argile qui s'étend sous le banc de rocher. C'est la face inférieure de ce banc qui sert de plafond à la chambre. Or, le tombeau V de Byblos, qui est celui du roi Ahiram, contemporain de Ramsès II et qui est situé assez près du groupe des tombeaux VI-IX, présente, comme nous le verrons au chapitre suivant, quelques-unes de ces particularités : puits vaste et profond; chambre souterraine établie sous le rocher. Ces ressemblances sont d'autant plus dignes d'être notées que le sarcophage du tombeau VII est beaucoup plus voisin

1. Naville, *Une boîte de style mycénien, trouvée en Égypte*, in *Revue archéologique*, 1898, XXXIII, p. 1-11.

des deux sarcophages non décorés du tombeau V que des sarcophages des tombeaux II et IV.

L'examen des objets mobiliers fournit aussi quelques indices. Sur deux objets du tombeau VIII, le nom de Byblos est écrit *Kꜣpnị* et non comme sous l'Ancien Empire. Le changement d'orthographe a dû s'accomplir vers le milieu de la XIIe dynastie, et en effet, au tombeau II, sous le règne d'Amenemhat IV, on écrit *Kꜣpnị*. Par conséquent, le groupe des tombeaux VI-IX ne peut être placé avant les tombeaux I-IV. Il leur est postérieur, mais ce seul fait ne permet pas d'évaluer l'intervalle de temps qui sépare les deux groupes. Au tombeau IX, nous avons constaté que les rois de cette époque emploient toujours l'écriture hiéroglyphique et la langue égyptienne et qu'ils entourent leur nom du cartouche, ce que faisait déjà le roi Ypchemouabi du tombeau II. Au tombeau V, la langue et l'écriture phénicienne font leur apparition, mais le roi Ahiram se sert encore des hiéroglyphes, comme on le voit par l'objet 881 (*q. v.*). D'autre part, cet objet 881, qui nous est parvenu brisé et dont la forme exacte ne peut être reconstituée, ressemble beaucoup à l'objet 850 du tombeau IX. Les jarres et assiettes de poterie, comme nous l'avons remarqué déjà, sont à peu près identiques dans les deux groupes de tombes, mais les documents égyptiens du Nouvel Empire nous apprennent que les formes des tombeaux I, II, III ont été très longtemps en usage. Les fragments 824 et 826 du tombeau VII ont leur analogue dans les tombeaux II et III, mais nous avons trouvé dans les tombeaux VI et VIII des fragments de vases en faïence bleue, lustrée, qui n'existaient pas dans les tombeaux du premier groupe. Enfin, les vases d'albâtre de travail local des tombeaux VIII et IX ressemblent à certains vases des tombeaux I et II, mais ils ont un coussinet à la base comme les vases 889 et 889 *bis* du tombeau V. En résumé, les tombeaux VI-IX présentent des analogies avec les tombeaux I-IV, qui sont du XVIIIe siècle, d'une part, et de l'autre avec le tombeau V, qui est du XIIIe. Ils doivent donc se placer entre ces deux dates extrêmes, puisqu'ils rappellent les tombeaux du premier groupe et qu'ils annoncent le tombeau contemporain de Ramsès II. Peut-être convient-il de les placer plus près du XVIIIe siècle que du XIIIe, parce qu'ils sont peu soignés et qu'ils ne contiennent pas d'objets provenant directement de l'Égypte. Entre la fin du Moyen Empire et le début de la XVIIIe dynastie, vers 1590, l'Égypte, envahie par des étrangers, n'a probablement pas pu maintenir ses relations avec Byblos.

CHAPITRE IV

LA TOMBE D'AHIRAM

Le puits du tombeau d'Ahiram (tombeau V) est creusé, entre la colonnade corinthienne et le groupe méridional des tombeaux, au milieu de constructions très confuses. Il est bordé du côté ouest par un mur de deux assises, posé sur une couche de $0^{m}75$ de pierraille. Ce mur est rencontré à $7^{m}50$ au nord du puits par un mur semblable qui vient de l'ouest. L'un et l'autre semblent avoir fait partie des superstructures du tombeau. Le dallage du puits était incomplet; l'angle nord-ouest du puits est enjambé par trois rangs de blocs se raccordant à un soubassement long de plusieurs mètres (pl. CXXVI et fig. 98), auquel sont adossés les hypocaustes. Au nord de ce soubassement, deux tambours de colonne sont restés en place sur une base carrée, et d'autres tambours ont été découverts au même endroit. Il semble bien que cette colonne et ce soubassement sont d'autres restes du tombeau.

En haut du puits, la terre était fortement tassée. Un tuyau de cheminée long de deux mètres, semblable à ceux des puits III et IV, a été ménagé dans l'angle nord-est. Des fragments moulurés et des plaques de marbre, ainsi que des tessons de poterie en grand nombre, qui étaient nettement différents des fragments de céramique recueillis dans les autres tombeaux, étaient mélangés à la terre du puits. Le puits lui-même n'est pas un simple trou carré, creusé dans le roc. Sur la paroi ouest, une première niche apparaît à $2^{m}20$ de profondeur, et un peu plus bas, à $4^{m}35$, quatre niches forment un rang. Elles correspondent à des niches semblables, creusées dans la paroi d'en face (pl. CXXV et CXXVI). Ces niches ont probablement servi de points d'appui à des poutres dont la trace noirâtre était encore visible. Une seule niche, toute petite, a été creusée dans la paroi nord, mais la paroi sud est de toutes la plus intéressante, puisqu'elle contient à

environ 3 mètres de l'orifice le graffite phénicien, dont voici la reproduction (cf. pl. CXXVI) :

A gauche du *tav* de la première ligne, le P. Vincent, qui a copié ce graffite sur l'original en 1923[1], croit lire encore un *zaïn* et un *noun* : en effet, quelques traits, qui pourraient appartenir à ces deux signes, se distinguent même sur la

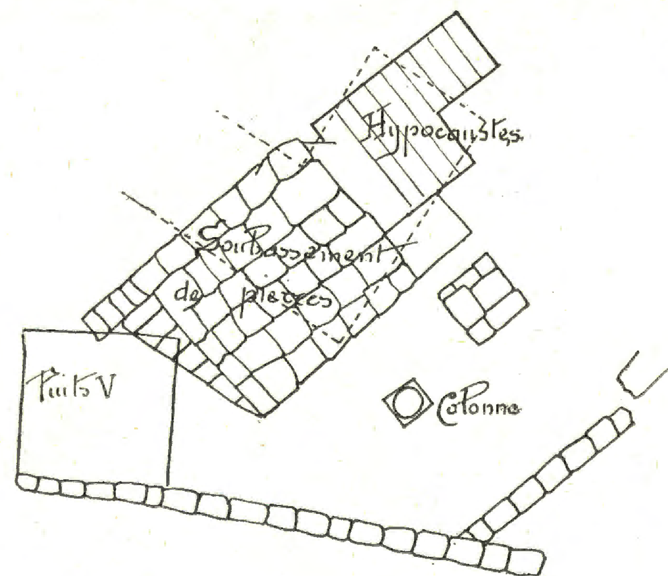


Fig. 98.

photographie, mais il arrive souvent que les défauts de la pierre et les coups de ciseau prennent l'apparence d'un signe. Il n'y a pas de raison pour que ces deux signes aient été gravés plus légèrement que les autres. Le quatrième signe de la ligne 2 n'est pas clair. On dirait qu'un *bet* a été gravé par-dessus un *qoph*. C'est

1. H. Vincent, *Les fouilles de Byblos*, in *Revue biblique*, 1925, pl. VIII.

probablement le *bet* qui est le bon signe. Nous nous en tiendrons donc à la lecture de M. Dussaud, le premier traducteur de ce petit texte[1] :

לדעת ׀
הני ברלך ׀
תחת זן

« Avis, voici, ta perte [est] ci-dessous ! »

Si l'on remarque que le graffite est un peu plus haut que les niches des parois est et ouest, on n'a pas de peine à comprendre pourquoi cet avis a été gravé à une telle place. Les poutres qui s'appuyaient dans les niches soutenaient un plancher tenant toute la largeur du puits. Les constructeurs du tombeau n'ont pas estimé que le cadavre du roi fût suffisamment protégé par le dallage de l'orifice et par le mur bâti à l'entrée de la chambre. A mi-hauteur du puits, ils ont donc posé un plancher de bois qui constituait un troisième obstacle. Les pillards qui auraient enlevé le dallage et commencé à vider le puits, n'auraient pu éviter d'apercevoir l'avis, une fois parvenus à ce plancher.

Le puits traverse le banc de rocher de part en part. Au-dessous des niches, il n'y avait plus de tessons, mais près du fond, contre l'entrée qui est à l'est, plusieurs fragments de vases d'albâtre qui avaient été rejetés de la chambre ont été recueillis. Un de ces fragments (ci-dessous, 883) portait les noms et prénoms de Ramsès II. Le mur de fermeture était en partie effondré et la chambre offrait un extrême désordre. Elle était à moitié pleine de boue. Un énorme bloc de rocher, tombé de la voûte, butait contre un sarcophage décoré occupant le milieu de la pièce. Sur le bord du couvercle, qui avait été déplacé, les voleurs, peu confiants dans la solidité de la voûte, avaient bâti un étai avec des blocs de pierre enlevés au mur de l'entrée. Le déblaiement fit apparaître deux autres sarcophages non décorés, l'un contre la paroi du fond, semblable à celui du tombeau VII, mais plus grand et bien plus soigneusement taillé; l'autre contre l'entrée, plus petit (fig. 103). Ces deux sarcophages avaient été violés, comme le sarcophage central, et ne contenaient que des ossements. Pour entrer dans le sarcophage du fond, les voleurs avaient déplacé le couvercle; ils avaient percé le couvercle du sarcophage de l'entrée.

1. *Les inscriptions phéniciennes du tombeau d'Ahiram, roi de Byblos*, in *Syria*, V (1924), p. 143.

OBJETS TROUVÉS DANS LE PUITS

854. — Fragment d'un vase en terre cuite, recouvert d'un vernis rouge, décoré d'un rang d'oves et d'un rang de fleurs en léger relief (fig. 99).

855. — Fragment d'un vase en terre cuite, recouvert d'un vernis rouge rebord arrondi, une anse ; une passoire dans le col (fig. 99).

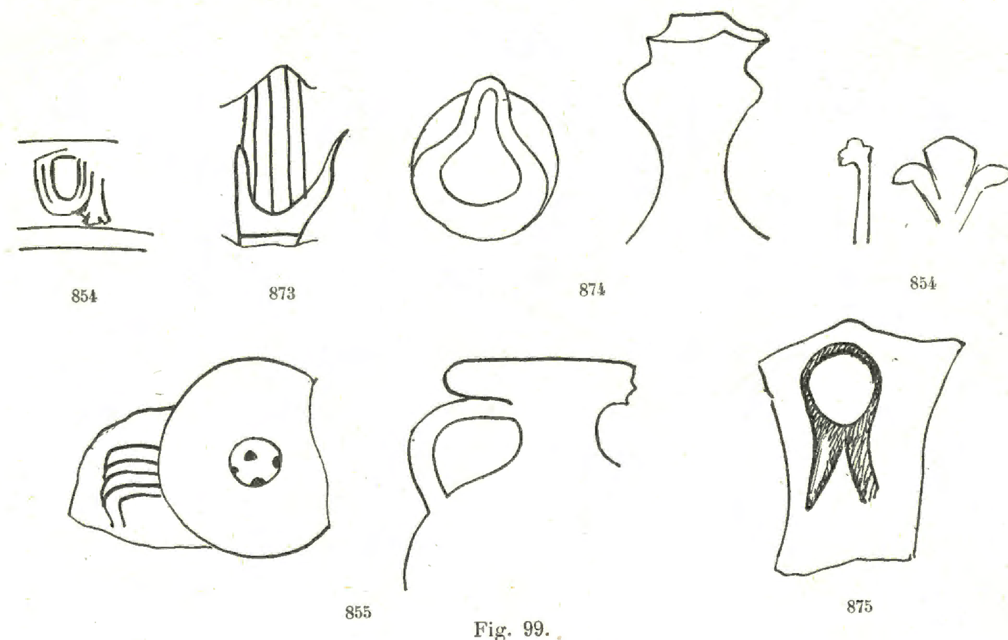


Fig. 99.

856. — Nombreux fragments d'un vase à large ouverture, sans col, en faïence jaune, décoré de raies parallèles près du bord et près du fond. L'espace intermédiaire est découpé par des raies verticales et les casiers ainsi obtenus sont occupés par trois séries de cercles concentriques rangés en ligne verticale, qui alternent avec une série de cercles concentriques plus volumineux (pl. CXLIII).

857. — Fragment d'un vase du même type, muni d'une anse tombante qui se détache très peu de la panse (pl. CXLII). Le décor apparait en noir sur fond rouge.

858-864. — Fragments de sept vases présentant un décor analogue (pl. CXLI et CXLIII).

865. — Fragment d'un vase décoré de lignes courbes (pl. CXIII).

866. — Fragment d'un vase décoré de raies parallèles et d'un rang de losanges (pl. CXLIII).

867. — Fragment d'un vase décoré de larges raies parallèles sur lesquelles se coupent à angle aigu d'autres raies (pl. CXLIII).

868. — Fragment d'un vase décoré de raies parallèles près du bord, d'une large raie à quelque distance des premières et de raies perpendiculaires dans l'espace intermédiaire (pl. CXLIII).

869. — Fragment d'un vase à rebord plat, décoré sous le rebord d'une large raie et plus bas d'une série de hachures comprise entre deux séries de raies verticales (pl. CXLIII).

870-872. — Fragments de trois vases décorés d'échelles, l'une parallèle au bord, les autres allant du bord au fond, et de lignes de points (pl. CXLIII).

873. — Fragment d'un vase de faïence à vernis vert, décoré d'un côté d'une cithare à cinq cordes (fig. 99).

874. — Fragment d'un col de vase à double étranglement et à bord pincé ; terre cuite à engobe lustrée rouge (fig. 99).

875. — Fragment d'une anse de jarre (fig. 99).

Les débris qui viennent d'être énumérés ont tous été trouvés dans la terre du puits, au-dessus du niveau des niches symétriques creusées dans les parois est et ouest. L'île de Chypre a fourni des bols ornés du décor en échelle qui ressemblent beaucoup à ceux du tombeau V et qui sont au moins aussi anciens[1]. Mais des vases de la collection Clercq, ornés de cercles concentriques comme le vase 856 et ses semblables, sont attribués à une époque bien plus récente[2]. M. Dussaud explique le mélange en supposant que le tombeau V a été violé vers le VIIe siècle et que les fragments récents ont été introduits à leur place quand on reboucha le puits[3]. Par contre, le Père Vincent estime que tous les fragments de poterie peinte remontent au dernier âge du bronze, entre 1600 et 1200[4]. Je me rangerais pour ma part à cette dernière opinion. En divers points de Syrie on a trouvé des fragments du même genre qu'il serait difficile de dater[5], mais

1. Un de ces bols chypriotes est publié dans CONTENAU, *La civilisation phénicienne*, Paris, 1926, p. 169.
2. Collection de Clercq, *Catalogue*, t. V, n°s 520 et 528 et p. 310.
3. DUSSAUD, *op. cit.*, in *Syria*, V (1924), p. 143-144.
4. H. VINCENT, *op. cit.*, in *Revue biblique*, 1925, p. 181.
5. A Sidon (cf. CONTENAU, *Mission archéologique à Sidon*, in *Syria*, I (1920), p. 120, 122,

dans les ruines du palais d'Aménophis IV à Tell-el-Amarna, Fl. Petrie a trouvé une grande quantité de tessons de poterie qui sont tout à fait comparables à ceux qui viennent d'être énumérés[1]. Ils offrent tantôt de larges bandes noires ou brunes, qui divisent la panse en plusieurs zones que partagent ensuite des raies verticales, tantôt des cercles concentriques isolés ou en série. La forme des anses, petites et à peine séparées du vase, est identique. Rien ne s'oppose donc à ce que tous les fragments recueillis dans le haut du puits V soient considérés comme contemporains et datant du Nouvel Empire.

876-877. — **Deux dents d'éléphant**, en plusieurs morceaux. L'ivoire, sous l'influence de l'humidité, se sépare en lamelles concentriques. Au tombeau de Rekhmara, parmi les tributaires asiatiques, on remarque un homme chargé d'une défense d'éléphant[2]; un autre conduit un éléphant vivant.

878. — **Fragment d'une plaque d'ivoire représentant un taureau aux prises avec un lion et un griffon** (pl. CXLII). — Longueur : 0m 065; hauteur : 0m 036.

Le taureau fonce tête baissée, battant ses flancs de sa queue. Il plante ses cornes dans le corps plié en deux du griffon qui, de son côté, lui déchire le dos du bec et des griffes. Pendant ce temps, le lion l'attaque par derrière et lui laboure les flancs.

Dans les bas-reliefs égyptiens de l'Ancien Empire qui représentent la chasse dans le désert[3], on remarque déjà le groupe du taureau attaqué par un lion, mais la plaque de Byblos fait surtout songer à des objets bien plus récents, plaques et

123, 215), et à Neirab (PP. Carrière et Barrois, *Fouilles de l'École archéologique française de Jérusalem*, in *Syria*, VIII (1927), p. 206, n° 60).

1. Petrie, *Tell el Amarna*, pl. 26-30. La ressemblance des tessons de poterie trouvés à Byblos dans le puits du tombeau V avec les tessons de Tell-el-Amarna permet une autre conclusion. Fl. Petrie considérait ces derniers comme égéens. Il serait plus exact de les appeler « syriens », puisqu'on en trouve d'analogues à Byblos et que, sous Aménophis IV, comme au temps de ses prédécesseurs, les produits syriens n'ont cessé d'affluer en Égypte. Sur un bas-relief du tombeau de Meryra II (Davies, *The rock tombs of El Amarna*, II, pl. 37, 39-40), de nombreux Asiatiques offrent au roi des produits de toute espèce et des animaux vivants. Même scène sur un tombeau voisin (Davies, *op. cit.*, III, 14). Dans un magasin du temple d'Aten, dont le tombeau de Meryra I contient une vue très détaillée, on découvre des jarres, des vases et des cratères semblables à ceux que portaient les Syriens (Davies, *op. cit.*, I, pl. 31).
2. Édit. Virey, pl. 8; Wreszinski, *Atlas*, I, pl. 335 et 337.
3. P. Montet, *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, p. 85.

boîtes de bois ou d'ivoire, sur lesquels ont été sculptés des animaux réels ou fantastiques, tantôt au repos et tantôt combattants. Sur des ivoires d'Enkomi[1] on voit un taureau attaqué par un lion et un guerrier luttant contre un griffon. Des fragments de boîtes trouvés en Égypte et exposés au Louvre, dans la salle des vases égyptiens, nous montrent un griffon aux prises avec un autre animal fantastique, ainsi qu'un autre griffon mordant un taureau. Le couvercle d'une boîte ronde qui est au Musée de Berlin et provient de la tombe du Syrien Sarbibina, dit Abi, est orné de ces mêmes figures d'animaux, mais cette fois paisibles[2]. Enfin les patères de bronze et d'argent, considérées généralement comme des ouvrages phéniciens, contiennent d'innombrables griffons[3]. Sur une plaque du Louvre qui provient de Phénicie[4], une chèvre inanimée est le prix du combat que se livrent un griffon et un lion. Mais cette plaque et ces patères, qui sont bien postérieures à la plaque de Byblos, ne peuvent évidemment servir à expliquer d'où provient cette dernière. La plupart des savants qui l'ont examinée l'ont étiquetée égéenne ou mycénienne[5]. Il est vrai que le griffon est familier à l'art égéen, mais il n'était inconnu ni des Égyptiens ni des Syriens, comme on va le voir par cette liste de documents qui ont l'avantage d'être datés assez exactement.

En tête de cette liste on citera, parce qu'il est le plus ancien et qu'il a beaucoup fait parler de lui, le griffon à tête d'aigle visible sur la hache d'apparat de la reine Aah-hotep[6]. Une petite légende fait connaître que le griffon était aimé de Mentou, qui est en Égypte le dieu de la guerre, et le caractère belliqueux de ce monstre, que les Égyptiens appelèrent [hieroglyphs] *'hh*, s'affirme encore dans un passage du *Poème de Pentaour*, où il est dit que Ramsès II poursuivait les Khétas vaincus comme un griffon[7]. Un bracelet du Louvre en or cloisonné est décoré de deux griffons assis chacun devant une palmette[8], et un bracelet du même genre,

1. Murray, *Excavations in Cyprus*, London, 1900, pl. II.
2. Naville, *Une boîte de style mycénien trouvée en Égypte*, in *Revue archéologique*, 1898, II, p. 1-11; cette boîte a été souvent reproduite, en particulier dans Dussaud, *Civilisations préhelléniques*, p. 287 (fig. 206).
3. Par exemple, la patère de Nimroud, publiée par Layard, II, pl. 60.
4. Perrot-Chipiez, III, p. 813, fig. 565.
5. C'est l'avis de M. Dussaud (*Syria*, V, p. 142) et du P. Vincent (*Revue biblique*, 1925, p. 181).
6. Mariette, *Album du Musée de Boulaq*, pl. 31 (souvent reproduit).
7. Brugsch, *Wörterbuch*, 218.
8. Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, pl. 7.

dont nous devons le dessin à Prisse d'Avennes, rassemble deux griffons affrontés de part et d'autre d'une palmette unique[1]. Ce sont là des ouvrages égyptiens; voici maintenant une série de dessins égyptiens, mais qui reproduisent des objets importés de Syrie. Comme j'ai eu l'occasion de le faire remarquer, ces dessins des temples et des tombeaux égyptiens suppléent dans une réelle mesure à la perte des ouvrages d'orfèvrerie phénicienne. Donc, à l'époque d'Horemheb et sous Séti Ier, Ramsès II, Ramsès III et Ramsès X, l'Égypte a reçu de Syrie de beaux vases d'or et d'argent, dont le couvercle s'ornait d'une tête de griffon, parfois isolée[2], parfois combinée avec une tête de Bès[3] ou un lotus renversé[4]. Sur le flanc d'un vase syrien représenté au tombeau d'Amiseba ont été reportés les yeux du griffon, comme on aurait fait de l'œil d'Horus, et le rebord se termine par une tête de griffon (pl. CLXIV)[5]. Ramsès III a reçu des rhytons à tête de griffon[6]. Une harpe richement décorée, qui est reproduite au tombeau d'Amiseba, contient la représentation d'un griffon debout près d'une plante[7] (pl. CLXV). A côté de ces documents, on peut citer deux dessins du tombeau de Ramsès III, qui ont dû être exécutés aussi d'après des modèles asiatiques, bien qu'aucun texte ne le dise expressément : un bouclier décoré de deux griffons et de deux lions[8] (pl. CLXVI), puis une jolie petite boîte sur laquelle on voit un griffon lancé au galop à travers des montagnes broussailleuses (fig. 60)[9]. Ce griffon porte au cou un médaillon du type dont la jarre de Byblos contenait un si bel exemplaire et que les Syriens, entre tous les peuples de l'antiquité, aiment tout particulièrement porter au cou par un cordon. Les guerriers syriens faisaient aussi broder sur leur vêtement l'image d'un griffon[10]. Enfin, des griffons isolés ou affrontés devant une palmette se voient dans la patère de Tell-Basta[11] et sur le col du fameux pot à la chevrette[12]. Ces

1. PRISSE D'AVENNES, *Histoire de l'Art égyptien*, II, pl. 91.
2. WRESZINSKI, *Atlas zur altäg. Kulturgesch.*, II, pl. 61, 37, 154.
3. *Ibid.*, II, pl. 52.
4. *Ibid.*, II, pl. 49.
5. PRISSE D'AVENNES, *op. cit.*, II, pl. 96, n. 4; ROSELLINI, *Mon. Civili*, pl. LVIII, 8.
6. WRESZINSKI, *Atlas*, II, pl. 154.
7. PRISSE D'AVENNES, *op. cit.*, II, pl. 86.
8. CHAMPOLLION, *Monuments*, 265.
9. PRISSE D'AVENNES, *op. cit.*, II, pl. 84.
10. WALLIS, *Egyptian ceramic art*, pl. VI (3 fois).
11. *Musée égyptien*, II, pl. XLVIII.
12. *Ibid.*, II, pl. XLIII; cf. *Annales du Service des Antiquités*, 1925, p. 256-258 et pl. I.

deux objets et d'ailleurs le trésor tout entier, bien que trouvés en Égypte, ne paraissent pas avoir été exécutés par des orfèvres égyptiens. Les peintures thébaines et les bas-reliefs des temples du Nouvel Empire nous montrent des caravanes de Syriens offrant des vases et objets d'art fabriqués dans leur pays en vue d'obtenir du Pharaon le souffle de vie. Il est fort probable, et je compte exposer les raisons de cette opinion, que le trésor de Tell-Basta n'est qu'une collection d'objets fabriqués en Syrie, qui sont venus un jour enrichir les réserves d'un temple de Bubaste. Notre liste de griffons syriens s'accroît ainsi de plusieurs unités.

Dès lors, il n'est plus possible d'appeler égypto-minoen, comme le fait sir Arthur Evans, le griffon représenté sur la hache de la reine Aah-hotep[1]. M. Capart a déjà fait observer que, dans les premières années de la XVIIIe dynastie, les relations de l'Égypte avec la Méditerranée ne devaient pas être très actives[2]. En fait, pendant tout le Nouvel Empire, le griffon est familier aux Égyptiens comme aux Syriens. L'origine de ce monstre se perd dans la nuit des temps. Il apparaît déjà sur un couteau et sur une plaque[3] préhistoriques, mais les Égyptiens des temps historiques semblaient l'avoir oublié et la hache de la reine Aah-hotep montre que, pareil au Phénix, il a pu ressusciter. Les Syriens ont dû être pour beaucoup dans cette résurrection. Un griffon est gravé sur le socle de la statuette d'enfant que j'ai retirée de la jarre (401) et qui remonte à la VIe dynastie, comme la jarre elle-même et tout son contenu. Pendant le Nouvel Empire, nous comptons plus de griffons en Syrie qu'en Égypte. Après cette date, le griffon, en Égypte, tombe définitivement dans l'oubli, tandis que les orfèvres phéniciens continuent à ciseler son image sur les patères. D'ailleurs, chez les Égyptiens, le griffon est associé souvent avec la palmette qui est un emprunt de l'Égypte au répertoire décoratif de la Syrie. Le griffon, en Syrie, était un guerrier, puisque des chefs syriens brodaient ou peignaient son image sur des boucliers et des vêtements, et cela nous explique que les Égyptiens aient imaginé de l'accaparer. Quand les soldats du Pharaon remportaient la victoire, ils l'attribuaient, comme il était juste, à leurs propres dieux, mais ils croyaient aussi que les dieux de l'ennemi avaient changé de champ. Sur un bas-relief du temple de Sahu-rê, c'est le dieu étranger qui amène au roi les prisonniers[4]. Sur la stèle de Séti Ier, découverte à Qadech par

1. A. EVANS, *The palace of Minos at Knossos*, London, 1921, p. 551.
2. CAPART, *Leçons sur l'art égyptien*, Liège, 1920, p. 472.
3. CAPART, *Les débuts de l'art en Égypte*, p. 68, fig. 33, et p. 225, fig. 156.
4. BORCHARDT, *Saḥurʿe*, II, pl. V.

Maurice Pézard[1], le dieu hittite appelé « le très vaillant » s'associe à Amon et à Mentou pour remettre la harpè au roi victorieux. Lorsque donc, au début de la XVIIIe dynastie, les Égyptiens eurent rejeté en Syrie les envahisseurs, ils estimèrent que le griffon avait bien mérité l'amitié de Mentou, leur dieu guerrier, et Ramsès II, pendant que les Khétas fuyaient à toutes jambes, devait penser que le griffon poursuivait à coups de bec ses compatriotes et hâtait leur débâcle.

Maintenant que nous savons, surtout par l'étude de peintures égyptiennes et de documents trouvés en Égypte, que les Syriens, à l'époque du Nouvel Empire, se plaisaient à représenter le griffon sur des vases, des harpes, des vêtements, des armes, rien ne nous empêche d'attribuer à la fabrication locale la plaquette de Byblos. Le relief est accusé très vigoureusement, comme sur la plupart des ouvrages syriens[2]. Je ne connais rien qui ressemble autant au taureau de la plaquette que les taureaux gravés sur une patère de Nimroud[3]. L'attitude générale est la même; les traits vigoureux marquant les côtes, les muscles du cou, des épaules et des genoux sont communs à ces deux ouvrages.

879. — Fragments d'un vase de basalte.

880. — Fragments d'un vase sphérique en pierre grise.

881. — Fragment d'un objet en faïence peinte, décoré sur toutes ses faces (fig. 100), en forme de chapiteau. Un objet de forme analogue, en terre noire, mais non décoré, a été retiré du tombeau IX (ci-dessus, 850). Nous le reproduisons également sur la figure 100. La face supérieure, qui est concave, est décorée de fleurettes ✢, qui couvrent un espace carré, entouré d'un cadre. Nous avons constaté déjà l'emploi de ces fleurettes dans le pendentif en forme de coquille du tombeau II (ci-dessus, 618) et dans le voile que porte la jeune Syrienne de la planche CLXIV. L'ornement du cadre est celui des bandeaux d'or 644, 645 et 646. Enfin, ce cadre est lui-même entouré d'ornements analogues à ceux du fragment 854 recueilli dans le puits V.

Il reste peu de chose des sujets peints sur les faces verticales. Du côté le mieux conservé, nous avons un lion couché, et au-dessous, la tête d'un personnage portant l'uræus. Le côté opposé était occupé par une colonne verticale d'hiéro-

1. *Monuments Piot*, XXV, pl. 26.

2. Par exemple, les lions et les taureaux reproduits dans *Ausgrabungen in Sendschirli*, pl. XXXIV.

3. Layard, *Monuments of Nineveh*, II, pl. 60.

glyphes, dont les premiers seulement peuvent être déchiffrés : …

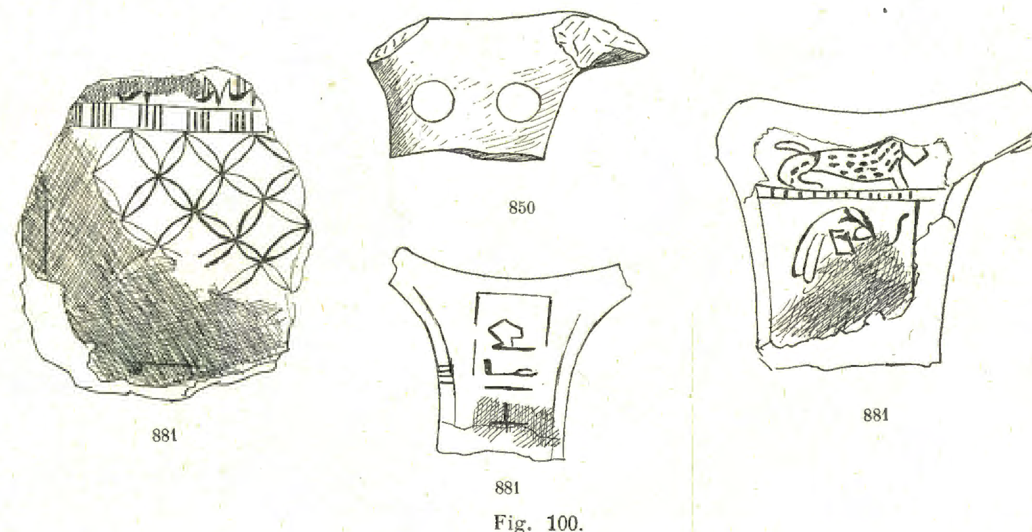


Fig. 100.

« prince de … ». Le nom de pays qui suivait est perdu. Les deux autres faces ne portaient, à ce que j'ai cru voir, que des ornements géométriques.

882. — Un objet semblable en faïence, plus maltraité encore. On ne distingue que quelques ✢.

883. — **Vase d'albâtre au nom de Ramsès II** (pl. CXLII).

Le vase, quand il était entier, se composait d'un col droit et large et d'une panse ronde à fond plat. Une anse allait du milieu de la panse au haut du col. Cette forme est commune en Égypte, sous le Nouvel Empire. Actuellement, nous n'avons plus que la panse du vase sur laquelle ont été gravés en beaux hiéroglyphes les noms et prénoms de Ramsès II :



« Le maître des deux Terres, User-maʿat-rê, setep-en-rê, le maître des Couronnes, Ramessu Meri-Amen. »

BIBL. : *Syria*, IV (1923), p. 342.

884. — Fragment d'un vase d'albâtre (fig. 101). Ce fragment semble avoir

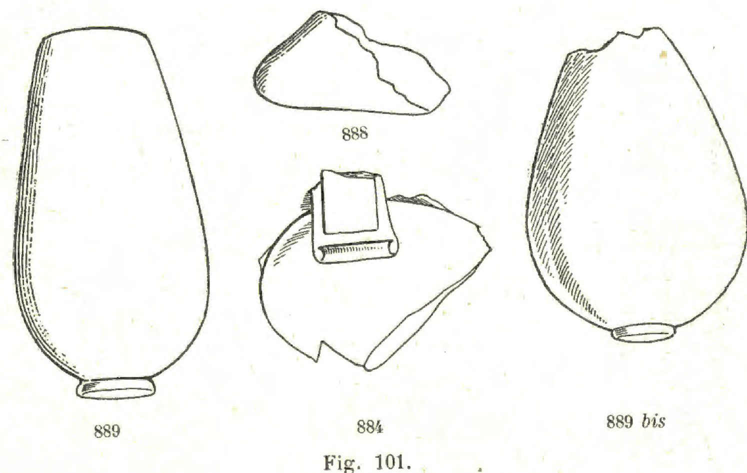


Fig. 101.

appartenu à un vase à panse ronde et à pied, pourvu de deux anses symétriques qui aboutissent au col.

885. — Semblable.

OBJETS TROUVÉS DANS LA CHAMBRE

886. — Fragment d'une plaque d'albâtre, décorée d'une scène (fig. 102). Les deux traits parallèles à droite formaient sans doute le cadre de cette scène. Le trait sinueux à gauche représente le dos d'un personnage portant sur l'épaule la même pièce d'étoffe que certains personnages du sarcophage d'Ahiram.

887. — Fragment d'un vase d'albâtre, décoré de feuilles en forme de fer de lance, la pointe en bas (fig. 102 et pl. CXLII). Ce genre de décor est commun sur les vases égyptiens et syriens du Nouvel Empire (pl. CLXIV et CLXVI).

888. — Fragment d'un vase d'albâtre bas, à large fond plat (fig. 101).

889. — Un vase d'albâtre haut, sans col, rétréci à la base et pourvu d'un coussinet, comme les vases 820, 847, 848 des tombeaux VI, VIII et IX (fig. 101 et pl. CXXII). Il est intact, un peu rongé sur le bord, mais dépoli. Certains vases égyptiens du Nouvel Empire sont à peu près de la même forme, mais sans coussinet.

889 bis. — Semblable (fig. 101). La panse est plus renflée vers la base. Le bord est rongé.

890. — **Fragment d'un vase d'albâtre portant le nom de bannière de Ramsès II**, « Ka-nekht-mery-Ma'at » (fig. 102). — Les hiéroglyphes sont gravés à l'intérieur d'un double rectangle, le rectangle extérieur formant l'encadrement de l'inscription. Je ne crois pas que le rectangle intérieur ait fait partie de ce qu'on appelle, improprement d'ailleurs, la bannière du roi, car il n'est pas surmonté du faucon. J'y verrais plutôt le signe « château, ville forte ». Il serait question, ici, d'une localité ou d'un temple fondé à Byblos par Ramsès II et por-

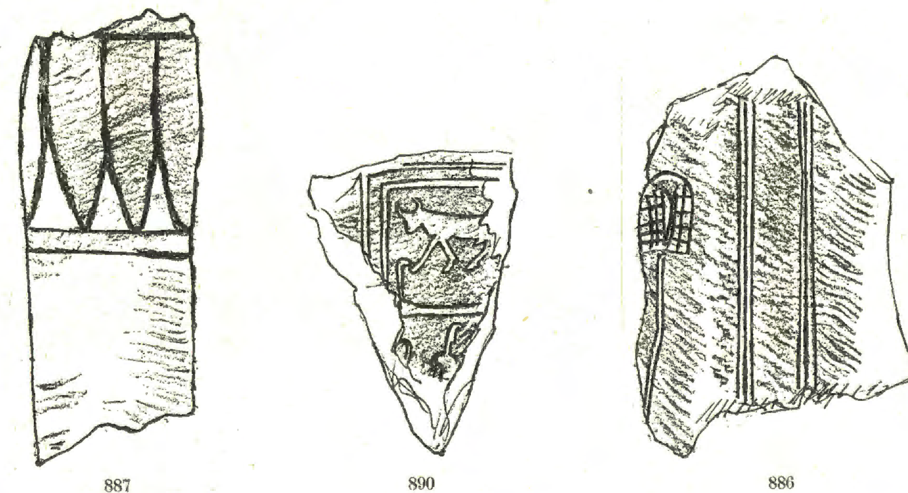


Fig. 102.

tant son nom de bannière. C'est ainsi que le temple de Séthosis Ier à Abydos s'appelle « le château de Men-ma'at-rê », le Ramesséum « le château d'User-ma'at-rê-setep-en-rê » et le temple de Deir « le château de Ramsès-mery-Amen »[1].

BIBL. : *Syria*, IV, p. 343.

Les fragments d'objets recueillis dans l'étage supérieur du puits, au fond du puits et dans la chambre funéraire forment donc une série bien homogène, dont toutes les pièces, syriennes ou égyptiennes, peuvent être datées du Nouvel Empire et que les deux vases d'albâtre 883 et 890 permettent d'attribuer au règne de Ramsès II. Aucune pièce n'est d'une date plus basse. Si les fragments, comme

1. Gauthier, *Livre des Rois*, III, 19, 50.

on l'a dit[1], avaient été introduits de l'extérieur, à l'époque où cette partie de la nécropole a été pillée, on en trouverait de toutes les époques. C'est donc du règne de Ramsès II que datent la tombe elle-même et ses trois sarcophages de pierre, dont l'un, celui du roi Ahiram, porte la plus ancienne inscription alphabétique connue. Nous achèverons de le prouver en montrant combien le roi et les personnages qui lui rendent hommage et lui portent des offrandes ressemblent aux Syriens figurés sur les monuments égyptiens de l'époque ramesside.

LE SARCOPHAGE D'AHIRAM

La place des trois sarcophages dans la tombe est indiquée sur la planche CXXV. Les sarcophages non décorés sont dessinés ci-contre (fig. 103). Les photographies des planches XVI et CXXVII ont été prises dans la tombe elle-même. Voir pl. CXXVIII une vue d'ensemble du sarcophage d'Ahiram; le couvercle et les parois sur les planches CXXIX-CXLI.

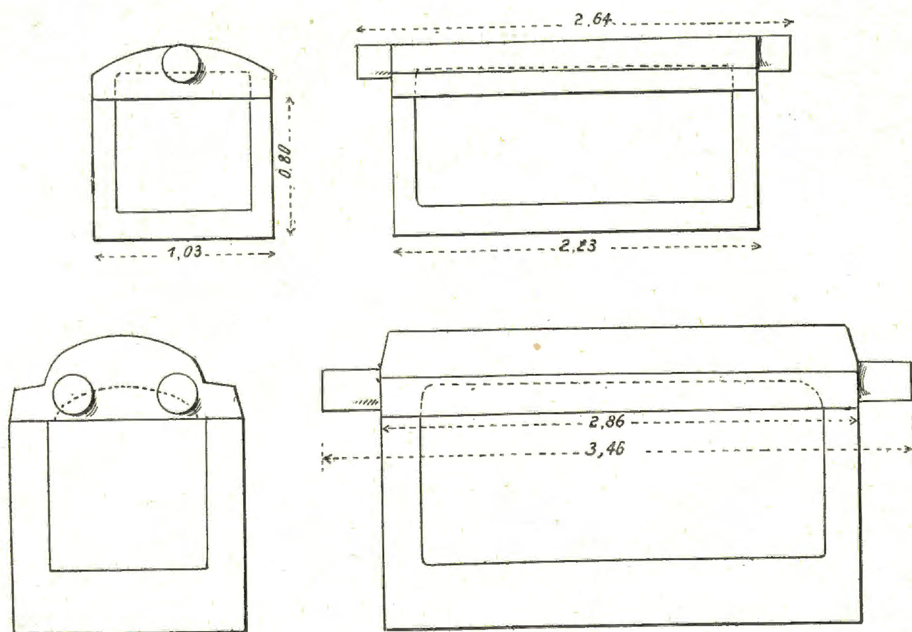


Fig. 103.

1. Lidzbarski, *Zu den phönizischen Inschriften von Byblos*, in *Orientalische Literaturzeitung*, 1927, p. 454.

Le couvercle du sarcophage d'Ahiram (pl. CXXIX) est légèrement bombé, dans le sens de la largeur, comme ceux des sarcophages voisins. Il n'a qu'un tenon à chaque bout, qui est formé par la tête d'un lion dont le corps est sculpté en bas-relief sur le méplat du couvercle. Les pattes de derrière et la queue s'allongent, tandis que les pattes de devant s'appuient au bord de la pierre. Ces deux lions ressemblent ainsi à une descente de lit. On pourrait leur comparer une œuvre célèbre de l'art assyrien[1], qui représente un monstre ailé dressé contre une plaque qu'il dépasse de la tête et appuyant ses deux pattes sur le bord, comme s'il voulait sauter de l'autre côté.

A droite et à gauche de ces deux lions, le défunt est représenté en grandeur naturelle, puisqu'il mesure de la tête aux pieds 1^{m}71, mais les proportions sont très fantaisistes. Il est bien pourvu de barbe et de cheveux, comme les innombrables Syriens dessinés sur les monuments égyptiens. Il diffère d'eux par la forme du nez qui est gros du bout et de l'œil qui est rond au lieu d'être fendu en amande. Le vêtement paraît analogue à celui du Syrien à grande barbe, peint sur une plaquette de Médinet-Habou[2]. C'est une large bande d'étoffe qui fait plusieurs fois le tour du corps et se termine par une broderie multicolore.

Les deux images ne sont pas exactement semblables. Du côté de l'entrée, le défunt laisse tomber le bras gauche et tient à la main une fleur de lotus; il plie l'autre bras et lève la main droite à la hauteur du visage. De l'autre côté, il respire une fleur de lotus dont il tient la tige avec sa main gauche, qui est appliquée sur la poitrine. Le bras droit pend le long du corps et la main tient une sorte de sac ou de boîte, munie d'une anse.

Le sarcophage est porté par quatre lions dont la tête et les pattes se détachent en avant, tandis que le reste du corps apparaît en bas-relief sur les longs côtés. Ces lions semblent écrasés sous leur fardeau de pierre. Comme ceux du couvercle, ils ouvrent une gueule qui voudrait être féroce et montrent les crocs.

Une frise de lotus renversés, alternativement ouverts et en boutons, fait tout le tour du sarcophage. Au-dessous, des scènes encadrées par une corde très épaisse et par des piliers d'angle décorent les quatre côtés.

Face à l'entrée du tombeau (pl. CXXX; détails : pl. CXXXI-CXXXIII), à

1. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art*, II, p. 361; Maspero, *Histoire*, I, p. 690.
2. Daressy, *Plaquettes émaillées de Médinet-Habou*, pl. II, n°s 2 et 3; pl. III, n° 5, in *Annales du Service*, t. XI.

gauche, le roi est assis sur un trône devant une table chargée de provisions. Le trône est porté par un sphinx ailé à tête de femme, qui a le corps et les pattes d'un lion. Le roi est vêtu d'une longue robe à manches bouffantes. Un bandeau lui couvre le front. Ses pieds reposent sur un triple étage de coussins. De la main gauche il tient une fleur de lotus; avec l'autre il va porter à ses lèvres une coupe.

Les pieds de la table, contournés comme ceux des lions du couvercle, sont isolés du sol par des tenons et supportent un plateau minuscule pour leur grandeur. Ils sont réunis intérieurement par un ⊥. Les deux plats posés sur la table contiennent l'un une tête de bœuf, l'autre des pains.

Sept personnages font face au roi. Tous sont vêtus d'une longue robe à manches, qui couvre les jambes en formant trois plis, serrée par une large ceinture nouée par devant. Le deuxième et le quatrième ont un capuchon sur l'épaule. Tous sont rasés, mais leurs longs cheveux, retenus par un bandeau, forment un épais bourrelet sur la nuque. Chacun a sa physionomie propre, soit que le sculpteur ait voulu faire des portraits, soit qu'il n'ait pas réussi à créer un type conventionnel uniforme. Le premier agite un chasse-mouches au-dessus des plats. Les deux suivants apportent deux coupes. Les quatre derniers ne portent rien. Ils saluent le roi en levant les deux mains à la hauteur de leur visage, la paume tournée vers lui, comme le font les Asiatiques introduits devant les fonctionnaires égyptiens.

Les deux petits côtés sont occupés par une scène funèbre, dont les personnages sont quatre femmes qui ont mis leurs seins à nu, vêtues d'une robe bouffante par-dessus un jupon empesé et plissé, coiffées à la mode égyptienne (pl. CXXXIV et CXXXVIII; détails : pl. CXXXV). Deux se frappent à deux mains la poitrine; les deux autres se frappent la tête. M. Dussaud a bien voulu attirer mon attention, dans une lettre du 18 février 1924, sur le passage (II, 85) où Hérodote a noté que les femmes se découvrent la poitrine quand elles assistent aux funérailles. Les documents égyptiens confirment son témoignage. Au tombeau des graveurs par exemple[1], les pleureuses qui escortent le sarcophage pendant la traversée du Nil et ensuite devant le tombeau, ont le sein découvert, les cheveux répandus; elles agitent les bras et se frappent le sommet de la tête avec la main. M. Dussaud rapproche encore de la scène de Byblos le passage du second livre des Maccabées (III, 19), où il est dit que, lorsque le bruit se répandit dans Jéru-

1. N. DE G. DAVIES, *The tomb of two sculptors at Thebes*, pl. XIX-XXVI.

salem que le trésor était menacé, les femmes se mirent à courir par les rues, ὑπεζωσμέναι δὲ ὑπὸ τοὺς μαστοὺς σάκκους « ayant ceint des sacs sous les seins ». Les deux pans d'étoffes qui s'agitent à droite et à gauche en haut de la robe représenteraient donc, selon M. Dussaud, les sacs; mais on pourrait soutenir aussi que les femmes, ayant déchiré leur robe jusqu'à la ceinture, en laissent pendre les lambeaux, car, sur le dernier côté du sarcophage qu'il nous reste à décrire, deux porteuses d'offrandes sont vêtues comme les pleureuses, avec cette différence que la robe couvre complètement les épaules et la poitrine. Quoi qu'il en soit de ce détail, on peut tenir pour certain que les femmes représentées sur le sarcophage ne sont pas des danseuses, mais qu'elles expriment par leurs gestes et leur vêtement de circonstance la douleur. De véritables danseuses lèveraient un pied, comme on peut le voir sur les innombrables bas-reliefs égyptiens qui ont pour sujet la danse. Sur le sarcophage, les huit femmes posent les deux pieds sur le sol.

La procession des porteurs d'offrandes continue sur le long côté qui regardait le fond du tombeau (pl. CXXXVI) : deux femmes, vêtues comme les pleureuses, mais n'ayant pas déchiré leur robe, portent une corbeille sur la tête. Elles avancent à petits pas, gênées par leur jupe étroite, tandis que les hommes qui les suivent marchent à grandes enjambées. Les deux premiers porteurs ont une cruche sur l'épaule. Tout en marchant, ils tendent la main libre en avant pour faire équilibre. Un troisième (pl. CXXXVII) conduit une chèvre. Il est barbu, ainsi que les derniers qui ne portent rien et se contentent d'élever les mains, les paumes tournées extérieurement, à la hauteur du visage.

Les artistes qui ont décoré ce sarcophage n'ont pas manqué de s'inspirer de l'art égyptien. Les frises où les lotus épanouis alternent soit avec des boutons, soit avec des raisins, ne sont pas rares en Égypte dans les tombeaux du Nouvel Empire[1]. Le groupe du roi et du serviteur agitant le chasse-mouches se laisse très bien comparer avec un sarcophage thébain de la XIe dynastie, où la défunte, assise, respirant une fleur de lotus, plonge le doigt dans un pot que lui tend une servante qui agite de l'autre main un chasse-mouches près du visage de sa maitresse (fig. 104)[2]. Il est encore évident que les sculpteurs giblites ont pu prendre en Égypte l'idée de représenter sur un sarcophage des porteurs d'offrandes et des pleureuses. Toutefois aucun sarcophage égyptien n'est gardé, comme celui de

1. JÉQUIER, *Décoration égyptienne*, pl. XXXVIII-XL.
2. NAVILLE, *The XIth dynastie temple at Deir el Bahari*, I, pl. XX.

Byblos par des lions, ni ne présente sur le couvercle une double image du défunt flanquant une paire de lions allongés en descente de lit. La Syrie et Chypre offrent au contraire, comme on l'a déjà remarqué[1], des pièces de comparaison, où l'invention des motifs et bien des détails d'exécution sont tout à fait semblables à ce que nous constatons sur le sarcophage de Byblos. A Zendjirli on a trouvé, comme à Byblos, un grand nombre de lions d'époques différentes. Tous ces fauves, « plus semblables, écrit M. Pottier, à un gros chien qu'à un lion, ouvrent sous



Fig. 104. — Scène d'offrande sur un sarcophage égyptien.

leurs babines fortement retroussées une gueule hérissée de crocs, qui veut être formidable »[2]. L'art syrien aimait sculpter ces monstres aux trois quarts engagés dans le monument, sarcophage ou colonne, qu'ils avaient pour mission de garder.

A Zendjirli, les rois et les reines sont assis sur des sièges d'un type assez simple. Le trône d'Ahiram n'est pas complètement exempt de ressemblance avec des fauteuils égyptiens du Nouvel Empire, décorés sur les côtés d'un ou de deux lions[3], mais le sphinx ailé qui remplace les lions me paraît une création syrienne. Le sphinx égyptien est à tête d'homme et n'a pas d'aile. En étudiant le médaillon de la jarre[4], nous avons déjà signalé des objets d'art enlevés de Syrie par les Pharaons, qui sont décorés d'un sphinx ailé féminin. Il a plu un jour à la reine Hatchepsouit de se faire adorer par un sphinx semblable (pl. CLXVII, 1), dont les cheveux sont arrangés à la mode syrienne et qui porte, suspendu à son cou par un cordon, un médaillon de style syrien. Sur les bas-reliefs archaïques de

1. Communications orales de M. Dussaud et du R. P. Vincent; cf. Contenau, *La civilisation phénicienne*, p. 233-234.

2. Pottier, *L'art hittite*, in *Syria*, II, p. 19.

3. Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art égyptien*, II, pl. 87 et 89.

4. Ci-dessus, p. 134-135.

Zendjirli nous voyons déjà apparaître le sphinx ailé[1]. A Oumm-el-Aouamid[2] Renan a trouvé des fragments d'époque bien plus récente, qui lui ont permis de reconstituer un trône ressemblant d'une façon étonnante au trône d'Ahiram.

La table à pieds de lion a aussi sa pareille à Zendjirli, c'est la table à pieds



Fig. 105. — Repas funéraire d'une reine syrienne.

de taureau qui se voit sur une stèle de reine (fig. 105)[3]. Ici et là, les pieds d'animaux sont fixés sur des petits escabeaux et consolidés par une armature inté-

1. *Ausgrabungen in Sendschirli*, p. 223 et pl. XXXVIII.

2. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 701, Atlas, pl. 53. Un fragment d'un trône semblable se trouve au Musée de Beyrouth (*Syria*, V (1924), pl. XXXII). Un personnage assis sur un trône décoré d'un sphinx ailé se voit sur une intaille phénicienne (Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, p. 638, fig. 428).

3. *Ausgrabungen in Sendschirli*, pl. LIV; voir des guéridons du même type sur d'autres monuments de cette région : *ibid.*, p. 214, fig. 105 et p. 328, fig. 237.

rieure. Le plateau est de mince importance et assez maigrement chargé d'offrandes. Le menu de la reine, composé d'un poisson et de deux pains, vaut celui du roi de Byblos. Il eût paru bien pauvre à un fonctionnaire égyptien disposant de dix morceaux de viande, cinq espèces de volailles, cinq sortes de vins, sans parler du reste. Le personnage qui fait vis-à-vis à la reine complète l'analogie des deux monuments, car il agite aussi un chasse-mouches devant le visage de sa maîtresse. De l'autre main il tient un couteau au lieu d'une serviette, mais sur deux autres bas-reliefs de Zendjirli un serviteur qui se tient derrière le roi Barrekoub porte le chasse-mouches et un linge à franges[1]. Enfin, on comparera les deux images du roi, allongées sur le couvercle, à une autre stèle de Zendjirli (fig. 106)[2], où l'on voit un roi saluant de la main droite et tenant une fleur de lotus dans la main gauche, suivi d'un personnage qui brandit un manche terminé par une fleur de lotus et porte par son anse une sorte de sac[3]. A Byblos, c'est le roi qu'on voit successivement saluant et portant le sac. Il s'est fait représenter dans l'attitude qu'il prenait pour officier.

Les personnages des bas-reliefs de Zendjirli, quelle que soit leur date, contrastent par leur stature épaisse, leurs membres lourds, avec les proportions plus élancées des compatriotes du roi Ahiram. Cette différence est peut-être due à l'exemple des dessinateurs égyptiens beaucoup plus connus à Byblos que dans la Syrie du Nord. Pourtant, dès le premier coup d'œil, les personnages du sarcophage révèlent qu'ils n'ont pas été dessinés par un artiste égyptien, moins parce qu'ils sont très laids — on en trouve d'aussi laids en Égypte et il faut tenir compte de la mauvaise qualité du calcaire utilisé par les sculpteurs giblites — que parce que les figures et les corps ne sont pas rendus à la manière égyptienne. Les personnages qui se présentent de profil n'ont pas les épaules symétriques, comme l'exigerait le canon égyptien, mais l'épaule du second plan est nettement plus basse. Les pleureuses montrent leur torse de face et les lions du couvercle sont aplatis en descente de lit. Il est curieux de constater que les dessinateurs égyptiens

1. *Ausgrabungen in Sendschirli*, pl. LXVII. La même scène, encadrée par deux bandeaux cordés et deux colonnettes, se trouve encore sur une patère du Varvakéion (Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art*, III, p. 783, fig. 550). Le personnage assis tient une fleur de lotus et une coupe. La table est à pieds d'animaux reposant sur un escabeau. Le serviteur agite un chasse-mouches et tient le ☥.

2. *Ausgrabungen in Sendschirli*, pl. LXVI.

3. Pottier, *L'Art hittite*, in *Syria*, II, p. 107.

n'ont représenté des personnages de face que dans le groupe des prisonniers asiatiques qui reçoivent du roi le coup mortel, comme s'ils se souvenaient d'avoir



Fig. 106. — Le roi Barrekoub et un personnage de sa suite.

vu de semblables figures sur les bas-reliefs asiatiques. Bien des détails s'écartent de la manière égyptienne. L'œil est presque rond, et non fendu en amande. Les

mains des serviteurs qui saluent le roi, celles des pleureuses et des porteurs d'offrandes qui marchent la main tendue, sont dessinées de profil, plus ou moins bien, comme sur la stèle de Yehavmelek. Les Égyptiens dessinent systématiquement la main de face, avec les cinq doigts parallèles, bien visibles.

Pour conclure, le sarcophage d'Ahiram prend la première place dans une série encore peu nombreuse d'ouvrages où l'on distingue, sous les influences égyptienne et asiatique, des motifs et des procédés d'exécution appartenant en propre à un pays auquel on refuse d'habitude toute originalité en matière d'art.

LES INSCRIPTIONS (revers de l'estampage : pl. CXLI)

La plus courte des deux inscriptions (pl. CXXXVIII) est gravée sur l'étroit bandeau ravalé, qui forme au-dessus de la frise des lotus le couronnement de la cuve, au côté sud. C'est un titre qui nous indique par qui et pour qui l'ouvrage a été exécuté :

ארן | זפעל | ..תבעל | בנאחרם | מלך גבל | לאחרם | אבה | כשתה | בעלם |

« Sarcophage qu'a fait Ithoba'al, fils d'Aḫiram, roi de Gobel, pour Aḫiram, son père, comme demeure dans l'éternité. »

Cette phrase ne contient qu'une seule difficulté. Le nom du fils d'Ahiram est mutilé. Il manque une lettre. La seconde a l'aspect d'un *tav*, mais, comme la lacune s'étend au-dessus de cette lettre, l'idée est venue à M. Dussaud, en 1924[1], qu'il y avait à l'origine un *samek*. Nous avons réuni dans la figure 107 tous les

Fig. 107.

1. *Syria*, V (1924), p. 138.

tav et *samek* de l'inscription. Les deux barres du *tav* se coupent tantôt à angle droit, tantôt à angle aigu, et rien n'empêche que le signe soi-disant mutilé ne soit un *tav*. Pour un *samek*, la hampe serait un peu courte. Comme cette lettre est la plus haute de l'alphabet phénicien, si nous avions réellement un *samek*, la hampe atteindrait presque le bord inférieur du bandeau et la barre horizontale devrait être placée plus bas. Il faut donc maintenir — et c'est ce qu'a fait M. Dussaud lui-même dans sa traduction rectifiée — la lecture *tav* pour cette lettre et la transcription Ithoba'al pour le nom du fils d'Ahiram.

La seconde inscription (pl. CXXXIX-CXL), beaucoup plus longue, a été gravée sur la tranche latérale du couvercle, face à l'entrée, afin de frapper la vue de tous ceux qui oseraient pénétrer dans la tombe. Sur cette tranche on a poli tant bien que mal une bande centrale. Les signes ont au commencement la même taille que ceux du titre, mais, à partir du milieu et surtout en approchant de la fin, ils se rapetissent et se resserrent. Ils sont dans l'ensemble très lisibles ; cependant deux difficultés de lecture sont à signaler. A droite du dernier *samek*, le trait de séparation est si petit que plusieurs éditeurs n'en ont pas tenu compte. Toutefois on remarquera qu'il est à peine plus petit que le trait final et trop net pour se confondre avec les traits dus aux coups de ciseau qui ont eu pour objet d'aplanir la pierre. Un peu plus loin, le signe mutilé qui vient après le mot ספר a été lu par les uns *zaïn* et par les autres *hé*. Vérification faite, cette dernière lecture, due à M. N. Aimé-Giron[1], est la bonne :

1. *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, XXVI (1925), p. 12.

ואל | מלך | במלכם | וסכן | בס[כ]נם |
ותמא | מחנת | עלי | גבל | ויגל | ארן | זן |
תחתסף | חטר | משפטה | תהתפך | כסא | מלכה |
ונחת | תברח | על | גבל | והא | ימח | ספרה | לפף | שרל |

Le sens général de ce texte a été bien établi par les efforts de nombreux traducteurs[1]. La difficulté recommence au mot והא. Jusqu'à cet endroit, je m'en tiendrai à la seconde traduction de M. Dussaud :

« Et si un roi parmi les rois, gouverneur parmi les gouverneurs, dresse le camp contre Gobel et découvre ce sarcophage, le sceptre de son pouvoir sera brisé, le trône de la royauté se renversera et la paix régnera sur Gobel. »

A partir de là, les traducteurs se divisent en deux camps. Les uns corrigent le texte, les autres font appel à des mots ou du moins à des sens étrangers au sémitique. Le début de cette dernière phrase peut du moins se traduire littéralement : « Quant à lui [le profanateur], son inscription s'effacera.... » Le verbe peut en effet être vocalisé en *niphal* (יִמַּח) aussi bien qu'en *qal* (יִמַח). Il est vrai que la construction a quelque chose de heurté qui n'est pas fréquent en hébreu, mais cette construction rare, qu'on dirait inspirée de l'égyptien, a peut-être été choisie à dessein pour exprimer avec plus de force la menace suprême qui doit arrêter le violateur. Ithobaʿal ne paraît pas redouter que le tombeau de son père soit pillé par l'un de ses concitoyens, mais il craint l'intervention d'un roi étranger qui viendrait à s'emparer de Gobel. Ce profanateur sera aussitôt châtié par l'échec de son entreprise, puisque la paix reviendra sur Byblos, et par la perte de sa royauté, mais une punition plus grave l'attend. Son inscription funéraire, nécessaire pour son bonheur futur, s'effacera automatiquement.

Quant aux deux derniers mots, ils indiquent évidemment une circonstance de lieu ou de moyen. De toutes les traductions qui ont été proposées et qui toutes soulèvent des difficultés, « à la bouche de l'Hadès », à quoi avait tout d'abord songé M. Dussaud, est peut-être bien ce qu'on a trouvé de mieux. Mais il semble que ce point ne sera complètement élucidé que si les fouilles nous rendent un second exemplaire de cette formule.

1. Dussaud, *Les inscriptions phéniciennes du tombeau d'Ahiram, roi de Byblos*, in *Syria*, V (1924), p. 135-157, avec 3 planches; Lidzbarski, *Epigraphisches aus Syrien*, in *Nachrichten d. Gesell. d. Wiss. zu Göttingen*, phil.-hist. Klasse, 1924, p. 43 sqq.; Noël Aimé-Giron, *Note sur les inscriptions d'Ahiram*, in *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, XXVI (1925), p. 1-13; H. Vincent, *Les fouilles de Byblos*, in *Revue biblique*, 1925, p. 183 et sqq.; Dussaud, *Dédicace d'une statue d'Osorkon Ier*, in *Syria*, VI, p. 104-107; Bauer, *Eine phonikische Inschrift aus dem XIII. Jahrh.*, in *Orientalische Litteratur Zeitung*, 1925, c. 129-139.

CHAPITRE V

TOMBEAUX ARCHAÏQUES

Bien avant que les rois de Byblos, à l'époque du Moyen Empire, aient décidé de construire leurs tombes au bord du plateau que domine aujourd'hui la citadelle, cet emplacement avait déjà servi de cimetière. Ces tombes archaïques consistent en une excavation peu profonde, informe, ayant de 2 à 3 mètres de diamètre, dont l'ouverture est obstruée par deux ou trois grandes dalles. Une de ces tombes à l'ouest du puits I ne contenait plus rien. D'autres près du mur des Croisés ont été écrasées par le poids des remblais qui furent accumulés plus tard à cet endroit pour racheter la pente du terrain. Enfin il en est deux qui furent trouvées à peu près intactes. La plus anciennement connue, qui était située au nord du tombeau I, avait été ouverte par les carriers qui creusèrent le couloir souterrain allant du puits II à la chambre I et ne prirent même pas la peine de boucher l'ouverture qu'ils avaient faite. C'est par cette ouverture que M. Virolleaud, en 1922, pénétra dans la tombe[1]. Depuis, j'en ai trouvé la véritable entrée, au nord. Voici la liste des objets qui en ont été retirés par M. Virolleaud :

891. — Fragments de plusieurs jarres à parois, très épaisses, en terre grossière, mêlée de petits éclats de silex.

892. — Un pichet à fond plat, muni d'une anse, col droit, légèrement évasé, fait à la main en terre grossière, sommairement décoré de petits traits obliques sur la panse. — Hauteur : 0m 17.

BIBL. : *Syria*, III, p. LXIII.

893-895. — Trois pichets semblables (hauteur : 11, 12, 13 cm.), sans décoration.

896. — Un bassin rond, à fond plat. — Hauteur : 0m 10.

1. *Syria*, III, p. 289-290.

896 bis. — Un vase à panse ronde, à fond plat, col bas, large ouverture, pourvu de deux petites anses qui s'attachent au milieu de la panse.

BIBL. : *Syria*, III, pl. LXIII.

897. — Un support de vase, creux, à profil concave, dont les deux bouts sont pourvus d'un rebord.

BIBL. : *Syria*, III, pl. LXIII.

M. Virolleaud (*ibid.*, p. 290, note 1) signale que la terre du puits I a fourni un autre support identique, en même temps qu'un anneau aplati en verre émaillé. On comparera en outre le support de même forme, en bronze, qui a été trouvé dans le tombeau II (ci-dessus, 783). En conséquence, je doute fort que le support trouvé dans la tombe archaïque ait fait partie de son mobilier primitif.

Le second tombeau a été partiellement recouvert par les murs du tombeau III. C'est également une excavation sans forme définie dont l'entrée était bouchée par deux dalles. Le mobilier se compose seulement de poteries faites à la main avec une terre grossière, mêlée de petits silex, sans engobe.

898. — Grande urne à fond plat, col bas, très incurvé, pourvue de six anses, trois près du col qui forment un angle aigu et trois près du fond formant un segment de cercle. En mauvais état.

899. — Urne du même type, plus petite et moins élancée. En mauvais état. Le col manque.

900. — Débris d'une grande jarre.

901. — Débris d'une assiette.

902. — Un vase en poterie (pl. CXLIV), à panse ronde, fond plat, col droit, large et haut, pourvu de deux anses. Décoré d'une double ligne de hachures se coupant. — Hauteur : 0^{m} 18.

903-904. — Deux vases du même type, non décorés (pl. CXLIV).

905. — Un vase à panse ronde (pl. CXLIV), col bas, large ouverture, fond plat, pourvu de deux petites anses rondes s'attachant au milieu de la panse (cf. 896).

906. — Un vase à panse ronde, col haut, fond plat, muni d'une anse (pl. CXLIV).

907-909. — Trois vases à panse ronde, col large, fond plat, munis d'une anse (pl. CXLIV).

Le mobilier de ces tombes, exclusivement composé de poteries en terre grossière faite à la main, est une preuve de leur haute antiquité. Le tour à potier était connu à Byblos dès l'Ancien Empire, puisque les dépôts de fondation du temple nous ont livré des poteries faites au tour et très élégantes. On comparera avec ce mobilier archaïque les dépôts céramiques trouvés à Gezer dans une caverne néolithique[1]. La grande jarre à six anses a peut-être servi de sépulture, mais, comme elle était brisée, nous ne pouvons affirmer qu'elle contenait primitivement les ossements trouvés dans la tombe. Ces ossements, transportés au Musée de Beyrouth, n'ont pas été étudiés.

1. H. Vincent, *Canaan*, p. 306.

CHAPITRE VI

TOMBEAUX DE PARTICULIERS

Cette nécropole, qui se compose présentement de trois modestes tombes, est située sur le flanc de la colline qui portait l'antique Gebal, face au sud, tout près de la mer. Les deux premiers tombeaux furent découverts, comme il a été dit

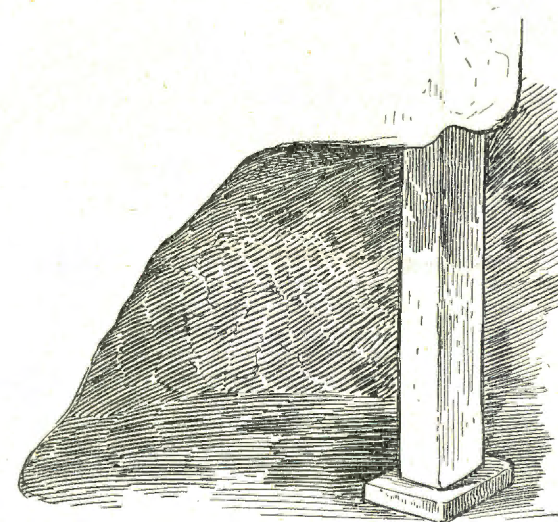


Fig. 108.

dans l'Introduction, en juin 1924, pendant les travaux entrepris pour l'orphelinat arménien, et leur mobilier a été mis en lieu sûr par les soins de M. Collin, préposé par le général Weygand à la surveillance des antiquités, et du directeur de l'orphelinat. Le troisième, qui consiste en une petite chambre creusée dans le roc, où l'on pénètre directement, a été découvert pendant la campagne de 1924. La voûte en est soutenue par une pierre sommairement équarrie, posée sur une base carrée (fig. 108).

OBJETS TROUVÉS DANS LES DEUX PREMIERS TOMBEAUX

910. — **Vase** en forme de poisson, en terre cuite à engobe noire lustrée (pl. CXLV). — Hauteur : 0^{m}205. — Le col du vase entre dans la bouche du poisson. Une petite anse prend sous le rebord et aboutit en dessus de la première nageoire ventrale. La tête paraît protégée par une carapace ; les nageoires dorsales et ventrales sont très petites. La nageoire caudale, cassée, était fourchue. La forme générale de ce vase rappelle quelque peu les vases [hieroglyph], et l'on sait que les Égyptiens aimaient donner à des vases des formes d'animaux, chien, singe, oie. Cependant je ne connais pas, en Égypte, de vase en forme de poisson, et l'on observera que le col et l'anse sont identiques aux cols et aux anses des brocs décrits sous les n°s 914 et sqq.

911. — Une coupe en terre cuite rouge vif (pl. CXLV). Le rebord plat est décoré intérieurement et extérieurement de hachures parallèles. Sur la panse, non loin du bord, encore un rang de hachures. Deux têtes de vache, sommairement modelées, s'attachent à la coupe par deux points diamétralement opposés. — Largeur d'un museau à l'autre : 0^{m}182.

912. — Fragment d'une assiette ronde, à fond plat, pourvue d'une oreille en forme de tête d'oiseau (pl. CXLVI).

913. — Une lampe (?) à quatre becs en poterie rouge non lustrée (pl. CXLVI). Les pans ont été rabattus intérieurement. — Longueur des diagonales : 0^{m}13.

914. — Un **broc** en terre lustrée noire (pl. CXLVI). — Hauteur : 0^{m}16. — Rebord plat, col effilé, anse divisée en deux cordons par un sillon central. Large panse qui s'amincit fortement et aboutit à une base en forme de coussinet. La forme de ce broc rappelle les théières du tombeau III, qui sont aussi en terre noire lustrée, mais les théières ne sont pas décorées, tandis que le broc est divisé en huit segments qui sont alternativement unis et remplis de petits points.

915. — Un broc (pl. CXLVIII). Même forme que le précédent, mais avec un autre décor. La panse est partagée en plusieurs zones par des raies parallèles. La zone centrale, comprise entre deux zones unies, est divisée en rectangles, les uns vides, les autres pointillés. En haut et en bas, deux zones sont divisées en triangles alternativement unis et pointillés.

916. — Fragment d'un broc dont la panse est décorée de triangles unis et pointillés, allant de la mi-hauteur à la base (pl. CXLVIII).

917. — Vase en terre cuite jaune, non lustrée (pl. CXLVI). Même forme que 914 et 915. La panse est divisée en trois zones. La zone centrale est unie. Au-dessus et au-dessous, les triangles qui touchent à la zone centrale sont pointillés, les autres sont unis.

On comparera pour la forme et pour le décor les fragments publiés par Fl. Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. I, n°s 17, 20, 21 ; *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. 27, n° 202, un vase complet, découvert dans le Fayoum (*Annales du Service* (1908, p. 110, fig. 5), et un autre, trouvé en Syrie même, à Sidon (Contenau, *Mission archéologique à Sidon*, in *Syria*, I, p. 127 et pl. XI) ; des fragments trouvés à Malte (Dussaud, *Civilisations préhelléniques*[2], p. 209) et deux patères en bronze de Nimroud (Layard, *Monuments of Nineveh*, II, 57 et 59). Les fragments de Kahun ont été attribués par M. Petrie à l'industrie égéenne et datés de la XIIe dynastie. Mais, si je ne me trompe, ni la Crète, ni les îles n'ont fourni des pièces de ce genre. Le potier emploie le décor de points incisés comme l'orfèvre emploie le granulé. Or, nous savons que le granulé était connu des Giblites dès la fin de l'Ancien Empire. Je placerais donc en Phénicie le centre de cette industrie dont les produits se trouvent en des endroits si éloignés.

918. — Fragment d'un broc en terre lustrée noire, décoré de calices affectant la forme d'une fleur (pl. CXLVIII). De chaque calice part vers la gauche une spirale.

919. — Un broc en terre lustrée rouge vif (pl. CXLVI). — Hauteur : 0^{m}13. — Même forme que les précédents. Panse unie. Un vase semblable a été trouvé en Égypte (Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. 207, n° 201).

920. — Fragment d'un broc en terre lustrée rouge, décoré de raies noires, parallèles, deux près de la base, deux sur la panse, et deux un peu plus haut.

921. — Une coupe en poterie rouge, sans décor. — Hauteur : 0^{m}06 ; diamètre : 0^{m}122.

922. — Un gobelet en poterie rouge, à fond plat, bord évasé, muni d'une anse assez large pour le passage d'un doigt (pl. CXLVIII). — Hauteur : 0^{m}045.

923-924. — Fragments de deux gobelets semblables (pl. CXLVIII).

925. — Fragment d'un gobelet à anse (fig. 109), en forme de double tronc de cône (cf. 934).

926. — Un vase en poterie, à fond arrondi, large ouverture, une anse placée haut (fig. 109).

927. — Une coupe en poterie, large et basse, à deux anses (fig. 109).

928. — Une fleur à six pétales en forme de calice. Ivoire (pl. CXLVIII[1]).

MOBILIER DU TROISIÈME TOMBEAU

929. — Un rhyton (pl. CXLV). Panse ronde. Le col a la forme d'une tête de porc ; du moins le double bec, muni d'un rebord, ressemble quelque peu à un groin. Par contre, l'anse, divisée par un sillon médian en deux segments et placée

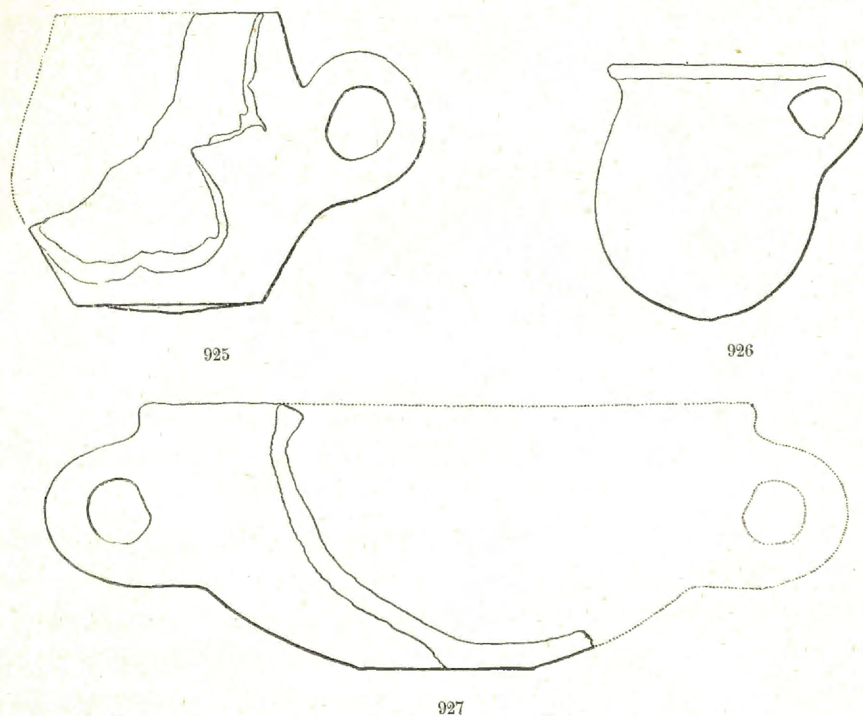


Fig. 109.

un peu en arrière, fait penser aux cornes d'un capridé. Quoi qu'il en soit, on a voulu donner au bec de ce vase la forme d'une tête d'animal, car on l'a pourvu de deux yeux en relief à droite et à gauche des cornes. Des traits noirs sont tracés sur le bec.

1. Les objets 915, 916, 918, 922-928, trouvés en mon absence, sont reproduits pl. CXLVIII et fig. 109, d'après les dessins de M. de la Chaussée.

930. — Cinq grandes jarres à deux anses, fond pointu, du type connu déjà par de nombreux exemplaires des tombeaux royaux (ci-dessus, 791).

931. — Un broc à bec pincé, col haut, panse ronde, en terre rougeâtre (pl. CXLVII). L'anse est cassée. — Hauteur : 0m 255.

932. — Quatorze brocs à bec pincé, fond plat, pourvus d'une anse, en terre rougeâtre (pl. CXXIV et CXLVII).

933. — Un pot rond en terre rougeâtre (pl. CXLVII), col évasé, large ouverture, anse ronde, placée haut.

934. — Un gobelet en terre grise, très grossière (pl. CXLVI), sans col, ouverture étroite, fond plat. Une anse creusée d'un sillon médian. La forme est celle de deux troncs de cône réunis par la base (cf. le n° 925).

935. — Un gobelet en terre rougeâtre, très fine, lissée à la main (pl. CLI). — Hauteur : 0m 052. — Rebord évasé, anse ronde, placée bas.

936. — Un plat rond, en terre vernissée rouge vif (pl. CXLVII). — Diamètre : 0m 15 ; hauteur : 0m 045. — Fond plat, minuscule. Une anse ronde, horizontale, et un petit tenon à l'opposé.

937. — Semblable (pl. CXLVII). — Diamètre : 0m 155 ; hauteur : 0m 058.

938. — Un biberon de cruche en terre vernissée rouge, à gros points blancs (pl. CLI), surmonté d'un petit chien de travail sommaire.

939. — Un fragment d'albâtre, peut-être l'extrémité d'un vase très effilé.

940-941. — Deux haches votives en bronze (pl. CXLIX). — Hauteur : 12 et 10 cm. — Le côté opposé au tranchant est roulé de façon à former un tube muni d'un rivet. Le tranchant est arrondi. Sur chaque face on distingue une nervure centrale qui passe entre deux trous ovales, creusés près du manche.

Les guerriers étrangers représentés dans les tombeaux de Beni-Hassan (pl. CLXVII)[1] sont armés de haches exactement semblables à celles qui viennent d'être décrites. Il en est de même d'un défenseur de la forteresse de Kanaan[2] sur un bas-relief ramesside et d'un mercenaire libyen dans un tombeau de l'époque d'Aménophis IV[3]. Des haches du même genre ont été trouvées en divers points de la Syrie (RONZEVALLE, *Haches syriennes*, in *Mélanges de la Faculté orientale*, VII, p. 178-180). Cette sorte de hache a donc été très répandue et pendant

1. Tombeaux 2, 14 et 17, dans NEWBERRY, *Beni-Hasan*, I, 12, 47 ; II, 15 ; cf. WRESZINSKI, *Atlas*, II, pl. 7, 8, 9.
2. CHAMPOLLION, *Monuments*, pl. 290, et WRESZINSKI, *Atlas*, II, pl. 39.
3. N. DE G. DAVIES, *Tell el Amarna*, I, 15 ; cf. WRESZINSKI, *Atlas*, II, pl. 12.

très longtemps chez les peuples voisins de l'Égypte. La hache égyptienne est beaucoup plus allongée et s'introduit dans les rainures du manche, lequel peut être renforcé par des douilles de métal.

942. — Pointe de lance à nervure médiane, munie d'une douille (pl. CXLIX). Longueur : 0m 118.

943. — Pointe de lance sans nervure médiane, percée de trois trous à l'extrémité. Un des trous est encore traversé par un rivet (pl. CXLIX).

944. — Semblable, à deux rivets (pl. CXLIX).

945. — Pointe de lance à nervure centrale (pl. CXLIX). Pas de trace de rivets.

946. — Un scarabée décoré au revers de lignes courbes, entrelacées autour d'une ligne médiane. Comparer les scarabées 457-462 de la jarre. Provient du premier tombeau.

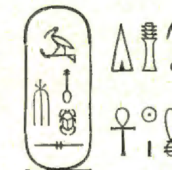
Le très modeste mobilier de ces tombes ne contient, comme on le voit, aucun objet importé d'Égypte, ni aucun en métal précieux. Il se compose d'armes, qui ont été employées depuis le Moyen Empire jusqu'à l'époque ramesside au moins et de poteries. Parmi ces dernières, les jarres et les brocs sont d'un type connu par les tombeaux contemporains de la XIIe dynastie. Les brocs décorés en pointillé font aussi leur apparition à cette époque. Les poteries les plus intéressantes sont les poteries en forme d'animaux ou décorées soit d'un animal entier, soit d'une tête d'animal. Or les tombes VI et VII ont fourni des becs de vase en forme de tête d'oiseau et de tête de bœuf. Il est donc possible que les tombes de particuliers soient contemporaines des tombes royales du groupe méridional, mais nous nous garderons d'indiquer une date trop précise.

CHAPITRE VII

OBJETS TROUVÉS HORS DU TEMPLE ET DES TOMBEAUX

947. — **Fragment d'un bas-relief du temps de Thoutmès III** (pl. CLII). Calcaire du pays.

Dans le haut, un large bandeau horizontal. Au-dessous et à droite, le cartouche de Thoutmès III, accompagné des épithètes habituelles, est gravé en relief : ←



A gauche, le faucon coiffé de la double couronne surmonte la bannière, brisée aujourd'hui, où on ne lit plus que le signe [hieroglyph], premier signe du nom d'Horus du roi, Ka-nekht-mery-Maʿa-t. De cette bannière partaient deux bras tenant une hampe surmontée par la petite tête qui représente le *ka* du roi.

Ce fragment de bas-relief, qui est entré depuis au Musée de Beyrouth, était déposé en 1919 dans une des dernières maisons de Gebeil sur la route de Tripoli. D'après le témoignage des indigènes, il aurait été trouvé à côté de cette maison, à une assez grande profondeur, peu de temps auparavant. Cependant, comme aucun autre fragment hiéroglyphique n'est jamais sorti de ce quartier où l'on ne voit à la surface du sol que des fragments d'époque romaine, il serait prématuré de conclure qu'un temple égyptien a été bâti au nord de la ville par Thoutmès III.

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1921, p. 164; L. Wholley, *The egyptian temple at Byblos*, in *Journal of egyptian archaeology*, VII (1921), p. 200-201.

948. — **Fragment d'une stèle égyptienne contenant des textes magiques** (pl. CLII-CLIII et fig. 110). Calcaire. — Hauteur : 0m 13.

Ce fragment de forme cubique, couvert sur trois faces de colonnes d'hiéroglyphes, a dû faire partie d'un socle de stèle ou de statue, comme la stèle Metternich (fig. 111) ou la statue de Zed-her le Sauveur, dont toutes les faces sont couvertes d'hiéroglyphes. Il était, en 1913, entre les mains d'une femme de Gebeil, qui le signala au P. S. Ronzevalle, mais ne voulut pas faire connaître d'où

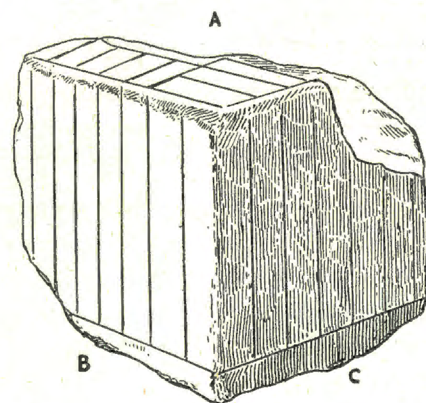


Fig. 110.

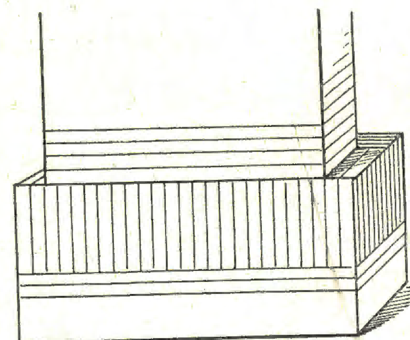
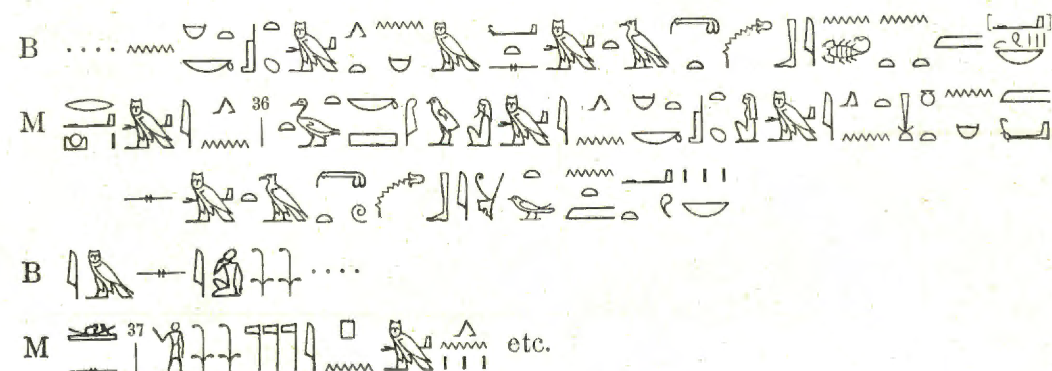


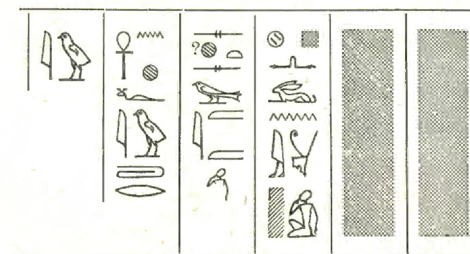
Fig. 111. — Socle de la stèle Metternich.

elle l'avait acquis. Toutefois, elle permit au savant professeur de l'Université Saint-Joseph d'en prendre des estampages et des photographies, qu'il me remit avec son désintéressement habituel à mon premier séjour en Syrie, en 1919. A cette époque, l'objet n'était plus à Gebeil. Il fut retrouvé à Beyrouth, en 1924, et acquis pour le Musée. Selon toute probabilité, cetts stèle fut déposée à l'origine dans le temple de la Ba'alat :

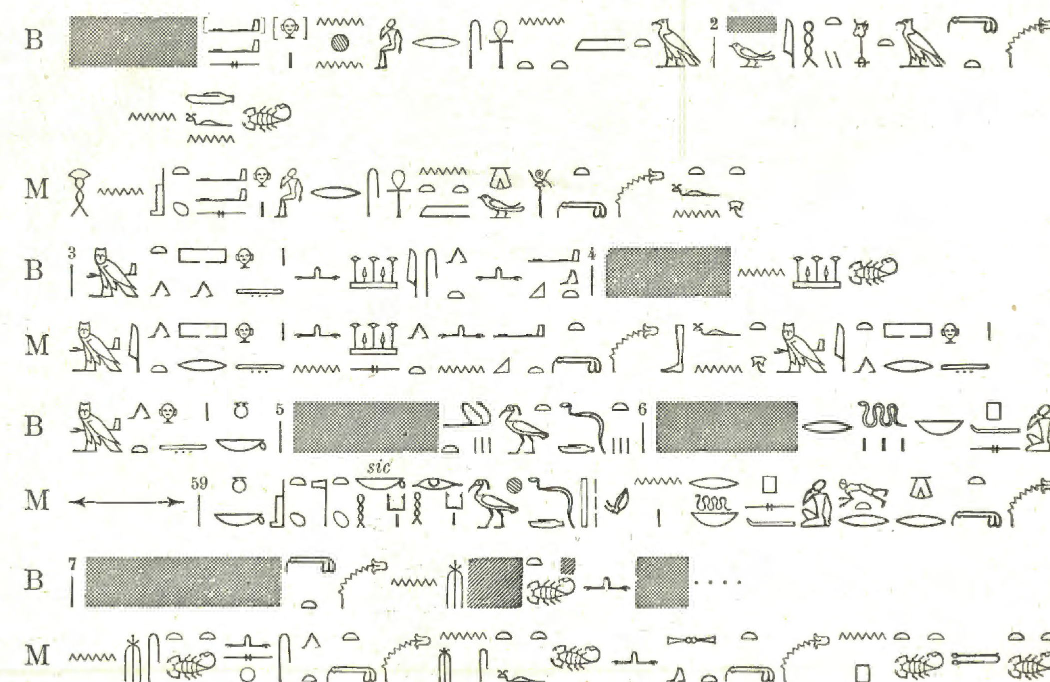
Face A. Le texte tourné vers la face B correspond aux lignes 35-37 de la stèle Metternich :



Le texte dirigé vers la face C :

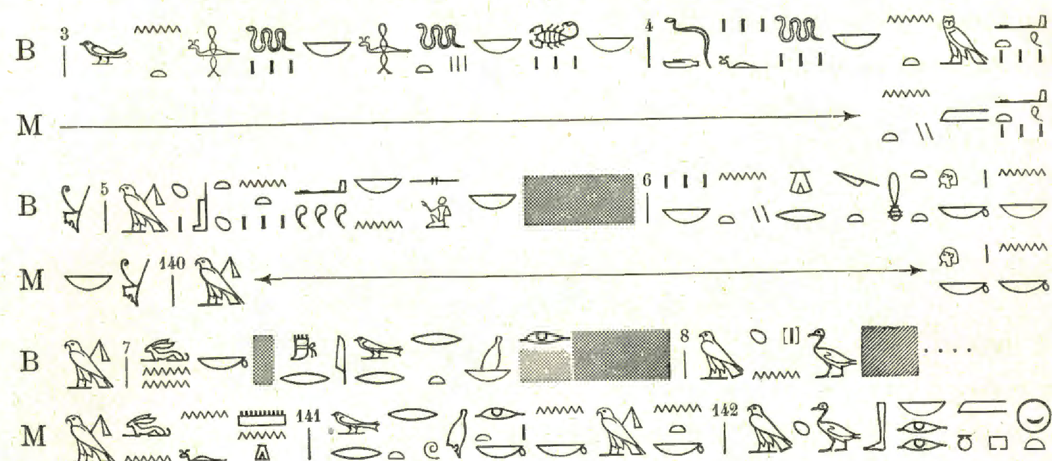


semble correspondre à Metternich, 56, et précéderait directement le texte gravé sur la face C, qui est un double de Metternich, 58-59 :



Le texte gravé sur la face B correspond à Metternich, 138 :





BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1921, p. 162-163.

949. — Fragment d'une statuette en basalte (fig. 112). Trouvé par M. Virolleaud, en 1921, contre la tour des Croisés.

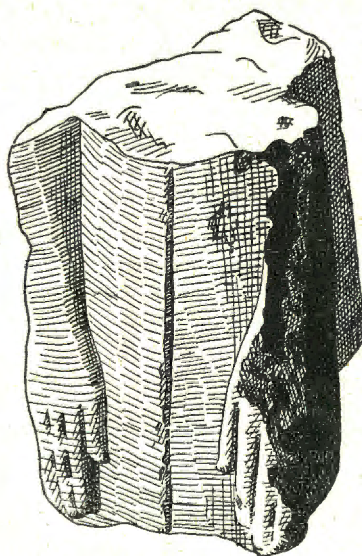


Fig. 112.

Personnage debout, vêtu d'un long jupon, les mains appliquées sur le devant des cuisses. Il manque le haut du corps et les jambes à partir des genoux.

950. — Objet indéterminable en pierre (pl. XXXI).

951. — Un grand scarabée de quartz blanc (pl. CLIII). Trouvé aux environs du temple de la Baʿalat.

952. — Un scarabée en faïence (pl. CLIII), portant au revers le prénom et une épithète de Ramsès II :



953. — Un scarabée en faïence (pl. CLIII). Les signes [hiéroglyphes] sont gravés au revers.

Acquis à Gebeil d'un indigène qui prétendait les avoir trouvés à plusieurs kilomètres de Kartaba, au lieu appelé Tadmour.

954. — Huit lames de silex, pointues d'un bout, arrondies de l'autre (pl. CL).

955. — Une scie de silex (pl. CL).

956. — Trois grattoirs de silex (pl. CL).

957. — Une tête en terre cuite (fig. 113). Trouvée dans le fossé méridional du château.

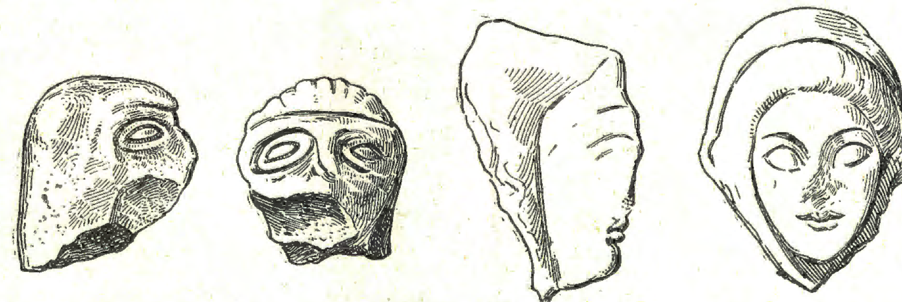


Fig. 113. Fig. 114.

958. — Statuette d'Astarté en terre cuite. Le bas manque. Trouvée près des dépôts de fondation.

959. — Tête d'Astarté en terre cuite (fig. 114).

960. — Une femme nue en terre cuite (pl. CLIV). Pour tout vêtement, une ceinture à la taille. Les seins et l'organe sexuel sont représentés par trois petits disques en relief. Le bras droit est appliqué sur la banche. Il manque la tête, le bras gauche et les jambes à partir du genou.

Comparer les figurines trouvées en Égypte et publiées par CAPART, *Recueil de Monuments égyptiens*, pl. LXVI.

961. — Un singe en terre cuite (pl. CLI), se tenant la tête entre ses deux mains. Le bas manque. Trouvé près du temple de la Baʿalat.

962. — Fragment d'une statuette en terre cuite (pl. CLIV), représentant un personnage accroupi, posant les mains sur ses genoux. Il manque la tête et le haut du torse.

963. — Une hachette de bronze à double tranchant (pl. CXLIX), munie d'une douille, en une seule pièce, comparer certaines haches égyptiennes (fig. 115; trois exemplaires au Musée du Caire, nº 32886).

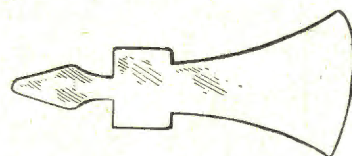


Fig. 115. — Hachette égyptienne.

964. — Une pointe de lance en bronze, munie d'une soie (pl. CXLIX). — Longueur : 0m 235. — La pointe est émoussée.

965. — Une situle (pl. CLIII). — Hauteur : 0m 066. — L'anse manque. On distingue sur la panse un personnage tenant le sceptre. Le décor paraît égyptien, mais il faut noter que la situle était connue des Keftiou et des Asiatiques. Trouvée près du temple de la Baʿalat.

966. — Une aiguille en ivoire (pl. CLIII). Analogue aux aiguilles de bronze trouvées dans la jarre et dans le dépôt de fondation (ci-dessus, 588). Le décor consiste en hachures et en cercles parallèles. Trouvée entre le tombeau V et la colonnade.

967. — Un étui en os, décoré de trois bandeaux ornés de cercles et de points (pl. CLIII). — Longueur : 0m 175. — Les deux zones, limitées par ces trois bandeaux, sont décorées de losanges. Trouvé contre la colonnade.

968. — Une pièce de jeu en albâtre.

969. — Un objet en pierre blanche, en forme d'épaulette (fig. 116). — Hauteur : 0m 147.

970. — Un poids (?) en pierre. — Hauteur : 0m 07.

971. — Un poids (?) en pierre cuite, en forme de tronc de pyramide à quatre

faces. — Hauteur : 0m 055. — Deux trous le traversent de part en part vers le haut.

972. — Une quantité de disques de terre cuite. — Diamètre : de 8 à 12 cm.; épaisseur : de 10 à 20 mm. — Percés d'un trou près du bord.

973. — Une marmite ronde en terre cuite (pl. CLI).

974. — Une assiette de terre cuite (pl. CLI).

975. — Six assiettes creuses, à bord pincé (pl. CLI).

976. — Une lampe à bec pincé (pl. CLI).

Ces neuf objets, tous très petits et de même travail, ont été trouvés ensemble près du temple de la Baʿalat.

977. — Tesson de poterie rouge, sans engobe, décoré d'un bandeau quadrillé (pl. CLI).

978. — Bec d'un vase en poterie consistant en deux tuyaux jumelés.

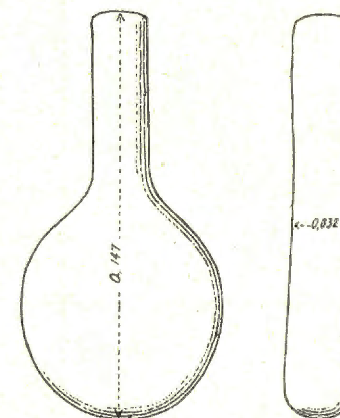


Fig. 116.

979. — Assiette ronde en terre rouge lissée, décorée sur son rebord plat de hachures formant angle obtus, de deux cercles concentriques à l'intérieur et d'une palmette au centre.

980. — Un bol en terre rougeâtre, sans décor. Comparer 921 des tombeaux de particuliers.

981. — Fragment d'un broc décoré de pointillé, analogue à 914.

982. — Petite tasse en terre rouge lissée, munie d'une anse ronde placée bas.

983. — Semblable, sans décor, faite à la main (pl. CLI).

984. — Un broc à bec pincé, fond pointu; une anse. — Hauteur : 0m 11.

985. — Semblable, à panse ronde.

986. — Fragment d'un broc fait à la main.

987. — Col de broc, long et étroit, muni d'une anse (pl. CLI). Terre cuite vernissée rouge.

988. — Semblable, beaucoup plus grand.

989. — Une fiole en poterie, sans décor.

990. — Vase à fond plat, muni d'un rebord (fig. 117). La panse est en forme de tronc de cône renversé. Le col, très mince, est brisé. Décor de raies parallèles autour de la panse et du col. — Plus grand diamètre : 0m092.

991. — Un vase à long col et longue base. Le corps a la forme d'un tronc de cône (fig. 117). — Hauteur : 0m185. — Aucun décor. Trouvé près du puits X.

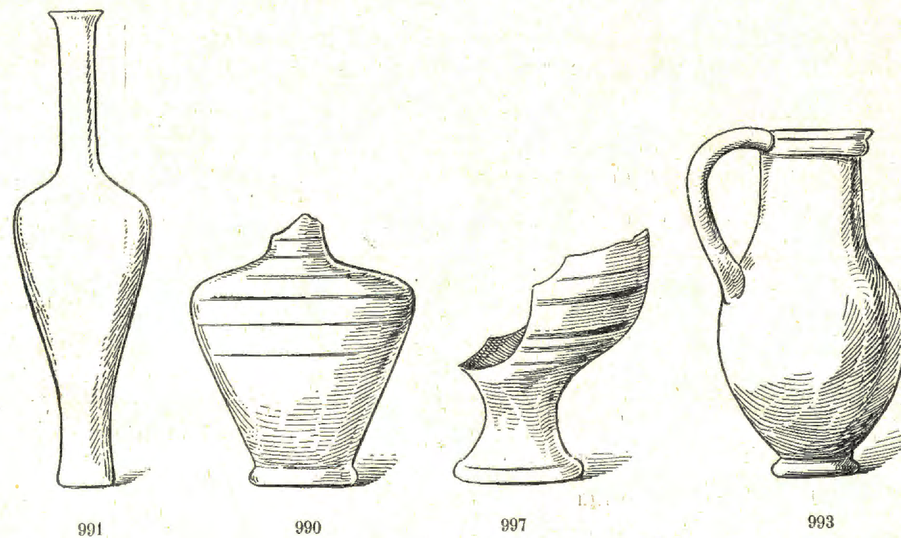


Fig. 117.

992. — Fragment d'un vase en terre lustrée rouge. La base et le col manquent.

993. — Vase en terre rougeâtre (fig. 117). Panse ronde, assise sur un coussinet. Col droit, très large, à rebord. Une anse.

994. — Un godet en terre cuite. — Diamètre : 0m068.

995. — Une cruche en terre rouge lustrée (pl. CLIV). Panse ovoïde, fond plat. Col droit, très allongé. Une anse prenant sur le milieu du col, parcourue par un serpent dont la tête aboutit près du bord. Le vase entier est décoré de losanges. Trouvée près des puits VI-VII.

996. — Tonnelet en terre jaunâtre (pl. CLIV). — Hauteur : 0m135. — Décoré de cercles concentriques rouges et noirs sur le col, de chaque côté du col et aux deux fonds. L'anse est cassée.

997. — Fragment d'un vase en poterie, à engobe rouge lustrée, décoré de raies parallèles. La panse est assise sur un coussinet.

998. — Pied d'un vase à large panse (fig. 117), décoré de raies parallèles ocre rouge sur fond jaune.

999. — Vase en terre noire lustrée (pl. CLIV). Panse assise sur un coussinet, col étroit, bord arrondi, deux anses. Très fragmenté.

1000. — Un broc en terre grise, à panse sphérique, pied court, très évasé, décoré de gros traits parallèles. L'anse et le col manquent.

1001. — Une cruche à anse (fig. 118), col bas, fond arrondi.



Fig. 118.

1002. — Un broc (fig. 118) à anse, fond plat, la panse décorée de stries parallèles.

1003. — Une marmite de terre grise à deux oreilles percées d'un trou, munie d'un couvercle de même matière à deux oreilles également percées d'un trou (fig. 118).

1004. — Une fiole présentant le même décor, le col brisé.

1005. — Une coupe, même décor.

1005 bis. — Une coupe en poterie, unie.

1006. — Anse d'une écuelle de forme triangulaire (pl. CLVI), décorée d'un côté de lignes droites et coupant à angle aigu, de l'autre d'une palmette posée sur feuilles de laurier.

1007. — Anse d'une écuelle décorée d'une palmette posée sur feuilles de laurier (pl. CLVI).

1008. — Lampe décorée d'une étoile à huit branches (pl. CLVI).

1009. — Lampe décorée d'un oiseau (pl. CLVI).

1010. — Lampe décorée d'un guerrier armé d'une épée et d'un bouclier rond (pl. CLVI).

1011. — Lampe décorée d'un guerrier armé d'un bouclier long (pl. CLVI).

1012. — Lampe décorée d'un cygne (pl. CLVI).

1013. — Lampe décorée d'un char attelé à deux chevaux (pl. CLVI).

1014. — Un plat de terre rouge (pl. CLV), décoré d'un bandeau circulaire rempli de hachures et au centre d'un pied contenant les lettres

S·M·T

1015. — Un chapiteau ionique (pl. CLV).

1016. — Une cuvette en pierre, munie d'un bec et de trois anses (pl. CLIV).

1017. — Une main en marbre (pl. CLIV).

1018. — Fragment d'une statuette de marbre (pl. CLIV). Il ne reste que deux pieds, la base et le support.

1019. — Un bras de marbre.

1020. — **Un autel de pierre portant une inscription phénicienne** (pl. CLV). — Hauteur actuelle : 0m 36. — Trouvé à quelques mètres des hypocaustes, dans un mur moderne.

Une inscription phénicienne de quatre lignes est gravée sur une face. Le déchiffrement et la traduction sont dus à M. Dussaud :

1 החנומם אל פעלת
2 אנך עבדאשמן בנה
3 בן אסעא לאך נן ולסמל
4 בעל יברך ויחוו

« J'ai fait, moi, Abdeshmoun, constructeur, fils d'Is'a, pour notre Seigneur (l'empereur) et pour la statue de Ba'al. Qu'il [le] bénisse et qu'il le fasse vivre. »

BIBL. : *CR. Académie des Inscriptions*, 1924, p. 251; DUSSAUD, *Inscription phénicienne de Byblos d'époque romaine*, in *Syria*, VI, p. 269-273; LIDZBARSKI, *Zu den phönizischen Inschriften von Byblos*, in *Orient, Literaturzeitung*, 1927, p. 457-458.

CHAPITRE VIII

CONSTRUCTIONS DIVERSES AUX ENVIRONS DU TEMPLE ET DE LA NÉCROPOLE

A une trentaine de mètres au sud du tombeau VII, un sondage a fait découvrir une base de colonne d'époque romaine (fig. 119). Dans cette région, l'on avait accumulé une incroyable quantité de coquillages et de tessons de poterie de basse époque. Nous trouvâmes aussi deux tambours de colonne et quelques pierres d'un mur se dirigeant vers l'est.

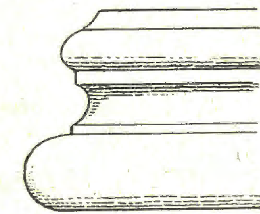


Fig. 119.

A quelques mètres de ce point, vers l'ouest, au bord de la falaise, nous avons mis à jour les fondations d'un édifice dont les murs étaient probablement revêtus de plaques de marbre décorées d'ornements géométriques. Plus au nord, un long mur visible sur les planches XVIII, CLVII et CLIX va du bord de la falaise dans la direction de l'ouest jusqu'au tombeau VI. Au nord de ce mur, une vaste excavation de forme irrégulière (fig. 120), généralement peu profonde, est entièrement remplie de pierres cimentées avec de la cendre, parfois avec des blocs bien ajustés, et bouchée par un dallage très soigné (fig. 121), au-dessus duquel nous avons trouvé en quelques endroits des murs en briques d'époque romaine (pl. CLVIII). Le dallage non seulement couvre entièrement l'excavation, mais s'étend dans tous les sens. Du côté de la mer il arrive près d'un puits circulaire (pl. CLVIII) qui traverse le banc de rocher de part en part, à côté duquel nous avons trouvé quelques blocs creusés d'une rigole. Du côté du nord, nous avons constaté que le rocher avait été exploité. On y a creusé deux silos en forme de bouteille, visibles l'un sur la planche CLX, l'autre pl. CLVII. Puis, de nouveau il a été taillé profondément, et l'excavation est encore remplie, comme un véritable puits de tom-

beau, de pierres cimentées avec de la cendre. En certains points, avaient même été ménagés des tuyaux de cheminée analogues à ceux des tombeaux III et IV, mais, quand toute la pierraille fut enlevée, il n'y avait au fond que le rocher. Par-dessus, un dallage de blocs rectangulaires bien ajustés, comme ceux qui couvraient la première excavation, supportait des hypocaustes relativement bien

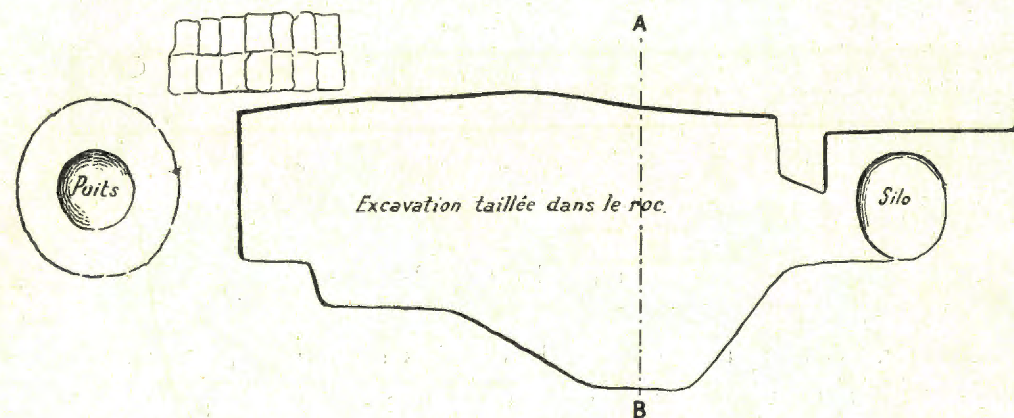


Fig. 120.

conservés (pl. CLX). On voit que l'établissement de bains, édifié à l'époque romaine sur le vieux cimetière royal, avait des dimensions considérables, puisque des murs en briques qui en faisaient partie ont été trouvés tout près et même au-dessus du puits I et non loin du groupe des tombeaux VI-VIII.

Un peu à l'ouest des hypocaustes, on rencontre un soubassement long de 40 mètres, qui porte une colonnade corinthienne. Les colonnes de granit rose et de granit gris étaient tombées à droite et à gauche du soubassement. Quelques tronçons ont roulé jusqu'auprès du mur des Croisés. En les dégageant, nous avons fait apparaître des chapiteaux, des bases, des fragments d'entablement et des architraves. Ce ne sont pas là les éléments d'un temple, car nous n'avons trouvé aucune trace des murs parallèles et perpendiculaires, qui auraient complété l'édifice. Le soubassement se compose de deux assises de dalles larges de 1 mètre à 1m05. Elles sont alignées face à la mer, mais face au château, comme elles ne sont pas rigoureusement égales, elles chevauchent un peu les unes sur les autres. L'emplacement des bases de colonne est marqué par une légère entaille. Les colonnes ne sont pas uniformes. Les unes sont en granit rose, les autres en granit

gris. La hauteur est d'environ 4m70. La plus grande, qui à 4m75, est en deux pièces dont les bords sont bien ajustés. Un trou est pratiqué dans le centre aux deux bouts. Il servait de logement à des crampons de métal qui s'engageaient également l'un dans la base et l'autre dans le chapiteau. Les chapiteaux sont de deux types différents, dont les hauteurs respectives sont 0m64 et 0m62 (pl. CLXI). Sur quelques-uns, le troisième rang de feuilles d'acanthe est remplacé

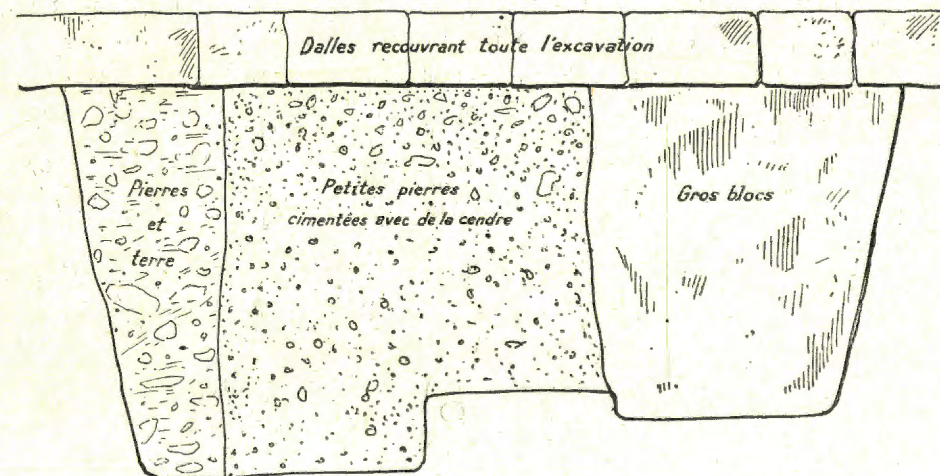


Fig. 121. — Coupe AB de la figure 120.

par un rang de doubles spirales. Les bases (fig. 122) sont hautes de 0m30, et leur carré a 0m90 de côté. Un tronçon d'architrave était complet et a pu être remis à sa place, sur les chapiteaux (fig. 122). Sur cette architrave reposait un entablement dont les pièces les plus complètes sont visibles sur la planche CLXI, couvert lui-même par des tuiles de pierre (fig. 122).

L'assise inférieure du soubassement était enterrée. On distingue encore contre l'assise supérieure la trace des dalles qui s'y appuyaient. Quelques dalles à 3 et 4 mètres à l'ouest du soubassement sont restées en place (pl. CLXII). Elles recouvraient une triple canalisation, l'une en poterie fine contre le rang inférieur du soubassement, l'autre à 1 mètre de distance et une troisième en plomb. Le soubassement s'élevait de 0m30 au-dessus des dalles. Du côté de la citadelle nous n'avons pas trouvé de dalles. Le terrain était sans doute recouvert, de ce côté, par une mosaïque grossière, comme on en trouve des fragments un peu partout à Gebeil.

Nous n'avons qu'un tronçon du soubassement. Il est coupé net dans le jardin d'Ibrahim Housamy et à quelques mètres du mur des Croisés. Si on le prolonge, on voit qu'il aboutit vers le sud à la région des temples et de l'autre à un vaste escalier de trois marches et large de plusieurs mètres qu'enjambe actuellement le mur des Croisés (pl. CLXIII). Cet escalier marquait probablement l'entrée d'un édifice bâti à l'extrémité du plateau, dont nous avons retrouvé

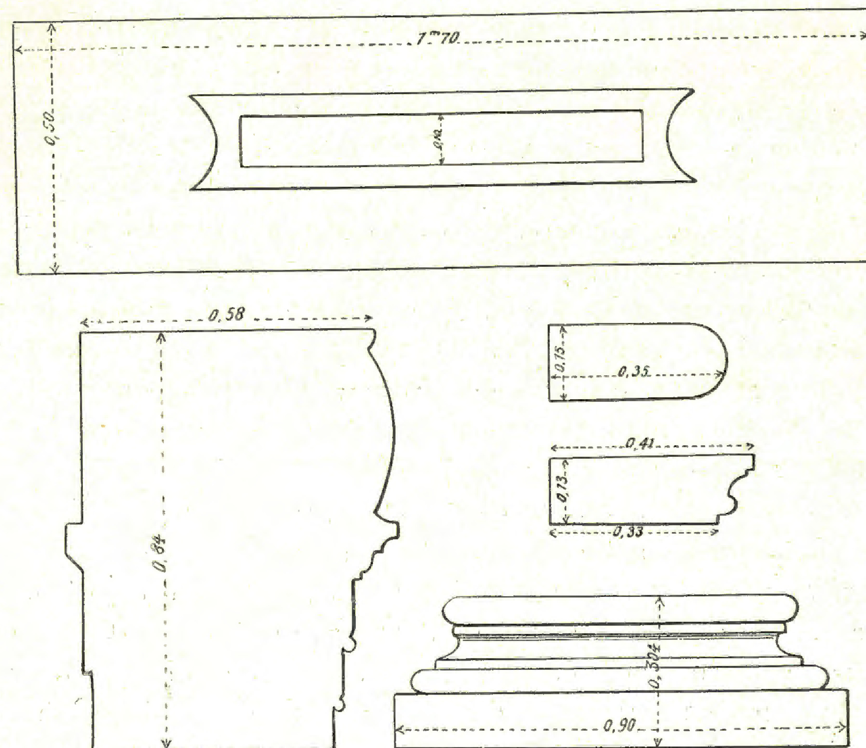


Fig. 122.

quelques dalles et une partie des fondations (pl. CLXIII) qui reposaient comme toutes les constructions giblites sur un soubassement de pierres cimentées avec de la cendre. Nous avons constaté que le soubassement se prolongeait de l'autre côté du mur des Croisés, ce qui prouve que l'édifice avait des proportions considérables, mais il a été démoli presque jusqu'à la dernière pierre et sur son emplacement s'élèvent le mur méridional de l'enceinte et sa tour.

En déblayant l'espace compris entre ce mur et les tombeaux II, III et IV, où

nous espérions trouver d'autres tombeaux, nous avons mis à jour la construction rectangulaire, dont les planches XIX et CLXII donnent une idée. Les quatre côtés de ce rectangle sont bâtis en dalles régulières. Sous ces dalles il n'y a pas autre chose que la pierraille qui couvre toute cette partie du plateau et forme à cet endroit, pour racheter la pente du plateau, une couche fort épaisse, et tout au fond des tombes archaïques qui ont été écrasées sous cette masse. A l'extérieur, le mur sud de cette construction rectangulaire est recouvert d'un glacis incliné, dont quelques constructions palestiniennes offrent d'autres exemples[1]. Une seconde construction, à l'ouest de la première, que je n'ai pas eu le temps de déblayer complètement, est aussi protégée du côté sud par un glacis.

Du côté de la mer, il est probable qu'une solide muraille s'élevait à l'extrémité du plateau. Nous avons en effet retrouvé en le suivant des tronçons de mur reposant sur un blocage de pierraille cimentée avec de la cendre depuis la tour des Croisés jusqu'aux environs du puits circulaire. En certains endroits, il est malaisé de distinguer ces travaux de ce qui subsiste des bâtiments élevés sur l'emplacement du tombeau I (pl. CLVII), mais, si grands qu'on suppose ces bâtiments, ils ne couvraient pas une pareille longueur. Un écrivain du IIe siècle[2] qualifie Byblos de ville fortifiée. Nous avons là sans aucun doute quelques très faibles restes des fortifications qui entouraient l'ancienne ville.

1. H. VINCENT, *Canaan*, p. 54.
2. Méliton, cité par RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 169.

CONCLUSION

Nous avons exposé dans l'Introduction de cet ouvrage comment s'était constituée petit à petit notre connaissance du passé lointain de Byblos. Les recherches de Renan et les trouvailles qui eurent lieu après son départ ont d'abord permis de situer la ville antique, puis elles ont révélé à quel point les Giblites avaient été soumis à l'influence égyptienne. A partir du moment où Chabas eut reconnu le nom de Byblos sur le papyrus Anastasi I, les égyptologues ont mis de plus en plus en lumière l'importance capitale qu'avaient pour les anciens Égyptiens les relations avec Byblos. La description de tant d'objets qui ont été produits par les fouilles ne serait pas complète, si je n'essayais maintenant de dégager ce qu'ils peuvent ajouter au témoignage des textes et des premiers documents exhumés.

I. — DONNÉES HISTORIQUES

Étendue de l'antique Byblos.

A l'époque gréco-romaine, Byblos occupait à peu près l'emplacement de la ville actuelle. Elle était seulement beaucoup plus grande. Par contre, il semble que la ville ancienne ait été fort petite. Les temples et tous les tombeaux connus sont situés sur une colline au bord de la mer, qui n'a pas plus de deux kilomètres de tour. Les Égyptiens ne craignaient pas d'installer leurs nécropoles loin des cités, et c'est bien ce qu'ont fait à la basse époque, à Tyr, à Sidon et à Byblos, les habitants de la côte de Syrie. Mais les anciens Giblites — et c'est là un fait dont feront bien de tenir compte les archéologues qui auront à explorer les vieilles

villes phéniciennes — ont réuni sur leur acropole ce qu'ils avaient de plus précieux, les temples et les tombeaux des rois.

L'enceinte qui faisait le tour de la colline abritait aussi, cela est évident, le palais du roi et des habitants. Ce qu'on a retrouvé jusqu'à présent, tronçons de murs, fragments de plaques de revêtement en marbre, est probablement de basse époque. A défaut de documents archéologiques, notre meilleur témoignage est celui de l'Égyptien Oun-Amon, qui visita Byblos au temps du roi Zekerbaʿal :

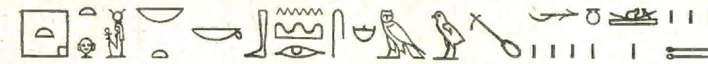
« Lorsque le matin arriva, il (Zekerbaʿal) envoya dire qu'on m'emmenât en haut. Les offrandes sacrées étaient dans le château où il habite au bord de la mer. Je le trouvai assis sur son trône, le dos tourné contre la fenêtre pendant que les vagues de la grande mer de Syrie battaient derrière lui[1]. »

Ceux qui connaissent le site de Byblos se représenteront aisément l'aspect de l'antique cité. Au pied de la colline où était bâti le château du roi, se développait la marine, soit vers le nord où est le port actuel, soit vers le sud où s'étend l'immense plage de sable visible sur notre planche. C'est là qu'Oun-Amon dut attendre le bon plaisir du roi, jusqu'au moment où il fut autorisé à monter à la haute ville.

Territoire de Byblos.

De ce que l'ancienne Byblos était ainsi blottie contre la mer, on ne saurait conclure que le territoire des Giblites n'ait comporté, comme disait Renan, qu'une banlieue assez étroite[2]. Byblos vivait de la forêt. Il fallait à ses clients les Égyptiens, pour leurs bateaux, pour leurs charpentes, pour les mâts à banderolles qui se dressaient devant les pylônes des temples, pour le mobilier sacré et profane, pour les cercueils, des quantités immenses de bois. Force était donc aux Giblites d'aller chercher les matériaux souvent fort loin. Les textes égyptiens en donnent des preuves surabondantes. Voici d'abord, dans des textes religieux du Moyen Empire et dans des textes ptolémaïques[3], plusieurs mentions de Byblos et de ses produits :

1. *Papyrus hiératique de la collection W. Golénischeff*, in *Recueil de travaux*, XXI (1899), p. 82.
2. M. Dussaud vient de montrer dans *Syria*, VII, p. 272 sqq., combien les historiens ont eu tort d'attribuer à la suite de Renan une valeur trop réduite au terme de « Phénicie ».
3. Les légendes des textes ptolémaïques sont le plus souvent transcrites d'après d'anciens rituels. C'est pourquoi on peut les utiliser pour l'étude de l'ancien égyptien (Gunn, *Studies in egyptian syntax*, VIII-IX). Il n'est pas moins légitime de les utiliser en histoire.



« Hathor, la Dame de Byblos, qui fait les gouvernails de tes navires[1]. »



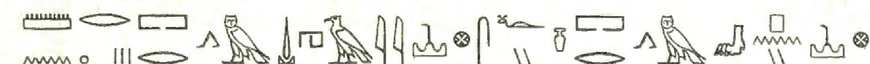
« Je te permets de commander un *mśmʿ* de ...? coudées, un *mśr* en sapin de Byblos pour la barque de Râ[2]. »



« Je donne (c'est Horus qui parle au roi) que ta crainte se répande dans les cœurs, comme la résine se répand dans Byblos[3]. »



« Ton amour se répand dans le cœur des humains, comme se répand la résine dans Byblos[4]. »



« l'asphalte qui vient de Phénicie, le goudron qui vient de Byblos[5] ».

Dans l'inscription, malheureusement si mutilée, de Sennefé, envoyé à Byblos par Thoutmès III, on apprend qu'il fallut chercher, au-dessus des nuages, [hiéroglyphes], les arbres hauts de 60 coudées, plus pointus que les barbes des

1. Lacau, *Textes religieux*, in *Recueil de travaux*, XXVII, p. 225.
2. *Ibid.*, XXIX, p. 146. Les mots [hiéroglyphes] *msmʿ* et [hiéroglyphes] *msr* désignent des parties du bateau. On les comparera aux termes [hiéroglyphes] *mśr-t* et [hiéroglyphes], qui se rencontrent au chapitre 99 du *Livre des Morts* dans la liste des parties du bateau (édit. Jéquier, *Bulletin de l'Institut français*, IX, p. 1-46).
3. Rochemonteix, *Edfou*, I, p. 49. M. Loret a démontré que le groupe [hiéroglyphes] se lit *śntr* et que ce mot veut dire « résine ».
4. Chassinat, *Edfou*, II, p. 43. Je dois cette référence à M. V. Loret.
5. Cité par Krall, *Studien*, III, in *Sitzungsberichte der ph.-h. Cl.*, Wien, 1888, p. 634, d'après Brugsch, *Wb.*, *S.*, p. 607. Le goudron, [hiéroglyphes], est tiré de l'arbre *âch*, d'après un passage du papyrus Salt, 825, cité par Gardiner, *Admonitions*, p. 32-33, et Loret, *Quelques notes sur l'arbre âch*, in *Annales du Service des Antiquités*, XVI, p. 39.

épis[1]. Le récit d'Oun-Amon donne plus de détails. Le roi de Byblos et l'Égyptien ont ensemble une longue discussion. En un langage passablement obscur, Zekerba'al exprime que les arbres du Liban sont à lui exclusivement, Oun-Amon réplique qu'ils sont à Amon comme tout ce qui existe. Cependant ce n'est qu'après que l'accord est fait et que de bons cadeaux sont arrivés d'Égypte que Zekerba'al lève 300 hommes et 300 bœufs et met à leur tête des surveillants. On passa l'hiver à couper les arbres, et, le troisième mois de *chemou*, on les tira au bord de la mer[2]. Ce long délai n'eût pas été nécessaire si les arbres avaient été à portée de la main.

Le nom que portait dans l'antiquité la région forestière dépendant de Byblos nous est connu, et c'est encore aux textes égyptiens que nous devons ce renseignement[3]. Le plus ancien exemple, qui se trouve dans les textes des pyramides, remonte à la VI[e] dynastie :

« Pépi, c'est Khaytaou, l'habitant du pays de Nega[4]. »

Ici nous apprenons simplement que le dieu de Nega s'appelait Khay-taou, renseignement d'ailleurs capital dont nous tirerons parti plus loin. Voici maintenant où nous apprenons que Nega était un pays de forêts :

« J'ai fait une porte de sept coudées, en sapin (*âch*) de Nega, pour la première entrée de ma syringe[5]. »

1. Sethe, *Urkunden*, IV, p. 535.
2. *Papyrus hiératique de la collection Golénischeff*, in *Recueil de travaux*, XXI, p. 92.
3. Voir mon article *Le pays de Negaou, près de Byblos, et son dieu*, in *Syria*, IV (1923), p. 181-192.
4. Sethe, *Pyramidentexte*, 518, *d*.
5. Newberry, *Beni-Hasan*, I, pl. 26, 200-202 (d'après ma collation faite sur l'original en 1910).

« Sa Majesté Vie-Santé-Force fit construire leurs barques de dessus le fleuve en sapin neuf des Échelles, avec les produits de choix de Negaou, enrichis d'or des montagnes[1]. »

« Ils m'apportent les produits de choix de Negaou, en sapin, en genévrier, en bois de *mer*..... tous les beaux arbres de la Terre Divine[2]. »

Ainsi le pays de Nega, ou Negaou, produisait les arbres *'š*, les sapins et les pins, ainsi que des genévriers et des arbres *mer*, mais, d'autre part, si, à partir de la XVIII[e] dynastie, pendant tout le temps qu'ils dominèrent en Syrie, les Pharaons purent recevoir des bois de tous les ports de la côte, auparavant c'était un seul port, Byblos, qui les leur expédiait. Si les relations avec Byblos venaient à se gâter, les Égyptiens se voyaient brusquement privés de bois et de résine[3].

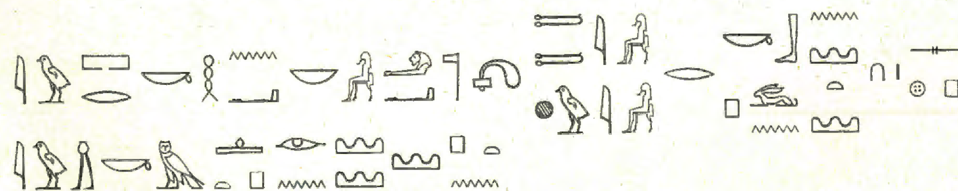
On peut déjà, pour cette seule raison, considérer que Byblos, pays exportateur, et Nega, pays producteur, n'étaient pas très éloignés l'un de l'autre. Cette probabilité devient une certitude quand on constate, sur le cylindre à légende hiéroglyphique trouvé dans les fondations du temple « syrien », qu'un personnage ayant gardé l'anonymat se déclare aimé à la fois par les dieux de Byblos et par le dieu Khay-taou, qui est, d'après les textes des pyramides, le dieu de Nega. Dans le langage des anciens, cela signifie qu'un même personnage était à la fois le chef de Byblos et du pays de Nega. Tenant compte du fait qu'un certain nombre de noms anciens de cette région se sont conservés jusqu'à nos jours, par exemple Afqa, le ouadi Fedar, qu'un regard d'Isis a desséché, et Gebeil même, j'ai cherché

1. Legrain, *La grande stèle de Toutankhamon*, in *Recueil de travaux*, XXIX, p. 162-173, et Lacau, *Stèles du Nouvel Empire*, pl. 70.
2. Sethe, *Urkunden*, IV, p. 373. Sur un texte mal conservé du Ramesséum, dont je dois la communication à M. V. Loret, on lit encore les mots *'š n ngȝu* « sapin de Negaou » (Lepsius, *Denkmäler*, III, 170, et *Text*, III, 135).
3. Voir le passage des *Admonitions*, cité dans l'Introduction, p. 9.

parmi les noms de lieu modernes s'il ne s'en trouvait pas de comparable à Nega. Cette recherche n'a rien donné, mais les promenades que j'ai faites à l'ouest de Gebeil m'ont cependant confirmé dans l'opinion défendue plus haut. Les pentes du Liban sont aujourd'hui presque complètement dépouillées des arbres qui faisaient sa richesse et sa gloire. Les pins, les chênes, les caroubiers, constamment rongés par les chèvres, ont complètement dégénéré. Toutefois, dans la vallée supérieure de l'Adonis, à quelques heures de marche de Byblos, dans les parages d'Afqa et du gros bourg de Kartaba, il n'est pas rare de rencontrer des arbres superbes, et même quand on descend de Kartaba vers Byblos, on met près de deux heures à traverser une forêt de pins qui couvre le versant nord de la vallée. Ces arbres n'ont guère qu'une dizaine de mètres. Nous sommes loin avec eux des soixante coudées dont parlait l'inscription de Sennefé, mais le traitement barbare que leur infligent les indigènes, qui arrachent des éclats de bois pour s'éclairer, nuit évidemment à leur croissance. En certains endroits devenus désertiques j'ai remarqué des pieds de pin vraiment énormes et des troncs provenant d'arbres qui avaient dépassé vingt mètres. Ces coins de la vallée où les arbres se sont maintenus jusqu'à nos jours ont certainement fait partie de ce qui s'est appelé le pays de Nega et se rattachait au domaine des rois de Byblos.

Les relations de Byblos avec l'Égypte et d'autres peuples jusqu'à la fin de l'Ancien Empire.

Avant les fouilles, le plus ancien document hiéroglyphique concernant Byblos était la petite inscription d'un certain Khnoum-hotep, représenté dans le tombeau de son maître Khoui. Le loyal serviteur disait :



« C'est moi qui ai paru avec mes maîtres, les princes et scelleurs du dieu Teti et Khoui, à Byblos et à Pount, onze fois, et qui les ai ramenés en paix. J'ai fait ces pays[1]. »

1. De Morgan, *Catalogue des monuments et inscriptions*, p. 157; voir ci-dessus, p. 8.

Ce témoignage, qui date de la VIe dynastie, sera maintenant estimé bien récent en comparaison des tombes que les premiers Giblites ont creusées, avant même la Ire dynastie égyptienne, sur la colline où devait se fixer la cité. Le mobilier de ces tombes informes ne rappelle en rien ce que l'on trouve dans les tombes égyptiennes de l'époque néolithique, mais, dès le commencement des temps historiques l'Égypte apparaît à Byblos. La IVe dynastie est représentée par un vase au nom de Khéops (ci-dessus, 58), par une coupe au nom de Mycérinus (45), par un fragment portant le nom de la reine Merit-at-s (64). Un seul objet (46) appartient au dernier roi de la Ve dynastie, Ounas. Ce sont surtout les rois de la VIe, Pépi Ier et Pépi II, qui ont multiplié, principalement à l'occasion de leur jubilé, les envois au temple de Byblos. Cette liste serait plus complète si des vases réduits à l'état de fragment, par exemple les fragments 65 et 66, 52, 53, nous étaient parvenus intacts. Le retard qu'a subi cette publication a du moins cet avantage qu'il me permet d'annoncer que M. Dunand, dans ses campagnes de 1926 et 1927, a pu récolter encore bien d'autres fragments remontant à l'Ancien Empire, qui portent les noms de Khéops, Mycérinus, Pépi Ier et Pépi II, et aussi des noms nouveaux : Teti de la VIe dynastie et un roi bien plus ancien, Khasekhemoui de la IIe dynastie, qui nous fait atteindre l'époque thinite à laquelle appartenait plus d'une pièce trouvée précédemment, en particulier les haches en pierre polie, les couteaux de silex, les perles cylindriques en albâtre, les perles à dessins et des statuettes assez semblables aux trouvailles de Hiérakonpolis. Un beau fragment d'inscription sur disque d'offrandes appelle la comparaison avec les panneaux d'Hesy-Rê.

Bien que le nom de Snefrou n'ait pas encore été retrouvé sur place, nous avons la preuve que ce roi dut envoyer à Byblos au moins une expédition. Il fit construire, d'après la Pierre de Palerme, un navire de 100 coudées en bois d'*âch*, , et un autre en bois de *mer*, [1]. Le déterminatif de ces mots, qui représente, comme l'a fait remarquer M. Loret[2], une pièce de bois en grume et accompagne les noms d'arbres étrangers, que les Égyptiens ne connaissaient que sous cette forme, se remarque encore sur un monument du temps de Snefrou, le tombeau de Rahotep à Meidoum[3], à la suite d'un autre nom d'arbre,

1. Édit. Naville, in *Recueil de travaux*, XXV, pl. I, reg. inférieur, section centrale.
2. V. Loret, *Quelques notes sur l'arbre ÂCH*, in *Annales du Service des Antiquités*, 1916, p. 34.
3. Petrie, *Medum*, pl. XIII.

u'n, le genévrier. Or, ces trois noms se trouvent réunis sur le texte déjà cité de la reine Hatchepsouit. Ils désignaient les produits de choix du pays de Nega. Par là, nous voyons que ce pays était connu des Égyptiens dès le temps de Snefrou.

En somme, pendant tout l'Ancien Empire et même sous les trois premières dynasties, les expéditions égyptiennes à Byblos se succédèrent sans arrêt. Ces fréquentations répétées indiquent que l'un et l'autre peuple y trouvaient avantage. Les rapports furent, en effet, dès l'origine et restèrent jusqu'à la fin, malgré des incidents inévitables, pacifiques et même cordiaux. Les Giblites livraient leur bois et probablement aussi des navires tout équipés, puisque, dès la VI[e] dynastie, le terme *kbnt*, formé avec l'addition d'une désinence féminine et du déterminatif sur le nom de Byblos *Kbn*, désigne les navires de haute mer, mais ils ne les donnaient pas pour rien. Le roi Zekerba'al répond à l'infortuné Oun-Amon, qui était venu chercher du bois pour le navire d'Amon-Râ : « Ce qu'ils faisaient (mes pères) et ce que tu m'engages à faire, je le ferai. Mais si les miens faisaient cette affaire, c'est que le Pharaon Vie-Santé-Force faisait amener six navires chargés de marchandises égyptiennes qui étaient vendues à leurs dépôts. Toi aussi, fais amener ce qui m'est dû[1]. » Oun-Amon avait le malheur de vivre en un temps où l'Égypte n'était pas très à craindre, et Zekerba'al, d'ailleurs, le lui fait bien voir, mais le roi ne se vantait pas lorsqu'il disait que ses ancêtres avaient bénéficié de la générosité des Pharaons. Deux récits légendaires, le *De Iside et Osiride* et le *Conte des Deux Frères* en font la preuve. Lorsqu'Isis, qui venait de débarquer sur le rivage de Byblos, eut rencontré les servantes de la reine, elle arrangea leurs cheveux, elle leur communiqua l'exquise odeur qui émanait de son corps. C'est par ce bon procédé et quelques autres services qu'elle devint l'amie de la reine et qu'elle se fit rendre l'arbre sacré où était enfermé le corps de son époux. Dans le *Conte des Deux Frères*, Bytis, qui vit avec son épouse dans la vallée de l'arbre *Âch*, autrement dit au pays de Nega, a entreposé son cœur au sommet de la fleur du Pin. Des soldats égyptiens veulent enlever sa femme, présent des dieux. Il les tue. Une nouvelle troupe paraît dans la vallée. Cette fois, les soldats ont pris avec eux une femme chargée de tous les beaux atours des femmes d'Égypte. L'épouse de Bytis ne résiste pas à leur vue et suit les Égyptiens. Puis elle fait couper l'arbre où était caché le cœur du héros qui meurt sur le coup[2]. Ces récits expriment à leur manière qu'en échange des beaux

1. *Recueil de travaux*, XXI, p. 85.
2. *Orbiney*, IX, 9-XII, 7.

arbres de leurs montagnes, les Égyptiens ont fait connaître aux Giblites le luxe et les arts. Et maintenant voici que les fouilles ont mis entre nos mains des vases d'albâtre, de brèche, de cristal, une corne d'or, qui est tout ce qui reste d'une statue divine (267), des fragments de statues d'albâtre et de schiste (38 et 40), des fragments d'ouvrages cloisonnés (264 et 265), une petite lionne en or (255), qui provient d'un collier du genre de ceux de Dahchour. Ces objets ne sont qu'une infime partie des véritables trésors qui venaient d'Égypte pour être offerts aux dieux de Byblos. Sur notre bas-relief 13, un Pharaon s'agenouille tour à tour devant le dieu et devant la déesse de Byblos et leur présente un vase. Abandonner une belle offrande aux dieux, c'était une manière de s'acquitter.

Cette générosité servait en outre des desseins politiques. Le bas-relief Renan (12) nous montre un Pharaon embrassé par la Dame de Byblos. Sur le petit vase 46, Ounas se déclare « aimé du dieu Râ qui est sur le lac de Pharaon ». Cette épithète de Râ ne se trouve pas dans les textes égyptiens d'Égypte. Le lac de Pharaon était peut-être le bassin circulaire du temple de Byblos. C'est en tout cas une pièce d'eau de la région. Le dieu Râ, dont il est question ici, n'est donc pas le dieu égyptien, c'est le dieu solaire des Giblites. En l'honorant, le pieux Ounas refait ce qu'il avait déjà fait à Éléphantine, où un bas-relief rupestre le représente en adoration devant Khnoum, le dieu de la cataracte. Il obtient la protection du dieu et l'estime des habitants. Ses successeurs vont plus loin et l'un des deux Pépi s'identifie avec le Râ des pays montagneux (ci-dessus, 57). Il se présente donc aux habitants comme le maître du pays. Mais c'est un maître lointain. L'autorité directe est exercée à Byblos par un chef indigène qui d'ailleurs, comme le prouve l'inscription du cylindre 42, avait copié les usages pharaoniques, se proclamant fils du Râ des pays étrangers et l'aimé des dieux de son pays. Chose plus curieuse encore, cet acte officiel, le plus ancien qui nous soit parvenu d'une cité syrienne, est rédigé en égyptien. Les hiéroglyphes y ont un air archaïque auquel nous voyons bien que l'écriture égyptienne a été adoptée par les Giblites dès le début de l'époque historique. Mieux que l'envoi de vases et d'objets précieux, ce fait montre combien étaient intimes les rapports qui s'étaient noués entre l'Égypte et Byblos dès cette prodigieuse antiquité.

Avant la fin de la VI[e] dynastie, Byblos conçut l'ambition d'élever à ses dieux des temples qui puissent se comparer à ceux de l'Égypte. Nous avons appelé « temple égyptien », le plus ancien de ces édifices, parce que deux des bas-reliefs qui en proviennent, le bas-relief Renan et le bas-relief des dieux de Byblos,

ont été visiblement exécutés, comme disait Em. de Rougé, par une main purement égyptienne, et bien que l'essentiel, — la cour dallée avec ses statues colossales, les salles à colonne, les statues de la Dame de Byblos et même le bas-relief 14, — soit l'œuvre des indigènes. On peut hésiter au sujet du bassin de pierre, car on lui trouve des analogues à la fois en Syrie, à Afqa, près de Byblos[1], et en Égypte, à Saïs, où Hérodote a eu son attention attirée par un bassin de pierre auquel il compare le lac circulaire de Délos[2]. La construction de l'édifice occidental, baptisé « temple syrien », paraît au contraire l'œuvre des seuls Giblites. L'idée d'enterrer dans les fondations, pour sanctifier le terrain, des vases, des objets de parure, des armes, des statuettes, des amulettes, ne pouvait venir d'Égypte, où l'on se bornait à déposer, sous la pierre angulaire et sous l'entrée, soit une copie du décret de fondation, soit des reproductions en miniature des outils dont on s'était servi, tandis qu'à Suse les offrandes de fondation du temple de Chouchinak[3] sont comparables en richesse et en variété à celles de Byblos et tandis que la jarre de Byblos, si différente de tout ce qu'a conservé l'Égypte, rappelle, tant par sa forme et son décor que par son contenu, le beau vase susien de l'époque de Naram-Sin[4]. Enrichie par son commerce avec l'Égypte et par la piété des Pharaons, Byblos entretenait des relations avec l'Orient mésopotamien. Elle put entrer même en rapports avec les peuples du Nord. On ne pourrait expliquer autrement que certains objets de bronze recueillis dans la jarre et dans les fondations, tels que les torques, les grandes aiguilles, les diadèmes, les tubes en spirale, ressemblent aux objets du même genre trouvés dans les tombes du Caucase.

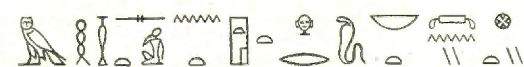
Byblos au Moyen Empire.

L'histoire de Byblos, interrompue après la VI[e] dynastie, reprend, comme celle de l'Égypte, au Moyen Empire. Les rois de la XI[e] dynastie, actifs, entreprenants, ne reculent pas devant les expéditions lointaines. On pouvait prévoir qu'ils avaient renoué des relations avec Byblos. Henou, un officier de Mentouhotep IV partant de Coptos, avait atteint la mer Rouge, s'était embarqué sur un navire *Keben-t*, c'est-à-dire sur un navire en bois d'*âch*, pour aller au pays de

1. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 297.
2. Hérodote, II, 270.
3. Mecquenem, *Mémoires de la Délégation en Perse*, VII, p. 61-130.
4. *Mémoires de la Délégation en Perse*, XIII, p. 144 sqq. et pl. XXIV.

Pount[1]. Depuis peu le nom de Byblos s'est trouvé dans des textes de la XI[e] dynastie, qui ont pour but de jeter l'anathème sur les peuples étrangers du Nord ou du Midi qui attaqueraient l'Égypte ou auraient seulement contre elle de mauvais desseins[2]. En tête des Asiatiques désignés en bloc par le mot *Aamou* sont nommés les Giblites. Malheureusement pour nous, qui n'aurons de cesse que lorsqu'on aura établi, en face du Livre des Rois d'Égypte, le Livre des Rois de Byblos, le rédacteur de ces textes, qui désigne nominativement les chefs de tous les peuples visés, passe sous silence les chefs de Byblos. M. Sethe explique cette omission en disant que leur fidélité était tellement certaine qu'un Égyptien ne pouvait même envisager qu'un chef giblite en viendrait à porter les armes contre son pays. C'est bien risqué, car l'écrivain pessimiste, dont un papyrus de Leyde nous a conservé l'œuvre, se plaint justement que de son temps, quelque part entre le Moyen et le Nouvel Empire, on ne pouvait plus aller à Byblos, et plus tard, à l'époque des derniers Ramsès et des rois-prêtres, si l'on en croit un autre Égyptien, Oun-Amon, le voyage n'allait pas sans risque. L'entente cordiale entre l'Égypte et Byblos a donc connu des hauts et des bas.

La XII[e] dynastie, pendant laquelle les Amenemhat et les Sanousrit n'ont cessé « d'élargir les frontières de l'Égypte », est peut-être l'époque où des incidents fâcheux étaient le moins à craindre. L'influence égyptienne est à Byblos plus forte que jamais. Jusque-là, la déesse de Byblos était l'amie de la déesse Hathor. Au Moyen Empire, Hathor absorbera la Dame de Byblos. Nous avons déjà cité un texte de cette époque où l'on décerne à la déesse égyptienne l'épithète « Dame de Byblos »[3]. Un scribe dont la correspondance a été trouvée à Kahun souhaite à un collègue d'être muni



« de la grâce d'Hathor, Dame de Byblos »[4].

1. *Hammamat*, 114, p. 10-15.
2. K. Sethe, *Die Æchtung feindlicher Fursten, Völker und Dinge auf Altægyptischen Tougefæssscherben des Mittleren Reiches*, in *Abhandlungen Berl. Ak.*, 1926 (phil. hist. Kl.), n° 5, Berlin. Voir aussi Dussaud, *Nouveaux renseignements sur la Palestine et la Syrie vers 2000 avant notre ère*, in *Syria*, VIII (1927), p. 216-233. Depuis que ceci a été écrit, j'ai reconnu que la date indiquée par M. Sethe était trop reculée et que les ostraca avaient été rédigés à la fin de la XII[e] dynastie ou au début de la XIII[e] (cf. *Kêmi*, I, p. 19 et sqq.).
3. *Recueil de travaux*, XXVII, p. 224-225.
4. Griffith, *Hieratic papyri from Kahun and Gurob*, XXVIII, 5.

Vers la même époque, quelques dames égyptiennes ont porté le nom de la Dame de Byblos. Nous connaissons

, qui était d'une famille de marins[1],

[2],

et trois [3].

Dans les temples ptolémaïques, où souvent on se borne à copier d'anciens textes, Hathor a conservé cette épithète :

[4], [5].

D'autres légendes de ces temples nous dévoilent ce que signifiait cette assimilation de la déesse de Byblos avec une déesse égyptienne. Hathor dit au Pharaon, au mammisi d'Edfou :

« Te donner Byblos et son contenu[6] »,

et le dieu du temple, Horus, lui renouvelle ce cadeau, auquel il ajoute tantôt Tyr, tantôt Pount :

[7]

[8].

Aussi le Pharaon est-il qualifié

1. *Eg. Stelæ,* III, p. 18 — cité par SETHE, *Nochmals zum ägyptischen Namen von Byblos,* in *Æg. Zeitschr.,* LIX (1924), p. 156-157. Il y a dans cet exemple une combinaison de l'ancienne orthographe *kbn* et de la forme récente où s'emploie le signe *k3p*.
2. Turin, 166, in *Recueil de travaux,* IV, p. 140.
3. MARIETTE, *Abydos,* III, p. 365 — cité par LEFÉBURE, *Sphinx,* V, p. 213; Louvre, C 43, Vienne, salle I, n° 14 — cités par ERMAN, *Die Herrin von Byblos,* in *Æg. Zeitschr.,* XLII (1905), p. 109-110.
4. MARIETTE, *Dendérah,* I, pl. 27.
5. CHASSINAT, *Mammisi d'Edfou,* p. 119.
6. *Ibid.,* p. 26.
7. *Ibid.,* p. 191.
8. *Edfou,* II, p. 270.

« Grand de vaillance à Byblos, quand il acquiert les produits des Terres Divines (surnom de la Syrie)[1]. »

Les textes hiéroglyphiques trouvés à Byblos dans les tombeaux des rois contemporains du Moyen Empire montrent que ces prétentions n'étaient pas vaines. Les Égyptiens désignaient ordinairement par les mots *wr* « grand » ou *ḥ3q* « chef » les rois de Syrie et de Palestine, mais les rois de Byblos portent le titre de *rpʿ, ḥ3ti ʿ*, noble, prince, qui est en Égypte le titre des gouverneurs de province. Ypchemouabi s'intitule , comme tels gouverneurs égyptiens s'intitulent « prince d'Edfou[2] », « prince d'Hiérakonpolis[3] », ou « prince de This[4] ». Aux yeux du Pharaon, le roi de Byblos n'était donc qu'un gouverneur. Ce roi n'en était pas moins fier de porter un titre qui, en Égypte, n'appartenait qu'à de grands personnages et qui lui valait la faveur la plus enviée, le *hotep di nesut,* les cadeaux funéraires de la part du roi. Toutefois ce gouverneur disposait bien de quelque indépendance. Il entoure son nom du cartouche. Au-dessus d'une image qui le représente, il fait graver un faucon. Il porte un pectoral et se couvre la tête d'une haute coiffure qui ressemble plus à la couronne blanche des Pharaons qu'au bonnet pointu de ses ancêtres (ci-dessus, n° 617). Bref, il copie le roi d'Égypte autant qu'il peut, ce qu'aucun gouverneur ni prince égyptien n'eût obtenu la permission de faire sous des rois aussi puissants que les Amenemhat. D'ailleurs le roi de Byblos ne recevait pas le *hotep di nesut* de la même façon que les hauts fonctionnaires égyptiens[5]. Pharaon envoyait bien quelques objets de prix, mais le tombeau lui-même était l'œuvre des Giblites et la plus grande partie des objets qu'on y déposait avait été faite à Byblos. Ces artisans giblites s'inspirent très souvent, mais non sans liberté des produits égyptiens. Si l'on observe qu'ils ont décoré à l'égyptienne une arme d'ancienne tradition asiatique, telle que la harpè, on aura un moyen d'apprécier quelle influence exerçait alors l'Égypte sur Byblos. On peut encore s'en rendre compte par le passage si discuté des Mémoires de

1. *Mammisi d'Edfou,* p. 76. Cf. *ibid.,* p. 69, et *Edfou,* II, p. 42, d'autres mentions de Byblos.
2. COUYAT et MONTET, *Hammamat,* 87, 13.
3. NEWBERRY, *The life of Rekhmara,* pl. V.
4. *Ibid.,* pl. VI.
5. Voir la fin des *Mémoires de Sinouhit.*

Sinouhit, où le fugitif raconte qu'il avait évité Byblos avant de s'enfoncer dans la Haute Syrie[1]. Nul doute que les gendarmes giblites l'eussent remis entre les mains du Pharaon, s'il s'était montré dans cette ville plus qu'à moitié égyptienne.

Il arriva même que Byblos perdit pour un temps ce qui lui restait d'indépendance et se vit gouvernée par un prince égyptien. Son tombeau, qui porte dans notre description le numéro IV, a été violé dans les temps modernes, mais j'ai pu établir (p. 197-199) que deux scarabées de la collection de Clercq en proviennent. On apprend ainsi que le possesseur du tombeau s'appelait Medjed-tebit-atef « celui que presse la sandale de son père », qu'il était fils d'Amipi, « Douce est la déesse Ipi », et qu'il avait pour épouse Sat-Ousir. Tous ces noms sont égyptiens. Ceux qui les portaient étaient donc de nationalité égyptienne. Comment un Égyptien a-t-il pu occuper la place qui appartenait auparavant à des gens du pays? Il est peu probable que les habitants de Byblos l'aient spontanément invité à régner sur eux. Je serais plutôt tenté de croire qu'un roi de Byblos ayant maltraité quelque envoyé du Pharaon ou étant tombé dans l'un quelconque des cas prévus par les formules de malédiction dont il a été parlé plus haut, Pharaon envoya une expédition pour ramener Byblos à l'obéissance, et mit à la place du prince révolté un prince égyptien. Le nom que reçut ce nouveau roi de Byblos exprimait fort bien l'humilité de sa position envers Pharaon : « Celui que presse la sandale de son père » ! Par contre, sa titulature s'augmenta d'une dignité nouvelle « cheik des cheiks », qui lui conférait, à ce qu'il semble, une autorité sur les autres roitelets du pays syrien.

La date exacte de ces événements n'est pas connue. Selon toute vraisemblance, ils se sont passés non pas entre le début du Moyen Empire et Amenemhat III, mais après Amenemhat IV. Les historiens font habituellement commencer sous ce dernier roi la décadence de la XIIe dynastie. Cependant il était assez riche pour envoyer au prince de Byblos des cadeaux vraiment royaux. Et beaucoup plus tard, sous la XIIIe dynastie, l'Égypte était encore toute-puissante à Byblos. Un bas-relief, que M. Dunand a eu la chance de retrouver tout dernièrement, dans sa campagne de 1927, contient le cartouche incomplet, mais facile à identifier de Neferhotep Ier, ainsi que les noms, peu lisibles, d'un prince de Byblos et de son père. D'autre part, le tombeau III, que nous avons trouvé intact,

1. Sinouhit, B, 29.

ne contenait aucun objet provenant d'Égypte. L'Égypte est pareillement absente des tombeaux VI, VII, VIII et IX et des petits tombeaux de particuliers creusés dans le flanc sud de la colline, qui semblent appartenir à l'époque intermédiaire entre le Moyen et le Nouvel Empire, mais les effets de la longue fréquentation des Égyptiens et des Giblites durent encore lorsque l'Égypte est sous la domination des Hyksos. Les princes Abi et Abichemou, dont les noms se sont conservés au tombeau IX, écrivent en hiéroglyphes, portent le titre égyptien de *ḥ3ti'* et entourent leur nom du cartouche.

Contre toute attente, les Pharaons du Nouvel Empire n'ont laissé que peu de traces à Byblos. De Thoutmès III nous avons un fragment de bas-relief. Sous la jeunesse du terrible conquérant, une expédition toute pacifique était partie pour Byblos, mais le récit qu'a fait graver le chef de l'expédition dans son tombeau à Thèbes est coupé de lacunes. Le nom du roi de Byblos parait illisible[1]. Il ne semble pas que Byblos ait souffert des guerres de Syrie. Sa flotte fut réquisitionnée, ainsi que les navires des Keftiou et les transports égyptiens, pour transporter en Égypte les immenses rapines des conquérants[2]. Cependant le nom de Byblos figure dans une liste de villes conquises qu'Aménophis III a fait graver au temple de Soleb, tandis qu'il ne parait pas dans les listes de Thoutmès III, ni dans celles des successeurs d'Aménophis III. Comme il est peu probable qu'Aménophis ait inscrit pêle-mêle le nom des vaincus et le nom des alliés, cette unique exception semble prouver que Byblos s'est momentanément laissé entraîner dans la coalition des ennemis de l'Égypte.

Dans l'abondante littérature de cette époque, on relève, par-ci par-là, le nom de Byblos. Le papyrus Ebers donne une recette contre l'ophtalmie, qui vient d'un Asiatique (Aamou) de Byblos[3]. Dans un autre passage du même recueil, on

1. La ligne 7 du récit contient ceci : (Sethe, *Urk.*, IV, p. 534) « C'est ainsi que je suis allé auprès de ce ..... » Il ne peut s'agir que du roi de Byblos, dont le nom était très court, puisqu'il n'occupait qu'un cadrat. M. Sethe a pu distinguer un trait vertical sur le bord gauche et un fragment de trait à droite. Sa copie est, comme toujours, très soignée. Néanmoins, j'exprime le vœu que ce passage soit minutieusement collationné. M. Sethe signale qu'à côté de l'inscription étaient représentés des soldats et des gens portant le butin de l'expédition (actuellement méconnaissable). Pour qui sait combien étaient scrupuleux les dessinateurs égyptiens, il n'est pas douteux que ce bas-relief nous aurait fourni d'utiles éléments de comparaison avec les originaux, et nous souhaitons qu'il en soit fait, en quelque mauvais état qu'il soit, un relevé extrêmement minutieux.

2. Sethe, *Urkunden*, IV, p. 707.

3. *Papyrus Ebers*, 63, 6.

préconise, pour guérir l'inflammation des yeux, la mousse de Byblos[1]. Quelques Égyptiennes continuent de s'appeler « Dame de Byblos », comme [hiéroglyphes] la grande nourrice de la princesse Sat-Amen, sous Thoutmès III[2]. Une statue du Musée de Turin ajoute au nom d'Hathor l'épithète « Dame de Byblos » : [hiéroglyphes][3]. Le pédant à qui nous devons l'ouvrage conservé au papyrus Anastasi I, veut mettre en évidence l'ignorance d'un de ses confrères. Il amène l'entretien sur Byblos :

« Je vais te parler d'une autre mystérieuse cité, Byblos, pour la nommer. Comment est sa déesse? Une autre fois! Tu n'y es pas allé[4] ! »

Mais il est si pressé d'accabler son malheureux rival qu'au lieu de l'instruire, il passe à un autre sujet, comme si tous ses lecteurs avaient su à quoi s'en tenir sur Byblos et sa déesse. Pendant tout le Nouvel Empire, les Égyptiens ont fait une énorme consommation de bois d'*âch* et des autres bois du Liban. Nombreux étaient donc les Égyptiens qui ont eu l'occasion de passer à Byblos.

Il est probable que la vieille cité reçut la visite de Ramsès II, lorsque ce souverain alla à la rencontre des Hittites. Il fonda une ville qui portait son nom dans la vallée de l'*Âch*[5]. La première en date des stèles gravées contre le Nahr el-Kelb[6], entre Beyrouth et Gebeil, est son ouvrage. Il fit don d'une stèle au temple de Byblos, dont deux fragments ont été retrouvés (24-25). A la mort du roi Ahiram, son contemporain, il envoya, sans doute avec d'autres cadeaux plus précieux qui ont disparu, les deux vases d'albâtre, grâce auxquels nous avons pu dater le tombeau qui nous a conservé le plus remarquable spécimen connu de la sculpture phénicienne et les plus anciennes inscriptions alphabétiques. En dépit de cette innovation, Ahiram, qui se pare devant ses sujets du titre de roi, *melek*, continue à porter le titre égyptien de [hiéroglyphes] et à se servir de l'écriture hiéroglyphique.

Moins de deux siècles après Ramsès II, la situation était bien changée, Byblos n'était plus la protégée de l'Égypte : « Je suis ce que je suis », prononce le roi Zekerba'al devant son interlocuteur égyptien, « je ne suis pas ton valet, je ne suis

1. *Papyrus Ebers*, 58, 15-17.
2. Cité par SETHE, *op. cit.*, in *Æg. Zeitschr.*, XLV, 9, d'après sa propre copie.
3. *Recueil de travaux*, II, p. 120.
4. LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 88, *c*.
5. D'après le *Poème de Pentaour*, cf. *CR. Académie des Inscriptions*, 1925, p. 245-246.
6. LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 197; RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 340, note 2.

pas le valet de celui qui t'a envoyé. » Cependant on aurait tort de croire, d'après le récit d'Oun-Amon, qu'au temps de Smendès et d'Heri-hor le roi de Byblos se croyait permis de défier le Pharaon et de maltraiter les Égyptiens de passage[1]. Oun-Amon n'était pas un personnage officiel, et tout son récit tend à montrer que la protection de son dieu, l'Amon thébain, n'a cessé de le suivre pendant tout son voyage et qu'ainsi il s'est tiré des pires épreuves. Le roi Zekerba'al avait bien raison d'hésiter à le prendre au sérieux, car Oun-Amon s'était fait voler à Dor par un de ses marins qui s'était sauvé en emportant un vase d'or, cinq vases et un sac d'argent. Puis, à travers les lacunes du récit, on comprend qu'il avait perdu son navire et ses compagnons, et finalement était arrivé à Byblos, en compagnie d'un Sidonien, les mains vides, n'ayant même pas sur lui un document établissant la mission dont il était chargé pour Amon. Zekerba'al ne consentit donc à le voir que lorsque le dieu Amon, parlant par la bouche d'un jeune homme de sa maison, lui en eut intimé l'ordre. Il le convoqua alors dans son palais, d'où l'on entendait les vagues de la grande mer de Syrie battre les rochers et voulut se faire montrer les lettres du grand prêtre d'Amon. Oun-Amon doit avouer qu'il ne les a plus. « Eh bien! puisque requête et lettre ne sont pas dans ta main, où est le navire en bois d'*âch* que Smendès t'avait donné? où est son équipage syrien? » Oun-Amon rectifie : « Ce n'était pas un navire égyptien, mais l'équipage était égyptien, comme tous les matelots de Smendès. » Zekerba'al persiste à croire que son visiteur ne dit pas la vérité. Il a à son port plus de vingt navires qui sont en relation avec Smendès et une foule d'autres qui sont en relations avec le roi de Sidon, Ouarkatil. Comment se fait-il que l'Égyptien n'ait pas pris passage sur un de ces navires? Enfin Oun-Amon peut expliquer qu'il est venu chercher du bois pour le vaisseau sacré d'Amon. « Soit, répond le roi, fais amener mon dû. » Précisément Oun-Amon n'est pas en état de le faire, mais Zekerba'al n'est peut-être plus de bonne foi, car le passage où il est dit [hiéroglyphes] « les offrandes sacrées étaient dans le [château] où il habite au bord de la mer[2] » paraît signifier que le trésor qu'Oun-Amon devait offrir au roi de Byblos et qu'on lui avait volé, avait été retrouvé et mis en lieu sûr, chez le roi.

1. C'est l'opinion d'AD. ERMAN, *Eine Reise nach Phönizien im 11. Jahrhundert v. Chr.*, in *Æg. Zeitschr.*, XXXVIII (1900), p. 3.
2. *Recueil de travaux*, XXI, p. 82.

La réponse d'Oun-Amon est un discours emphatique dont ces quelques extraits vont donner une idée : « Il n'y a pas sur le Nil un seul navire qui ne soit à Amon. A lui est la mer. A lui sont les arbres du Liban, dont tu dis : « C'est à moi[1] » ..... « Quant à ce que tu dis que les rois antérieurs faisaient apporter de l'or et de l'argent, s'ils avaient donné la vie et la santé, ils n'auraient pas apporté ces objets, mais tes pères auraient envoyé ces objets pour obtenir la vie et la santé. Quant à Amon-Râ, roi des dieux, il est, lui, le maître de la vie et de la santé, et il est le maître de tes ancêtres qui ont passé leur vie à faire des oblations à Amon. Et toi, de ton côté, tu es un serviteur d'Amon. Si tu dis : « Qu'il soit fait, qu'il soit fait pour Amon et que tu mettes l'affaire en train, tu vivras sain et sauf. Il y aura du bon pour ton pays tout entier[2]. »

En somme, l'Égyptien avait essayé de jouer au plus fin avec le Libanais. Soit qu'il eût été réellement volé, soit qu'il eût inventé cette histoire de vol, il voudrait obtenir du bois en échange des bénédictions d'Amon. Comme le roi Zekerba'al ne se contente pas de cette monnaie, il lui fait envoyer quelques vases précieux et des marchandises variées. Le roi livre les arbres, mais au dernier moment il ne se trouve pas assez payé, et l'on croirait que tout va se gâter; enfin il se calme, quand Oun-Amon lui déclare qu'ayant coupé et expédié les bois, il a mérité qu'Amon soit contraire à son trépas[3]. Ce qui ressort surtout de ce récit si vivant, c'est que les relations avec l'Égypte restaient très actives. La flotte de Smendès était composée de navires syriens en bois d'*âch*, de même que la flotte des Pharaons des anciennes dynasties se composait de . Plus de vingt navires ayant Byblos comme port d'attache desservaient la côte égyptienne. La commande d'Oun-Amon était si importante qu'il fallut envoyer dans la montagne une nombreuse équipe de forestiers qui mirent toute une saison pour couper les arbres et les traîner au bord de la mer, mais Zekerba'al est en mesure d'envoyer sur l'heure des pièces toutes faites, destinées au vaisseau sacré d'Amon, en particulier les têtes de bélier qui devaient orner la proue et la poupe[4]. Il avait donc une réserve de ces articles. Enfin Oun-Amon paraît n'avoir

1. *Recueil de travaux*, XXI, p. 88.
2. *Ibid.*, XXI, p. 89-90.
3. *Ibid.*, XXI, p. 95.
4. *ibid.*, XXI, p. 90-91. Je ne connais pas le mot *pipi-t*.

eu aucune difficulté à se faire comprendre. Le gardien du rivage et le roi parlent l'égyptien comme leur langue maternelle, et d'ailleurs Zekerba'al avait près de lui une chanteuse égyptienne, Ta-ent-Nout[1]. Un de ses gardes du corps s'appelait Pen-Amon[2].

Les rois bubastites, qui tiraient leur origine d'un guerrier libyen, ne furent pas moins attachés que les précédents Pharaons à maintenir les relations avec Byblos, et de leur côté les rois de Byblos continuèrent à recevoir avec reconnaissance ce qui leur venait d'Égypte. Le fondateur de la XXIIe dynastie, Chechanq Ier, ayant fait don de sa statue au roi Abiba'al, celui-ci, avant de la déposer dans le temple de la Dame de Byblos, fit entourer les cartouches royaux gravés sur le siège d'une inscription en langue phénicienne demandant à la déesse de prolonger ses jours et ses années de règne. La prière mise en cette place était bien plus efficace, car elle utilisait la vertu bienfaisante des hiéroglyphes qui composaient le nom du Pharaon. Osorkon Ier, successeur de Chechanq, envoya aussi sa statue au successeur d'Abiba'al, Eliba'al, qui, lui aussi, la déposa dans le temple après avoir fait graver les mêmes vœux autour du nom royal, mais, plus habile, instruit par l'expérience, il l'avait mise en meilleure place, sur la poitrine du Pharaon, pour qu'elle frappât tous les regards. Le prestige religieux de l'Égypte était aussi grand que jamais et se maintint d'ailleurs jusqu'à la basse époque. Notre fragment Ronzevalle (ci-dessus, n° 948) provient d'un monument du genre de ces statues guérisseuses[3], grâce auxquelles les fidèles se protégeaient de la morsure des reptiles ou des scorpions en buvant l'eau qu'on avait répandue sur les hiéroglyphes dont ils étaient couverts. Sur la stèle de Yehavmelek, l'image la plus récente que nous connaissions de la Dame de Byblos nous la fait voir semblable à sa sœur d'Égypte, la déesse Hathor. Elle est coiffée de la dépouille de vautour et porte sur un mortier le disque entouré des cornes. Le culte et les croyances devaient conserver jusqu'à l'époque romaine — voir les traités de Plutarque et de Lucien — le souvenir des relations qui s'étaient nouées entre Byblos et l'Égypte au début des temps historiques.

Cependant, après la XXIIe dynastie, l'Égypte, qui se défend si péniblement contre de terribles ennemis, ne cesse pas d'avoir besoin de bois et de résine. Un

1. *Recueil de travaux*, XXI, p. 97.
2. *Ibid.*, XXI, p. 92.
3. LACAU, *Les statues guérisseuses dans l'ancienne Égypte*, in *Monuments Piot*, XXV.

personnage d'époque saïte, qui s'est principalement occupé d'embellir le temple d'Osiris, a remplacé par une barque en bois d'*âch* neuf la vieille barque qui était de bois d'acacia[1]. Les rois saïtes n'ont pas renoncé aux expéditions maritimes. Leurs flottes se battent en Syrie. Vers le sud elles vont à la découverte de terres inconnues. Selon Hérodote[2], les marins que Néchao envoya faire le tour de l'Afrique étaient des Phéniciens, mais l'historien a négligé de nous dire si Néchao les avait recrutés à Byblos, la vieille cité amie, ou à Tyr, alliée plus récente, ou en quelque autre ville. Dans les temples ptolémaïques on relève de temps en temps le nom de Byblos, mais ces textes ont été copiés sur d'anciennes formules, et nous les avons cités à côté de textes de l'Ancien et du Moyen Empire. Dans les inscriptions historiques de l'époque ptolémaïque les exemples du mot *keben-t*, qui étymologiquement veut dire « navire giblite », ne sont pas rares[3]. Sur une stèle de Berlin le déterminatif à une forme nouvelle[4]. Il représente un navire à deux mâts. Mais déjà, en ancien et moyen égyptien, le mot *keben-t* ne désignait pas exclusivement les navires construits et lancés à Byblos. Il s'appliquait à un type de navire. La flotte qui partit, sous le règne d'Hatchepsouit, pour le pays de Pount, au fond de la mer Rouge, se composait de *keben-ut*[5]. Le navire que construisit Henou, en un point du littoral de la mer Rouge, à l'autre bout de la route de Coptos, était aussi une *keben-it*[6]. Enfin une inscription de la VI[e] dynastie relate qu'une troupe d'Égyptiens fut massacrée par des Aamou pendant qu'elle calfatait une *keben-t* qui devait aller à Pount[7]. Tel est bien le sens de ce mot à l'époque ptolémaïque. Ptolémée Lagos embarque son armée sur des [hiéroglyphes] pour aller se battre en Syrie; il y capture les [hiéroglyphes] de l'adversaire, puis il se préoccupe de repousser les [hiéroglyphes] d'Asie qui venaient attaquer l'Égypte[8]. Il semble que les Égyptiens de l'époque ptolémaïque ne se rendaient plus compte que *kbn-t* avait été formé sur le nom de Byblos, car ils laissent au nom du navire son ancienne orthographe, tandis qu'ils écrivent le nom de la ville *kpn*, [hiéroglyphes], avec un signe nouveau [hiéroglyphe] qui a la valeur *kp*. On peut dire que

1. Louvre A 93; cf. *Æg. Zeitschr.*, 1894, p. 119; 1895, p. 127.
2. IV, xlii.
3. Sethe, *Urkunden*, II, p. 15, 23, 77, 86, 100, 113.
4. *Ibid.*, II, p. 77.
5. Naville, *Deir-el-Bahari*, III, p. 72-73; cf. Sethe, *Urkunden*, IV, p. 323.
6. *Hammamat*, 114, p. 10-15.
7. Sethe, *Urkunden*, I, p. 134.
8. *Ibid.*, II, p. 15.

lorsque l'Égypte eut cessé d'être une nation indépendante, une grande période de l'histoire de Byblos a pris fin.

Il nous a paru commode de résumer en un tableau chronologique les faits désormais acquis de cette histoire. Les documents trouvés sur place sont enregistrés dans la colonne de gauche; la colonne de droite est réservée aux textes qui font mention de Byblos :

Nécropole archaïque (fin du néolithique).		
Couteaux de silex, haches en pierre polie, statuettes, perles attribuables à l'époque thinite.		
Khasekhemoui (fouilles 1927).		
Inscription de la III[e] dynastie (id.).		
		Construction, sous *Snefrou*, de navires en bois d'*âch* et en bois de *mer*.
Khéops. La reine Méritatès. Mycérinus.	Cylindre d'un roi giblite.	
Ounas. Teti (fouilles 1927). Pépi I[er]. Pépi II.	Construction de deux grands sanctuaires.	Inscription de Khoui. Mise en service sur la mer Rouge de navires *keben-t*.
Abichemou, prince de Byblos, sous Amenemhat III (1850-1800). — Tombeau I. Ypchemouabi, son fils, sous Amenemhat IV. — Tombeau II. Medjed-tebit-atef. — Tombeau IV.		Menaces égyptiennes contre les Aamou de Byblos et les cheiks asiatiques qui se révolteraient contre l'Égypte. — Fin de la XII[e] dynastie ou début de la XIII[e].

Neferhotep (fouilles 1927). Tombeaux VI-IX. Tombeaux de particuliers.	L'auteur des « Admonitions » se plaint qu'on ne fait plus de voyage à Byblos. L'Égypte, sous la XVIIIe dynastie, fait une grande consommation de bois d'*âch* et des autres bois syriens.
Bas-relief de Thoutmès III.	Voyage de Sennefé à Byblos. La flotte giblite transporte en Égypte le butin de l'armée de Thoutmès III.
	Byblos est mentionnée parmi les villes conquises par Aménophis III. Lettres de Tell-el-Amarna.
Stèles de Ramsès II au Nahr el-Kelb et à Byblos. Cadeaux funéraires de Ramsès II au roi Ahiram (tombeau V). Apparition de l'écriture alphabétique.	Ramsès II fonde une ville dans la vallée de l'*Âch*.
	Voyage d'Oun-Amon à Byblos, sous le règne de Smendès. Il est reçu par le roi Zekerba'al. Les ouvriers giblites prennent part à la construction du temple de Salomon.
Abiba'al, roi de Byblos, consacre une statue de Chechanq Ier. Eliba'al, roi de Byblos, consacre une statue d'Osorkon Ier.	
Yehavmelek, roi de Byblos, restaure le temple de la Dame de Byblos.	

II. — ÉCHANGES D'IDÉES ENTRE L'ÉGYPTE ET BYBLOS

Lorsqu'on a mis de côté, dans l'imposante collection des objets, statues et bas-reliefs découverts à Byblos, ceux qui sont de provenance égyptienne, on est encore frappé de ce que les autres ont en majorité un air égyptien, au point qu'il est parfois nécessaire d'y regarder de très près pour les distinguer des produits de la vallée du Nil. Comment en serait-il autrement, puisque, pendant plus de deux millénaires, les Égyptiens n'ont cessé de se rendre à Byblos et d'y laisser les produits de leur industrie ? La civilisation giblite est fille de l'Égypte. Elle naquit lorsqu'Isis eut débarqué sur le rivage de Byblos, et montré aux jeunes filles indigènes comment il fallait se coiffer et se parfumer. Mais il n'est pas possible que les Giblites aient gagné à la fréquentation des Égyptiens, sans que ceux-ci aient trouvé quelque chose à prendre chez ceux qui les ravitaillaient en bois. Il en est ainsi toutes les fois qu'un contact prolongé s'établit entre deux peuples. Chacun donne et reçoit.

Les dieux de Byblos en Égypte. — Les croyances égyptiennes à Byblos.

Nos documents sur les dieux de Byblos à l'époque ancienne sont les deux principaux bas-reliefs du « temple égyptien », le cylindre, les statues de pierre et quelques inscriptions des vases envoyés par des Pharaons sous l'Ancien Empire. Les Giblites honoraient un dieu solaire que les Égyptiens appellent Râ, comme leur propre Soleil, mais ils le distinguent par des épithètes [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] « Râ du ou des pays montagneux », [hiéroglyphes] « Râ qui est sur le Lac de Pharaon ». Le fils de ce dieu est le dieu de Byblos. On le représente sous la forme d'un homme à tête de lion, coiffé du disque et des cornes. La déesse de Byblos porte une robe étroite à bretelles, le disque et les cornes. Ses cheveux sont arrangés à la mode égyptienne. Leur image ne surpendrait pas dans un temple égyptien. Très probablement ce sont des Égyptiens qui ont fixé leur type, et les artistes du pays ne cessèrent jusqu'à la basse époque de se conformer au modèle, mais très probablement aussi la ressemblance ne fut qu'extérieure. L'idée que les Giblites se faisaient de leur déesse n'a pas dû être exactement conforme à celle

que les Égyptiens se faisaient d'Hathor. Le pays de Nega, qui se rattachait à Byblos, était le domaine d'une quatrième divinité Khay-taou, dont nous avons rencontré le nom sur le cylindre giblite et dans trois passages des textes des pyramides. Comme il convient au dieu d'un pays de forêts, les anciens se représentaient Khay-taou sous la forme d'un arbre, pour être plus précis, d'un sapin, *âch*, ou du moins le métamorphosaient en sapin. A défaut d'une preuve directe et formelle, cela résulte de quelques passages des textes des pyramides, où l'on appelle les dieux au secours du Pharaon défunt, assimilé à Osiris :

« Oh ! ce Pépi, viens, tu n'es pas *gꜣu̯* (ou). Ta mère vient, tu n'es pas *gꜣu̯*; Nout (vient), tu n'es pas *gꜣu̯*... Elle t'approche. Elle empêche que tu sois *gꜣu̯*. Elle te met la tête. Elle réunit tes os. Et quand elle a placé ton cœur dans ton corps, tu es comme tu étais auparavant, sur tes deux pieds. Tu donnes des ordres à ceux qui forment ta suite[1]. »

Le mot *gꜣu̯* s'applique au danger dont il faut, avec l'aide des dieux, protéger le roi défunt. Dans d'autres passages, ce danger est doublement défini par le mot *gꜣu̯* et par un autre terme *ʿšu̯* :

« O Osiris Teti ! Geb t'amène Horus afin qu'il te venge, afin qu'il t'apporte les cœurs des dieux, pour que tu ne sois point *gꜣu̯*, pour que tu ne sois point *ʿšu̯* ( )[2]. M. Sethe[3] considère que ce mot *ʿšu̯* est un dérivé du nom du sapin en égyptien *ʿš*, en s'appuyant sur les déterminatifs communs à ces deux mots et sur un passage du papyrus Ebers, d'après lequel, lorsqu'un enfant faisait entendre « un gémissement de sapin » [4], c'était un présage de mort. Je lui donnerais d'autant plus raison que si *ʿšu̯* est un dérivé de *ʿš* « sapin », dans les formules des pyramides, le terme parallèle *gꜣu̯* peut être tenu pour un dérivé du nom du pays où poussaient les sapins, Nega , car nous avons vu que l'expression *ʿš n ngꜣ* « âch de Nega » était familière aux Égyptiens. Dans ces conditions, il ne suffit pas de traduire ces deux mots, comme on le fait généralement, par « gémir » et « manquer de ». Quand les Égyptiens appellent les dieux au secours du roi pour qu'il ne soit pas *ʿšu̯*, c'est qu'ils redoutent de le voir métamorphosé en sapin, « sapinisé » si je puis risquer ce barbarisme. Et, quant à l'autre danger dont on veut préserver le roi, *gꜣu̯*, il consisterait

1. Sethe, *Pyramidentexte*, 827-828.
2. *Pyramidentexte*, 634; cf. les analogues : *ibid.*, 903, 2107.
3. *Æg. Zeitschrift*, XLV, p. 11-12.
4. *Papyrus Ebers*, 97, 13 sqq.

à être traité comme « celui de Nega », c'est-à-dire comme Khay-taou. Les deux termes étant synonymes, on conclura que le dieu Khay-taou s'est vu, à un moment de sa carrière, métamorphosé en sapin. Or un texte beaucoup plus récent — du moins il nous a été conservé par un scribe ramesside — nous raconte avec force détails l'histoire d'un personnage fabuleux qui ressemble par plus d'un trait à ce dieu des forêts. C'est le Bytis du *Conte des Deux Frères*. Une partie de sa vie se passe dans la vallée de l'*Âch*, qui obligatoirement se trouve située à Nega, dans le pays des arbres *âch*. Là il éprouva le besoin de placer son cœur au sommet de la fleur de l'*âch*. Son épouse, qui l'avait abandonnée pour suivre des Égyptiens et devenir la favorite de Pharaon, indique l'arbre aux soldats. L'arbre est coupé et Bytis meurt. Il reprend vie longtemps après, se change en taureau et sous cette forme rentre en Égypte. Les commentateurs ont l'habitude de présenter comme une version populaire du mythe osirien le *Conte des Deux Frères*. Les analogies sont en effet nombreuses, mais elles ne doivent pas nous faire oublier qu'un autre personnage ressemble aussi à Bytis, c'est Adonis, né d'un arbre, chasseur comme Bytis et qui périt comme lui de mort violente dans la vallée qui porte son nom, près de Byblos, après avoir été aimé d'une déesse. Khay-taou est l'ancêtre direct de Bytis et d'Adonis.

Le nom de Khay-taou offre un sens en égyptien : « celui qui apparaît », « brûlant », mais on a constaté par ailleurs que les Égyptiens rendaient souvent les noms sémitiques par à peu près, avec des mots de leur langue[1]. On a sans doute procédé de cette façon pour transcrire le nom du dieu de Nega, car, bien loin que ce dieu ait tiré de l'Égypte quelques traits de son caractère, c'est l'Égypte qui l'a de très bonne heure adopté. Dans les textes des pyramides, il est l'un des dieux avec lesquels Pharaon a la faculté de s'identifier[2]. Mais il y a mieux. Le plus populaire des dieux égyptiens a subi l'influence du dieu syrien. Chez Plutarque, le cercueil d'Osiris, quand il eut touché le rivage de Byblos, fut enveloppé par un arbre, ἐρείκη. Si l'on avait demandé à un Égyptien de quel arbre il s'agissait, il eût infailliblement répondu qu'il s'agissait d'un *âch*, d'un sapin[3]. Les Égyptiens croyaient que la résine d'*âch* était faite des larmes d'Osiris. Ils préféraient le bois d'*âch* pour les cercueils des prêtres[4], parce que les

1. *Abhandlungen Berl. Akad.*, 1926, n° 5, p. 28.
2. *Pyramidentexte*, 518.
3. Communication de M. V. Loret.
4. Gardiner, *Admonitions*, p. 32-33.

morts étaient devenus des Osiris. Les formules citées plus haut, dans lesquelles on appelle les dieux au secours pour que le roi défunt assimilé à Osiris ne soit pas *ʿšu̯*, ni *gꜣu̯*, prouvent sans réplique que tel fut précisément le sort d'Osiris. Sitôt arrivé à Byblos, il y devenait un sapin comme le principal dieu du pays. L'épisode d'Osiris et d'Isis à Byblos s'est ainsi formé par les récits des vieux voyageurs égyptiens racontant d'une part comment ils avaient apprivoisé les habitants de la côte et obtenu des arbres en échange de leur pacotille et parlant en termes mystérieux des forêts de pins et de sapins d'où sortaient les gémissements du dieu barbare.

Pour tout ce qui touche au culte des morts, il semble au contraire que Byblos ait largement puisé dans les traditions égyptiennes. Les tombes des princes giblites sont construites à l'imitation des « demeures éternelles ». Le sarcophage de bois ou de pierre occupe le milieu d'un caveau creusé dans le roc. Une fois l'enterrement fini, le mobilier funéraire déposé à côté du mort et autour du sarcophage, on murait l'entrée de la chambre. Le puits d'accès était rempli de terre et de pierres cimentées avec de la cendre. L'orifice du puits était couvert par un dallage très robuste de cinq ou six blocs. On prenait cependant la précaution de ménager à travers la maçonnerie un étroit passage qui rappelle les conduits qui se voient à l'intérieur des mastabas de l'Ancien Empire en Égypte et permettent au défunt représenté en effigie dans le serdab d'entendre les prières des vivants et de profiter de leurs offrandes. Il ne reste pour ainsi dire rien des édifices que les Giblites ont bâti au-dessus des puits et qui constituaient la seule partie de la tombe où les vivants avaient accès. Si l'on découvre un jour un édifice funéraire moins ruiné, on constatera sans doute de nouvelles analogies avec l'Égypte. Le mobilier funéraire est composé suivant les idées égyptiennes. Il comprend des bijoux, des objets de parure, des armes, des vases à parfum et ustensiles de toilette, une vaisselle abondante et des provisions liquides et solides. Les princes de Byblos sont tantôt 𓐙𓊤 « justes de voix », tantôt 𓄓𓋹 *u̯hm ʿnḫ* « renouvelés de vie » ou 𓄪 « revêtus de la dignité d'*amakh* ». Leur condition après la mort ressemble à celle des Égyptiens de haut rang. Pour empêcher les violateurs de pénétrer dans le tombeau, on se fie, comme en Égypte, à des formules menaçantes, placées en évidence. Les croyances qui avaient cours en Égypte, depuis la plus haute antiquité, sur le pouvoir bienfaisant ou malfaisant des hiéroglyphes étaient partagées par les princes Abibaʿal et Elibaʿal, qui ont

encadré sur les statues de Chechanq Ier et d'Osorkon Ier les cartouches pharaoniques d'une prière en langue phénicienne à la Dame de Byblos.

L'art à Byblos.

Les artisans giblites avaient dans l'antiquité la réputation d'exceller à travailler le bois. C'est en cette qualité qu'ils furent appelés à Jérusalem quand Salomon entreprit la construction du temple[1]. Le récit d'Oun-Amon s'ajoute au texte biblique. L'Égyptien n'était pas venu seulement chercher du bois brut, mais des bois ouvragés, les têtes de proue et de poupe du vaisseau d'Amon. Les barques sacrées sont ornées généralement à la proue et à la poupe de têtes de bélier, de faucon, ou de têtes humaines portant des parures compliquées qui étaient d'une exécution difficile. Zekerbaʿal, qui ne livre pas immédiatement les arbres, envoie sur l'heure en Égypte les têtes sculptées, ce qu'il n'aurait pas fait si les Égyptiens n'avaient pas eu l'habitude de confier aux Giblites ce genre de travail. Plusieurs des objets de métal que le tombeau II nous a conservés étaient faits pour s'adapter à des manches en bois. Rien ne nous interdit de penser que ces manches étaient ouvragés et que ce peuple de bûcherons et de charpentiers s'exerça de bonne heure à tailler dans des arbres des figures d'animaux et de divinités, mais, de bonne heure également, les fouilles en fournissent maintes preuves, on sut travailler à Byblos l'or, l'argent et le cuivre, l'os, l'ivoire et la pierre.

L'influence de l'Égypte s'est exercée sur les artisans giblites de plusieurs manières. Ils se sont assez souvent contentés de copier plus ou moins fidèlement des modèles égyptiens. Ils ont aussi adopté quelques motifs décoratifs qui revenaient le plus fréquemment dans les ouvrages égyptiens, le disque ailé, l'uræus, le faucon, le scarabée, le lotus, les couronnes de la Haute et Basse Égypte, pour composer des œuvres qui se remarquent par une technique très sûre et ne manquent pas d'originalité. Ce que nous avons de mieux en ce genre me paraît être, avec le pectoral ciselé du tombeau III, la harpè du roi Ypchemouabi, qui est vraiment une arme de grande allure. Mais ils ne comprenaient pas toujours le sens des symboles qui les frappaient dans l'art égyptien, et déjà l'on constate à

1. Dussaud, *Byblos et la mention des Giblites dans l'Ancien Testament*, in *Syria*, IV (1903), p. 315.

Byblos la tendance, qui sera générale dans toute la Phénicie, d'employer des formes vides de sens, pour leur seule valeur décorative. Enfin, c'est à force d'examiner les vases et les statuettes qui leur étaient envoyés d'Égypte, les bas-reliefs que des Égyptiens exécutaient à Byblos même, que les gens de Byblos ont fini par se mettre à étudier et à reproduire sincèrement le modèle vivant. Parmi les statuettes d'animaux et de personnages qui proviennent des dépôts de fondation, beaucoup, comme nous l'avons remarqué, ont un caractère enfantin. Un cylindre surmonté d'une boule, auquel on accroche quatre bâtonnets, voilà un personnage. Le corps d'un animal est figuré par un cylindre reposant sur quatre supports et prolongé d'un côté par un appendice assez gros, qui est la tête, et de l'autre par un plus petit, qui est la queue. De tels ouvrages ne doivent pas grand chose à l'Égypte. Ce sont des produits locaux qui ne diffèrent pas beaucoup d'autres statuettes de bronze recueillies dans toute la Syrie. Mais les mêmes dépôts de fondation nous ont encore livré des ouvrages bien plus achevés, comme les statuettes d'ivoire, l'homme nu de la jarre, les deux enfants assis, les deux félins, le bœuf, la main d'ivoire, la tête de bouquetin, qui sont tout autre chose que des copies d'objets égyptiens, mais ceux qui les ont exécutés étaient devenus capables de bien faire grâce aux leçons des Égyptiens.

Ce qui n'est pas moins frappant que l'influence de l'Égypte, ce sont les analogies que présentent les ouvrages giblites avec d'autres ouvrages syriens qui nous sont connus soit directement, quand nous avons la bonne fortune de posséder des originaux, soit indirectement, par les reproductions qui en sont faites sur des bas-reliefs égyptiens représentant soit des trésors emportés de Syrie par les Pharaons, soit des caravanes d'Asiatiques arrivant en Égypte chargés des produits de leur pays. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de comparer aux bas-reliefs archaïques de Zendjirli les statuettes d'animaux et de personnages trouvées à Byblos. Des bas-reliefs plus récents de Zendjirli rappellent ceux du sarcophage d'Ahiram, auxquels se comparent encore des ouvrages bien plus récents, le sarcophage d'Amathonte en Chypre et plusieurs patères de la grande île. A force de réduire le rôle des Phéniciens dans l'antiquité, les historiens et les archéologues en étaient venus à soutenir que, loin d'avoir influencé l'art chypriote, l'art phénicien avait été influencé par Chypre[1]. Nous voyons maintenant que les anciens

1. Voir, p. 133, ce que nous avons dit des médaillons. Des perles de pierre à capuchon métallique, comme celles de la jarre, mais décorées de filigranes, ont été trouvées en Chypre.

historiens de l'art phénicien, qui faisaient de Chypre une dépendance artistique de la Phénicie, n'avaient pas complètement tort.

Les vases et bijoux qui pendant tout le Nouvel Empire furent importés de Syrie en Égypte et que les dessinateurs égyptiens ont reproduit sur les murs des temples et des tombeaux avec une extrême conscience, sont presque toujours des ouvrages de grand art, dont la composition et l'exécution ne laissent rien à désirer. Ils avaient frappé beaucoup les premiers égyptologues qui hésitaient à les attribuer aux peuples de Syrie, bien que leur origine soit certifiée très nettement dans les inscriptions hiéroglyphiques qui, comme toujours en Égypte, accompagnent et expliquent les bas-reliefs[1]. Byblos nous fait assister aux débuts, puis aux progrès de cet art magnifique. Déjà la jarre nous a conservé des coupes d'argent et de bronze datant de la fin de l'Ancien Empire, sans ornement, mais hardies de forme. Et la jarre elle-même avec son couvercle que surmonte un serpent peut être considérée comme l'ancêtre des vases et des cratères enrichis de figures d'animaux. Les orfèvres syriens du Nouvel Empire ont une prédilection marquée pour les têtes de chèvre et de bouquetin. Or, ce sont déjà ces mêmes animaux que les vieux artisans giblites prennent le plus volontiers pour modèles. Puis, dans les tombes des rois giblites du Moyen Empire nous trouvons des potiches à anse florale et des plats de bronze, des théières d'argent à panse cannelée, des bassines décorées de spirales qui annoncent déjà les vases et les cratères décorés de côtes et de spirales de l'époque suivante. Si la tombe d'Ahiram et les autres tombeaux du groupe méridional n'avaient pas été dépouillés de tout le métal précieux, il n'est pas douteux que nous y aurions trouvé quelques-uns de ces cratères que les Égyptiens aimaient à se procurer et que les Grecs, d'après Homère[2], n'admiraient pas moins. Le goût pour les vases syriens devint si vif en Égypte que les artisans égyptiens se mirent à fabriquer, eux aussi, des vases à côtes, décorés de spirales et de têtes de chèvre. C'est même parce qu'à l'époque du Nouvel Empire on a fabriqué de tels vases un peu partout que les savants ont été embarrassés pour faire à l'orfèvrerie syrienne sa juste part. Mais maintenant le témoignage d'ailleurs très net des légendes hiéroglyphiques est corroboré par le fait que les premiers vases à côtes et à spirales apparaissent à Byblos dans des

1. Tombeaux de Rekhmara, Menkheperrasenb, Houi à Thèbes, de Merirâ à Tell-Amarna; bas-reliefs de Karnak. Je compte faire paraître prochainement une étude des documents égyptiens relatifs à l'art phénicien.

2. *Iliade*, XXIII, 740-745; *Odyssée*, IV, 615-619.

tombes du Moyen Empire, à une époque où l'Égypte ne connaît encore rien de pareil. En ceci donc Byblos a précédé l'Égypte. Mais ce n'est pas tout. Au Moyen Empire, on ne trouve encore qu'en Syrie des jarres à fond pointu, munies de deux oreilles et des jarres à panse arrondie et à large ouverture, comme celles que contenaient les tombes royales de Byblos. Au Nouvel Empire, ces types de jarres se répandent en Égypte[1]. Vers la même époque, les Égyptiens prennent l'habitude de décorer les jarres de scènes peintes, végétaux ou animaux[2]. C'est là encore une mode syrienne. Elle fleurissait à Byblos plusieurs siècles auparavant, comme en témoignent les poteries peintes du tombeau IV. Nous en venons à prendre une haute idée de la civilisation syrienne, puisqu'elle a été capable d'exercer une influence sur l'art et l'industrie de l'Égypte. C'est un fait que nous n'aurions pas soupçonné, si Byblos ne nous avait conservé une aussi imposante collection d'objets originaux, datés pour la première fois avec précision, des trois grandes périodes de l'histoire pharaonique, Ancien, Moyen et Nouvel Empires.

L'origine égyptienne de l'alphabet phénicien.

De toutes les nouveautés qu'ont produites les fouilles de Byblos, la plus importante, au jugement du plus grand nombre, reste l'inscription d'Ahiram. Pour un égyptologue qui n'a pas oublié ce que Champollion[3], puis de Rougé[4], puis MM. Gardiner et Sethe[5] ont écrit sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien, une inscription alphabétique antérieure de quatre siècles à la stèle de Mesa apparaît d'abord comme un moyen de vérifier la thèse soutenue dans ces dernières années à propos des textes sinaïtiques. Entre les hiéroglyphes du Sinaï et les caractères moabites, la différence était considérable. On l'expliquait par l'intervalle de huit siècles environ qui séparait les deux documents comparés. Or,

1. Voir plus haut, p. 199-200.
2. Le Musée du Caire en contient un certain nombre (*Kunstwerke aus dem Æg. Museum zu Cairo*, pl. 46). D'autres sont peintes sur les murs de quelques tombeaux thébains (Davies, *The tomb of two officials of Thutmosis the fourth*, London, 1923, pl. I).
3. Champollion, *Lettre à M. Dacier*, Paris, 1822, p. 42.
4. Rougé, *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, Paris, 1874.
5. Sethe, *Der Ursprung des Alphabets*, in *Nachrichten... zu Göttingen*, 1916, p. 88-161; Gardiner, *The egyptian origin of the semetic alphabet*, in *Journal of egyptian archaeology*, III (1916), p. 1-16; Sethe, *Die neuentdeckte Sinaï-Schrift*, in *Nachrichten... zu Göttingen*, 1917, p. 437-475.

l'inscription d'Ahiram raccourcit cette distance de moitié. Si l'interprétation de MM. Gardiner et Sethe est exacte, si les hiéroglyphes du Sinaï sont bien les originaux des caractères alphabétiques, les différences doivent s'atténuer, des ressemblances nouvelles doivent se constater, lorsqu'on emploie comme second terme de comparaison l'inscription d'Ahiram et non plus la stèle de Mesa.

Parmi les signes qui composent l'alphabet d'Ahiram, un certain nombre ne diffère que très peu ou même ne diffère pas du tout des signes de Mesa. Tels sont *'ain, samek, sin, tav* et *tet*. Pour ces lettres, l'écart reste le même entre les signes sinaïtiques et les caractères de l'époque historique, mais la difficulté s'est accrue du fait que l'intervalle a diminué de quatre siècles. Cette première constatation n'est pas favorable à l'hypothèse sinaïtique.

Occupons-nous maintenant des lettres dont Ahiram apporte une forme nouvelle. Voici un premier tableau, où nous pouvons constater que les formes giblites, à l'exception peut-être du *bet*, sont tout aussi éloignées des signes sinaïtiques que les formes moabites :

Valeur	Sinaï	Byblos	Moab
alef			
bet			
yod			

Sur le tableau suivant, on constatera, ce qui est encore plus grave, que les signes giblites diffèrent plus que les signes moabites des soi-disant prototypes de l'écriture alphabétique :

Valeur	Sinaï	Byblos	Moab
nūn			
kaf			
vav			
zaïn			
lamed			

C'est à peine si un seul signe giblite atténue quelque peu l'écart existant entre Sinaï et Mesa. L'épreuve est décisive. Les inscriptions sinaïtiques n'ont rien à voir avec le phénicien.

A première vue, il peut sembler inutile d'appliquer la même méthode au système d'Em. de Rougé, dont le célèbre mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien, après avoir convaincu ses contemporains, a perdu toute autorité. Comme l'a très bien dit M. Dussaud, « l'illustre égyptologue posait des règles logiques et rigoureuses, mais, en réalité, il ne les appliquait pas. Le flottement dans la correspondance entre les sons simples égyptiens et les lettres phéniciennes l'amenait à choisir entre deux, trois et même quatre caractères égyptiens, celui dont la forme était le plus proche de la lettre phénicienne considérée. Il tombait ainsi dans une pétition de principe[1]. » Les égyptologues n'ont pas essayé de défendre la thèse de Rougé. M. Sethe remarque qu'on ne peut absolument pas rattacher le *'ain* des Phéniciens, qui est un petit cercle, à la forme hié-

1. Dussaud, *Civilisations préhelléniques*, 2e édit., p. 433.

ratique du ——[1]. Cela ne gênait pas Em. de Rougé, qui n'admettait pas la valeur consonantique du ——. Maintenant qu'il est admis de presque tout le monde que le —— a la valeur *'ain*, l'argument de M. Sethe ne laisse pas d'avoir une grande force. On n'est pas plus heureux si l'on compare le *samek* phénicien à l' hiératique. Ces deux signes ne se ressemblent pas, mais par contre le *samek* a exactement l'aspect du *dd* hiératique. Voilà deux cas qui sont nettement défavorables, mais il y a vingt-deux lettres. Des faits nouveaux nous autorisent à reprendre la tentative d'Em. de Rougé, en essayant d'éviter les erreurs et les inconséquences qui ont été à bon droit invoquées contre sa thèse. Ni Em. de Rougé, en effet, ni M. Sethe, à l'époque où il écrivit son premier mémoire, ne pouvaient se douter que les Giblites non seulement parlaient l'égyptien, mais qu'ils l'écrivaient. Les fouilles ont mis entre nos mains un nombre déjà respectable d'inscriptions hiéroglyphiques qui ont été rédigées et gravées à Byblos par les gens du pays. En voici la liste :

42 le cylindre hiéroglyphique,
192 la tête de bouquetin portant à l'envers le groupe ,
147 la statuette d'enfant dont le socle porte à l'envers .
653 la harpè du tombeau II portant la titulature d'Ypchemouabi,
618 le médaillon du tombeau II, orné d'un cartouche de ce roi,
787 le vase d'albâtre du tombeau IV,
les deux scarabées de la collection Clercq provenant du tombeau IV,
826 un vase du tombeau VII,
852 et 853 deux fragments de vase du tombeau IX,
881 un fragment de vase (?) du tombeau V.

Il n'est guère vraisemblable que les Giblites aient appris seulement l'écriture hiéroglyphique et qu'ils aient négligé l'hiératique. Zekerba'al reçoit de Thèbes des rouleaux de papyrus. D'ailleurs quelques signes du cylindre 42 sont plus voisins des formes hiératiques que des hiéroglyphes, par exemple *b* et *n* dans *kbn*. Il en est de même de de 147.

La ville de Syrie où l'on parlait et écrivait l'égyptien est aussi celle qui a livré les trois plus anciennes inscriptions phéniciennes en caractères alphabétiques. Il est donc permis de penser que l'invention de l'alphabet s'est produite à

1. *Der Ursprung des Alphabets*, p. 161.

Byblos. Tant qu'on supposait que l'alphabet avait été créé par des barbares, tels que ceux qui parcouraient le Sinaï, il n'était pas absurde de penser, à la suite de Lenormant, que les inventeurs avaient distingué dans le répertoire hiéroglyphique un certain nombre de signes baptisés *alef, bet, ʿain,* pour leur donner, en application du principe d'acrophonie, les valeurs qu'ont les lettres ainsi nommées. Mais des civilisés ont plutôt procédé, comme le pensait Rougé, en simplifiant l'écriture apprise d'un autre peuple, en la débarrassant des idéogrammes et déterminatifs, ainsi que des phonétiques bilitères et trilitères. Les savants qui ne sont pas égyptologues ne se rendent pas assez compte que les Égyptiens avaient donné l'exemple d'une telle simplification. Dans les textes des Pyramides, l'orthographe purement phonétique, sans idéogramme ni déterminatif, est très fréquente[1]. Dans tous les textes les pronoms, les prépositions, les particules et d'autres mots sont écrits en caractères exclusivement alphabétiques. Mais surtout les termes géographiques transcrits d'une langue étrangère, les noms propres étrangers et les mots empruntés sont écrits non pas toujours, mais très souvent, en caractères alphabétiques suivis d'un seul déterminatif. Ex. :

Kbn, Byblos;

Kꜣš, Nubie;

iꜣꜣt, un pays inconnu de la Nubie[2];

tkšiš, un autre[3];

iꜣḥbu, un pays inconnu de la Syrie[4];

qhrmu, un autre[5];

ibš, un Syrien[6];

1. Cf. Lacau, *Notes de grammaire, à propos de la grammaire égyptienne de M. Erman,* § 68.
2. Ostracon du Moyen Empire, in *Abhandlungen Berl. Akad.,* 1926, n° 5, b 20.
3. *Ibid.,* b 21.
4. *Ibid.,* e 11.
5. *Ibid.,* e 8.
6. Newberry, *Beni-Hasan,* I, pl. 28.

Ypchemouabi, un roi de Byblos[1];

Abichemou, un autre[2];

Kušr, un chef syrien[3];

ʿmuijkn, un autre[4];

Stqtnkh, un chef nubien[5];

ꜣyr איל, bouc (?)[6].

Un Sémite n'avait donc qu'à jeter les yeux sur un papyrus égyptien; il constatait que le scribe, qui, pour les mots de sa propre langue, mélangeait savamment les signes variés, se bornait, quand il transcrivait les noms syriens : habitants, villes et contrées, produits, plantes et animaux, à aligner des signes alphabétiques en évitant les signes bilitères, et n'écrivait qu'un seul déterminatif. La solution était toute prête. Il n'y avait plus qu'à généraliser le procédé de manière à écrire non plus des mots isolés, mais des phrases, et à le perfectionner en supprimant résolument tout signe qui n'était pas alphabétique.

Pour vérifier la thèse, nous confronterons d'abord avec l'écriture hiératique les signes qui ont changé de forme entre Ahiram et Mesa. Mais il ne suffirait pas d'intercaler dans le tableau joint au *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet sémitique* une colonne nouvelle. Rougé estimait que l'invention avait eu lieu à l'époque des Hyksos, or le papyrus Prisse, d'où il a extrait les signes qui servent à sa comparaison, date de la XIIe dynastie. Par une autre inconséquence, Rougé substitue aux signes alphabétiques, quand il les juge défavorables à sa thèse, des syllabiques qui n'ont été que tardivement employés avec une valeur alphabétique, ex. : au lieu de , au lieu de , au lieu de . On a dit quelquefois que les tablettes de Tell-el-Amarna prouvaient que l'écriture

1. Ci-dessus, 618 et 653.
2. Ci-dessus, 653 et 853.
3. *Abhandlung Berl. Akad.,* 1926, n° 5, e 5.
4. *Ibid.,* e 10.
5. *Ibid.,* a 2.
6. Burdhardt, *Die altkanaänaischen Fremdworte,* n° 12.

alphabétique n'existait pas encore à l'époque d'Aménophis III. Ceux qui raisonnent ainsi auraient pu ajouter que les Giblites, du moment qu'ils adressaient au Pharaon des tablettes cunéiformes, ne connaissaient pas les hiéroglyphes. Or, nous savons qu'ils les connaissaient. N'ayant aucune idée du temps qui s'est écoulé entre les débuts de l'écriture alphabétique et Ahiram, je prendrai les termes de comparaison dans la vaste période qui va du Moyen Empire au milieu de la XVIIIe dynastie[1], où la forme des signes hiératiques est restée presque sans changement. Ce choix m'interdit d'user à volonté des signes alphabétiques ou des signes syllabiques. Je me conformerai donc aux correspondances indiquées dans la grammaire d'Erman :

	א		ה
	י		ח
	ו		ז
	ע	et	ש
	ב		ק
	פ		כ
	מ		ג (plus souvent que ק)
	נ		ת
	ר		ס
			ד
			צ

On m'accordera cependant le droit de comparer ש au syllabique qui, dès le début de la XVIIIe dynastie, et même dès la XIIe, dans le nom du cheik , équivaut à la lettre *š*, et ל au syllabique , qui s'emploie avec la valeur *l* en démotique et dans l'écriture syllabique du Nouvel Empire et tire cette valeur d'un mot ancien qui se retrouve dans le nom composé (copte λαβοι; hébreu *lābī'*; arabe *labu'atun*). Sur un premier tableau, je ne m'occupe que des lettres qui n'ont pas encore à l'époque d'Ahiram la forme adoptée au IXe siècle.

1. Möller, *Hieratische Paläographie*, I (la moitié droite des tableaux, de Prisse à Ebers).

Hiératique	*Byblos*	*Moab*	*Hiératique*	*Byblos*	*Moab*

א. Chez Mesa, ce caractère est formé par une droite verticale et un angle. Chez Ahiram, il consiste en une ligne sinueuse, qui rencontre une verticale et paraît en somme peu éloigné du hiératique, dont presque toutes les écritures cursives modernes rappellent le souvenir.

ו. Le *vav* du IXe siècle se compose d'un petit demi-cercle ◡ ou d'un angle V fixé au sommet d'un trait vertical. Chez Ahiram, on trace d'abord un quart de cercle, puis une queue courbée vers la gauche, et l'on complète par un second

quart de cercle qui fait suite au premier. La silhouette générale se rapproche ainsi beaucoup de l'*u* cursif en hiératique, qui, dans certains papyrus, débute par un crochet.

ב. Le *b* hiératique a la forme d'un angle droit, tourné vers le gauche. On peut envisager le *b* d'Ahiram comme un angle droit, tourné en sens inverse et pourvu d'un crochet vers le haut, afin de le distinguer de signes tels que נ ou ל, qui consistent aussi en une ligne brisée.

מ. Le *mem* du IX[e] siècle est une ligne brisée horizontale. Au XIII[e] siècle il était vertical. Les scribes égyptiens emploient couramment pour cette lettre deux formes différentes, qui semblent avoir été contaminées pour former l'*m* phénicien archaïque.

נ. L'*n* hiératique, quand il est isolé, a l'aspect d'un gros trait horizontal terminé à droite par un crochet, ⟶. En ligature avec un signe supérieur, il est pourvu à gauche d'un second crochet, et ne se distingue du נ d'Ahiram que parce qu'il est plus large; or les signes plus larges que hauts n'offraient aucun inconvénient pour les scribes égyptiens, parce qu'ils les groupaient de manière à obtenir une ligne uniforme dans sa hauteur, mais l'écriture phénicienne, qui alignait les signes à la suite les uns des autres, avait une tendance à étirer les plus courts. L'*n* de Mesa, avec ses crochets courbes, est déjà plus éloigné du hiératique.

ר. L'*r* de Mesa est un triangle dont le côté droit qui est à peu près vertical se prolonge par le bas. Chez Ahiram, le scribe part d'un point central, remonte, trace un triangle et termine par une queue qui ne prolonge pas exactement le côté vertical du triangle. C'est l'*r* des papyrus hiératiques, où des angles ont remplacé les courbes. Mais déjà, au X[e] siècle, le signe phénicien a pris la forme qu'on lui voit sur la stèle de Mesa.

ל sur la stèle de Mesa est une ligne courbe, analogue au *p* d'Ahiram, mais retournée. Chez Ahiram, c'est une ligne brisée qui coïncide avec le [signe] hiératique, à cela près que le point diacritique ne s'est pas conservé en phénicien.

ה. Il y a peu de différence entre les formes de Mesa et d'Ahiram. La queue du signe est plus longue au IX[e] siècle, tandis que chez Ahiram il arrive que la ligne verticale soit strictement limitée par les traits horizontaux. Entre cette forme et celle du [signe] hiératique il n'y a d'autre différence que le changement d'orientation.

ח. Chez Ahiram comme chez Mesa, cette lettre peut avoir la forme d'un tronçon d'échelle : deux montants verticaux coupés par des barres horizontales Chez Ahiram, elle se présente aussi comme un rectangle divisé en deux moitiés par une barre horizontale. Le ◉ hiératique est un cercle irrégulier, coupé d'un diamètre horizontal. L'histoire de l'*aleph* montre la tendance des graveurs phéniciens à substituer des angles aux courbes. Nous en aurions ici un nouvel exemple.

כ, jusqu'au X[e] siècle, consiste en trois petits traits disposés en éventail. Le trait intérieur n'occupe pas toujours la médiane. Chez Mesa le trait de droite prend plus d'importance. Le *k* hiératique se compose d'une boucle et d'un trait formant un angle. Il arrive même que la boucle ne soit pas fermée. On peut donc imaginer que les Phéniciens ont commencé par substituer à la boucle deux lignes droites, partant du même point, puis qu'ils ont retourné le signe.

ז. Chez Mesa, cette lettre consiste en deux petits traits horizontaux coupés par une oblique. Au temps d'Ahiram, c'est un trait vertical barré en haut et en bas. La coupe d'Hiram (*CIS.*, I, 5) nous présente même un *zaïn* dont le trait vertical se prolonge au delà des deux barres. On peut donc soutenir que le *zaïn* n'est que le —•— hiératique, dressé verticalement, pour la même raison que l'*n* a été étiré.

צ n'existe pas chez Ahiram. Le plus ancien exemple se rencontre dans l'inscription d'Abibaʿal. Il consiste en une série d'angles droits. On peut parfaitement y reconnaître un [signe] hiératique plus anguleux et tourné dans le sens opposé.

פ : un angle aigu chez Mesa; une courbe chez Ahiram. En hiératique, le *p* est une ligne courte dont la partie horizontale supporte trois traits verticaux. Les Phéniciens n'auraient donc conservé que la base du signe, tandis qu'ils auraient procédé de façon exactement inverse pour le *shin*. M. Sethe juge de telles amputations arbitraires[1]. Toutefois il convient de remarquer que les Égyptiens eux-mêmes avaient créé une forme abrégée du *p* (Möller, *Hier. Paläographie*, I, 388 B) qui est extrêmement proche du *p* d'Ahiram.

י. Le *yod* ancien se distingue de celui de Mesa par ses dimensions et l'incurvation du trait supérieur, qui souvent ne fait qu'un avec le trait principal. En somme, il ne se distingue du hiératique que par l'orientation du trait supérieur et l'adjonction d'un second trait.

D'une manière générale, les formes anciennes que les inscriptions de Byblos nous ont révélées sont favorables à la thèse de l'origine hiératique, puisqu'elles

1. *Der Ursprung des Alphabets*, p. 158.

sont plus proches des signes alphabétiques cursifs que les formes du IX[e] siécle, non pas seulement dans un cas, mais dans tous. Parmi les lettres qui n'ont pas, ou presque pas changé, d'Ahiram à Mesa, quelques-unes peuvent être comparées avec avantage aux signes hiératiques ayant la même valeur :

tandis que d'autres comparaisons sont moins satisfaisantes :

Mais en définitive trois signes seulement demeurent irréductibles : *'ain*, *tet* et *samek*. Ces deux dernières lettres n'avaient pas dans l'alphabet égyptien de correspondant exact, et M. Dussaud[1] a eu sans doute raison de soutenir, à la suite d'Halévy, que le *samek* dérivait du *zaïn* et que le *tet* était une combinaison du *tav* et du *'ain*, qui eux-mêmes sont peut-être une création originale des Phéniciens. Le 𓏏 en hiératique se confond perpétuellement avec 𓂋 et 𓂝 très souvent avec 𓈖. L'emploi des bilitères, des idéogrammes et des déterminatifs corrigeait, pour les Égyptiens, l'inconvénient résultant de formes alphabétiques trop voisines, mais les Phéniciens, qui réduisaient l'écriture à l'alphabet, en eussent été très gênés.

En résumé, la thèse d'Em. de Rougé, pourvu qu'on applique avec plus de

1. *Syria*, V (1924), p. 155-156.

rigueur qu'il n'a fait lui-même les principes qu'il avait fixés, se défend non seulement par tout ce que nous savons aujourd'hui des relations entre Byblos et l'Égypte, mais par la comparaison minutieuse des signes phéniciens les plus anciens que nous connaissions avec les signes alphabétiques de l'écriture hiératique. Si les fouilles qui se poursuivent à Byblos ramènent au jour une inscription plus ancienne que celle d'Ahiram, et si l'écart entre le phénicien et l'hiératique se trouve encore diminué, il faudra bien tenir pour démontré que l'alphabet phénicien est venu d'Égypte, comme tant d'autres éléments de la civilisation giblite. Cela valait bien quelques navires et quelques pièces de bois.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 16, *in medio*. — Plusieurs objets soustraits aux fouilles ou trouvés en dehors des fouilles ont pris d'autres directions et ont été signalés récemment. Ce sont :

1° Un fragment d'albâtre portant le nom de Ded-ka-râ (Ve dyn.), mentionné par ALBRIGHT in *Æg. Zeitschrift*, LXII, 62-63;

2° Deux scarabées au nom du , var. , publiés par NEWBERRY, *A Middle Kingdom Mayor of Byblos*, in *The Journal of egyptian Archaeology*, XIV (1928), 103;

3° Une feuille d'or ajourée représentant le roi Amenemhat IV en présence de Toum, communiquée par MORET, *Note sur deux monuments égyptiens trouvés en Syrie*, in *C. R. Académie des Inscriptions*, 1928, 34-36.

P. 19, l. 16. — Au lieu de « à jour », lire : « au jour ».

P. 24, l. 22. — Lire : cet espace.

— l. 23. — Lire : au jour.

P. 25, *in fine*. — Depuis que ceci a été écrit, M. Dunand a dirigé trois campagnes de fouilles à Byblos, en 1926, 1927 et 1928. Il a rendu compte des deux premières dans ses articles : *La cinquième campagne des fouilles de Byblos* (mars-juin 1926), in *Syria*, VIII (1927), 93-112; *La sixième campagne des fouilles de Byblos* (mai-juillet 1927, in *Syria*, IX (1928), 1-5, 173-186. J'ai étudié les inscriptions égyptiennes découvertes en 1926 et 1927 dans *Nouvelles traces des Égyptiens à Byblos*, in *Kêmi*, I (1928), 82-93.

P. 37, l. 24. — Lire : à l'un ou à l'autre.

P. 42, l. 1. — Lire : pour qu'on la compare.

P. 55, note 1. — Au lieu de « ch. III », lire : « ch. IV ».

P. 56, 3e ligne au-dessous de la figure. — Au lieu de נעל, lire : בעל.

P. 57, l. 1 du texte phénicien. — Au lieu de משן, lire : משז.

P. 59, l. 8. — Lire : représente un scribe tenant. . . .

P. 76, *ad* 90-91. — Au lieu de « pl. XLV », lire : « pl. XLIII ».

P. 93, n° 206. — Au lieu de « pl. LI », lire : « pl. LIII ».

P. 98, après 260 ajouter :

260 bis. — Une perle en or, bosselée (pl. LV).

P. 101, fig. 45. — Le scarabée compris entre les numéros 297 et 299 porte le numéro 298; le scarabée compris entre 301 et 303 porte le numéro 302.

P. 108, *ad* 376. — Au lieu de « pl. XLIX », lire : « pl. LIX ».

P. 111, 4e ligne avant la fin. — Lire : La jarre est ornée....

P. 122, *ad* 578. — Au lieu de « pl. LXVI », lire : « pl. LXVII ».

— *ad* 587. — Au lieu de « pl. LXVI », lire : « pl. LXVII ».

P. 123, *ad* 590. — Au lieu de « pl. LXIX », lire : « pl. LXVI ».

— *ad* 595. — Au lieu de « torses », lire : « torques ».

P. 125, *ad* 606. — Au lieu de « pl. LXXI », lire : « pl. LXIX ».

P. 129, l. 2. — Plusieurs archéologues semblent admettre que les scarabées n'ont été en usage qu'à partir du Moyen Empire (Contenau, *La Civilisation phénicienne*, p. 26, 156). On trouvera dans le livre de Petrie, *Scarabs and cylinders with names*, 1917, à la pl. VIII des scarabées des dynasties I-IV, à la pl. IX un scarabée de Ded-ka-râ, encadré de spirales, à la pl. X des scarabées des dynasties VI-IX.

P. 136. — Les objets représentés fig. 61 *b* ont été quelquefois interprétés comme des harpes (Lavignac, *Encyclopédie de la Musique*, I, p. 50). On objectera d'abord l'absence des cordes et des chevilles, puis le fait que le médaillon gênerait beaucoup l'exécution. En somme, la destination de ces manches courbés terminés par une tête de femme n'est pas claire.

P. 143, 4e ligne avant la fin. — Lire : de part en part.

P. 170, *ad* 636. — La collection Clercq contient un objet tout à fait comparable, provenant de Byblos, qui est décrit au tome VII du Catalogue, 1re partie, n° 3, comme un bandeau frontal, long de 0m145, large de 0m01 à 0m025, aux bouts arrondis et percés d'un trou, orné au centre d'un chaton ovale qui sertit une améthyste.

Deux scarabées provenant du tombeau IV sont entrés, comme nous le disons p. 198-199, dans la collection Clercq. Il y a donc bien des chances pour que ce soi-disant bandeau, qui est en réalité un bracelet, provienne aussi du tombeau pillé.

P. 174, ligne 10. — Au lieu de « pl. C », lire : « pl. CI ».

P. 182. — Sur les bas-reliefs égyptiens qui représentent la prise d'une ville

syrienne par Pharaon, on voit presque toujours un ou plusieurs des Asiatiques lever d'une main un objet qui ressemble aux tridents de Gezer et de Byblos. Mais cette ressemblance n'est qu'apparente. Le prétendu trident doit être plutôt un réchaud à manche servant de brûle-parfum. Les lignes droites ou ondulées, qu'on peut être tenté de prendre pour les dents d'une fourche, représentent la flamme et la fumée qui s'élèvent du réchaud.

P. 184, *ad* 700. — Au lieu de « pl. CIV », lire : « pl. CV ».

P. 185, *ad* 703, 705 et 706. — Au lieu de « pl. XCVIII », lire : « pl. CIII ».

P. 186, *ad* 710, 711, 713. — Au lieu de « pl. CVIII », lire : « pl. CX ».

P. 191, *ad* 748. — Au lieu de « pl. CX », lire : « pl. CXI ».

P. 192, *ad* 749. — Au lieu de « pl. CXII », lire : « pl. CXIII ».

P. 218, *ad* 858-864. — Au lieu de « pl. CXLI », lire : « pl. CXLII ».

P. 228. — Ajouter à la bibliographie : Sébastien Ronzevalle, S. J., *L'Alphabet du sarcophage d'Ahirâm*, in *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, t. XII, fasc. 1, 40 p. et 4 pl., Beyrouth, 1927. On y verra des reproductions, malheureusement pas très nettes, d'un négatif en plâtre exécuté par le réparateur du Musée de Beyrouth.

P. 250, l. 10. — Lire : cette stèle....

P. 266, l. 4. — Au lieu de « habitants », lire : « habitations ».

P. 266. — Le territoire de Byblos comprenait probablement la ville d'Ullaza, citée dans les *Lettres de Tell-el-Amarna* (éd. Knudton, p. 1141 sqq.), où nous lisons que, pour échapper à une attaque des vaisseaux d'Arvad, les habitants de cette ville s'enfuirent à Byblos. Sous la forme [hieroglyphes], le nom d'Ullaza se lit à la suite de Byblos sur les ostraca contenant des menaces contre les gens ou les peuples ennemis de l'Égypte, qu'a publiés M. Sethe, in *Abh. Berl. Ak.*, 1926, n° 5. Parmi les villes et les peuples asiatiques mentionnés sur ces ostraca, Byblos et Ullaza sont les seuls dont on ne désigne pas le prince. J'en conclus qu'Ullaza faisait partie du territoire de Byblos et que cette dernière ville avait à sa tête, lorsque les ostraca furent rédigés, un prince égyptien comme celui qui s'est fait enterrer dans le tombeau IV. Les Égyptiens ne redoutaient donc rien de ce prince, et leurs menaces ne s'adressent qu'aux Amou de Byblos et d'Ullaza. Voir là-dessus *Kêmi*, t. I (1928), p. 22-25.

P. 278. — La titulature de ce roi est [hieroglyphes] *ḥ3tiʿ n kpn Intn, wḥm ʿnḫ, ir n ḥ3tiʿ Ryn m3ʿ ḫrw*. Voir mon article : *Nouvelles traces des Égyptiens à Byblos*, in *Kêmi*, I, p. 90-93. M. Dussaud

explique le nom d'Intn comme un imparfait niphal de *natan* : « qu'il soit donné » (*ibid.*, p. 92).

P. 279, note 1. — Sur ma demande, M. de Garis Davies a bien voulu collationner dans le tombeau de Sennefé (Gournah, n° 99) le passage cité d'après *Urk.*, IV, 534, qu'il lit, avec réserve : [illegible], ce qui signifierait : « J'allai et mes soldats parcoururent cette montagne ». Il n'est plus question ici d'un roi de Byblos. M. Davies me signale encore qu'il ne reste à peu près rien du butin rapporté par Sennefé. Tout au plus distingue-t-on un traineau sur lequel est posé quelque chose de lourd et quelques lignes fort vagues qui semblent se rapporter à des objets très ordinaires. (Lettre du 30 mai 1928.)

P. 290, *in medio*. — Au lieu de « cinq ou six blocs », lire : « cinq ou six rangs de blocs ».

TABLE DES FIGURES

TABLE DES MATIÈRES

SECONDE PARTIE

LES TOMBEAUX

CONCLUSION

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Française et Orientale à Chalon-sur-Saône, le 25 décembre 1928. 938

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

LEXA (F.). **La Magie dans l'Égypte antique**, de l'ancien empire jusqu'à l'époque copte, 3 volumes, in-4° couronne, 1925.

— Tome I : *Exposé* : 220 pages, in-4° couronne, broché. . . . . **200 fr.**

I : **Le but de la magie.** — A. Sorcelleries pour la vie terrestre. — B. Pour la vie posthume. — C. Pour la communication avec les dieux et les esprits des défunts. — II : **Les moyens magiques :** 1. Les formules magiques. — 2. Les remèdes magiques, les poisons et autres moyens matériels. — 3. Le corps subsidaire. — 4. Les amulettes. — A. Réelles. — B. Ecrites. — C. Nouées. — 5. Les rites magiques. Sup. I. Les vrais noms dans la Magie des anciens Egyptiens. — Sup. II. La théorie des remèdes magiques. — III : **La relation entre la Magie et la Religion.** — IV : **La relation entre la Magie et la Science.** — V: **La Magie dans les belles-lettres des anciens Égyptiens.** — VI : **La Magie chez les Coptes.** — 1. Le but. — 2. Les moyens. — VII : **La Magie dans les belles-lettres coptes.** — VIII : **La relation entre les magies égyptienne et grecque à l'époque gréco-romaine.** — Supplément. — Index.

— Tome II : *Les Textes magiques* : 235 pages, in-4° couronne, broché.

Avant propos. — Pyramides. — Tombeaux de l'Ancien Empire. — Cercueils du Moyen Empire. — Livre des Morts. — Formules magiques pour la mère et l'enfant. — Ostracon de Strasbourg. — Papyrus magique Harris. — Papyrus magiques de Turin. — Papyrus magiques de Leide. — Papyrus Salt., n° 825. — Table de Metternich. — Livre du dragon Apop. — Livres de Médecine. — Lettre d'un veuf à l'esprit de son épouse. — Procès-verbaux judiciaires sur la révolte de palais contre Ramsès III. — Guérison miraculeuse de la princesse Bentresh. — Grimoire démotique de Londres et Leyde. — Grimoire démotique du Louvre. — Formules, en ancien copte, du grimoire grec de la Bibliothèque Nationale à Paris. — Papyrus magiques coptes. — Livres de médecine copte. — Contes de magiciens, papyrus Westcar. — Conte des deux frères. — Conte démotique de Setna Khamous. — Conte démotique de Sioussire, fils de Setna. — Apophtegmata Patrum Aegyptiorum. — La lutte de l'apa Moïse contre le démon Bes. — La destruction d'un temple païen. — Actes des apôtres André et Paul. — Biographie de l'apa Shenoute. — Récit de Shelomo et la reine de Saba.

— Tome III : *Atlas* : IX pages et LXXI planches, in-4° couronne, cartonné

SOTTAS (H.) et **DRIOTON** (Et.). **Introduction à l'étude des hiéroglyphes**, portrait de Champollion, 3 pl., fig. dans le texte, 195 pp., pet. in-8°, 1922. . . . . **40 fr.**

WEILL (R.). **Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne.** Etude de revision générale, IV-216, pp. in-8°, 1926 . . . . **60 fr.**

— Études d'égyptologie, tome Ier.

I. La vieille chronologie « manéthonienne ». — II. Les déterminations chronologiques d'après les dates sothiaques. — III. Précisions astronomiques sur l'année mobile de 365 jours et l'année sothiaque dans l'année solaire. — IV. La théorie « sothiaque » et l'attitude des égyptologues. — V. L'illusion arithmétique de la « chronologie longue ». — VI. La « théorie sothiaque » doit être considérée comme démontrée. — 1. L'indication de Théon ; sa valeur réelle. — 2. L'année civile se dérangeait effectivement dans l'année naturelle, et on ne la remettait point en place. — 3. Il n'était point admis qu'on remît en place l'année civile dérangée. — 4. De 238 av. J.-C. à 238 ap. J.-C. l'année mobile a poursuivi sa révolution sans perturbation arbitraire. — 5. Pesée des faits. — VII. Trois dates en liaison : le jour de l'année en calendrier mobile, ce même jour en calendrier fixe (Julien — sothiaque ou grégorien) et la situation chronologique de l'année. — 1. Dates dans les mines et carrières. — 2. Dates de guerres en Syrie. — 3. Les « Dates naturelles » et leurs correspondances chronologiques. — 4. Le problème de la situation chronologique de l'Ancien Empire. — Annexe aux §§ 3 et 4. Une reconstitution illusoire des Annales de Palerme et « *dates* naturelles » illusoires dans leurs cases. — 5. L' « année dérangée » dans la littérature. — VIII. Les noms des mois et la situation de leurs fêtes éponymes. — IX. L'année fixe (sothiaque) et les datations en calendrier d'année fixe. — 1. Fêtes et calendriers des temples en année fixe. — 2. Le calendrier alexandrin. — 3. La datation des fêtes d'Osiris en vieux calendrier (sothiaque, mobile) et en alexandrin. — X. Le fonctionnement des calendriers coexistants. — XI. Résumé et conclusions. — Compléments. — 1. La campagne de l'an 1 de Séti I en Syrie. — 2. Le calendrier de Hibeh, n° 27. — 3. Le calendrier alexandrin chez Plutarque.

WEILL (R.). **Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne.** Compléments, 64 pp. gr. in-8°, 1928 . . . . **25 fr.**

— Études d'égyptologie, tome II.

WEILL (R.). **La Cité de David.** Compte rendu des fouilles exécutées, à Jérusalem, sur le site de la ville primitive, campagne de 1913-1914, un volume de texte broché de VIII-209 pp. in-8°, et un atlas de 26 planches gr. in-4° dans un cartonnage, soit 2 vol. in-8° et gr. in-4°, 1920. . . . . **200 fr.**

Texte. Première partie : *Introduction archéologique et documentaire.* — Chap. I : La ville primitive et ses abords. — Chap. II : Les tombes royales dans la Cité de David. — Chap. III. Les eaux du Cédron et leur rôle dans l'histoire du front sud et de la ville. — Chap. IV : Les travaux archéologiques antérieurs et leurs résultats. — Deuxième partie : *Les fouilles de* 1913-1914. — Chap. I : Historique de la campagne. — Chap. II : Le mur de crête et la fortification. — Chap. III : Vestiges funéraires sur le flanc extérieur de l'Acropole. — Chap. IV : L'aqueduc à flanc de côte et le grand tunnel d'Ezéchias. — Chap. V : Les grands tombeaux judéens de la plate-forme. — Chap. VI : L'établissement judéo-grec de l'époque romaine. — Chap. VII : Conclusions et perspectives. — Table des planches et des dessins intercalés dans le texte. — Table des matières.

Atlas : 26 planches, dont 5 plans ou croquis et 21 planches en simili-gravure représentant des vues des fouilles et des objets trouvés.